TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10364 — 40 PAGES — SAMEDI 27 MAI 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet.

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les syndicats allemands se prononcent pour la semaine de trente-cinq heures

LIRE PAGE 40

BULLETIN DU JOUR

Pour un désarmement raisonnable

Quel que soit l'avenir des propositions faites jeudi par le président de la République devant les Nations unies, son discours a le mérite de ramener la notion de désarmement à des proportions raisonnables et réalistes. Dans les perspectives qu'il a tracées, le mot « désarmement » n'est plus une incantation lyrique. Il retrouve un sens utile.

Dans sa conclusion, prévenant les critiques, M. Giscard d'Estaing a répondu à ceux qui « insistent pour une décision globale, immédiate, de la disparition des armement ». Nul ne peut les blâmer, a-t-il ajouté, « s'ils expriment une conviction généreuse », mais il en va autrement s'ils cherchent « un alibi au refus de l'action ». M. Gromyko, toujours prompt à décréter l'interdiction immédiate, totale et définitive de toute forme d'armement actuelle ou imaginaire, aura compris que cette phrase s'adressait à lui.

Le mot « désarmement » couvre une monumentale hypocrisie verbale. Les deux puissances qui déploient la plus grande activité diplomatique en ce domaine depuis une vingtaine d'années, les Etats-Unis et l'U.R.S.S., sont aussi les plus armées du monde. En dépit des accords dits de désarmement conclus entre elles et avec des tiers, elles ne cessent de se renforcer. Elles sont aussi les plus grandes exportatrices d'armement, et à cet égard M. Carter n'a modifié en rien la politique américaine : les Etats-Unis viennent de décider, sous prétexte de maintenir l'équilibre au Proche-Orient, de livrer les avions les plus sophistiqués à Israël et à l'Arabie Saoudite.

Certes, il vaut mieux pour tout le monde que Moscou et Washington dialoguent, s'entendent, s'imposent une certaine discipline mutuelle et une certaine modération, même purement théorique, et fixent des plafonds à leurs armements stratégiques, même s'ils se situent à des hauteurs vertigineuses. En l'absence d'accord entre les Super-Grands, la situation internationale serait pire, ce qui ne signifie pas qu'elle soit bonne aujourd'hui.

Du discours de M. Giscard d'Estaing, deux idées doivent être retenues. La première est que la sécurité est un droit légitime que nul Etat, si faible soit-il, n'abandonnera. Le désarmement général et complet est un idéal, mais il est inaccessible. Seul peut être tenté avec des chances de succès un désarmement relatif, une réduction des forces au niveau suffisant et nécessaire pour que chacun vive en sécurité dans ses frontières.

La seconde idée est que ce niveau optimum peut être beaucoup plus facilement atteint par des ententes régionales. Le désarmement ne peut être universel si l'on entend par là que ses modalités doivent être uniformes. La sécurité n'exige pas les mêmes moyens en Amérique latine qu'en Europe ou en Méditerranée. Toute approche réaliste sera régionale. Si M. Giscard d'Estaing a persuadé ses auditeurs de travailler dans ces deux directions — désarmement relatif par des accords régionaux, — il n'aura pas perdu son temps.

Il ne faut cependant pas attendre de cette optique nouvelle des effets magiques. Quel que soit l'angle sous lequel on aborde le désarmement, aucun progrès n'est à attendre sans ce que M. Giscard d'Estaing a appelé « une nouvelle amélioration des relations internationales ». La formule est un euphémisme au moment où sur tous les théâtres diplomatiques qu'il a évoqués — relations Est-Ouest, Afrique, Proche-Orient et Asie — les conflits et tensions ne s'apaisent nullement. Même les relations franco-soviétiques, qui se voulaient « exemplaires », se détériorent rapidement. Chaque jour, Moscou et Paris lancent des attaques de plus en plus explicites contre le « partenaire privilégié » d'hier. La diplomatie quotidienne de M. Giscard d'Estaing a besoin, de ce côté-là aussi, d'un effort d'imagination.

(Lire nos informations p. 6 et 7.)

Les interventions étrangères en Afrique

- Les parachutistes de la légion rentreraient en France dès la semaine prochaine
- M. Carter accuse Cuba d'avoir joué un « rôle crucial » dans l'affaire du Shaba

Les ordres de transfert progressif des parachutistes du 2e R.E.P., de Kolwezi à Lubumbashi, ont été donnés à cette unité de légionnaires jeudi après-midi 25 mai. L'opération devrait être achevée, pour l'essentiel, avant le 29 mai. Seule une antenne « retardatrice », chargée de passer les consignes aux troupes zaïroises, devrait rester à Kolwezi jusqu'à mardi. Ce vendredi matin 26 mai le P.C. du colonel Erulin, commandant du 2e R.E.P., a été transféré de l'hôtel Impala à l'aéroport de Kolwezi. Des avions ont commencé à embarquer du matériel. Le 2e R.E.P. pourrait rester quatre à cinq jours à Lubumbashi avant de regagner la France.

Le général Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, a déclaré, jeudi, à Paris, qu'il n'avait pas été informé par M. Giscard d'Estaing de l'imminence de ce retrait. Notre envoyé spécial à Kolwezi, nous indique que certaines unités zaïroises, dépêchées sur place, exercent des représailles contre les civils.

● A CHICAGO, le jour même où M. Giscard d'Estaing évoquait devant l'ONU les nécessités de « *renforcer la sécurité* » de l'Afrique, le président Carter a vivement attaqué Cuba, l'Angola et l'Union soviétique. « *Nous sommes certains*, a-t-il dit, *que Cuba connaissait les plans d'invasion des Katangais, et n'a rien fait pour les freiner. Cuba a joué, et nous le savons parfaitement, un rôle crucial dans cette affaire, en entraînant et en équipant les envahisseurs.* »

● A TRIPOLI, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, évoquant les résultats de la conférence franco-africaine de Paris, a déclaré que si le projet « *d'un pacte militaire des pays francophones sous la direction de la France se réalisait, l'Afrique serait coupée en deux parties, l'une colonisée et l'autre libre* ».

Représailles zaïroises à Kolwezi

De notre envoyé spécial J.-C. POMONTI

Kolwezi. — Quatre cents légionnaires étaient encore « au contact », jeudi 25 mai, dans les cités africaines satellites du centre minier de Kolwezi. Bilan de l'opération : quatre rebelles tués et un prisonnier. « *L'étau se desserre* » en a conclu le colonel Erulin, commandant du 2e R.E.P. « *Ces deux derniers jours, la situation s'est clarifiée* », nous a dit de son côté le colonel Gras, chef de la mission militaire française au Zaïre.

Mais la sérénité ainsi affichée par les Français ne reflète en rien le drame qui se joue à Kolwezi et dans une grande partie du Shaba. D'un côté, les Katangais semblent loin d'avoir désarmé. De l'autre, les unités zaïroises dépêchées sur place manifestent une « *attitude équivoque à l'égard de la population* », pour reprendre l'expression du colonel Erulin.

Le colonel Gras nous a montré un document capturé sur l'adversaire : son ordre de bataille. Selon ce texte, dix bataillons rebelles ont franchi la frontière zambienne début mai. Deux d'entre eux avaient pour mission de remonter le long de la frontière angolaise. Deux autres de prendre Mutshasha, qu'ils tiennent encore. Les six derniers devaient s'emparer de Kolwezi. En cas de succès, cette force devait se déployer vers l'est, en direction de Lubumbashi. Elle avait pour ordre formel de « *ne pas malmener* » la population européenne.

(Lire la suite page 3.)

Retour à la villa Sésini

par JEAN PLANCHAIS

Un nom dans les journaux, un visage sur les écrans, l'accusation d'un rescapé qui a payé cher le droit de parler. Saura-t-on jamais ? La réponse ne viendra pas de l'armée qui, par son silence, protège les siens, mieux sans doute qu'elle ne protégea naguère ceux qui refusèrent le déshonneur de se transformer en bourreaux.

Ce qui compte, c'est que la question ait été posée et que, plus de vingt ans après, les relents de la bataille d'Alger se répandent à nouveau. La tache est restée, malgré le temps, les discours lénifiants, les tentatives plus ou moins adroites de justification.

On voudrait pourtant oublier ce que fut cette villa Sésini, véritable usine à tortures parmi d'autres, fonctionnant jour et nuit ; on voudrait oublier tant d'innocents, hommes ou femmes, vieux ou jeunes suppliciés à mort ; on voudrait oublier le professeur Maurice Audin, assassiné par un officier français. On voudrait oublier les cadavres mal enfouis des charniers. On voudrait oublier les corps des garçons et des filles mutilés par les bombes du café l'Automatic, les gorges tranchées des fermiers français du bled.

L'horreur s'accroche. Une génération aujourd'hui adulte a appris à regarder ses aînés comme des coupables ou des complices. L'armée s'est tue ; la presse, trop souvent aussi.

Ne plus remuer ce sang et cette boue ? Comment le conseiller aux victimes ? Du moins, peut-on rappeler que les erreurs et les crimes, commis il y a vingt ans, ont été activement ou passivement cautionnés par une grande partie de la nation. Dénoncée, la torture a longtemps laissé la masse de l'opinion indifférente. Quant aux hommes de tous bords, alors au pouvoir, ils l'ont niée ou minimisée et n'en ont à peu près jamais puni les auteurs. N'étaient-ils pas eux-mêmes les premiers responsables ? N'avaient-ils pas fixé une mission à l'armée, ne l'avaient-ils pas vivement encouragée à la remplir sans trop regarder aux moyens ?

Ainsi a-t-on conduit des hommes à perdre leur dignité d'hommes. Non les torturés, mais les tortionnaires.

(Lire la suite page 4.)

Un gouvernement courageux humanitaire ou coupable ?

par GASTON DEFFERRE (*)

Après la phase d'enthousiasme largement provoquée et entretenue par la radio et la télévision d'Etat, et surtout depuis le départ des parachutistes belges qui ont quitté le Zaïre dès que l'opération humanitaire a été terminée, l'opinion commence à s'interroger sur le caractère de la mission du 2e REP en Afrique.

S'agissait-il seulement de sauver nos compatriotes ou de recommencer une guerre coloniale dont l'expérience nous a appris comment elles finissent ?

S'agit-il de suppléer l'armée zaïroise qui a, c'est maintenant établi, participé au massacre des Blancs, pour maintenir l' « ordre Mobutu ».

Avons-nous les moyens de ce type d'intervention sans l'assistance de l'aviation américaine, qui a cessé de nous accorder son soutien ?

Quels risques militaires et politiques prenons-nous en maintenant nos troupes dans un pays hostile, alors qu'après l'opération coup de poing nous manquons maintenant des moyens nécessaires à ce type de guerre ?

Il n'appartient pas à la France qui avait réussi la décolonisation en Afrique noire de devenir le gendarme de cet immense continent et le défenseur des gouvernements les plus impopulaires, avec tous les dangers, moraux, politiques et matériels que cela comporte.

(*) Député socialiste, ancien ministre de la France d'outre-mer.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Docteur Folamour

« *Un gourdin, deux lance-pierres, trois arcs, quatre javelots, cinq catapultes, six canons, sept mousquets, huit fusils, neuf mitrailleuses, dix bazookas, onze lance-flammes, douze chars d'assaut, treize porte-avions, quatorze bombardiers, quinze fusées nucléaires, seize sous-marins atomiques, dix-sept bombes à neutrons, dix-huit satellites chasseurs de satellites, dix-neuf marchands d'armes, vingt millions de morts, vingt et un milliards de millions... Baoum !*

— *Qu'est-ce que vous me racontez là ?*

— *La coexistence pacifique.*

— *Et le désarmement, qu'est-ce que c'est ?*

— *Le contraire.*

— *C'est désarmant !* »

BERNARD CHAPUIS.

Contre le plein emploi

par PIERRE DROUIN

On a beau se dire qu'une saignée peut remettre le malade sur pied, les pertes de substance de l'industrie française impressionnent. Faire passer M. Barre pour un ogre libéral parce qu'on laisse mourir aujourd'hui des entreprises à bout de souffle est excessif. Bien avant les élections, M. Beullac, alors ministre du travail, n'avait pas caché que les licenciements ne devaient pas être bannis de l'arsenal des mesures à prendre pour redonner une force de compétition à nos affaires. « L'acharnement thérapeutique » n'est pas plus à recommander en économie qu'en médecine.

Cela dit, des travailleurs un peu plus nombreux vont se retrouver « sur le pavé », et, dans le court terme, les raisons de connaître un chômage croissant l'emportent hélas nettement. Citons en quelques-unes :

1) La concurrence nouvelle des pays du tiers-monde a été suffisamment évoquée pour que l'on n'insiste pas. Il est important de savoir que, selon les travaux du commissariat au Plan (rapport Berthelot) de 1970 à 1976, le solde des échanges avec les pays en développement s'est traduit par un surplus *net* d'emplois. Depuis, on ne sait pas très bien, mais, surtout, il s'agit évidemment d'un chiffre *global*. Des secteurs parfaitement connus (textiles, cuirs et peaux, chantiers navals) ont été atteints plus que d'autres et de plein fouet. Le drame, au reste, c'est que le risque vient non seulement des pays à forte main-d'œuvre mais des nations « surdéveloppées » comme le Japon.

2) Les « relances » ont tendance à tourner court. Fin 1977, l'Allemagne avait donné un coup de pouce à la demande en pratiquant des dégrèvements fiscaux. Les ventes d'automobiles ont progressé, mais le reste n'a pas suivi. « *Voici cinq ans, un Allemand vous aurait dit qu'il avait surtout peur de l'inflation. Aujourd'hui, son principal sujet de préoccupation, c'est l'emploi* », déclarait récemment Diether Hoffmann, président de la Bank für Gemeinwirtschaft. Les carnets de commandes des entreprises allemandes sont toujours aussi maussades

(Lire la suite page 36.)

« Y » ALLER OU PAS

Du seul fait qu'elle a lieu en Argentine, la Coupe du monde de football prend la presse et les journalistes dans une tenaille.

Ou bien l'on feint de croire qu'il ne s'agit que de football, ou bien l'on feint de croire que l'Argentine est un espace neutralisé, humainement et politiquement, le temps d'une compétition. Dans les deux cas il y a mensonge ou hypocrisie.

L'Argentine ne cesse pas, parce que déferlent sur elle des sportifs venus du monde entier, d'être ce que l'on sait : un pays où le respect de l'homme ne compte pour rien, où les assassinats, les tortures, les séquestrations, sont le lot de la vie quotidienne, où les scrupules des démocraties occidentales ne sont, pour le général Videla, que risibles.

Il n'est pas davantage possible de soutenir que la Coupe du monde de football est une manifestation indépendante de toute autre réalité. D'où les lancinantes questions qui se posent à son propos et que l'on peut réduire à une seule : faut-il aller en Argentine ? Faut-il courir le risque de paraître cautionner, fût-ce passivement, un régime détestable ?

A cela les Etats ont répondu. Aucun ne manquera à l'appel. Les boycottages qui ont été décidés et observés naguère contre le Chili ou l'Afrique du Sud n'ont plus cours. La presse et les journalistes peuvent-ils, doivent-ils être plus rigoureux et refuser d'être présents ? « Le Monde » aurait quelque raison d'agir ainsi après l'interpellation et les fouilles dont a été l'objet à Buenos-Aires son envoyé spécial Jean-Pierre Clerc le 22 mai (« le Monde » daté du 25 mai).

Les deux choix sont, il ne faut pas se le cacher, justifiables. Ne pas y aller pour condamner un régime sinistre ? Mais, dans l'affirmative, il faut s'abstenir de publier la moindre information sur la Coupe du monde, qu'elle provienne d'agences de presse ou d'émissions de télévision. Une telle attitude, qui est la seule à être légitime au regard de la morale, doit être conduite à son terme. Et l'on comptera sur les doigts les pays où les journalistes pourront se rendre sans rougir, que l'un des leurs ait été ou non interpellé.

La seconde solution, qui n'est pas la plus facile à faire admettre, revient, dans un premier temps, à rendre compte de cette Coupe, mais pas d'elle seule, en dépit des menaces du général - ministre de l'Intérieur de Buenos-Aires. Car il y a aussi des Argentins pour espérer beaucoup de l'arrivée de ces milliers de journalistes, plus propice peut-être à la diffusion d'informations que la visite d'un seul journaliste isolé, et donc aisément repérable comme, hélas, on vient de le voir. De cette présence massive on peut attendre que l'opinion publique mondiale connaisse mieux, pendant ou après la Coupe, ce qu'il en est de ce pays. Loin d'être confortable, cette attitude comporte des risques, notamment physiques. Elle est, tout bien pesé, la moins contraire à la mission du journaliste.

J. F.

(Lire nos informations page 16.)

LA DONATION PICASSO AU LOUVRE

Il n'avait qu'un maître

Picasso avait réuni, au cours de sa vie, dans l'invraisemblable capharnaüm de ses ateliers et domiciles divers, un ensemble de tableaux, presque tous français, qu'il souhaitait léguer à l'Etat. C'est désormais, grâce à la compréhension de ses héritiers, chose faite, et on peut les voir au Louvre avant que, dans quelques années ils ne rejoignent, à l'hôtel Salé, la fabuleuse donation (tableaux, dessins, sculptures, sans compter la correspondance et la totalité de l'œuvre gravé) qui sera la caverne d'Ali-Baba de l'art du vingtième siècle et une des plaques tournantes de la recherche historique dans le siècle à venir.

La quête, la possession voluptueuse du chef-d'œuvre, la course passionnée à la pièce rare, à l'occasion unique, qui faisait les délices des cousins Pons de jadis, le désir de constituer un ensemble prestigieux ou cohérent, tout cela ne semble guère avoir intéressé Picasso.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 28.)

idées

HISTOIRE

Une histoire du socialisme contemporain

par J.-M. MAYEUR

AVEC le troisième tome : « de 1918 à 1945 », et le quatrième : « de 1945 à nos jours », publiés à quelques mois à peine de distance, s'achève *l'Histoire générale du socialisme* (1) dirigée par Jacques Droz. Sans doute est-ce une manière de tour de force d'avoir mené à bien, en cinq ans à peine, une entreprise de cette ampleur.

Les deux volumes qui couvrent l'histoire du socialisme depuis 1918 représentent plus de 1 400 pages denses et chargées de matière, dues à une vingtaine d'auteurs. Jacques Droz, outre ses contributions propres, s'est efforcé, dans chaque livre, d'introduire à l'intelligence de la période, et de présenter les conclusions d'ensemble. S'il n'est donc guère possible de résumer ici l'apport de ces deux tomes, il n'est pas inutile d'en décrire la physionomie et de s'interroger sur les choix des auteurs dans l'approche d'un si considérable sujet. Le premier parti est de ne pas se limiter au seul socialisme démocratique, qu'avait étudié Jacques Droz voici un peu plus d'une dizaine d'années.

Dès lors, l'histoire des partis communistes, mais aussi celle des Etats, combien divers, qui se réclament du socialisme, entre dans le champ de l'ouvrage. Ce choix est fort légitime ; il a le très grand mérite de permettre d'aborder dans leur ensemble les réalités sociales, politiques, idéologiques, et de marquer, ainsi à propos des dernières décennies, les relations complexes entre communisme, socialisme démocratique, gauchisme. Mais peut-être eût-il mieux valu alors parler d'une histoire des socialismes, ou des socialismes et des communismes.

L'exposé des années 1918-1945 s'ordonne en trois volets. Une première partie, « Le monde soviétique », porte sur la construction du socialisme en U.R.S.S. et la Troisième Internationale. Vient ensuite l'histoire du socialisme européen de 1918 à 1945, dominée par la double crise due aux scissions qui voient naître les partis communistes et à la poussée du fascisme. Dans une série de monographies, et selon un plan par pays qui correspond à des types de situation, les auteurs envisagent tour à tour le cas de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves, puis ceux de l'Italie, de l'Allemagne, et des pays d'Europe centrale et orientale, où le socialisme a été contraint plus ou moins vite à l'exil, à la clandestinité ou à une défensive impuissante.

L'expérience de la France et de l'Espagne est autre, marquée par la naissance des Fronts populaires face au fascisme. Un dernier chapitre éclaire l'attitude du socialisme européen pendant la seconde guerre mondiale. S'ouvre alors une troisième partie sur le socialisme hors d'Europe de 1918 à 1945. Il conduit le lecteur des dominions britanniques au monde musulman et à l'Afrique noire, pour s'achever sur le socialisme dans le monde indien et l'Asie du Sud-Est, et la naissance de la Chine communiste. Curieusement, les Etats-Unis et l'Amérique latine n'ont droit à l'histoire que dans le tome suivant.

Le quatrième et dernier tome commence par une longue introduction. Elle fait, à bon droit, sa place à l'événement et propose une périodisation : temps de la guerre froide jusqu'à la fin des années 50, multiplication des modèles socialistes et orientation des partis communistes vers le « polycentrisme » au cours des années 60, recherche de voies nouvelles après 1970.

Après l'évocation des destinées du socialisme et du communisme en Amérique, en Asie et en Afrique, c'est au communisme soviétique et européen, au socialisme démocratique et au gauchisme que sont consacrés les derniers chapitres.

Des ouvrages ouverts aux dimensions du monde

L'impression d'ensemble est amplement positive. Les auteurs sont, d'ordinaire, des spécialistes compétents, qui offrent de bonnes mises au point assorties de biographies. Certes, tous les chapitres n'ont pas la vie, la chaleur et la qualité de réflexion de celui que Pierre Vilar consacre à l'Espagne. Mais cet inconvénient de toute synthèse collective ne peut ni de doit masquer l'extraordinaire richesse d'ouvrages ouverts aux dimensions du monde.

La définition large donnée au socialisme dans ce livre : études des idéologies, des mouvements sociaux, des réalités étatiques, conduisait à faire en quelque façon l'histoire d'une partie du monde d'aujourd'hui. On glisse dès lors vers une histoire générale de l'U.R.S.S., des démocraties populaires ou de la Chine, qui ne peut être que rapide.

Plus généralement, la nécessité où se sont trouvés les auteurs de présenter un cadre commode, et qui manquait avant eux, ne leur permet que d'aborder au passage un certain nombre de problèmes. C'est ainsi que sur les dimensions éthiques et culturelles du socialisme, sur les relations entre le socialisme, l'anticléricalisme et la libre pensée, sur le socialisme chrétien, le lecteur reste un peu sur sa faim. Il regrettera aussi l'absence d'une réflexion d'ensemble sur l'évolution des socialismes et celle des sociétés. Les auteurs paraissent parfois s'accommoder un peu vite de l'identification entre mouvement ouvrier et socialisme.

Certaines appréciations, bien sûr, n'emporteront pas l'adhésion. Dire que le socialisme soviétique ne doit pas être jugé d'après les « déviations que lui a fait subir le despotisme de Staline » (R. Portal), c'est donner au personnage historique un rôle manifestement excessif ; dire qu'en Asie le socialisme reste « l'idéologie et la méthode de combat des pauvres » (J. Lacouture), c'est, au nom d'une évidence sociologique, transfigurer quelque peu la réalité. Dans l'ensemble, cependant, les divers auteurs, quelles que soient leurs orientations personnelles, offrent des analyses probes démontrant que l'engagement n'exclut pas la recherche de l'objectivité.

La conclusion générale de Jacques Droz retiendra particulièrement l'attention. Il ne dissimule pas les échecs, abdications et trahisons dont est faite l'histoire du socialisme. Il en rend responsables non seulement les divisions et les scissions, mais le dogmatisme du marxisme, la bureaucratisation des partis.

Cependant, estime Jacques Droz, le socialisme demeure aux yeux des masses un principe d'utopie et d'espérance. Au terme de l'ouvrage, le bilan de la situation dans les années 70 marque la vitalité, entre les modèles sociaux-démocrates et les communismes bureaucratiques, des aspirations autogestionnaires où l'historien découvre, sous le néologisme, le vieux fonds du socialisme utopique et du syndicalisme révolutionnaire, le rêve de la gestion directe par les producteurs indépendants.

Serait-ce alors à une déviation du socialisme que font assister ces deux livres qui, somme toute, décrivent bien souvent l'exaltation de l'Etat et l'écrasement des libertés ? Cette hypothèse paraît celle des auteurs, esprits généreux, désireux d'un retour aux sources originelles, chargées de vertu. Mais il y a plus de quarante ans qu'Elie Halévy décelait, avec une force indépassée, la contradiction interne » du socialisme. D'une part, le socialisme est l'« *achèvement de la Révolution de 1789, qui fut une révolution de la liberté... l'asservissement du travail par le capital* ». Mais, de l'autre, il est « *réaction contre l'individualisme et le libéralisme* », il propose « *une nouvelle organisation par la contrainte* (2) ».

(1) *Histoire générale du socialisme*, publiée sous la direction de Jacques Droz, tome III : « De 1918 à 1945 », Presses universitaires de France, 720 pages, 48 planches ; tome IV : « De 1945 à nos jours », 707 pages, 48 planches.

(2) Cité dans son *Histoire du socialisme européen*, Gallimard, 1974, deuxième édition, p. 369.

L'enracinement

par CHRISTIAN ZIMMER

L'HISTOIRE est aujourd'hui en crise, comme toutes les institutions. Après les illusions de l'histoire romantique, après celles de l'histoire positiviste (et celles de l'histoire marxiste), le troisième âge de l'histoire est celui du questionnement, de l'évanouissement des certitudes. Charles-Olivier Carbonell n'a pas craint de l'affirmer lors des XIX[es] Entretiens de Bayonne consacrés à « La présence du passé » : l'historien sait qu'il est subjectif et qu'on ne reconstitue pas le passé. Il n'y a pas une mémoire, mais des mémoires. Le document écrit, fixé, ne peut nous donner accès qu'à une seule histoire, celle du pouvoir, de la vérité officielle, des vainqueurs. C'est-à-dire, en définitive, une histoire de l'événement et dont l'homme est absent.

Quant aux techniques modernes d'enregistrement, de fixation de l'événement — dans sa complexité et sa totalité plurisignifiante et non dans une perspective *déjà historique*, comme dans le travail de l'historiographe, — elles donnent l'impression que le réel s'archivise en quelque sorte dans le moment même de son surgissement, que la documentation s'étend (et se diversifie donc) à l'infini, devient pour ainsi dire inépuisable. La multiplication du document crée en somme une multiplicité de l'histoire.

Auparavant, le document cautionnait la recherche : il était en soi vérité, part de vérité ; la tâche de l'historien consistait surtout à mettre en forme cette vérité ; l'homme se rencontrait à coup sûr dans l'histoire, car il en apparaissait comme le produit. Aujourd'hui, il n'apparaît plus que comme le moteur de cette histoire, et celle-ci, multiple, insaisissable, éclatée, se révèle telle qu'elle est, c'est-à-dire dépourvue de finalité (Carbonell).

On aperçoit tout de suite une autre conséquence importante de cette nouvelle vision de l'histoire : l'histoire n'enseigne pas, ou plutôt elle enseigne tout, ce qui revient au même (c'est l'avis formel de Jacques de Bourbon-Busset). Amorale par nature, elle justifie ce qu'on veut, elle n'explique pas, mais légitime. Elle est le regard de l'autre, par lequel je désire être reconnu.

L'histoire est bien un regard juridictionnel, celui des morts, du père, de Dieu. Le journaliste, qu'on a défini comme un « historien du présent », semble lui-même hanté par l'histoire, il écrit le présent avec un *désir* d'histoire, se situe fantasmatiquement dans l'histoire, comme s'il voulait se faire pardonner ce refus, ce déni de la loi du Père. La presse baigne dans une ambiance culturelle tournée vers le passé, note avec raison Jacques Duquesne.

En définitive, qu'est-ce que le besoin d'histoire, sinon le besoin fondamental d'enracinement, d'intégration ? L'histoire, c'est le passage de l'espace au temps pour s'enraciner, dit Charles-Olivier Carbonell. Passage de l'espace au temps : étape, elle aussi, fondamentale, de l'évolution humaine, palier décisif dans le processus de formation de la culture. Le véritable point de départ de l'hominisation, rappelle Jacques Ruffié, ce n'est pas la station verticale, mais l'apparition de la mamelle, l'allaitement du nouveau-né. La fixation succède à l'errance, la sociodépendance à l'écodépendance. Par là même, les comportements appris peuvent prendre le relais des comportements innés, le culturel, c'est-à-dire l'*invention*, le relais du biologique, c'est-à-dire la soumission. Inventer des réponses aux contraintes de l'environnement : naissance de la conscience, de la liberté, de la culture.

Le pas capital est franchi : depuis deux cent mille ans, dit Ruffié avec une apparence de paradoxe, le cerveau humain n'évolue plus. La fixation à la mère, la sociodépendance, engendrent naturellement la fixation au sol, la maîtrise de l'espace : s'il n'y a qu'un mot pour désigner la culture de la terre et celle de l'esprit, c'est bien qu'il s'agit de la même chose. La civilisation maya, aujourd'hui anéantie mais dont nous savons qu'elle fut l'une des plus avancées de l'histoire, puisqu'elle *inventa* le zéro et l'idée de néant (Georges Baudot), trouve son origine dans le « miracle du maïs », autre *invention* essentielle qui, en assurant la subsistance de la race, permettait à celle-ci de se fixer, à la cité de s'édifier, et à la pensée, partiellement libérée du souci de la quête quotidienne de la nourriture, de se tourner vers elle-même, vers le passé, vers l'imaginaire.

L'espace était maîtrisé, et l'une des deux grandes angoisses de l'homme était vaincue. Mais l'autre grande angoisse allait lui succéder : celle du temps. Le besoin d'histoire — né de la culture et confondu avec le besoin de *mythologie* — a sa source dans l'angoisse du temps. Et là, la réponse n'est toujours pas trouvée. La civilisation industrielle et technique a parachevé la *maîtrise* de l'espace, elle n'a pas fait progresser d'un pouce celle du temps. Et, faute de mieux, l'homme a, au fond, imaginé ceci : essayer de penser le temps en termes d'espace, autrement dit l'inconnu en termes de connu.

C'est, en somme, ce que fait l'artiste. Son activité est exemplaire : ne consiste-t-elle pas en une tentative pour fixer le temps ? Robert Sabatier voit tout son travail de romancier comme l'expression d'un « état d'enfance ».

L'« état d'enfance » n'est qu'une espèce d'« utopie » (l'utopie, c'est la création, dit Sabatier) qui nie, oblitère, le passage d'un lieu à un autre, la différenciation entre deux réalités, deux niveaux temporels — ce qui a été vécu et ce qui est vécu, — entre le regard et ce qui est regardé. Mythe de la pureté originelle, d'avant le dédoublement de la conscience et du langage. Ou, plutôt, s'il y a ici un langage, ce ne saurait être que celui — antérieur à *tout* langage appris, enseigné — qui ne ment pas, langage des choses mêmes, c'est-à-dire le langage *symbolique*. Langage des choses, et non du *père* : façon spécifique de nier l'histoire, en niant la filiation. L'artiste veut réinventer le monde : c'est sa manière de maîtriser le temps.

L'homme ordinaire n'a pas autant d'ambitions : la vérité à laquelle il cherche à s'amarrer est moins celle des choses que celle du père, de la loi. Il s'ensuit que toute révolution fait problème. Car toute révolution est contre nature, et la Tradition apparaît comme la substance même de l'existence communautaire, du corps social (Michel Mollat). Elle est objet de foi, d'amour, elle introduit l'affectivité dans la dimension historique. D'où la difficulté qu'il y a à distinguer entre *la* Tradition et *les* traditions, qui n'en sont qu'une forme résiduelle.

Mais quel contenu concret peut vraiment avoir la Tradition, qui relève du transcendant, si ce ne sont les traditions elles-mêmes ? Faut-il penser, comme le suggère Georges Hahn, qu'il existe une Tradition répétitive et une Tradition évolutive ? Et l'une des tâches de la révolution, l'un de ses *moyens*, ne sont-ils pas, parfois, d'assurer le triomphe de la seconde sur la première, toute action politique ayant une double exigence de changement *et* de continuité ? Nous rejoignons ici certaines thèses marxistes : la révolution ne serait que la solution historique des problèmes dont est grosse une société, et l'exacte « maturité » de ces problèmes éviterait le recours à la violence (Jean-Pierre Cotten).

Les deux mémoires

Ce besoin d'intégration, d'enracinement, on le comprend aisément, sert le pouvoir, tous les pouvoirs. Et c'est bien pour cela que le pouvoir prend lui-même en main le travail de l'écriture historique. D'une façon, bien sûr, plus ou moins officielle : aujourd'hui, toute une production littéraire qui se veut, ouvertement ou non, de caractère *populaire* et diffuse, grâce à des techniques romanesques éprouvées, une idéologie donnant du passé une image mystifiante, à la fois transparente et récréative, a succédé aux historiographes et mémorialistes au service du régime. Mise en place d'un véritable système de désengagement du citoyen, de détournement du présent, de l'actualité, c'est-à-dire, en fin de compte, de manipulation du besoin de vérité.

Cette histoire qui se prétend destinée aux masses a surtout pour effet d'occulter la mémoire populaire, d'évincer le peuple des processus historiques. Les choses, au fond, n'ont pas tellement changé depuis l'époque de Charlemagne, sous le règne de qui les annales officielles restèrent absolument muettes sur le grave revers de Roncevaux dont on commencera à parler sous Louis le Pieux et qui sera mentionné, longtemps après, comme un incident sans portée par Eginhard. Aussi, Michel Rouch n'a-t-il pas tort de voir dans la naissance de la légende de Roland l'un des événements culturels majeurs de notre histoire : la tradition orale, la création populaire *spontanée*, s'emparant d'un événement que le pouvoir tenait soigneusement caché.

Ce désir d'histoire, créateur de mythologies, de mythes fondateurs, est donc de toutes les époques, et c'est sans doute une illusion d'imaginer que celle que nous vivons, inquiète de son avenir parce qu'elle a perdu confiance dans les valeurs de la société industrielle, cherche plus que toute autre refuge dans une image idéalisée du passé.

UN LIVRE DE HICHEM DJAIT

« L'Europe et l'Islam »

par TAHAR BEN JELLOUN

ISLAM, Europe. Deux civilisations qui ont entretenu entre elles des rapports ambigus, inégaux, conflictuels. Depuis que l'Islam a été un empire politique et connut son apogée sous les Omayyades, l'Occident le confond avec le monde arabe. Et pourtant les Arabes représentent aujourd'hui moins du dixième de la population musulmane dans le monde.

L'historien tunisien Hichem Djaït a tenté un effort de « *réflexion comparatiste* » entre deux entités, deux destinées à visées universelles, dotées d'un centre et d'une périphérie, deux réseaux de civilisation et de conflits. Il pose une question que le monde arabe ne cesse de se poser à chaque fois qu'il est confronté à l'autre dans sa différence : « *Pourquoi l'Islam a-t-il piétiné là où l'Europe est partie en flèche ?* »

En fait, si le monde arabe, qui a été colonisé, a résisté à l'Europe, c'est d'abord parce que l'Islam a été ce qui a uni les Arabes contre le colonisateur. En même temps, le monde musulman a reconnu en l'Europe ce qui lui manque, ce qui symbolise son échec et son « retard » : la technique et la science. Il y a trouvé aussi sa nostalgie, celle de son âge d'or, au début de la propagation de l'Islam et du foisonnement de la pensée philosophique, des arts et des sciences en Arabie. D'où l'aliénation culturelle vis-à-vis de l'Occident, devenue une hantise pour certains intellectuels et dirigeants du tiers-monde.

Au-delà de la question se pose la responsabilité de ceux qui ont contribué à cette perte d'identité.

Si l'Europe médiévale considérait l'Islam comme « *le règne d'une aliénation quelconque s'est d'un sensualisme inauguré par le prophète Muhammad, lieu de l'agression et de la violence* », l'Europe moderne se souvient encore de ces préjugés, avec cependant quelque pudeur. Se percevant comme le centre du monde civilisé, elle affine ses instruments culturels et transforme son hostilité brutale en un rejet subtil.

En dehors de l'effort de certains orientalistes comme Louis Massignon, il reste la pensée et la vision de l'intellectuel français moyen considéré par Hichem Djaït comme « *un naïf de la politique et un idéaliste moralisant, mais un agent considérable et inconscient du progrès* ». Que représente pour lui, aujourd'hui, l'Islam qui se confond avec des Etats, véhiculé par des individus qu'il côtoie et voit à peine (1), utilisé par des dirigeants qui mettent en sommeil la démocratie et la liberté ? Hichem Djaït se demande, en médiateur : « *Seuls les spécialistes, les ésotériques, les angoissés de la modernité, se posent la question des valeurs que l'Islam peut apporter à notre futur indécis. Le monde musulman est-il pris au sérieux comme tel ?* »

Amour de l'Un, le plus pur (Hegel), le plus abstrait et le plus transcendant qui soit, l'Islam est aussi une pratique du quotidien, une pratique de la raison intégrée dans la réalité concrète.

Religion, civilisation, culture et aussi système politique. Ces éléments réunis forment une totalité sur laquelle se baserait la Umma islamique (structure de solidarité politico-religieuse, sorte de « nation »). Cependant, bien avant l'intrusion impériale de l'Europe, l'Islam, nous rappelle Djaït, a éclaté comme totalité organisatrice, en particulier politique. « *Toutefois, cet éclatement n'était pas assumé.* » Les pays musulmans ont réintégré l'historicité contemporaine et se trouvent confrontés à la tentation de la modernité (à l'occidentale), c'est-à-dire technicienne.

C'est une façon de remplacer l'échange manqué des valeurs culturelles par la circulation des produits de consommation. C'est là un constat d'échec : la technologie a instauré sa dictature, et ce un peu partout dans le monde. D'où le sentiment d'un rythme brisé.

Cela dit, le malaise de l'Europe n'a pas encore totalement détruit certains acquis démocratiques fondamentaux, même si ces droits sont parfois violés par la légalité de l'Etat qui y met les formes. D'ailleurs, ce que les pays islamiques redoutent c'est qu'ils soient envahis d'idéologies et de théories importées. Certains vont jusqu'à soutenir que l'Islam est une forme de socialisme et prêchent par là pour un « égalitarisme » qui ne bouleverse pas le système de profit et le processus d'exploitation et qui nie l'existence d'une lutte de classes. On revient à l'Islam ; on revendique le retour aux origines quand on se sent menacé par les idées d'une réelle démocratie. On prend à l'Occident ses produits sophistiqués, ses objets de luxe, sa technologie, son armement perfectionné et on installe une barrière à la douane contre les libertés, le pluralisme des partis, les élections libres, le respect des droits de l'homme, etc. Et pourtant l'Islam, comme le note Mohammed Arkoun (2), « *participe activement, avec ses propres ressources, à l'effort pathétique des hommes pour se libérer toujours davantage de toutes les formes de servitudes* ».

(1) L'Islam est la seconde religion pratiquée en France.

(2) Mohammed Arkoun, islamologue algérien, vient d'écrire avec Louis Gardet un livre remarquable : *l'Islam. Hier. Demain* (édit. Buchet-Chastel). Louis Gardet évoque « l'histoire », un texte précis, rigoureux. Arkoun aborde « la pensée ». Il a adopté un ton critique. Il le fait avec intelligence et courage. C'est nouveau. C'est important.

★ *L'Europe et l'Islam*, par Hichem Djaït, Seuil, coll. « Esprit », 190 p., 39 F.

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT AU ZAIRE

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

Le président Mobutu affirme ne pas avoir été averti du retrait imminent des légionnaires

Dans le salon d'honneur d'un grand hôtel parisien, le général Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois, a fait face le jeudi 25 mai, à quelque deux cents journalistes, quatre heures à peine après l'annonce par le ministère français de la défense du retrait progressif des parachutistes. Ce repli, le président du Zaïre assure l'avoir appris par la radio. « *Tout ce que je savais*, a-t-il dit, *c'est que le 2e REP allait être scindé en deux parties, l'une devait rester sur place et l'autre devait se rendre à Lubumbashi pour apaiser les Européens, qui commençaient à paniquer. M. Giscard d'Estaing ne m'a pas informé du retrait imminent du 2e REP.* »

Cependant, M. Mobutu se montre satisfait de l'action des militaires français. « *Les soldats du 2e REP ont accompli leur mission*, affirme-t-il. *Je suis satisfait. Ce que nous avons demandé, nous l'avons obtenu. Je ne suis pas déçu par M. Valéry Giscard d'Estaing. Bien au contraire. Les paras français ont versé leur sang pour la stabilité et la paix au Zaïre. La France respecte tout simplement ses engagements vis-à-vis de ses partenaires africains, tandis que certaines autres puissances se contentent de vœux pieux. La France ne joue pas les gendarmes en Afrique.* »

Revenant sur les événements de Kolwezi, le président zaïrois a souligné qu' « *il s'agit d'une agression. Les « gendarmes katangais » étaient venus d'Angola par la Zambie, étaient encadrés par des Cubains, équipés par les Soviétiques et les Allemands de l'Est. Seuls ces agresseurs sont responsables des assassinats collectifs de Kolwezi* ». Pour M. Mobutu, cette agression avait trois objectifs : « *Déstabiliser l'économie zaïroise au moment où le gouvernement de Kinshasa lançait un plan d'urgence de redressement économique ; imposer au Zaïre une idéologie qui n'est pas la sienne et en faire un Etat satellite ; s'emparer des richesses minières dont l'U.R.S.S. et ses satellites ont grandement besoin.* »

M. Mobutu voit une preuve de la collusion de Moscou dans « *le comportement de l'Union soviétique sur le marché des matières premières depuis trois mois. Ce pays s'est livré à des achats inhabituels de grandes quantités de cobalt qui, sans doute, étaient en relation avec l'affaire du Shaba* ». M. Mobutu a poursuivi : « *Je suis formel. J'engage mon honneur de soldat. Jusqu'au mercredi 17 mai, c'est-à-dire jusqu'au largage du 311e bataillon de parachutistes de l'armée zaïroise, il y avait à Kolwezi une compagnie motorisée cubaine chargée d'encadrer les rebelles. Elle était commandée par le capitaine Marcellino. C'est le général José qui, depuis l'Angola, coordonnait les opérations. Des quantités d'armes provenant d'Allemagne de l'Est ont été récupérées à Kolwezi. Tous les obus proviennent de ce pays.* »

Interrogé sur le comportement et la combativité de l'armée zaïroise, le général Mobutu a répondu : « *Je viens de recevoir, hier, le rapport de Kinshasa qui a été établi, à mon insu, par les services spéciaux américains. Ceux-ci ont dépêché sur place une équipe qui a découvert, à côté de chaque cadavre, des douilles. Ces douilles portent toutes la marque A K 47. Cela veut dire qu'elles proviennent d'Union soviétique, de Tchécoslovaquie ou d'Allemagne de l'Est. Je suis formel. Dans mon armée nous n'avons aucune arme portant cette marque.* »

Alors qu'on lui demandait s'il redoutait que les événements de Kolwezi ne se reproduisent dans un proche avenir, le chef de l'Etat zaïrois a souligné qu'il ne craignait pas l'apparition d'une guérilla : « *Tous les rebelles sont partis en ordre dispersé. On les pourchasse.* » Il a ensuite souligné que les troubles étaient extrêmement limités dans l'espace.

Alors qu'on lui faisait remarquer que son régime pouvait sortir affaibli de cette épreuve, M. Mobutu a répliqué : « *Cela me fait rire. J'ai été élu par 98,16 % des votants, alors que je n'avais même pas participé à la campagne électorale. Peut-on dans ces conditions parler d'un régime affaibli ? La presse occidentale porte des jugements de valeur qui ne correspondent pas aux réalités africaines. Vous essayez toujours de nous comparer en tenant compte du mode de vie occidental. Moi, je suis à la tête d'un régime reconnu, je suis appuyé par mon peuple. Le peuple me fait confiance. Je suis au pouvoir depuis le 24 novembre 1965. Pendant dix années le couvre-feu n'a pas été décrété une seule minute sur le territoire du Zaïre. Nous avons vécu dix années de calme, dix années de prospérité.*

» *Le dixième anniversaire de mon arrivée au pouvoir, en 1975, a coïncidé malheureusement pour moi avec l'arrivée au pouvoir en Angola du M.P.L.A., installé par la force par les Cubains. Depuis nous avons subi deux agressions. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous laisse tranquilles pendant deux ou trois ans, le temps de permettre au chef que je suis de bien réorganiser mon armée.* »

Le président Mobutu a ensuite nié l'existence d'un quelconque malaise au Shaba : « *Il n'y a au Shaba que des violations de notre territoire. S'il y avait un malaise il y aurait des manifestations de mauvaise humeur, antigouvernementales, à l'intérieur de mon pays. Or ce genre de chose n'arrive jamais.* »

M. Mobutu est ensuite revenu de façon détaillée sur la composition de son armée. « *En décembre 1975*, a-t-il précisé, *mes troupes avaient vieilli. J'ai mis à la retraite huit mille hommes. J'ai recruté douze mille jeunes. Or, lors de l'agression de mars 1977, la plupart des jeunes de la division Kamanyola avaient tout juste six mois de service militaire. Nous avons décidé que la France formerait une brigade composée de trois bataillons regroupant deux mille sept cents hommes. Le 17 mai dernier, lorsque le 311e bataillon a repris l'aéroport de Kolwezi, sur ses sept cents hommes aucun ne totalisait dix mois de service militaire. Or ils ont brillé. Ils ont repris l'aéroport et, lorsque les légionnaires français sont arrivés, le P.C. des rebelles était bien entre leurs mains. Cela a servi de point d'appui.* »

« Un seul monsieur... »

Pour M. Mobutu, l'agression contre Kolwezi était préparée de longue date. « *Depuis trois mois il y a eu des infiltrations. J'ai dépêché, le 28 décembre 1977, mon ambassadeur itinérant auprès du président Kwanda pour l'avertir. Je suis allé personnellement le rencontrer dans le nord-est de la Zambie. Il m'a laissé entendre que cela était faux, mais qu'il y avait seulement des éléments rhodésiens de la ZANU et de la ZAPU à l'entraînement. Maintenant il s'est rendu compte que j'avais raison. L'opération a été montée par les soi-disant opposants qui se trouvent à Bruxelles et qui sont allés à La Havane. Une deuxième réunion a eu lieu à Alger. L'attaque dans la région du Shaba avait été fixée au 10 juin. Nous nous proposions d'alerter l'opinion internationale le 1er juin.* »

A propos des relations entre le Zaïre et la Belgique, M. Mobutu a répondu : « *Ça va très bien avec le royaume de Belgique, sauf avec un seul monsieur, le ministre des affaires étrangères, M. Tindemans et moi sommes de grands amis. Nous avons aplani nos désaccords.* »

Le président Mobutu a ensuite indiqué qu'une force panafricaine était en train d'être mise sur pied et que cinquante militaires marocains étaient déjà arrivés à Kinshasa, pour préparer la venue d'un contingent marocain dont il n'a pas révélé l'importance. « *Je serai lundi prochain à Rabat pour discuter de ce problème avec le roi Hassan II.* »

Le chef de l'Etat zaïrois a également indiqué que la sécurité des étrangers « *serait garantie à 100 %* ». A ce sujet, il a révélé que « *trois cent cinq expatriés de Kolwezi ont refusé d'être évacués vers l'Europe. Ils sont à Lubumbashi*, a-t-il dit, *et attendent qu'on leur garantisse à 100 % leur sécurité pour regagner Kolwezi.* » — J.-P. L.

Le triple défi

Et maintenant ? Les légionnaires du 2e REP, mission accomplie, devraient regagner prochainement leur caserne de Calvi. Derrière eux, ils laissent une ville meurtrie, où la vie ne reviendra que lentement, semaine après semaine. Pour le général Mobutu, une nouvelle ère s'est ouverte, celle de l'« après-Kolwezi ». Sauvé pour la seconde fois en quatorze mois, grâce à une opération certes humanitaire mais aussi politique de la France, le président zaïrois doit relever au plus vite un triple défi.

Le premier est d'ordre militaire : il revient à l'armée zaïroise — comme il y a un an, après le départ du contingent marocain — de combler le vide créé par le « décrochage » des parachutistes français. Elle devra achever le « nettoyage » des alentours de Kolwezi, dans un pays de savane où l'ennemi, familier du terrain et bénéficiaire de nombreuses complicités locales, devient vite insaisissable ; consolider les défenses des cités minières de Kolwezi, Likasi et Lubumbashi ; prévenir un retour éventuel des « rebelles ».

Jeudi, le président Mobutu a annoncé deux mesures destinées à empêcher la répétition de l'opération Colombe. D'une part, la transformation d'une bande frontalière de 100 kilomètres en « zone de tir libre », de l'autre l'invalidation des cartes de citoyen (équivalent zaïrois des cartes d'identité) pour empêcher les rebelles « infiltrés » de se mouvoir au sein de la population « comme des poissons dans l'eau ».

Mais l'essentiel est ailleurs : l'armée de Kinshasa, dont la faiblesse — pour ne pas dire plus — est notoire (le président lui-même l'a dénoncé à plusieurs reprises depuis 1974) est-elle à la hauteur de sa tâche ? « *L'armée zaïroise est une fantaisie* », déclarait jeudi soir sur TF 1 un réfugié français de Kolwezi. Confirmées par les événements de la semaine dernière, ses insuffisances sont connues : absence de discipline et de motivations, corruption. Or l'ennemi qui lui fait face est visiblement bien entraîné, doté d'armements modernes, rompu aux attaques-surprises et aux actions de harcèlement.

Même si, lors de l'opération Colombe, l'armée rebelle a perdu quelques centaines d'hommes — sur un total de quatre mille deux cents, — elle peut, de toute façon, trouver parmi les deux cent mille réfugiés en Angola de quoi assurer un renouvellement constant de ses combattants. Incapable pour l'instant de contenir, seul, d'éventuelles agressions, le régime de Kinshasa a besoin d'un soutien étranger. Le Maroc ? Hassan II, qui vient de dépêcher cinquante techniciens au Shaba, semble disposé, une fois encore, à prêter main-forte à son allié zaïrois. Les deux chefs d'Etat régleront sans doute lundi à Rabat les modalités de cette coopération. Mais le souverain chérifien ne peut, cette fois, se permettre de trop dégarnir le front du Sahara occidental.

Une lourde dette extérieure

Reste, bien sûr, la fameuse force « interafricaine », dont la création semble sérieusement à l'étude tant à Paris que dans les capitales « modérées » du continent noir. Cette idée, avancée pour la première fois lors du quatrième « sommet » franco-africain de Dakar, en avril 1977, par le président Senghor, a rapidement fait son chemin. Elle séduit visiblement M. Giscard d'Estaing, pour qui le slogan « *l'Afrique aux Africains* » doit également se concrétiser en matière de défense. Même si un tel projet, malgré nombre d'obstacles, tant politiques que techniques, voit rapidement le jour — encore devra-t-il bénéficier de l'appui concret des Etats-Unis, — peut-on croire sérieusement qu'il suffira à détourner les rebelles katangais de leur vieux vieux rêve de reconquête ? De toute façon, il n'est jamais sain pour un régime de devoir sa survie à la présence permanente sur son territoire de plusieurs milliers de soldats *étrangers*.

Le second défi est d'ordre économique et financier. La fermeture, pour au moins six mois, des principales mines et carrières de cuivre et de cobalt porte un coup très dur à une économie déjà troublée par la chute des cours du métal rouge, pendant le second trimestre de 1974. De l'aveu du général Mobutu, la production cuprifère tombera de 470 000 à 150 000 tonnes, la seule zone de Kolwezi, regroupant, en effet, 80 % des secteurs d'extraction et la totalité des opérations de concentration du minerai. Le Zaïre traîne une dette extérieure avoisinant 2,3 milliards de dollars (dont 1,5 milliard contractés auprès des gouvernements occidentaux et de la Banque mondiale).

Depuis plus d'un an, Kinshasa quémande, en vain, un crédit de 220 millions de dollars destiné à financer un plan de relance de l'agriculture et des investissements industriels. Sans doute, l'attribution d'une telle somme, dont l'imminence fut annoncée à maintes reprises, aurait-elle un impact psychologique favorable. Mais les financiers occidentaux rechignent, exigeant du gouvernement zaïrois qu'il commence par mettre de l'ordre dans sa gestion. Aujourd'hui, le Zaïre est pratiquement *en état de cessation de paiement*. Le consortium bancaire, conduit par la Citybank de New-York, se fait prier. « *Les banquiers sont maintenant très nerveux*, remarquait, il y a quelques jours, un responsable financier américain. *Ils ne prêteront que s'ils sont convaincus que c'est la seule façon de sauver leurs investissements antérieurs.* » Dans ce contexte, la prochaine réunion intergouvernementale à Bruxelles, les 13 et 14 juin prochain, du Club des Dix (France, Canada, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Arabie Saoudite, Iran, Japon), chargé d'examiner le « plan Mobutu », de relance économique, revêt une importance toute particulière. L'attitude des pays occidentaux y obéira autant à des motifs politiques que purement financiers.

Le « ventre mou » de l'Afrique

D'où le troisième défi, « diplomatique » celui-là, lancé au général Mobutu. Le raisonnement « géopolitique » tenu dans plusieurs capitales occidentales, et notamment à Paris, repose sur un postulat fort simple : le Zaïre, ce géant si convoité, constitue le « ventre mou » de l'Afrique centrale. Dès lors, il faut à tout prix maintenir à flot le régime anti-communiste du président Mobutu. Le général « à la toque de léopard » est, dit-on, la seule personnalité capable d'empêcher l'éclatement de l'Etat zaïrois. Quels que soient ses défauts, le « guide suprême » incarne une « conscience nationale ». En outre, il n'existe aucune formule de remplacement crédible.

En second lieu, la chute du riche *Zaïre dans le camp socialiste* porterait un coup terrible aux intérêts de l'Occident en Afrique. « *Si le Zaïre bascule dans la zone d'influence russe*, estimait récemment M. Jonas Savimbi, président de l'Unita angolaise, *les Soviétiques, qui contrôlent déjà l'Atlantique grâce à l'Angola et l'océan Indien, auront coupé l'Afrique en deux et seront maîtres de ses richesses.* » Beaucoup de dirigeants occidentaux partagent ce sentiment. L'administration Carter n'a pourtant jamais fait preuve d'un grand enthousiasme envers le régime du président Mobutu, dénoncé notamment pour « *sa corruption et son incurie* ».

Toutefois, l'inquiétude qui se manifeste à Washington pourrait *conduire les dirigeants américains à* adoucir leur jugement. Néanmoins, une chose est sûre : les puissances occidentales, et notamment les Etats-Unis, vont désormais devoir statuer — et très vite — sur le « cas Zaïre ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Représailles zaïroises à Kolwezi

(Suite de la première page.)

S'il est authentique, cet ordre *n'a pas été appliqué*. Mais, selon des employés de l'hôpital de Kolwezi, les Katangais ont replié une grande partie de leur matériel et de leurs hommes, le jeudi 18 mai, soit la veille du parachutage des légionnaires. « *Ils sont venus à l'hôpital reprendre leurs deux cents blessés, jeudi à 21 heures, à l'exception de six d'entre eux qui se trouvaient en salle de réanimation* », nous ont-ils raconté. Nous avons vu les six blessés demeurés sur place et l'un d'entre eux qui parlait le français nous a affirmé qu'il était parti avec les rebelles en 1977 et avait suivi un entraînement militaire depuis.

Evacuer deux cents blessés n'est pas une mince affaire. D'un côté les vastes quantités d'armes et de munitions récupérées par les Français depuis leur arrivée semblent prouver que les rebelles disposaient de moyens importants. « *Par rapport à l'an dernier, j'ai noté une amélioration considérable dans leur organisation et leur équipement* », nous a dit le colonel Gras. Au même moment, trois rescapés de la garnison zaïroise de Mutshasha, uniformes déchirés mais armes à la main, venaient d'arriver, après avoir franchi 150 kilomètres en douze jours en se cachant dans la brousse.

Si les Katangais ont décroché dans les environs immédiats de Kolwezi, la cité minière est loin d'avoir retrouvé un visage rassurant. Des employés africains de la mine ont repris le travail, s'ingéniant pour l'instant à remettre les groupes électrogènes en marche. La Croix-Rouge continue d'enterrer les cadavres, ce qui l'oblige à faire désormais du porte à porte. Le vice-consul français avait recensé 108 corps d'Européens mercredi soir. Jeudi, il avançait le chiffre global de 350 à 370 cadavres retrouvés. « *On ne peut plus rien identifier quand il n'y a pas de papiers d'identité* », nous a-t-il expliqué.

En ville, la sécurité est loin d'être rétablie et selon un cadre africain « *la répression a commencé* ». Un autre nous a raconté : « *L'armée zaïroise est venue chez moi voilà deux jours. Ils cherchaient des rebelles. Ils m'ont pris ma montre et mes cassettes. Les gens sont très inquiets. C'est déjà une armée indisciplinée en temps de paix.* » Un troisième nous a dit : « *Nous n'osons pas nous rendre au travail et laisser nos femmes seules chez nous.* »

Cette tension est confirmée par les légionnaires. « *Aujourd'hui on m'a signalé à deux reprises la présence de pillards rebelles en ville. En fait, il s'agissait de Zaïrois* », a déclaré jeudi le colonel Erulin. « *On ne peut pas envoyer un légionnaire courir après chaque pillard* », dit de son côté le colonel Gras. Un autre officier français est plus direct : « *L'armée zaïroise passe le plus clair de son temps à rançonner et à piller* », dit-il.

Kolwezi semble le théâtre d'un processus qui n'est guère original. Une partie de la population au moins a sympathisé avec les Katangais, surtout au début de leur occupation de la ville. Raison ou prétexte, les Zaïrois voient aujourd'hui des adversaires un peu partout. « *Dans les deux cas, c'est la population qui paie* », nous dit un cadre africain local. L'antagonisme entre l'armée et la population locale n'est pas nouveau, il s'était déjà durci en 1977 lors de la première guerre du Shaba. Peu nombreux, et même s'ils avaient reçu l'ordre de rester, les légionnaires n'auraient sûrement pas les moyens de s'interposer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Un gouvernement courageux, humanitaire ou coupable ?

(Suite de la première page.)

La France ne serait-elle pas beaucoup mieux dans son rôle d'ex-grande puissance coloniale en proposant à toutes les grandes nations et à tous les pays d'Afrique de se réunir autour d'un tapis vert, pour jeter les bases d'une coexistence pacifique véritable et éviter que les pays les plus riches et les plus forts ne se battent par Africains, experts, techniciens et commandos parachutistes interposés ?

La France se grandirait en prenant une initiative de ce genre. Et elle garantirait ainsi beaucoup mieux la sécurité de nos coopérants.

∴

L'envoi du 2e REP au Zaïre a été présenté par le gouvernement comme une décision humanitaire et courageuse. Il ne fallait pas s'embarrasser de fastidieuses procédures parlementaires, disent les porte-parole de la majorité, et agir vite pour arracher aux Katangais nos compatriotes menacés d'extermination.

Par la présentation incomplète et déformée qui a été faite des événements, nos ministres ont touché la corde sensible de l'opinion. Ils se sont de plus posés en ministres de gouvernement responsables de la vie de leurs compatriotes, face à ces incorrigibles socialistes toujours aussi idéalistes et inefficaces.

Or, dans l'affaire du Zaïre, le gouvernement français n'a agi ni courageusement, ni de façon humanitaire, ni de façon responsable.

L'ex-Congo belge est déchiré et le sera longtemps encore par des guerres, puisque :

— D'une part, l'indépendance n'a pas été donnée à chaque pays qui le compose, comme le gouvernement français de 1956 l'a fait quand il a accordé l'autonomie suivie de l'indépendance non pas aux fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F., mais à chaque pays individuellement (ce qui m'a fait accuser de « balkaniser » l'Afrique noire francophone jusqu'au moment où les événements m'ont donné raison). Il est inévitable que les divers éléments de cet immense empire s'opposent, se combattent ;

— D'autre part, si tout le Zaïre est riche, certains des pays qui le composent le sont plus que d'autres. Ils excitent la convoitise des grands intérêts financiers et industriels des pays développés qui, pour exploiter les richesses, aident à mettre en place des régimes comme celui de Mobutu et le défendent contre l'intérêt évident de certaines ethnies de certains pays du Zaïre.

∴

Le gouvernement français a apporté son soutien militaire à Mobutu en avril 1977. Il s'est ainsi aliéné une partie des populations du Zaïre.

Il était évident, pour n'importe quel esprit un peu averti des problèmes africains, qu'il y aurait à nouveau des troubles et que les Français résidant au Zaïre seraient menacés.

Le gouvernement aurait dû, après l'expédition du 7 avril 1977, refuser d'envoyer des coopérants. Il avait le devoir de faire revenir en France nos compatriotes qui se trouvaient déjà là-bas.

En ne le faisant pas, non seulement il ne s'est pas comporté de façon humanitaire, mais il a sciemment envoyé ou laissé des Français sous une menace grave qui était prévisible.

Cela est d'autant plus impardonnable qu'il existe au ministère de la coopération un bureau chargé de veiller à la sécurité des Français résidant à l'étranger.

L'envoi des parachutistes dans les conditions où cela a été fait est une sorte d'aveu de culpabilité de la part d'un gouvernement qui, sans le reconnaître, a enfin pris conscience de la faute qu'il avait commise en laissant des Français exposés à la vengeance des ennemis de Mobutu.

Le gouvernement français n'a pas été courageux. Le courage aurait consisté à résister aux pressions des grands intérêts financiers et industriels. A ne pas monter la première opération militaire, celle d'avril 1977. Et ensuite, cette faute ayant été commise, à faire revenir nos compatriotes, même si cela déplaisait aux grandes sociétés qui veulent exploiter les richesses du Zaïre.

Ceux qui sont courageux, ce sont les Français qui sont restés là-bas, dans un climat d'hostilité, sous la menace des massacres qui ont fini par se produire.

Quant au débat parlementaire, il n'aurait pas retardé l'envoi des parachutistes s'il avait eu lieu à temps, il aurait peut-être même permis de les faire partir plus vite, mais il aurait permis de poser un certain nombre de questions et de situer les véritables responsabilités. C'est sans doute pour cela que le gouvernement n'en a pas voulu, pour tenter d'éviter que l'opinion soit éclairée.

Les situations de ce genre évoluent vite. D'ores et déjà, les questions que je pose au début de cet article sont dans tous les esprits. Une réponse, sans doute sévère, leur sera bientôt donnée par les événements eux-mêmes. La France n'en sortira pas grandie.

GASTON DEFFERRE.

AFRIQUE

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT AU ZAIRE

LA GUERRE DU SHABA A TF1

« Trop d'intérêts en jeu... »

Pas plus que les terribles images filmées dans les rues de « Kolwezi la morte (1) », on n'oubliera de sitôt le visage grave et la voix brisée de ces deux couples venus jeudi soir sur TF 1 apporter leur contribution au dossier ouvert par « L'événement ». MM. René Jougit et Daniel Nortier — tous deux ingénieurs — ont retracé le drame avec émotion et simplicité. Sur le déroulement des faits ils ont apporté quelques précisions ou confirmations intéressantes. Oui, les rebelles katangais paraissaient — comme lors de la première invasion du Shaba — attendre d'importants renforts d'Angola. Oui, une partie de la population civile s'est jointe aux agresseurs, érigeant même des « tribunaux populaires » pour juger les Européens. Oui, nombre des rebelles étaient très jeunes — entre quatorze et dix-sept ans. « Ils jouissaient du fait de faire peur. L'un des otages a été mis onze fois devant le peloton d'exécution. »

Non l'armée zaïroise — « une fantaisie, des pillards, des bandits », *— ne s'est guère battue, prenant la fuite au premier choc. Les acteurs de ce drame ont surtout souffert de l'isolement. Ils étaient informés de la situation à Kolwezi par les radios européennes. Comme toujours dans ce genre de tragédies, le cocasse ou simplement l'insolite surgit parfois... M. Nortier a raconté comment il* « désamorçait » *l'agressivité d'un des rebelles —* « cent mille zaïres ou tu es mort ! », *— en lui parlant avec calme de tout et de rien. Le voleur se contentera d'une montre d'enfant...* « C'était peut-être un pillard honnête. »

Mais beaucoup d'autres Européens ont été abattus de sang-froid. Question de chance. « C'était un peu le tirage au sort. » *Emouvantes aussi, les images exclusives et tremblotantes dues à la caméra d'un cinéaste amateur et filmant l'éclosion en plein ciel des parachutistes du 2e REP.* « Une explosion de joie » *salue l'armée des soldats français.*

Kolwezi renaîtra-t-elle ? Là, les témoignages semblent concorder. Certes, « on ne refera pas la ville avec ceux qui ont vécu çà », *mais* « ce n'est pas un coup fatal, c'est un peu comme lorsqu'un volcan éclate quelque part, les gens s'en vont puis ils reviennent ». *Et puis* « Il y a trop d'intérêts en jeu » *pour que la vie ne reprenne pas, tôt ou tard.*

De son côté, le colonel Goupil, commandant de la légion étrangère, a retracé la « course contre la montre » *des soldats du 2e REP, confirmant que le sort des trente et un otages s'était joué à quelques minutes près.* — « Le 32e était déjà fusillé. » « C'était, *a-t-il souligné,* une opération plus compliquée, plus risquée, qu'Entebbe. L'adversaire était très redoutable. »

En présentant l'émission, Julien Besançon avait dit : « Nous allons essayer d'expliquer, de comprendre ce qui s'est passé à Kolwezi. » *Les téléspectateurs, avaient-ils vraiment en main, une heure plus tard, toutes les* « clés » *de cette affaire ? Il nous a semblé que les causes profondes —* politiques, économiques et sociales, *— du malaise zaïrois n'avaient été qu'effleurées, malgré deux séquences* « explicatives » *(l'une historique, l'autre économique). Il a fallu attendre ; à la dernière minute de l'émission, l'intervention de M. Nortier.* « Il ne faut pas oublier que pour ces rebelles, la prise de Kolwesi était une libération » *pour qu'on découvre qu'au-delà du drame humain, l'affaire du Shaba n'était tout de même pas si simple.* « Je blâme les deux parties qui sont immensément en faute », *déclarait un résident belge interrogé par Raymond Girard.* « Les uns sont impuissants à contrôler leur pays, les autres sont impuissants à la reconquérir. » *Tout est là, en effet. Le drame de Kolwezi n'est-il qu'un début ?*

J.-P. L.

LE P.C.F. DEMANDE LE RETRAIT RAPIDE DES TROUPES FRANÇAISES

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé au premier ministre, jeudi 25 mai, une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« Selon le ministère de la défense, les troupes françaises seraient maintenant ramenées, pour se reposer, à Lumumbashi. Mais cette ville se trouve proche de la frontière de Zambie et de l'Angola. Toutes les hypothèses sont donc possibles, légitimant toutes les inquiétudes.

» Combien de temps les unités du 2e REP resteront-elles au Zaïre ? Jusqu'où iront-elles ? Continueront-elles de « nettoyer le terrain » pour le compte du régime de M. Mobutu que réprouvent dans sa grande majorité la population du Shaba et le peuple du Zaïre ? Ne s'apprêtent-elles pas à franchir les frontières de ce pays, au nom d'un éventuel droit de suite en Zambie et en Angola ?

» Nous souhaitons recevoir une prompte et claire réponse à ces questions que se pose notre peuple. Nous demandons que soit, sans plus attendre, effectué le retrait des troupes françaises envoyées au Zaïre sans information, ni consultation, ni vote du Parlement de notre pays (...). »

● M. FRANÇOIS MITTERRAND écrit dans le numéro daté 26 mai de *l'Unité*, hebdomadaire du P.S. :

« Maintenant que sur le terrain les parachutistes du 2e REP ont sauvé ce qui pouvait l'être et qu'au milieu de tant de malheurs la réussite de leur action a causé tant de joies, nul ne disputera au président de la République l'opportunité de son choix. Restent les interrogations. J'en ai énoncé quelques-unes. Outre l'intérêt qu'il y aurait à donner un contenu plus sérieux à l'information en matière de politique extérieure et, par là, à ce que le chef de l'Etat a lui-même appelé l'ouverture, on est en droit d'espérer une définition plus claire des objectifs fixés au corps expéditionnaire. La corrélation que les événements suggèrent entre la politique de la France au Tchad, au Sahara et au Zaïre exige une rapide mise au point. Je manquerais à la vérité si j'écrivais que j'en suis assuré. »

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du parti républicain, a souligné, jeudi 25 mai, que la décision prise par le gouvernement d'envoyer ses parachutistes au Zaïre avait démontré la « *détermination* » du président de la République et définitivement convaincu, sans nul doute, ceux qui jusqu'à présent exprimaient « *des doutes* » à ce sujet.

Le ministère des affaires étrangères publie une liste de Français disparus

Un certain nombre de Français qui résidaient à Kolwezi n'ont pu être recensés à l'occasion des opérations de rapatriement, déclare le ministre des affaires étrangères dans un communiqué. Sur la base des indications recueillies par les autorités françaises, la liste de nos nationaux dont elles sont actuellement sans nouvelles est la suivante :

M. Georges Ami ; M. Archier ; M. Baratas ; M. et Mme Henri Ben et leur fils ; M. Jimmy Boucher ; M. Yves Bourguignon ; M. et Mme Noël Boussemart ; M. et Mme Roland Buffard et leur fille, Gorelle ; M. et Mme Canoya et deux enfants ; M. Castadou ; Mme Catena, née Pierrette Duriens ; M. et Mme Jean-Michel Cebenka ; M. Christian Cesario, coopérant ; M. et Mme Pierre Crépin ; M. et Mme Damour ; la famille Decailliou ; M. et Mme Jules Iglesias et un enfant, B... ; M. Bocislav Kascewski ; M. Roger Labie ; M. Lacan ; M. et Mme Eugène Lavie et quatre *enfants* ; M. *et Mme* Daniel Lemaire et deux enfants, Alycette et Dany ; M. et Mme Elie Lemaire et deux enfants, Frédéric et Christophe ; M. Christian Liotard ; M. et Mme Roger Lopez et deux enfants, Daniel et Agnès ; M. et Mme Marot ; Mlle Sylvette Martin ; M. Serge Nafilou ; M. et Mme Nino Osanna et deux enfants, Hervé *et* Evelyne ; M. et Mme Philippe Palanque et trois enfants ; M. Laurent Payet ; M. et Mme Christian Decarsin et deux enfants, Eric et Florence ; M. Yves Devineau, dit Vonnic ; M. Gabriel Didier ; M. Dong, ou *Tong* ; M. Jean-Pierre Dupont ; Mme Ferlet-Rabillou ; M. André, ou Michel, Habermeyer ; M. et Mme André Henneuve et deux enfants ; Mlle Tauziac ; M. et Mme Tshiwld ; M. et Mme Jean-Claude Violay et deux enfants, D... et P... ; M. Jean-Claude Pinazo ; MM. Jacky et Igor Placet ; M. Pons ; M. Prince ; M. Quinet ; M. Michel Quiniou ; M. Isan Reberg ; M. Serge Rony (ecclésiastique) ; M. Gonzales Ruiz ; M. et Mme Pierre Sarrat et deux enfants ; M. Seger.

Quiconque serait en mesure de fournir des renseignements sur le sort d'une ou de plusieurs de ces personnes est invité à téléphoner ou à écrire :

— Au ministère des affaires étrangères, 21 bis, rue La Pérouse, 75116 Paris. Téléphone : 727-60-73 (entre 9 heures et 19 heures) ;

— Ou à l'ambassade de France à Kinshasa ;

— Ou au consulat de France à Lubumbashi ;

— Ou aux consulats de France en Belgique (Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Mons).

La mise en cause du colonel Erulin

RETOUR A LA VILLA SÉSINI

(Suite de la première page.)

Alors que les responsables passaient par profits et pertes de la politique les « bavures » sur lesquelles ils avaient fermé les yeux, d'autres ont payé et continuent de payer : ceux qui, tout en obéissant, ne considéraient pas que l'utilisation systématique de la torture était compatible avec le métier qu'ils avaient choisi et la cause qu'ils étaient persuadés de défendre.

Le souvenir qu'il faut conserver, c'est celui d'une guerre longue et féroce ; longue parce que peu de gens avaient su reconnaître l'existence d'un peuple et son identité et féroce parce que la guerre des peuples est une guerre sauvage. C'est aussi le souvenir d'un mécanisme politique absurde qui a, pour un temps, assombri l'image de la France dans le monde, déclenché d'innombrables combats et condamné à l'exil dans les pires conditions, un million d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le souvenir, enfin, d'un manque de clairvoyance et de générosité que le temps qui passe rend de plus en plus inexplicable aux enfants d'aujourd'hui.

JEAN PLANCHAIS.

LE COLONEL ERULIN : je n'ai rien à répondre.

« Dans le présent, je sauve des vies humaines. Je n'ai rien à répondre à ces allégations que je trouve fort déplaisantes dans les circonstances actuelles. » Telle est la réponse du colonel Philippe Erulin aux accusations portées contre lui par l'*Humanité* du mercredi 24 mai, en se fondant sur une citation d'extraits du livre de Henri Alleg *la Question*.

● *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député de la Moselle (R.P.R.), a déclaré, jeudi 25 mai, au micro d'Europe 1, à propos des déclarations faites par le rédacteur en chef de *l'Humanité* : *« M. Andrieu nous a donné un spectacle d'une bassesse qui aura, j'en suis sûr, révolté une grande partie des Français. Personne n'a le droit d'aborder ce problème. Il s'agit de faits couverts par la loi, et nous n'avons pas le droit d'en parler. »*

● *M. Andrew Young* représentant des Etats-Unis à l'ONU, a été reçu, mercredi 24 mai, au siège de la mission cubaine par M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du Conseil d'Etat. M. Young s'est entretenu avec M. Rafael Rodriguez de la Namibie et de problèmes internationaux, précise le quotidien. — *(A.F.P.)*

M. BOURGES DÉCIDE DE PORTER PLAINTE POUR INJURES ET DIFFAMATION CONTRE LES QUOTIDIENS « ROUGE » ET « LIBÉRATION »

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a décidé de porter plainte pour « *injures et diffamation* » contre les quotidiens *Rouge* et *Libération*.

Dans un communiqué publié jeudi 25 mai, le porte-parole du ministère a indiqué que *« le ministre de la défense, à la suite d'un article publié par les journaux* Rouge *et* Libération *de ce jour, mettant en cause le chef de corps du 2e REP, a déposé une plainte pour injures et diffamation »*.

Ethiopie

UN REPORTAGE DE LA « PRAVDA » SUR L'ÉRYTHRÉE

Asmara « traverse des temps difficiles... »

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a rompu, ce vendredi 26 mai, le silence qu'elle observait depuis plusieurs semaines à propos de l'Erythrée, par un reportage publié dans la *Pravda*. Cet article, consacré à la ville d'Asmara, ne fait que de très rapides allusions aux actions des Fronts de libération de l'Erythrée, qualifiés de « séparatistes », et à la contre-offensive menée par les troupes gouvernementales. L'auteur indique simplement que la ville « *traverse des temps difficiles* » ; que toutes les voies de communication terrestre avec les autres villes éthiopiennes sont coupées, et qu'Asmara est reliée à la capitale par un pont aérien.

Le journal du parti communiste soviétique insiste surtout sur la volonté du gouvernement central éthiopien d'aboutir à un « *règlement pacifique de la crise érythréenne largement héritée du régime précédent* ». Il affirme cependant que « *les habitants d'Asmara ont célébré avec un grand enthousiasme la victoire en Ogaden, la victoire pour la sauvegarde de l'intégrité territoriale de l'Ethiopie* ».

Après les descriptions « *effrayantes publiées par la « presse bourgeoise », je m'attendais à trouver une ville à moitié morte, couverte de ruines,* écrit le correspondant de la *Pravda*. *Mais dès le trajet de l'aéroport au centre de la ville, les premières impressions ont contredit cette idée. Il y a beaucoup de monde dans les rues, la plupart des magasins et même des cinémas sont ouverts (...). Les journaux paraissent régulièrement, des services religieux sont célébrés dans les différents lieux de culte (...). Si ce n'était l'absence de voitures dans les rues — il n'y a plus d'essence — on pourrait dire que la vie de la ville suit son cours normal.* » « *On est pourtant loin d'une vie normale* », ajoute l'auteur, qui évoque le couvre-feu, la fermeture de certaines entreprises, l'approvisionnement par le pont aérien, etc.

L'article ne dit cependant pas un mot sur les causes de cette situation, sur l'activité des Fronts de libération, sur les tentatives des forces gouvernementales pour dégager la ville, sur l'état des engagements militaires. Cette relative discrétion a plusieurs explications. Sans doute les Soviétiques, comme leurs alliés cubains, qui, pendant des années, ont soutenu la rébellion, souhaitent-ils éviter, en Erythrée, la solution de force qui a prévalu en Ogaden. Si aucun autre choix n'est possible « *pour maintenir l'intégrité territoriale* » de l'Ethiopie (qu'ils cautionnent), ils veulent au *moins* que le « *règlement* » fasse le moins de bruit possible. Ils ne tiennent pas, en effet, à gêner leurs amis arabes alliés des Fronts de libération, tout en sachant bien que des pays comme la Syrie et l'Irak ont trop besoin d'eux au Proche-Orient pour risquer une brouille à cause de l'Erythrée.

DANIEL VERNET.



Le gouvernement belge multiplie les gestes d'apaisement à l'égard de Kinshasa

De notre correspondant

Bruxelles. — Tous les malentendus entre la Belgique et le Zaïre *sont-ils vraiment dissipés*, comme le laissaient entendre MM. Mobutu et Tindemans, à l'issue de la visite à Paris *(le Monde* du 26 mai) du premier *ministre* belge ? On a pu en douter le jeudi 25, à l'issue d'une communication téléphonique entre le président zaïrois et le chef du gouvernement. Irrité, M. Mobutu a appelé M. Tindemans pour lui *dire son* étonnement à propos des remarques de M. Simonet sur le comportement de l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa *(le Monde* du 26 mai). A plusieurs *reprises*, la veille, et notamment au Sénat, le ministre des affaires étrangères avait blâmé l'attitude de M. Rittweger de Moor, qui lui avait d'abord demandé de retarder l'intervention belge et qui, ensuite, *avait déclaré que* l'action des parachutistes français avait été providentielle. M. Simonet estimait que l'ambassadeur n'avait aucune suite dans les idées et qu'il ne lui appartenait pas de distribuer des bons et des mauvais points et de féliciter la France sans consulter son ministre.

En prenant connaissance des déclarations de M. Simonet, *M. Mobutu a immédiatement téléphoné* à M. Tindemans pour prendre la défense de l'ambassadeur de Belgique et lui dire, comme il l'a révélé dans une interview à la radio belge, que « *la réprimande était injuste* », qu'il « *admirait beaucoup ce diplomate* » et qu'« *il ne méritait pas* ce *qui lui arrive* ».

Depuis la visite à Paris de M. Tindemans, un effort considérable a cependant été fait à Bruxelles pour éviter de nouveaux conflits. Ainsi, le ministère de la justice a interdit une conférence de presse du MARC (Mouvement d'action pour la résurrection du Congo), qui devait avoir lieu jeudi matin, « *pour des raisons d'opportunité politique* ». Le MARC, qui avait été le principal accusé en mars au procès de Kinshasa et dont plusieurs membres ont été condamnés à mort et exécutés, a cependant diffusé un communiqué rappelant ses positions favorables à la Belgique et les avertissements qu'il a donnés à *propos de* la politique française. Le Mouvement a félicité le gouvernement Tindemans pour son action au Zaïre et réaffirmé que, s'il arrive au pouvoir à Kinshasa après le renversement du régime Mobutu, « *les Belges seront chez eux au Zaïre* ».

Le MARC a aussi renouvelé ses attaques contre le mouvement rival, le F.L.N.C., et contre son chef, le général Mbumba, ainsi que contre les anciens gendarmes katangais, dont l'action au Shaba *est condamnée*. Le MARC affirme qu'il est le seul mouvement qui dispose d'hommes compétents susceptibles de remplacer le régime actuel du Zaïre. Depuis plus de deux ans, le MARC et son concurrent, le F.L.N.C., avaient eu l'occasion de s'exprimer en toute liberté en Belgique et, ces derniers jours, le F.L.N.C. avait pu, publiquement, protester contre *l'intervention* belge.

L'interdiction d'une conférence de presse du MARC indique sans doute que, *désormais*, les exilés politiques zaïrois devront s'abstenir de toute déclaration politique comme il est d'usage dans le pays. Par ailleurs, toujours pour éviter les critiques zaïroises, la radio-télévision flamande a supprimé jeudi soir une émission consacrée aux événements du Shaba qui paraissait trop sévère pour le régime de Kinshasa. Cette interdiction a entraîné une grève à la télévision.

PIERRE DE VOS.

Cuba, « mandataire de l'Union soviétique » a joué un « rôle crucial » dans l'affaire du Shaba

déclare le président Carter

De notre envoyé spécial

New-York. — Après une période de « profil bas », M. Carter a choisi de manifester d'une façon assez spectaculaire son inquiétude face à la dégradation de la situation sur le continent noir. Il l'a fait jeudi 25 mai, au cours d'une conférence de presse à Chicago. C'est en termes particulièrement vifs qu'il s'en est pris à Cuba, à l'Angola et, à travers eux, à l'Union soviétique. A propos des récents événements du Zaïre, M. Carter a notamment déclaré : *« Le gouvernement de l'Angola doit supporter la responsabilité de l'attaque contre la province du Shaba. Mais Cuba doit partager cette responsabilité. (...) Nous sommes certains que Cuba connaissait les plans d'invasion des Katangais et n'a rien fait pour les freiner. Cuba a joué, et nous le savons parfaitement, un rôle crucial dans cette affaire, en entraînant et en équipant les envahisseurs. (...) C'est une plaisanterie d'appeler Cuba un pays non-aligné. Aucun pays n'est aussi aligné sur l'Union soviétique que Cuba. Cuba est dépendant de l'Union soviétique et agit comme son mandataire. »*

M. Carter, qui a dénoncé une nouvelle fois les entraves mises par le Congrès américain à une aide militaire aux opposants du régime de M. Neto, a annoncé que « *l'aide des Etats-Unis aux Français et aux Belges est pratiquement terminée.* » C'est la seconde fois en quelques jours que le président se plaint des obstacles que le Congrès oppose à une plus grande intervention américaine en Afrique. L'impression prévaut que M. Carter est décidé à profiter de la conjoncture, sinon pour faire changer le Congrès d'avis, du moins pour faire pression sur le législatif et pour mettre un point final à un débat qui divise encore l'administration elle-même.

Tout en ne ménageant pas ses critiques à l'égard de la politique *africaine de l'U.R.S.S.*, le chef de la Maison Blanche a pris soin de ne pas lier la situation sur le continent noir à la conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Est-ce parce qu'un tel accord est très proche, comme *on* le dit à New-York après l'entrevue qu'ont eue ce jeudi MM. Vance et Gromyko ? C'est fort possible. En tout cas, pour M. Carter, « *un accord SALT est si important que nous ne devons rien laisser interférer.* » Il a cependant ajouté que la politique africaine du Kremlin « *rendra beaucoup plus difficile la vente au peuple américain* » d'un accord SALT. En la circonstance « *le peuple* » signifie « *le Congrès* ».

J. A.

ASIE

SEIZE ANS DE RÉGIME MILITAIRE EN BIRMANIE

Après avoir fait le point sur la situation politique en Birmanie (« le Monde » du 26 mai), notre envoyé spécial décrit les difficultés économiques auxquelles le régime du général Ne Win est confronté.

II. — Une économie de marché « noir »

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Rangoun. — En plein centre ville, Scott Market ressemble à un marché couvert comme les autres. Des boutiques, chacune avec son numéro, sont alignées, où l'on trouve tous les produits de première nécessité : vêtements, chaussures, médicaments, appareils électriques. Ce bazar n'aurait rien d'extraordinaire si toutes les marchandises exposées ne provenaient du marché noir ! Elles ont passé la frontière thaïlandaise clandestinement, à dos d'homme ou de mule, les trafiquants graissant la patte successivement aux douaniers, aux insurgés (souvent Karens), et à certains hauts fonctionnaires ; ou bien, tout simplement, elles proviennent des entreprises d'Etat qui les vendent au marché noir où le prix est largement supérieur à celui des « magasins du peuple ».

A Pagan, l'ancienne capitale royale aux milliers de temples, nous avons constaté qu'un de ces « magasins », une boutique triste et poussiéreuse, regorgeait de cosmétiques à bon marché, mais était à court de riz. Pourtant, il suffisait de faire une cinquantaine de mètres pour voir des camions décharger des sacs aux pieds d'une femme énorme, dont les boutons de jade disaient l'aisance. Vendu officiellement 16,5 kyats (1), mais difficile à trouver dans les « magasins du peuple », le *longyi* (sarong birman) en vaut 28 au marché noir.

Les trafiquants, commerçants ou fonctionnaires, tiennent le haut du pavé. Le prix d'un produit est parfois multiplié par dix entre Bangkok et Rangoun.

Une nouvelle classe se crée, discrète, car la mode est à l'austérité. Elle profite du régime tout en maugréant contre la fermeture du pays au pactole étranger. Le trafic est quasi institutionnalisé, au point que l'Office des statistiques publie le rapport entre les prix au marché légal et au « noir » et que le gouvernement envisagerait de taxer le marché parallèle. La répression est difficile, car ce dernier remplit une fonction indispensable, celle de fournir à la population ce dont elle ne peut se passer, mais qu'elle a peu de chances de trouver aux « magasins du peuple », même après de longues queues. Il ne s'agit pas, comme dans d'autres pays, d'un marché noir de luxe. Selon un observateur occidental, le « noir » représenterait en valeur les deux tiers du commerce légal.

Pour payer, au prix fort, les marchandises qu'ils se procurent à l'étranger, les trafiquants « exportent », à des prix largement inférieurs aux cours mondiaux, les principales richesses du pays : la plus grande partie de l'étain et du caoutchouc, la moitié du bois, les pierres précieuses et les jades les meilleurs. D'où une perte double pour l'Etat, en impôts et en devises. Faute de pouvoir réprimer ce marché noir dans les villes, ce qui risquerait de créer un violent mécontentement populaire, le gouvernement envoie régulièrement ses troupes en opération aux frontières pour stopper le trafic ; ainsi, au début de 1977, le point de passage contrôlé par les rebelles Karens, à Wangka, a-t-il été bombardé. Immédiatement après ces opérations, les prix montent. Puis ils baissent à nouveau : les trafiquants ont trouvé un nouveau chemin.

Des richesses inexploitées

Le trafic intérieur s'effectue aussi sur une grande échelle et à tous les niveaux : les usines écoulent directement une partie de leur production au marché noir ; les paysans préfèrent vendre leur riz à un bon prix à des particuliers, plutôt que de le livrer à l'Etat, comme ils en ont l'obligation. Le cours officiel du riz acheté par l'administration a bien triplé ces dernières années, mais il est toujours plus bas que celui du marché illicite.

Les incohérences bureaucratiques obligent aussi bien des gens à recourir au marché noir. Les hôpitaux publics manquant de médicaments, les malades prudents et fortunés vont les acheter à l'avance. En juin, le quotidien *The Guardian* a publié une mise en garde : « *Si vous ne trouvez pas les médicaments dont vous avez besoin dans les pharmacies du peuple, il faut que vous montriez ceux que vous avez achetés au marché noir à des personnes qui y connaissent quelque chose avant de les donner aux enfants.* »

Un ami nous a raconté son infortune : « *Quelques lattes du plancher de ma maison étaient pourries. J'ai voulu les remplacer. Il a fallu faire une demande au comité local ; puis attendre pendant quelques mois une inspection. On m'a donné un papier à présenter à la municipalité. Après étude, j'ai obtenu une autorisation à apporter à la menuiserie du peuple ; elle n'avait pas le bois qu'il fallait et m'a demandé d'attendre plusieurs semaines. Comme le prix au marché noir était quatre fois plus élevé, il m'a paru plus simple de laisser les lattes continuer de pourrir. Je ne marche plus dessus, je passe à côté.* »

Un homme d'affaires nous a dit que, en vingt ans, il avait triplé son revenu, mais que son pouvoir d'achat avait diminué de moitié. (Le revenu annuel moyen par tête est d'environ 400 francs ; mais en valeur constante il a diminué, passant de l'indice 100 en 1970 à 68 en 1975.) « *Il faut faire la queue pour tout*, ajoutait-il. *C'est pourquoi nous achetons à ceux qui attendent pour nous dans les boutiques d'Etat. Cela procure un supplément de revenu aux pauvres.* » Un autre nous disait : « *Les militaires croient que l'économie marche comme à la caserne : tant d'hommes, tant de marchandises. C'est ainsi que le papier hygiénique est réparti au prorata de la population, alors que les campagnes n'en utilisent pas et que les villes en manquent. Quant au lait, on reçoit une boite pour deux maisons ; dix maisons doivent se partager une boite de café.* »

Pourtant tout le monde s'accorde pour dire que la Birmanie est un pays riche, sans doute un des plus riches de la région : elle possède du riz, dont elle fut longtemps le principal exportateur, la plus grande partie des ressources mondiales de teck, des eaux poissonneuses, de nombreux minerais (étain, tungstène, plomb, zinc, argent, cuivre), des pierres précieuses, du caoutchouc. Elle est enfin presque auto-suffisante en pétrole. Les colonisateurs britanniques avaient commencé l'exploitation de ces ressources pour leur propre profit, ils furent imités par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale. Le régime civil restaura une économie qui avait souffert du conflit. Depuis l'arrivée des militaires en 1962, c'est la stagnation, parfois la régression.

La production agricole a augmenté de 1,7 % par an, celle de l'industrie de 1,4 %, mais la population de 2,2 %. La production de riz a stagné, sauf en 1975 et 1976. Le volume des exportations est passé de l'indice 100 en 1965 à 30 en 1975. Les exportations de riz, qui étaient de 1,5 à 2 millions de tonnes au début des années 60 étaient tombées à 200 000 tonnes en 1975, pour remonter ensuite à 600 000 tonnes.

Les conseils de la Banque mondiale

Les pertes causées par les exportations illicites et la baisse des exportations légales ont eu des conséquences très graves sur l'économie. Le régime aurait bien pu s'en accommoder encore longtemps si elles n'avaient pas réduit dramatiquement les ressources budgétaires et stimulé une inflation, qui atteignait 40 % en 1975. L'industrie tournait partiellement à vide, manquant des matières premières indispensables que devait lui fournir l'agriculture. Cette dernière n'a reçu, jusqu'à une période récente, que moins de 10 % des investissements alors que le pays compte 85 % de paysans.

L'industrie tourne à peine à la moitié de sa capacité (14,1 % pour les produits d'ingénierie, 35 % pour les médicaments, 41 % pour le textile).

Devant le risque d'asphyxie économique de plus en plus sensible depuis 1970, le régime du général Ne Win a dû se tourner vers ceux qui avaient de l'argent, les pays occidentaux et les institutions financières internationales, dont l'idéologie est on ne peu plus éloignée de celle du « *socialisme à la birmane* ». Il a fallu changer de cap sans perdre la face.

Mais l'argent n'est pas venu sans contrôles, ni sans enquêtes. On lit dans un rapport de la Banque mondiale établi en 1976 : « *Bien peu d'efforts ont été faits pour développer les services, voire même pour les maintenir dans leur état d'efficacité antérieure (...). Le taux décevant de croissance économique est largement dû à la négligence des secteurs agricole, forestier, minier et des transports* », en fait les secteurs principaux de l'économie, ceux dont le pays tire la quasi-totalité de ses ressources en devises.

Pour tirer la Birmanie du marasme, la Banque mondiale a offert des crédits, assortis de « *conseils* » qui sont plutôt des exigences, d'autant que le pays connaît déjà un très fort taux d'endettement, le remboursement de la dette extérieure atteignant presque la cote d'alerte de 20 % de la valeur des exportations. Il faut, dit la Banque mondiale, développer les productions rentables à court terme et productrices de devises, accroître celle du riz et des produits agricoles, remettre en état les mines, l'industrie forestière et les transports. Il faut adopter une politique des prix rationnelle, par exemple mieux rétribuer les paysans producteurs de riz. Il faut que le plan soit élaboré par des techniciens et non par des politiques. Il faut accroître le rôle du secteur privé.

Il y a quelques années le gouvernement de Rangoun aurait claqué la porte au nez de ces étrangers qui lui faisaient la leçon de la sorte. La situation est si grave que cette fois le régime a repris les directives à son compte. Lors du troisième congrès du B.S.P.P., le général San Yu, dans son rapport, a reconnu que les objectifs du deuxième plan quinquennal, pourtant révisés en baisse, n'avaient pas été atteints. Il a dénoncé l' « *incapacité à concentrer les forces productives de la nation* » et critiqué « *la tendance des responsables à se laisser aller passivement en suivant le courant* ». Mais les réformes qu'il propose se feront dans le cadre imprécis du « *socialisme à la birmane* ». Selon le général San Yu, « *le champ d'activités dans lequel le secteur privé peut jouer un rôle important dans le cadre de l'économie socialiste a été accru* », et « *avec l'Etat jouant un rôle de pivot, les secteurs coopératif et privé pourront être inclus systématiquement dans une économie planifiée vigoureuse et active* ». Quant aux participations étrangères, elles se feraient sous forme d'opérations mixtes *(joint ventures)*.

Il reste à savoir si le développement d'une économie de profit pourra se faire à l'intérieur du système bureaucratique birman, où les considérations de rentabilité n'ont pas toujours tenu le premier plan.

(1) 1 dollar américain vaut 6,7 kyats aux taux officiel, bien plus au marché noir.

Prochain article :

UNE MOSAIQUE DE RÉBELLIONS

...ultiplie les gestes ...d de Kinshasa

PIERRE DE VOS.

Union soviétique ... s l'affaire du Shaba

CONCERT POUR CHYPRE ... FARANDOURI ... Mardi 30 mai, à 21 h. MUTUALITÉ

LA SESSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA

Il faut que le désarmement se réalise avec le concours, sous le

Voici le texte du discours prononcé par M. Giscard d'Estaing jeudi 25 mai devant l'Assemblée générale des Nations unies. Après avoir rendu hommage à l'Assemblée, le président a déclaré :

En venant à cette tribune, je mesure ce qu'a d'exceptionnel dans l'histoire des Nations unies le débat qui se déroule ici. Exceptionnel par son objet, le désarmement : aucun ne concerne plus directement l'avenir de notre planète et le sort de notre espèce, l'espèce humaine avec ses quatre milliards de femmes et d'hommes, et demain bien davantage. Exceptionnel par son cadre : l'Assemblée générale des Nations unies, qui rassemble la communauté internationale tout entière, dans la diversité de ses peuples, de ses cultures, et de ses choix politiques, mais aussi dans l'unanimité de ses craintes et de ses espoirs.

Aussi, je veux dès mes premiers mots, *monsieur le président*, remercier et féliciter ceux qui sont à l'origine de cette initiative. Les pays non alignés ont eu notamment le mérite d'être les premiers à pressentir et à exprimer une des grandes aspirations de tous nos peuples.

Il ne suffit pas cependant que ce débat soit exceptionnel. Il faut surtout qu'il soit utile, c'est-à-dire qu'on puisse dater de cette session le début d'un progrès réel et significatif dans la voie du désarmement. Tel est l'enjeu. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à venir, personnellement y faire entendre la voix de la France.

Notre pays ne poursuit ici aucun intérêt particulier. Il ne recherche aucun effet de propagande, trop facile sur un tel sujet. Il ne s'agit pas d'obtenir un succès oratoire puis de laisser l'illusion retomber. Je suis venu ici ouvrir un dossier, l'étudier avec gravité, et proposer des orientations concrètes.

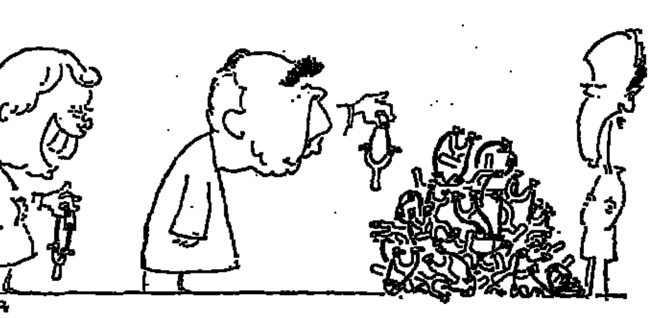
La France ne revendique pas d'autres titres à votre attention que son attachement à la cause de la paix, et sa contribution au combat pour le désarmement, contribution illustrée par l'éloquence généreuse d'Aristide Briand avant la guerre, et la compétence ardente de Jules Moch ici même. Elle n'entend pas monopoliser le débat, sachant bien qu'il s'agit, par nature, d'une œuvre commune à laquelle chaque Etat, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, devra apporter sa pierre. Il va de soi que la France apportera sa contribution à tout effort significatif qui serait décidé en faveur du désarmement.

On ne peut pas parler du désarmement sans jeter un regard sur le monde de notre temps. Quel monde faut-il désarmer ?

Je le ferai à partir d'un souvenir personnel. C'est en 1957 que j'ai pris la parole, pour la dernière fois, à cette même tribune qui d'ailleurs n'était pas placée exactement ici, dans cette salle, tout jeune encore, tout émerveillé d'y représenter mon pays. L'image du monde dont je découvrais le reflet dans le miroir de cette salle, comme je le fais aujourd'hui, était profondément différente de celle que j'y contemple aujourd'hui.

Le monde était encore issu de la guerre, les rapports entre l'Est et l'Ouest étaient placés sous le signe de la véhémence idéologique et de la guerre froide, les deux Etats allemands n'étaient pas admis aux Nations unies. La décolonisation était à peine entreprise, l'Afrique n'était représentée que par huit Etats indépendants, alors que l'Organisation en compte aujourd'hui cinquante dont beaucoup sont liés à la France par les bien de l'histoire, de la culture et de l'amitié, et que je suis heureux de saluer ici. Sur le plan économique, c'était la suprématie assurée et triomphante de la monnaie américaine, convertible en or à taux fixe. Tout jugement qui mettait en doute cette affirmation était jugée blasphématoire.

Nous voici dans un autre monde. Aujourd'hui, les Nation unies, avec leurs cent quarante-neuf Etats membres, dont la nombreuse Chine, qui y a retrouvé ses droits, commencent d'apercevoir une autre organisation de la planète. Elles regardent devant elles, et non plus derrière elles. Certes, les problèmes hérités du passé ne sont pas tous réglés. La décolonisation doit encore être achevée, notamment en Afrique. Mais ce qui prend une importance croissante dans les débats internationaux, ce sont les problèmes à dimension mondiale, les problèmes dirais-je, à solidarité mondiale : l'aide au développement, l'instauration d'un nouvel ordre économique et monétaire et, aujourd'hui, le désarmement.



Dessin de Chenez.

Le monde apprend que ses problèmes sont mondiaux. Saura-t-il pour autant mieux les résoudre ?

Un échec

L'entreprise du désarmement a été jusqu'ici un échec. En dépit de résultats partiels, le bilan de trente ans de propositions, d'initiatives, de négociations, demeure tragiquement insuffisant. Il ne s'agit malheureusement pas d'un jugement personnel mais d'une constatation appuyée sur des chiffres.

Les chiffres — et certains orateurs l'ont dit avant moi — disent d'abord l'énormité des sommes consacrées, à l'échelle du monde, aux dépenses militaires : 400 milliards de dollars, soit plus de 1 milliard par jour, autant que le produit national de l'ensemble de l'Amérique latine, deux fois celui de l'Afrique tout entière.

Ils disent aussi la croissance continue des dépenses militaires. Croissance dans le temps : leur montant a plus que doublé au cours des vingt dernières années, croissance dans l'espace, puisque le tiers-monde, qui n'entrait dans leur total que pour 4 % en 1960, y intervient aujourd'hui à hauteur de 14 %.

Ils disent enfin leur disproportion. Disproportion par rapport aux autres besoins de l'humanité : le milliard de dollars consacré chaque jour aux arsenaux militaires est l'équivalent des dépenses de santé dans le monde entier. Il représente quatorze fois le montant de l'aide au développement sous toutes ses formes. C'est dire qu'entre les deux groupes de relations concrètes qui existent entre les Etats, qui sont d'une part la méfiance conduisant à l'armement et d'autre part la solidarité aboutissant à l'aide, *nous donnons quatorze fois plus d'importance à la méfiance qu'à la solidarité*. Disproportion enfin par rapport au besoin de sécurité, puisque la capacité de destruction accumulée est supérieure à ce qu'il faudrait pour exterminer tous les habitants de notre planète.

Le surarmement

Le monde est à l'heure actuelle en état de surarmement. Pour comprendre cette situation, il faut rappeler que c'est le dernier conflit mondial, le plus dévastateur qu'ait connu l'histoire de l'humanité, qui, en se prolongeant aussitôt par la guerre froide, a donné l'échelle de l'effort d'armement des deux superpuissances. *C'est en réalité une échelle du temps de guerre et non du temps de paix.*

Ces réflexions doivent nous conduire à réexaminer en profondeur le problème du désarmement. Nous ne nous sommes pas réunis pour déplorer un échec ou accepter une fatalité, mais pour rechercher les moyens d'un progrès réel.

Deux observations préalables s'imposent à l'esprit :

● *On ne peut progresser dans la voie du désarmement qu'à condition d'avancer vers une nouvelle amélioration des relations internationales.* Ce n'est pas uniquement lorsqu'on parle du désarmement qu'on le fait avancer, mais chaque fois qu'on atténue une des tensions internationales. La politique de la détente entre l'Est ou l'Ouest, l'amélioration de la sécurité des Etats africains, la mise en œuvre d'une solution globale et juste au Proche-Orient, la considération de la situation de la Chine, sont nécessaires à *tout* progrès du désarmement.

● La seconde observation c'est que si l'on doit retenir comme objectif ultime un désarmement réel, général et contrôlé, il faut en rechercher les moyens, non a partir des songes paresseux de l'utopie, mais à partir de l'analyse des conditions concrètes de notre temps.

C'est à cet effort de réflexion que la France veut apporter sa contribution, en vous proposant une approche du désarmement, dont je veux maintenant vous exposer les principes et le contenu.

Trois idées fondamentales

Cette approche est basée sur trois idées fondamentales :

1) *La première est qu'il existe pour chaque Etat un droit légitime à la sécurité.* C'est un droit universel, égal pour tous et consacré par la charte des Nations unies. Le fait est ici en accord avec le droit. Aucun Etat, qu'il soit faible ou puissant, riche ou démuni, n'est disposé à abandonner la responsabilité de sa sécurité élémentaire.

Si le principe de ce droit à la sécurité n'est pas contestable, il faut en tirer la conséquence pratique qui s'impose pour le désarmement. Dans le monde tel qu'il est, le désarmement ne peut se fixer comme objectif immédiat de parvenir à un niveau zéro des armements dans le monde. Ce n'est pas rendre service à la cause du désarmement et de la paix que de proposer d'atteindre dans une première phase le désarmement intégral, pas plus d'ailleurs qu'aucun de nos Etats n'envisage, quelle que soit l'estime qu'il ait pour ses citoyens, de faire disparaître les moyens normaux de sa sécurité intérieure. Il y a mieux à faire que de répéter l'erreur de plans restés inapplicables pour avoir été irréalistes, et qui serviraient d'alibi à l'inaction. Si la France propose de placer le droit légitime à la sécurité au centre de nos réflexions, c'est qu'il constitue un élément du droit positif, et permet de rechercher, comme nous le verrons, les moyens concrets de progresser vers le désarmement.

2) *La deuxième idée est que le désarmement n'est pas le monopole de quelques-uns, mais doit devenir l'affaire de tous.* La réunion de cette session spéciale en est une démonstration visible mais momentanée. Il faut faire en sorte que cette constatation inspire désormais l'ensemble des débats sur le désarmement. Certes les responsabilités des superpuissances, dont les dépenses d'armement représentent à elles seules les deux tiers des dépenses mondiales, ne peuvent pas être ignorées ou contestées. Mais la plupart des enceintes où le désarmement se discute ont été créées à une époque dominée par l'affrontement des blocs. Malgré les adaptations qu'elles ont subies, elles continuent d'en porter la marque. Il faut maintenant mettre tous les Etats en mesure de participer à une œuvre d'intérêt commun.

3) *La troisième idée est que l'approche du désarmement doit tenir compte des situations régionales.* En effet, dans un monde aussi divers qu'il l'est aujourd'hui, vouloir imposer à tous les Etats des principes identiques, serait contredie la réalité et se condamner à l'inefficacité. A plus forte raison, si ces principes étaient conçus en fonction des deux plus grandes puissances, qui sont comparables entre elles, mais qui ne sont comparables à aucune autre. En se plaçant à l'échelle régionale, en analysant les menaces contre la sécurité, telles qu'elles sont ressenties par les Etats en cause, on peut espérer dégager les mesures les plus efficaces et le consensus nécessaire pour les appliquer.

Ces trois idées, que le désarmement doit se fonder sur le droit légitime à la sécurité, qu'il est l'affaire de tous, et qu'il faut le conduire à partir d'une base régionale, amènent à une révision des objectifs et des méthodes du désarmement.

Pour le montrer, je me placerai successivement au point de vue mondial et au point de vue régional. Si le désarmement doit devenir l'affaire de tous, il faut faire en sorte qu'il se réalise avec le concours de tous, sous le contrôle de tous et au bénéfice de tous.

Au point de vue mondial, il faut faire en sorte que le désarmement se réalise avec le concours de tous, sous le contrôle de tous, et au bénéfice de tous.

1) Avec le concours de tous d'abord. Certes, nous pouvons décider, comme je le souhaite, la réunion d'autres sessions spéciales. Mais ceci ne nous dispense pas de nous doter d'institutions permanentes.

a) Au niveau de la *délibération* le principe d'universalité *implique qu'une commission particulière de l'Assemblée générale soit chargée de suivre en permanence la question du désarmement, avec la participation de tous les Etats ;*

b) Au niveau de la négociation, cela signifie que l'organisme plus restreint qui en sera chargé s'inspire dans son esprit, dans sa composition et dans ses procédures de la règle d'universalité. Ce n'est pas actuellement le cas, on le sait, de la conférence du comité de Genève. Le moment est venu de *lui substituer un organisme dont le rattachement au système des Nations unies soit affirmé*, dont la composition soit ouverte, et dans lequel soit assurée l'égalité des participants. J'ai d'ailleurs noté, monsieur le président, à cet égard, des réflexions que vous avez faites à l'occasion de l'ouverture de ces travaux. Ces principes acquis, la France est prête à discuter des modalités de création et d'organisation d'un tel organisme, et elle y prendrait alors sa place ;

c) Au niveau de la réflexion, cela signifie que nous devons disposer à l'échelon de l'organisation mondiale d'un instrument de recherches sur le désarmement. Il s'en est déjà créé dans plusieurs pays, notamment en Suède, et certains d'entre eux jouissent d'une autorité reconnue. Quels services pourrait rendre un organisme du même genre s'il était placé auprès des Nations unies, qui lui apporteraient leur appui matériel, tout en respectant sa nécessaire indépendance intellectuelle. A côté de sa tâche de recherche, cet institut pourrait conduire, à l'image de ce que fait le Fonds monétaire international pour la situation financière des Etats membres, des études sur le niveau des armements. *C'est pourquoi, sans oublier les initiatives que d'autres pays ont prises dans ce sens, je propose la création d'un institut mondial de recherche sur le désarmement.* La délégation française soumettra à cette fin un projet précis.

2) Avec le concours de tous mais aussi sous le contrôle de tous. Le problème du contrôle est au cœur du désarmement : pas de désarmement réel sans contrôle efficace. Or les progrès de la technique, qui enfantent par ailleurs les armes les plus redoutables, offrent aujourd'hui des possibilités nouvelles grâce aux satellites d'observation.

Les deux plus grandes puissances sont seules pour le moment à détenir de tels moyens. D'autres pays, tels que la France, les acquerront à leur tour dans les cinq prochaines années. Ils resteront pour longtemps à la disposition d'une infime minorité. Il nous semble opportun que la communauté internationale puisse disposer des moyens de contrôle qu'offrent les satellites. C'est pourquoi *la France propose que soit étudiée la création d'une agence de satellites de contrôle.*

Les satellites ne résoudront pas à eux seuls tout le problème du contrôle. Leur utilisation internationale soulèvera, nous le savons, des questions complexes. Mais l'intérêt d'une telle agence pour la communauté internationale est trop évident pour que chacun ne veuille pas y apporter son concours, selon des modalités qui devront être soigneusement étudiées et définies.

3) Le désarmement doit enfin s'opérer au bénéfice de tous. L'idée s'est imposée depuis longtemps *d'un lien entre le désarmement et le développement*. Et la nécessité de ce lien apparaissait tout à l'heure à la comparaison des chiffres des dépenses militaires, quatorze fois supérieures aux dépenses d'aide au développement. Cette idée n'a pu se traduire jusqu'ici dans les faits, faute d'un moyen incontestable de mesurer le niveau réel des armements. Elle n'en répond pas moins à une exigence de justice. Pour des raisons qui tiennent à la fois aux progrès de la détection et à la logique de la dissuasion, il se trouve que les armements les plus importants, conventionnels et nucléaires, sont relativement bien connus.

La création d'un fonds spécial du désarmement pour le développement demeure une entreprise difficile. *La France a élaboré sur ce sujet des propositions qu'elle soumettra à la discussion de cette Assemblée générale*, à côté des projets qui ont été ou qui seront présentés par d'autres membres, et à la lumière des réflexions qui nous ont été soumises avant-hier par le secrétaire général.

Les zones non nucléaires

Pour importantes qu'elles soient, ces premières idées ne suffiraient pas à elles seules. Si elles sont de nature à favoriser le désarmement parce qu'elles le préparent ou l'accompagnent, elles ne le déterminent pas directement.

L'approche du désarmement restera incomplète aussi longtemps qu'on n'ajoutera pas à des mesures de caractère mondial une action de réduction des armements conduite à partir des situations régionales.

Jetons en effet un regard sur la carte militaire du monde. Deux grandes zones y apparaissent : dans la première, les armes nucléaires sont absentes, dans la seconde, elles constituent un élément essentiel de l'équilibre des forces. Cette distinction fondamentale est indispensable pour éclairer notre démarche. Le problème et les solutions ne peuvent être identiques dans les deux cas. *Considérons d'abord les zones non nucléaires.* Rien ne serait plus déstabilisant et n'accroîtrait dans des proportions plus considérables le droit légitime à la sécurité que d'y introduire l'arme nucléaire. Il en résulterait nécessairement une nouvelle escalade dans la course aux armements. L'objectif qu'il faut s'y assigner, en priorité, est donc d'éviter ce risque.

C'est aux pays intéressés qu'il revient, de toute évidence, de préserver leur situation d'Etats non nucléaires. Certains ont déjà pris des initiatives concrètes en vue de se constituer en zones non nucléaires. C'est le cas de l'Amérique latine. D'autres en ressentent la nécessité et en ont annoncé l'intention : je pense ici à l'Afrique. J'ai noté, à cet égard, les vœux exprimés par la conférence islamique lors de sa récente réunion à Dakar.

En choisissant cette option, les Etats de ces zones exercent leur souveraineté sans porter atteinte, bien entendu, aux règles du droit international. Ils ont, en revanche, le droit d'être assurés qu'ils ne seront discriminés ni du point de vue de leur sécurité ni du point de vue de leur développement. Du point de vue de leur sécurité, le choix par les Etats d'une région de conserver une situation non nucléaire devrait entraîner pour les puissances nucléaires militaires l'obligation de ne pas chercher à en tirer un avantage militaire. *Les puissances nucléaires militaires devraient, en particulier, s'interdire, selon une formule à définir, tout recours à l'emploi et à la menace d'emploi de l'arme nucléaire contre les Etats faisant partie d'une zone non nucléaire.*

Du point de vue de leur développement, ce choix doit s'accompagner, de la part des pays fournisseurs de matières ou d'équipements d'énergie nucléaire, de la mise en œuvre d'une politique de non-prolifération adaptée : une politique certes minutieuse pour éviter tout risque de dissémination de l'arme nucléaire, mais aussi ouverte pour faciliter l'accès aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire d'autant plus que le risque militaire aura été écarté.

La France considérerait avec faveur que des continents se constituent en totalité ou en partie en zones non nucléaires. S'il ne lui appartient pas d'en prendre l'initiative dans les régions auxquelles elles n'appartient pas, elle est prête à favoriser ce processus en négociant avec ces zones les accords nécessaires pour donner un caractère contractuel et contraignant aux engagements que j'ai évoqués. C'est également dans cet esprit qu'elle a signé et ratifié dès 1974 le protocole numéro 2 du traité de Tlatelolco (1).

Elle souhaite également pouvoir signer le protocole numéro un. C'est dans cette intention qu'elle va entrer en contact avec les autorités instituées par le traité, en vue d'examiner les conditions dans lesquelles cette signature pourrait intervenir.

Il ne suffit pas d'écarter le danger nucléaire de ces zones. Il faut aussi y contrecarrer la menace d'une course aux armements conventionnels. C'est encore dans un cadre régional que le problème pourra être abordé avec le plus de chances de succès. Une concertation entre pays d'une même région doit permettre de fixer des plafonds d'armements ou des niveaux successifs de réduction.

Si de tels accords voyaient le jour, la France serait prête à en faciliter l'application en y adaptant sa politique de vente de matériel militaire. La réunion autour d'une même table des pays d'une même région, acheteurs de matériel d'armement, et de l'ensemble des pays fournisseurs me paraît consituer l'approche la plus réaliste pour aboutir à une limitation concertée des achats et des ventes.

Voici les directions dans lesquelles la France propose d'en-

(1) Par le traité de Tlatelolco, les pays d'Amérique latine se sont engagés à n'avoir d'activité nucléaire que pacifique. Le protocole numéro 2 engage les puissances nucléaires militaires à le respecter. Toutes les puissances intéressées (la France le 18 juillet 1973) l'ont signé. Le protocole numéro 1 étend l'application du traité aux territoires dépendant d'Etats n'appartenant pas au continent. Seule, parmi les puissances intéressées, la Grande-Bretagne l'a signé. — (N.D.L.R.)

Les réactions

M. Mitterrand : un discours académique et vague

M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a commenté, vendredi 26 mai, au micro d'Europe 1, le discours du président de la République. Il a relevé trois éléments positifs dans l'exposé de M. Giscard d'Estaing : « *Enfin la France a parlé : c'est très important. Il est très heureux que la France, enfin, soit présente là où l'on parle de désarmement.* » Le troisième élément positif, selon M. Mitterrand, réside dans la mise en cause de la suprématie des deux superpuissances.

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : « *Les aspects négatifs l'emportent. Le président de la République en est resté aux généralités. C'est un discours académiqu: et vague. Il s'est rendu à l'ONU pour dire* « faites ce que je dis et que je ne fais pas ». *Je m'explique : rien sur les ventes d'armes. Une taxe n'est pas prévue. La France est le premier vendeurs d'armes en valeur relative. Nous fournissons des armes partout où des guerres froides peuvent se transformer en guerres chaudes. Un taxe sur les achats est prévue, pas sur les ventes.*

» *L'agence de contrôle par satellites est une bonne idée mais voilà, ceux qui ont des satellites, ce n'est pas nous. Cela revient à demander aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de renoncer à leurs systèmes de contrôle et à ne demander aucun sacrifice à la France. C'est une étrange méthode diplomatique de demander aux autres de renoncer aux moyens dont ils disposent et de ne renoncer à rien soi-même.*

» *La régionalisation des négociations, c'est très bien. Mais en Europe, elles ne porteraient que sur les armes conventionnelles. Le président de la République n'aborde pas le problème des armements nucléaires. C'est ma critique principale. Le problème qui conditionne toutes les capacités de désarmement, c'est de savoir si les puissances nucléaires sont prêtes à lancer une campagne pour qu'on en finisse avec la prolifération nucléaire. La France se garde bien de proposer quoi que ce soit sur le seul problème qui conditionne le désarmement.* »

● *M. Pierre Messmer*, député R.P.R. de la Moselle, a estimé, jeudi matin 25 mai, au micro d'Europe 1, que le plan de désarmement présenté par M. Giscard d'Estaing est « *à la fois généreux et réaliste* ». Après avoir rappelé la longueur inévitable de ce genre de négociations, il a indiqué qu'il est difficile d'aboutir « *si les Américains et les Soviétiques ne font pas un petit effort* ». Selon l'ancien premier ministre, il est à craindre que l'on demande à la France d'apporter sa contribution à ce plan en effectuant un désarmement atomique. « *Un gouvernement qui cesserait l'armement atomique de la France ne pourrait plus compter sur mon appui* », a conclu M. Messmer.

● *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste de Savoie, membre de la délégation française à l'ONU, s'est déclaré déçu par le discours de M. Giscard d'Estaing. « *Le retour de la France aurait pu être l'occasion d'un grand coup. La rance avait d'autant plus l'occasion de se distinguer que les Etats-Unis et l'Union soviétique sont en retrait. Nous n'avons pas su saisir l'occasion. Le président évite soigneusement tout proposition qui pourrait être contraignante pour la France* », a-t-il dit.



« LA LETTRE DE LA NATION » : les vrais risques ne sont pas évoqués.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy écrit, vendredi 26 mai, à propos du plan de désarmement présenté par M. Giscard d'Estaing à l'ONU :

Admettons, par hypothèse, que sa proposition de remplacer le comité de la conférence de Genève par un nouveau « forum » où serait assurée l'égalité des participants — ce qui n'est pas à la conférence de Genève où l'U.R.S.S. et les Etats-Unis se partagent le monopole de la présidence. Que se passerait-il ? Nous, verrions s'affirmer quatre catégories de puissances : les deux Super-Grands, qui se supportent pas la concurrence ; les démunis de tout, qui tiennent à la généralisation de l'impuissance ; les moyennes puissances, qui ont tout sauf l'arme nucléaire et en souffrent ; les moyennes puissances, qui ont l'arme nucléaire.

» *Inutile de chercher : les trois premières catégories se retrouveront pour condamner la quatrième, qui compte trois pays : la France, la Grande-Bretagne et l'Inde, mais où un seul compte : la France.*

» *Ce n'est pas très grave puisque la France — nous l'espérons — maintiendra, comme tout le monde, et quoi qu'il arrive, sa politique de défense. C'est un peu ennuyeux dans la mesure où les vrais risques ne sont pas évoqués : l'affrontement sino-soviétique de mainmise sur la propriété ou la circulation des matières premières. Mais la politique doit toujours comporter sa part de surréalisme, sinon elle ennuie tout le monde. Le président de la République l'a depuis longtemps compris. C'est avec beaucoup de réalisme qu'il se meut dans le monde de l'irréel. Rien n'est plus beau que l'inutile à condition de savoir s'en servir.* »

[AS]SEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

RÉPUBLIQUE

contrôle et au bénéfice de tous

gager l'action dans toutes les régions du globe que ne couvre pas la dissuasion nucléaire. A moins de vouloir imposer une telle action, il ne peut s'agir que d'une initiative collective dont chacun, puissance nucléaire ou non nucléaire, fournisseur ou acheteur d'armes conventionnelles, devra prendre sa part.

Reste la vaste zone qui s'étend sur la plus grande partie de l'hémisphère nord, de l'Amérique à l'Union soviétique, en passant par l'Europe. C'est là que se font face, en Europe et en Asie, les premières puissances du monde. C'est là qu'un conflit, s'il venait à surgir, aurait pour l'humanité tout entière, les conséquences les plus dévastatrices.

Ce qui caractérise cette zone, c'est qu'elle est couverte par la dissuasion nucléaire et qu'elle connaît cette situation depuis plus d'un quart de siècle. L'arme nucléaire y est devenue partie intégrante de l'équilibre militaire d'ensemble. C'est la raison pour laquelle la rivalité des puissances n'y a jamais débouché, malgré de graves alertes, dont chacun se souvient, sur l'échange exterminateur.

Nulle part l'erreur ne se paierait d'un prix plus incalculable. Nulle part la rigueur de l'analyse ne doit être davantage à la mesure de l'immensité du danger. Aussi faut-il écarter l'illusion, pourtant bien tentante, qu'il suffirait de supprimer l'arme nucléaire pour assurer la sécurité de tous dans cette zone. Une telle mesure n'aurait d'autre résultat, dans les circonstances présentes, que de faire apparaître un déséquilibre des armes conventionnelles, générateur des plus grands dangers.

La menace dans cette zone ne réside pas, au premier chef, dans l'existence même de l'arme nucléaire, mais dans son accumulation et dans les progrès continus de son perfectionnement. Sur ce double plan, quantitatif et qualitatif, le rythme de l'évolution est déterminé par les Etats-Unis et l'Union soviétique. C'est de leur compétition que pourrait surgir le déséquilibre fatal. En conduisant ces deux pays à se doter de moyens très supérieurs à ceux qu'exigerait la seule dissuasion, elle risquerait de rendre plausibles des hypothèses de première frappe, de guerres nucléaires qu'on dit « limitées », parce qu'elles seraient menées, en dehors des « sanctuaires nationaux », sur le sol de pays tiers.

C'est bien de l'effort de ces deux pays que dépend, en priorité, l'arrêt de la course aux armements. Les dirigeants américains et soviétiques en ont conscience. Depuis plusieurs années ils ont engagé des négociations sur la limitation de leurs armes stratégiques. La France s'en félicite et souhaite le succès de leur action. Elle n'en méconnaît pas la difficulté. Il s'agit, en effet, d'aboutir à des réductions substantielles des quantités d'armes et à un gel du progrès technologique, sans compromettre ni la sécurité des deux partenaires ni celle de leurs alliés. Les résultats ne s'inscriront dans la réalité que lentement et par étapes. Nous souhaitons que ces étapes soient prochaines et substantielles.

Quelle peut être alors la contribution de la France ? Il existe une disproportion considérable entre les forces nucléaires stratégiques des superpuissances et celles dont nous disposons pour assurer la sécurité et la crédibilité de notre dissuasion. Si, à la suite de réductions successives, cette disproportion devait changer de nature, nous pourrions envisager d'en tirer les conséquences.

La menace qui pèse sur l'Europe ne résulte pas seulement de l'accumulation et du perfectionnement des arsenaux nucléaires. Elle tient aussi à la présence sur notre continent d'une énorme quantité d'armements conventionnels et à leur disparité. Il ne faut pas s'y tromper : le désarmement nucléaire trouverait très vite ses limites si cette situation n'était pas redressée. L'inégalité visible des armements conventionnels constitue un véritable cran d'arrêt à la réduction des moyens nucléaires.

C'est pourquoi la France propose à tous les pays intéressés à l'avenir de la sécurité en Europe, et qui ont participé à ce titre à la C.S.C.E., de se réunir en une conférence du désarmement en Europe. Dès demain, nous les saisirons d'un projet précisant en détail les objectifs, le champ d'application et les procédures d'une telle conférence. Je dirai simplement qu'en prenant cette initiative, la France entend se montrer fidèle à l'esprit qui l'a animée tout au long de la conférence d'Helsinki.

La conférence qu'elle préconise visera dans une première étape à renforcer la confiance entre tous les pays européens, par des mesures d'information et de notification appropriées, et dans une seconde étape à réaliser une réduction effective des armements à l'intérieur de l'ensemble géostratégique que constitue l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Si nous y parvenons, nous aurons amélioré la sécurité du continent européen en désarmant le détonateur là où il est placé, et ouvert au monde des perspectives d'avenir moins chargé de menaces.

Pas d'illusions

Monsieur le président, voici les réflexions et les propositions de la France pour avancer dans la voie du désarmement. Le temps dont je dispose ici, suivant l'usage, ne me permet pas de répondre à l'avance aux critiques. J'y ai pourtant réfléchi. Les unes viendront de ceux qui insistent pour une décision globale, immédiate de disparition des armements. Si cette vue exprime leur conviction généreuse, nul ne peut les en blâmer. Mais si elle sert d'alibi au refus de l'action, alors il n'est pas digne de travestir ainsi l'espoir en illusion.

Les autres viendront de ceux qui hésiteront à faire le premier pas. Les 400 milliards de dépenses annuelles d'armements expriment en effet l'angoisse collective de tous les dirigeants devant la sécurité de leur peuple. *Et qui donc osera le premier abaisser sa garde ?*

C'est parce que je pense profondément qu'aucun responsable, même le plus généreux, ne peut jouer avec la sécurité de son peuple que je vous propose cette approche concrète qui consiste à resserrer par étapes la dialectique de la sécurité et du désarmement.

Ecarter, là où c'est possible, la menace de l'introduction de l'arme nucléaire, réduire par paliers le niveau des armements nucléaires stratégiques tout en maintenant l'équilibre de la dissuasion, avoir un débat régional sur le niveau de la sécurité et la limitation des ventes d'armes.

Ne nous faisons pas d'illusions. Si tout ceci est entrepris et accompli par notre génération, la dernière qui ait participé aux horreurs d'un conflit mondial, alors la confiance commencera à s'instaurer et l'on pourra parler utilement de l'étape du désarmement général.

Nous avons parlé, il y a six ans, à Santiago-du-Chili, de l'effort millénaire que mène notre espèce, l'espèce humaine, au-delà des races et des frontières, contre la misère et la faim. Nous parlons aujourd'hui d'un autre effort : celui qui tend à éviter l'affrontement des hommes entre eux, affrontement également millénaire dont nous trouvons les témoignages dans les fouilles qui exhument la vie primitive des hommes sous la forme des premières armes dont ils se sont dotés, lutte dont le cliquetis retentit tout le long de notre histoire, gravant ici les éphémérides de la gloire, mais répandant sur notre planète la cendre des villes mortes et la tache du sang versé.

C'est bien le même effort qu'il nous faut conduire : celui qui assurera la suprématie de la connaissance sur l'ignorance, de la justice sur l'inégalité, de la paix sur la guerre. Puissions-nous, au moment où va luire bientôt l'aube étrange du troisième millénaire, apporter notre contribution pour que l'humanité en franchise le seuil en étant moins pauvre et plus pacifique.

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : 28 milliards de dollars ou 19 ?

Les statistiques relatives à l'aide au développement sont diverses. D'après le discours de M. Giscard d'Estaing aux Nations unies, cette aide représente le quatorzième des dépenses d'armement, soit 28 milliards de dollars par an. Or, d'après le comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E., les résultats sont sensiblement inférieurs.

La seule aide publique au développement des pays de l'O.C.D.E. s'est élevée à 13,7 milliards de dollars en 1976, chiffre le plus récent (0,33 % du P.N.B., au lieu de 0,36 % en 1975). Compte tenu de l'apport public de l'OPEP (5,2 milliards) et des pays à économie planifiée (0,5 milliard), le montant s'est élevé à 19,4 milliards. La contribution du financement public étant très en-deçà des besoins financiers des pays en développement, note le CAD, ceux-ci ont de plus en plus recours aux marchés des capitaux privés, notamment aux banques commerciales.

Seuls les Soviétiques ont réagi défavorablement aux propositions françaises

M. Giscard d'Estaing quitte New-York ce vendredi matin 26 mai (dans l'après-midi, heure de Paris) après un petit déjeuner pris en compagnie du chancelier Schmidt. Le président se rend à Washington où il est, dans la soirée, l'invité de M. Carter à la Maison Blanche pour un dîner de travail. L'Afrique occupera une grande place dans les entretiens auxquels doivent notamment participer, du côté français M. de Guiringaud et M. François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée.

A l'ONU, les réactions au discours prononcé jeudi par le président ont été dans l'ensemble favorables, à l'exception de celle du porte-parole soviétique qui a déclaré à l'A.F.P. : « Nous n'aimons pas du tout ce discours. Nous n'aimons surtout pas cette proposition de conférence européenne sur le désarmement. Nous avons proposé nous-mêmes une conférence mondiale sur le désarmement et nous estimons que la proposition française, limitée à l'Europe, ne répond pas aux nécessités. »

D'autre part, M. de Guiringaud s'est entretenu jeudi à New-York avec plusieurs de ses collègues, notamment MM. Bouteflika (Algérie) et Gromyko (U.R.S.S.). Au cours de ce dernier entretien, il a notamment indiqué à son interlocuteur — selon le Quai d'Orsay — que les dépêches de Tass sur le Shaba étaient contredites par tous les témoignages.

M. Gromyko prend la parole ce vendredi dans le débat sur le désarmement.

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — Le discours prononcé, jeudi 25 mai, par M. Giscard d'Estaing a reçu dans l'ensemble un *bon accueil*. Assez froids à l'arrivée du président, les délégués se sont dégelés à la fin de l'intervention.

Les représentants de plusieurs pays — notamment ceux de la Roumanie, du Mexique et de plusieurs pays africains — se sont félicités des « *idées neuves* » qui venaient d'être lancées. Les Américains se sont efforcés de souligner les aspects « *positifs* » du discours. Les Soviétiques ne s'empressaient pas de commenter, mais leur porte-parole a ensuite critiqué le projet français, et notamment l'idée de réunir une conférence européenne.

Le texte lu par M. Giscard d'Estaing contient une surprise qui va sans doute entraîner quelques remous dans la politique intérieure française : le président a, en effet, affirmé que Paris « *souhaite pouvoir signer le protocole numéro 1 du traité de Tlatelolco* ».

Sans entrer dans des détails extrêmement complexes, disons que la signature par la France de ce protocole n° 1 (Paris a déjà signé le protocole n° 2) reviendrait pour les autorités françaises à renoncer à l'usage de la force de dissuasion sur une partie du territoire français : le département de la Guyane. Le problème peut paraître théorique ; il n'en pose pas moins une question de droit constitutionnel que ne manqueront sans doute pas d'exploiter les *gaullistes orthodoxes*, qui soupçonnent M. Giscard d'Estaing de vouloir brader l'« héritage ». La signature de ce texte pourrait aussi *compliquer énormément* la tâche des militaires français, dans la mesure où, en l'état actuel, il interdit le *survol de* l'Amérique latine avec des engins nucléaires. Si la France, enfin, acceptait la dénucléarisation totale de l'Amérique latine, comment pourrait-elle s'opposer éternellement à ce que le Pacifique soit *traité* de la *même* façon, le Pacifique où elle poursuit ses expériences nucléaires sous-terraines ?

Il ne s'agit encore que d'hypothèses, et M. Giscard d'Estaing s'est protégé des attaques les plus vives en précisant qu'il ne s'agissait, au stade actuel, que de mener des conversations exploratoires avec les autorités latino-américaines. Il n'en demeure pas moins qu'il a ignoré les avis de nombre de ses conseillers pour proposer quelque chose de concret à l'Amérique latine et, à travers elle, au tiers-monde et aux non-alignés. Son idée de « *régionalisation* » du désarmement en est renforcé, sa crédibilité aussi. M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, membre de la délégation française, le reconnaissait dans les couloirs de l'ONU, ajoutant que M. Giscard d'Estaing aurait beaucoup de mal à faire accepter cette nouvelle étape par une fraction de sa majorité. Précisons que la signature du protocole n° 1 du traité de Tlatelolco avait été recommandé dès janvier par M. Mitterrand.

Le discours de M. Giscard d'Estaing a aussi apporté d'utiles précisions sur le problème des ventes d'armes : le chef de l'Etat a déclaré que la France était prête à envisager des « plafonds » régionaux pour ces ventes, à condition *qu'acheteurs* et vendeurs en acceptent les limites et les respectent. La proposition ne soulèvera sans doute aucun enthousiasme à Moscou, comme le président l'a laissé entendre dans sa conférence de presse donnée jeudi, en fin de matinée, au siège des Nations unies.

Les explosions nucléaires

Au cours de cette conférence de presse, il a confirmé que, dès ce vendredi, la France remettrait aux délégations des pays signataires du traité d'Helsinki une note concernant l'éventuelle convocation d'une conférence européenne sur la réduction des armes classiques. Cette note a, semble-t-il, pour but de sonder les réactions des trente-cinq gouvernements concernés. Il est cependant peu probable que les pays de l'Est répondent favorablement à une démarche qui met en cause la supériorité du pacte de Varsovie dans le domaine des armements classiques, même si le président a précisé qu'une telle conférence pourrait, à son avis, se réunir en 1979. M. Giscard d'Estaing a aussi critiqué les négociations de Vienne sur la réduction des armements en Europe centrale (M.B.F.R.), affirmant qu'il n'est pas « *réaliste de distinguer plusieurs zones de sécurité en Europe* ». A propos des explosions nucléaires souterraines auxquelles procède la France, il a précisé qu'il n'était pas question d'y renoncer tant que la disparité serait aussi importante qu'elle est actuellement entre les panoplies nucléaires des superpuissances et celle de la France. Selon lui, seul un « *gel* » de la production et de la mise au point des armes nucléaires par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. permettrait, à la longue, de venir à bout de cette disparité.

En réponse à plusieurs questions, M. Giscard d'Estaing a abordé le problème du Sud-Liban, pour rappeler que le contingent français n'y était pas pour appliquer une quelconque politique française, mais pour faire respecter les décisions du Conseil de sécurité concernant le retrait israélien et le rétablissement de l'autorité du gouvernement libanais. Ce sujet, abordé au cours de l'entretien qu'ont eu MM. Giscard d'Estaing et Waldheim, a été repris par le président dans le toast prononcé à l'issue du déjeuner offert en son honneur par le secrétaire général de l'ONU. « *Je voudrais réaffirmer ici*, dit-il, *la conviction de la France que les Nations unies ont un rôle éminent à jouer pour ramener une paix juste et globale et la sécurité dans cette région déchirée et meurtrie : telle est la cause que servent là-bas, aux côtés de leurs camarades d'autres pays, les hommes de notre contingent. Il doit être clairement entendu qu'ils n'en servent et n'en serviront aucune autre.* »

JACQUES AMALRIC.

EUROPE

Grande-Bretagne

VERS DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES ?

Les libéraux ne renouvelleront pas en juillet le pacte qui les lie aux travaillistes

M. David Steel, leader du parti libéral britannique, a annoncé, jeudi 25 mai, qu'à l'expiration de l'actuelle session parlementaire — en juillet — son groupe ne renouvellerait pas le pacte qui les lie aux travaillistes. Il a expliqué que ce pacte avait atteint son objectif puisqu'il « *avait permis de réaliser le redressement de l'économie* »... et « *de nombreux changements de politique, dont certains sont importants* », mais qu'il « *ne voyait pas de raison à une base commune à long terme entre le gouvernement et nous-mêmes* ». M. Callaghan, premier ministre, a dit qu'il comprenait parfaitement les raisons du parti libéral.

Le pacte « Lib-Lab » avait été conclu en mars 1977, au moment où au nom du groupe conservateur, Mme Thatcher déposait une motion de censure. Le parti travailliste détient le plus grand nombre de sièges, mais ne dispose pas de la majorité absolue (actuellement il lui manque dix sièges à la Chambre pour atteindre cette majorité). Moyennant certaines concessions, le parti libéral, qui compte treize députés, lui apporta son concours.

Le leader libéral obtint d'être consulté régulièrement sur les grands projets du gouvernement. En dépit de l'opposition d'une partie de ses amis, il était résolu à assurer l'existence d'un gouvernement qui, grâce à ses bonnes relations avec les syndicats, paraissait seul en mesure de contenir l'inflation, en modérant les hausses de salaires. Sur ce point, les faits ont justifié sa position. Il entendait également faire décider une large dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. Il voulait aussi et surtout que fût admis le principe de l'élection à la représentation proportionnelle de députés au Parlement européen. Il n'avait sur ce sujet guère de chance d'obtenir gain de cause. Dans ces conditions, il lui était difficile de renouveler, une fois encore, un pacte qui, depuis l'origine, avait suscité les critiques d'une fraction des libéraux et de la gauche travailliste.

Les dernières élections partielles, marquées par la chute des suffrages recueillis par ses candidats, ont sans doute incité M. Steel à faire savoir dès maintenant aux électeurs qu'il reprenait son indépendance. La fin prochaine du pacte « Lib-Lab » relance les spéculations sur des élections générales anticipées. M. Callaghan doit convoquer les électeurs avant le mois d'octobre 1979. Jeudi, il a indiqué que son gouvernement « *examinerait au début de l'automne les mesures à prendre en vue de la prochaine et dernière session parlementaire* ».

Mais quelle sera la durée de cette dernière session ? Le gouvernement devra l'inaugurer sans être assuré d'avoir la confiance, dans les scrutins où son existence est en jeu. Le premier ministre sera sans doute amené à demander aux électeurs de trancher le plus tôt possible. La plupart des observateurs estiment maintenant que cette consultation aura probablement lieu à l'automne prochain.

Tchécoslovaquie

AVANT LA VISITE DE M. BREJNEV A PRAGUE

La presse attaque vivement M. Alexandre Dubcek

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La capitale tchécoslovaque se prépare à accueillir les représentants des pays du pacte de Varsovie. Une réunion du comité politique consultatif de cette organisation se tiendra à Prague au début du mois de juin, à la suite de la visite officielle d'amitié que fera dans cette ville M. Brejnev à la fin de mai. La précédente session du comité politique avait eu lieu en novembre 1976 à Bucarest.

La date choisie pour ces deux événements, et, en particulier, pour le voyage du secrétaire général du parti soviétique — le premier en Tchécoslovaquie depuis plus de cinq ans — a une valeur symbolique. Elle coïncide avec le dixième anniversaire du plénum de mai du comité central du P.C. tchécoslovaque, qui avait été marqué, comme l'a rappelé samedi 20 mai *Rude Pravo*, par un renforcement des éléments conservateurs hostiles aux réformateurs groupés autour de M. Dubcek. Les membres de la « *fraction marxiste-léniniste du comité central* », écrit le journal du parti, qui profite de cette occasion pour attaquer vivement l'ancien protagoniste du printemps de Prague, l'accusant de « *trahison* », « *dirent pour la première fois dans cette instance suprême que le courant de droite avait ses partisans dans le parti lui-même, au sein du comité central et du présidium* ».

Ce que ne dit pas *Rude Pravo*, et l'oubli est significatif, c'est que le plénum de mai 1968 prit deux décisions importantes, traduisant la volonté des nouveaux dirigeants de rompre avec le passé : celle, en premier lieu, d'exclure du comité central M. Novotny, dépossédé en janvier de sa fonction de secrétaire général, et, en second lieu, celle de convoquer le quatorzième congrès du parti pour le mois de septembre. C'est aussi au moment où se tenait cette réunion que les premières unités militaires soviétiques devant participer à des « *exercices d'état-major* » firent leur entrée sur le territoire tchécoslovaque. Elles ne devaient plus le quitter jusqu'à l'intervention du mois d'août.

La venue de M. Brejnev à Prague représente pour M. Husak un succès. Elle témoigne du soutien que la direction soviétique continue d'accorder au chef du parti tchécoslovaque, en dépit des critiques dont celui-ci a été l'objet à la fin de l'année dernière, en raison notamment de la situation économique dans le pays.

On ne voit pas pourquoi, il est vrai, les dirigeants soviétiques seraient mécontents de leur protégé. M. Husak n'a pas manqué, ces derniers mois, d'apporter à plusieurs reprises sa contribution personnelle à la campagne de propagande anti-révisionniste déclenchée en cette année critique du dixième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie. Evoquant le 13 mai, devant l'organisation du parti de la capitale, « *l'aide internationaliste fraternelle apportée en août 1968 par l'Union soviétique et d'autres pays socialistes* », il les avait une nouvelle fois remerciés. M. Husak avait indiqué à cette occasion que la politique suivie depuis dix ans avait été examinée lors des dixième et onzième plénums du comité central en février et en mars derniers. Notons que le dixième plénum n'a jamais été annoncé dans la presse et que ni sa date ni ses conclusions n'en étaient connues jusqu'à cette allusion récente du secrétaire général.

Des pressions

La campagne idéologique relancée depuis le début de l'année s'accompagne de pressions renforcées visant à décourager le mouvement de sympathie autour de la Charte des 77. Ces dernières semaines, les autorités paraissent avoir adopté une nouvelle attitude à l'égard des contestataires, consistant à criminaliser les moins connus d'entre eux, alors que jusqu'à maintenant, aucune poursuite en justice n'avait pu être engagée contre des signataires plus célèbres de la Charte. En mars, un prêtre, Miroslav Lojek, a été condamné à quinze mois de prison pour « *diffusion de propagande anti-socialiste* ». A Brno, trois jeunes gens signataires, eux aussi, de la Charte, Petr Cibulka, Libor Chloupek et l'objecteur de conscience Martin Simsa, ont été récemment arrêtés et sont détenus sous le même chef d'accusation. En Slovaquie, deux prêtres catholiques, les Pères Robert Gombik et Marian Salcek, font l'objet de poursuites pour les mêmes motifs. A l'intérieur de la Charte, un comité contre la répression politique a été créé, dont la tâche est d'améliorer l'information sur ce genre de faits.

Dix ans après le printemps de Prague, les dirigeants communistes n'ont toujours pas réussi à résoudre cette contradiction : ils ne cessent d'affirmer que l'opposition au régime ne serait le fait que de « *quelques éléments négligeables* » et ils agissent simultanément comme si cette contestation menaçait les fondements même du régime. Or n'est pas un pouvoir encore très sûr de lui qui s'apprête à accueillir le chef du parti soviétique et à affronter, dans les mois qui suivront, l'anniversaire de l'intervention des forces du pacte de Varsovie.

MANUEL LUCBERT.

L'INQUIÉTANTE DISPARITION DE M. JAROSLAV SABATA

M. Jaroslav Sabata, ancien doyen de la faculté de Brno, qui fut secrétaire du comité régional du P.C. en Moravie du sud en 1968, qui a accepté récemment de remplacer M. Jiri Hajek (ancien ministre des affaires étrangères) comme porte-parole de la Charte 77, et qui de 1972 à 1976 était en prison pour délit d'opinion, a disparu.

M. Sabata avait quitté le samedi 13 mai son domicile à Brno pour se rendre à Prague. La police, qui avait eu connaissance de ses projets de voyage, l'avait mis en garde, disant qu'il ne parviendrait pas au terme de son voyage s'il ne renonçait pas à ce déplacement.

M. Sabata n'est jamais arrivé à Prague et sa famille est depuis sans nouvelles de lui. L'inquiétude est d'autant plus grande que M. Sabata souffre d'une affection cardiaque. Elle est amplifiée par des mésaventures arrivées récemment à certains de ses amis. Ceux-ci, après avoir rendu visite à Prague à un autre porte-parole de la Charte 77, M. Hejdanek, étaient ensuite interpellés par la police. Relâchés après de brefs interrogatoires, ils étaient forcés, à la sortie du bâtiment de la police, par des hommes en civil, de monter dans une voiture : emmenés dans des lieux déserts, ils étaient passés à tabac et abandonnés sur place. La famille de M. Sabata craint donc qu'il n'ait été, lui aussi, victime de cette imitation des méthodes argentines. Si la police l'avait arrêté dans le train, elle aurait dû, normalement, en avoir déjà avisé la famille. — A.M.B.

Italie

M. Berlinguer incite les communistes italiens à retrouver un « fort esprit critique »

De notre correspondant

Rome. — « *Les communistes doivent savoir examiner froidement leurs échecs avec un fort esprit critique et en tirer les leçons nécessaires.* » Cette petite phrase résume le discours-fleuve que M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., a prononcé le jeudi 25 mai devant les responsables régionaux et provinciaux de son parti réunis à Rome.

Les communistes italiens ont en effet vivement ressenti leur mauvais score aux élections locales partielles des 14 et 15 mai. La perte d'un quart des suffrages par rapport aux dernières élections législatives ne peut être mise uniquement sur le compte de l'assassinat d'Aldo Moro, dont la démocratie chrétienne a bénéficié. « *Notre plus grande erreur serait de minimiser les résultats de notre parti et de ne pas en tirer tous les enseignements* », a dit M. Berlinguer.

Au cours des deux derniers mois, le P.C.I. était en première ligne pour défendre l'ordre public et la démocratie. Il a cependant commis deux erreurs, selon son secrétaire général. D'une part, il n'a pas su répondre avec l'énergie nécessaire à ceux qui mettaient tous les « rouges » dans le même panier et accusaient les communistes d'avoir engendré le terrorisme. D'autre part, il a eu une attitude « *trop généreuse* » avec la démocratie chrétienne, « *peut-être à la limite de la naïveté* ».

Un « parti de lutte »

D'autres erreurs avaient été faites avant l'affaire Moro, celle par exemple de « *ne pas prêter assez d'attention à des signaux négatifs* », comme l'échec à des élections partielles dans le Sud, ou le regain d'activité dans le monde catholique.

Mais l'autocritique de M. Berlinguer va au-delà de ces faits précis. Depuis son association au pouvoir, en juillet 1976, remarque-t-il, le P.C.I. a été attaqué de toutes parts. On lui reprochait en même temps d'être resté stalinien et de devenir social-démocrate. Or il n'a su expliquer suffisamment ni son compromis historique ni sa politique d'austérité. La première de ces notions, rappelle M. Berlinguer, ne se réduit pas à une unité nationale pour « gérer » la crise. Quant à l'austérité, elle vise une transformation de la société : c'est une idée révolutionnaire.

La stratégie des communistes italiens ne changera pas, mais elle aura des accents différents. « *On ne fait pas une bonne politique unitaire si on a peur des distinctions, de l'antagonisme, de la compétition* », a dit M. Berlinguer. Le P.C.I. va redevenir un « *parti de lutte* », tout en restant un « *parti de gouvernement* ».

Il n'est pas question pour lui de retourner dans l'opposition au niveau national. Le front populaire reste aux yeux de l'équipe dirigeante « *une stratégie de rupture des masses populaires* ». Mais ce qui est impossible à Rome ne doit pas être interdit dans des municipalités, des provinces ou des régions. Il ne faudra plus « *rechercher des accords à tout prix* » avec les autres formations politiques. « *Dans certains cas, le P.C.I. ne doit pas avoir peur de passer dans l'opposition.* » Cela n'empêche pas l'autocritique : il faudra examiner cas par cas les collectivités locales de gauche et voir si elles sont bien « gérées ».

M. Berlinguer demande enfin au P.C.I. de « *retrouver l'esprit missionnaire* » et de rectifier son image : ne plus apparaître « *comme un parti qui veut uniquement conserver et développer la démocratie* », mais un parti qui « *appelle à transformer radicalement la structure entière de la société* ».

Ce ne sera guère facile dans le cadre politique actuel. Le P.C.I. soutient un gouvernement démocrate-chrétien qui n'a pas inscrit la transformation de la société dans son programme. L'équipe dirigeante communiste s'est elle-même habituée aux compromis quotidiens avec la démocratie chrétienne. On peut toutefois prévoir que les questions économiques et sociales, qui avaient été éclipsées par l'affaire Moro, reviendront au premier plan. A moins d'une nouvelle vague de terrorisme qui amènerait une fois de plus le P.C.I. à concentrer toutes ses énergies sur la défense de l'ordre public, donc à se confondre avec la démocratie chrétienne.

ROBERT SOLÉ.

● *Une délégation du parti communiste français*, dirigée par M. Gustave Ansart, membre du bureau politique, est arrivée le 24 mai mai au soir à Rome, à l'invitation du comité central du parti communiste italien. — (A.F.P.)

EUROPE

DEVANT LE BUREAU DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Chirac plaide pour une Europe unie et indépendante

M. Jacques Chirac a reçu à déjeuner jeudi 25 mai à l'Hôtel de Ville de Paris le bureau du Parlement européen conduit par M. Emilio Colombo, son président (démocrate chrétien, Italie). Les neuf pays de la Communauté étaient représentés, ainsi que les groupes politiques. Le président du R.P.R. a surtout voulu réaffirmer devant ses hôtes qu'il est convaincu de la nécessité de construire l'Europe. Il a notamment déclaré : « *Je crois en la nécessité de l'Europe et je n'hésite pas à le dire aujourd'hui avec gravité devant vous, à la nécessité d'une Europe unie et indépendante, et qui ne peut se bâtir concrètement, dans l'intérêt même de la démocratie, que sur cette réalité fondamentale que constitue le fait national.*

» *Je considère que le combat pour la sauvegarde des droits de l'homme doit devenir l'action privilégiée d'un organe comme le vôtre, qui bientôt sera désigné directement par le suffrage des peuples, car une telle action est seule susceptible de donner à l'union de notre vieux continent la dimension morale et spirituelle qui transcendera la technocratie sans âme où elle a tendance à s'enliser.* »

M. Chirac a donc saisi cette occasion pour confirmer qu'il reste hostile à l'idée d'une intégration politique qui pourrait conduire à une dilution de la souveraineté nationale, tout en prônant une construction concrète et prudente. Cette réception protocolaire lui a également permis d'indiquer les principes qu'il souhaite défendre à l'occasion des prochaines élections européennes. M. Chirac, en effet, n'entend pas négliger la préparation d'un scrutin qu'il juge à la fois important et difficile. Son importance tient notamment à la date qui a été choisie (juin 1979). Un an après les élections législatives et deux ans avant l'élection présidentielle française, il lui paraît dangereux pour l'avenir du R.P.R. de ne pas retrouver les suffrages recueillis en mars 1978.

Une double tentation

La difficulté vient de ce que, sur les questions européennes, le R.P.R. est à la fois divisé et menacé. Deux tentations existent au sein de la formation que préside M. Chirac. Celle que représente M. Michel Debré, qui anime le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France. Celle qu'incarne M. Olivier Guichard, qui plaide pour la constitution d'une liste unique de la majorité. M. Chirac entend se maintenir à égale distance de l'une et de l'autre. Il a d'ailleurs souligné jeudi que le R.P.R. ne saurait être engagé par les propositions de MM. Debré et Guichard. A cette division s'ajoute la menace de l'isolement des gaullistes face à l'U.D.F., dont les élus pourraient siéger notamment aux côtés des démocrates-chrétiens allemands et italiens et des conservateurs britanniques, comme face au P.S.

Dans ces conditions, M. Chirac envisage la constitution d'une liste soutenue par le R.P.R., ouverte à des personnalités connues pour leur compétence européenne et suffisamment proches du maire de Paris, comme à d'autres mouvements tels que le CNIP.

Le conseil politique du R.P.R., qui se réunira le 7 juin, devra définir la stratégie du mouvement gaulliste pour le scrutin de juin 1979 avant d'évoquer la mise sur pied de la liste des candidats.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● TREIZE RELIGIEUX se sont joints le jeudi 25 mai à la grève de la faim entreprise par les proches de personnes présumées disparues ou détenues, a-t-on appris à Santiago. Quatre-vingt-trois personnes participent ainsi au mouvement de grève destiné à obtenir des autorités des informations sur le sort de six cent dix-sept personnes qui, affirment-elles, ont été arrêtées ou enlevées au cours de ces cinq dernières années. Un groupe de femmes chiliennes a également entrepris une grève de la faim dans les bureaux des Nations unies à Panama pour soutenir ce mouvement. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Nicaragua

● DES AFFRONTEMENTS entre la garde nationale et des éléments du Front sandiniste de libération nationale ont eu lieu, jeudi 25 mai, dans plusieurs régions. L'armée a été mise en état d'alerte sur tout le territoire. Des milliers de personnes sont descendues dans la rue à Esteli et ont incendié des usines et d'autres bâtiments.

La radio fait d'autre part état d'accrochages entre des patrouilles militaires et des sandinistes près de la frontière costaricaine. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● M. BRUCE McKENZIE, conseiller blanc du président kenyan Kenyatta, est mort le jeudi 25 mai dans l'explosion de son avion alors qu'il revenait de Kampala à Nairobi. Il a vraisemblablement été victime d'un acte de sabotage inspiré par le président Idi Amin Dada, affirme le vendredi 26 mai à Londres le quotidien *Daily Express*. Selon le quotidien britannique, la manière dont les corps et les débris ont été retrouvés disséminés sur une large surface accrédite la thèse du sabotage à l'aide d'une bombe à retardement. — *(A.F.P.)*

Pérou

● TREIZE PERSONNALITES DE LA GAUCHE, dont deux anciens ministres du président Velasco Alvarado (décédé le 24 décembre 1977) et Hugo Blanco, le leader syndicaliste, ont été exilées, le jeudi 25 mai, à destination de l'Argentine. Neuf d'entre elles étaient candidates pour divers partis de gauche ou d'extrême gauche aux élections de l'Assemblée constituante prévues pour le 18 juin. Les quatre autres exilés sont deux journalistes, et deux syndicalistes d'Arequipa où la grève générale se poursuit. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

République Dominicaine

● LE PARTI REFORMISTE DOMINICAIN (gouvernemental) a décidé de contester officiellement dans toutes les circonscriptions le résultat des élections du 16 mai dernier, considérant que de « graves irrégularités » ont été commises. — *(A.F.P.)*

Suisse

● CINQ REFERENDUMS sont organisés en Suisse le dimanche 28 mai. Les électeurs devront notamment dire s'ils acceptent, pour économiser l'énergie et faciliter la protection de l'environnement, que toute circulation privée des véhicules à moteur, « *sur terre, sur l'eau et dans les airs* », soit interdite le second dimanche de chaque mois. Cette initiative populaire a recueilli plus de cent quinze mille signatures. Les quatre autres projets sur lesquels les électeurs sont consultés portent sur l'adoption éventuelle de l'heure d'été, la hausse du prix du pain, l'aide aux universités et une nouvelle modification de la législation sur l'interruption volontaire de grossesse. — *(Corresp.)*

Le Monde politique

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

M. Colpin : la bourgeoisie tente de transformer le P.C. en club de discussion

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du P.C.F. et responsable du secteur « entreprises », déclare dans une interview publiée dans l'*Humanité dimanche*, datée 24-30 mai :

« La grande bourgeoisie pèse de tout le poids de ses moyens d'information pour tenter de transformer le parti communiste en un club de discussion permanente, pour paralyser sa capacité d'action, le pousser à se recroqueviller sur lui-même, l'empêcher d'avancer sur la base des idées novatrices du XXII[e] congrès.

» Et comment perdre de vue que l'objectif de réduire le parti communiste, formulé de manière parallèle par M. Giscard d'Estaing et par M. Mitterrand, que cet objectif demeure parce qu'il n'a pas été atteint aux législatives ? Le rapport des forces qui s'est dégagé de la consultation, sorte d'« épée de Damoclès » au-dessus de la tête de la grande bourgeoisie, l'oblige à tenter, par tous les moyens, de nous affaiblir pour assurer la continuité de son pouvoir. Le parti socialiste participe largement à cette tentative. (...)

» Les camarades qui sont en désaccord peuvent le rester. Ils auront toute latitude de vérifier, dans la vie, la justesse des décisions prises. De toute façon, si leur opinion n'a pas changé, ils ont la possibilité dans la préparation du prochain congrès, de développer leurs arguments et d'essayer, démocratiquement, de les faire adopter. Mais, en attendant, les décisions prises sont applicables par tous les communistes (...). Les rapports de la direction avec la base ne souffrent d'aucune contrainte. »

Evoquant les travaux du dernier comité central du P.C.F., M. Colpin nie que « *beaucoup d'interventions* » aient exprimé des désaccords. Il ajoute : « *Dans l'hypothèse où les membres du comité central auraient su que leurs interventions seraient publiées, aurait-on alors assisté à cette discussion libre que nous avons connue ? Evidemment non ! Comme tous les communistes, les membres du comité central n'ignorent pas que le débat s'inscrit dans une bataille de classe d'une intensité sans précédent et que la grande bourgeoisie et ses hommes auraient profité de l'occasion pour manipuler, falsifier des interventions qui, unanimement pourtant, venaient toutes à l'appui du rapport du comité central. En un mot, la discussion aurait été académique...* »

En réponse à un hebdomadaire soviétique

M. ELLEINSTEIN : combien d'années d'hôpital psychiatrique dois-je subir ?

A l'occasion d'un débat organisé jeudi 25 mai par les étudiants socialistes de Paris, M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, a répondu aux attaques lancées contre lui par l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* (*le Monde* du 26 mai). Après avoir rappelé les options du vingt-deuxième Congrès du P.C.F., il a déclaré : « *J'ai beau chercher, je ne vois pas en quoi je suis en désaccord.* »

L'historien communiste a en particulier relevé que c'est M. Georges Marchais qui, lors de ce vingt-deuxième Congrès, a déclaré que le socialisme voulu par le P.C.F. n'existe nulle part. Il a ajouté à propos de *Temps nouveaux* : « *Je ne suis pas surpris par ces attaques. Il s'agit du même journal qui a déjà attaqué Santiago Carrillo lors de la sortie de son livre sur l'eurocommunisme. Mais cet article pose le problème fondamental des rapports entre les partis communistes et de la conception du socialisme. Il montre la volonté du parti communiste d'Union soviétique d'intervenir politiquement et idéologiquement dans les affaires intérieures des partis communistes non soviétiques. C'est incontestablement une intervention inadmissible dans les affaires du parti communiste français.*

» Ils disent qu'il faut me condamner plus sévèrement que Bernstein (1). Alors je demande à combien d'années de camp de concentration, à combien d'années d'hôpital psychiatrique ? »

(1) Eduard Bernstein (1850-1932), dirigeant du parti social-démocrate allemand. Après avoir professé le marxisme orthodoxe, il affirma qu'il fallait aller au socialisme en réformant peu à peu la société capitaliste.

M. MARTINET (P.S.) : la direction du P.C. a les yeux fixés sur la prochaine élection présidentielle.

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du parti socialiste, évoque dans l'éditorial du numéro de mai de la revue *Faire* le débat en cours au sein du P.C.F. Il écrit :

« Ce n'est pas la première fois qu'une contestation s'exprime au sein du parti communiste. Mais c'est probablement la première fois qu'elle revêt une forme aussi ouverte et qu'elle ne fait pas l'objet d'une répression brutale. Il est vrai qu'une fraction importante de la direction cherche à prendre appui sur ce mouvement pour donner un visage un peu plus libéral au parti.

» Tant qu'il s'agissait de faire perdre la gauche tout en gardant le vieux pré carré prolétarien, une politique à la fois sectaire et démagogique s'imposait. Mais aujourd'hui la perspective est différente. La direction du P.C.F. a déjà les yeux fixés sur l'élection présidentielle de 1981. Il s'agira d'obtenir le meilleur score possible (et de dépasser celui des socialistes). Comment y parvenir sans « italianiser » le parti, sans tolérer les « tribunes libres », sans accepter certaines formes de contestation ?

» Les socialistes devront tenir compte de cette évolution, de ses ambiguïtés comme de ses potentialités. »

● *M. Henri Cukierman*, P.C., premier adjoint au maire, a été élu jeudi soir 25 mai maire de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Il succède à M. Robert Pochon, P.C., conseiller général, qui s'était démis, le 10 mai dernier, pour des raisons de santé et familiales, de son mandat de maire, qu'il détenait depuis 1965.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GARAUDY

M. Séguy : une méprisable perfidie

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a réagi, jeudi 25 mai, au récit des réunions du bureau politique du P.C.F. en 1968, publié dans *Rouge*, par M. Roger Garaudy (*le Monde* du 26 mai). Il a déclaré :

« Les propos tenus par Roger Garaudy constituent l'une des plus méprisables perfidies que j'aie connues durant ma vie de militant. D'abord parce qu'ils relèvent d'un mensonge grossier pour tenter d'opposer deux personnes et de discréditer une direction. Ensuite, et surtout, parce qu'ils constituent une calomnie dans la mesure où ils insinuent que les communistes exerçant d'importantes responsabilités au sein de la C.G.T. auraient fait bon marché, durant les événements de mai 1968, du respect des règles de la démocratie et de l'indépendance syndicale.

» D'un bout à l'autre, la grève de mai 1968 a été conduite par les instances dirigeantes de la C.G.T. (...) Tous les dirigeants et militants de la C.G.T. peuvent en porter témoignage. Le reste n'est qu'invention sordidement anticommuniste. »

LE P.C.F. : une attaque ignominieuse.

De son côté, le bureau politique du P.C.F. a publié une déclaration dans laquelle il qualifie d'« *attaque ignominieuse* » les propos de M. Garaudy. Il ajoute :

« Attribuant à différents dirigeants du parti des propos imaginaires, il s'efforce ainsi d'accréditer la thèse de l'existence de courants opposés et d'alimenter les attaques contre chacun des dirigeants. Par le même moyen, il dénature l'attitude de la direction du parti à l'égard de la C.G.T., reprenant la calomnie de la subordination de celle-ci au parti communiste.

» Le procédé touche à l'odieux quand Roger Garaudy prête à Waldeck Rochet — dont on connaît l'état de santé — des propos et des positions qui n'ont rien à voir avec la vérité des faits.

» L'agression de Roger Garaudy prend sa place dans des attaques qui deviennent d'autant plus violentes et indignes qu'elles se heurtent à l'accord massif des communistes avec la politique, les principes d'organisation et la direction de leur parti.

» Il y a tout lieu de penser que cette entreprise connaîtra un nouveau développement au cours de la réunion trotskiste à laquelle doivent participer Roger Garaudy, Jean Rony et Jean Elleinstein. »

[N.D.L.R. — La direction du P.C.F. s'était, jusqu'à présent, limitée à mettre en cause M. Louis Althusser. Elle cite à présent, dans une prise de position officielle, deux autres opposants, M. Jean Rony, membre du comité de rédaction de « France nouvelle », et l'historien Jean Elleinstein, qui doivent participer samedi 27 mai à un rassemblement porte de Pantin, organisé par le quotidien trotskiste « Rouge » sur le thème « Mai 1918-mai 1978 ». « L'Humanité » qui publie la déclaration du bureau politique, ne relève pas les attaques portées contre M. Elleinstein par l'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux ».]

« L'année du grand réveil communiste (1) »

N'eût été l'intention du bureau politique du P.C.F. au lendemain du 19 mars de maintenir la discussion dans d'étroites limites et la décision inconsidérée du même organisme de ne pas ouvrir la presse communiste à cette discussion, le débat qui se déroule actuellement dans le P.C.F. attesterait à la fois de la diversité et de l'unité de ce parti.

La réaction crispée de la direction a empêché qu'un tel examen soit porté au crédit du parti tout entier. Elle a ainsi permis que l'on puisse parler de crise. Ce qui se passe dans les autres formations, mêmes voisines, suffirait pourtant à débarrasser les communistes de tout complexe. Pourquoi alors cette frilosité ou cette fausse désinvolture des dirigeants du parti ?

Pourquoi transformer en bataille, où il doit y avoir des vainqueurs et des vaincus, un débat qui ne visait qu'à une meilleure prise en charge par les communistes de la politique du parti ? Pourquoi parler de constitution de tendances à propos d'un texte dont Laurent Salini (l'Humanité, *jeudi 25 mai*) *dit aussi qu'il associe* « des camarades, dont les opinions politiques, sur le fond, ont comme les parallèles la particularité de ne pas se rejoindre, du moins à vue d'homme ». *Ces parallèles se rejoignent pourtant depuis longtemps dans le parti. Personne n'y a, jusque-là, trouvé à redire. Fut un temps même où l'on en tirait gloire.*

Les « opinions politiques » en question représentent les nuances actuelles de la pensée communiste. Laquelle comprend aussi les « opinions politiques » de Laurent Salini. « A vue d'homme », je ne vois pas que ces dernières ne puissent rejoindre les miennes. Cela serait plus facile de le montrer si celles de Laurent Salini n'avaient l'exclusivité des colonnes de l'Humanité, tandis qu'il ne reste à d'autres que les « éphémères tribunes » ou le silence qui a coûté si cher en 1956.

JEAN RONY.

(1) Expression employée à propos du débat actuel par Michel Verret, philosophe communiste, dans une lettre personnelle.

● *L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord* (ANFANOMA) a remis à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, un projet de modification de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978 visant à rendre celle-ci « *enfin acceptable* ».

APRÈS LE CONGRÈS DU M.R.G.

M. Crépeau : nous sommes à la rue et c'est le prix de la liberté, de la dignité

M. Michel Crépeau, nouveau président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué jeudi 25 mai, au cours d'une conférence de presse, que le siège du Mouvement était provisoirement transféré dans les locaux du Mouvement des jeunes radicaux de gauche, 16, rue Sauffroy, 75017, Paris (tél. : 229-19-15).

Il a expliqué : « *Lundi, j'ai eu un entretien avec celui que je ne veux pas appeler le trésorier du parti, mais plutôt le financier* (1). *Il m'a signifié que l'immeuble, les meubles — y compris le fauteuil du président sortant, — les lignes de téléphone lui appartiennent. Nous n'avons droit qu'aux archives. J'aurais pu m'adresser aux tribunaux. Je ne veux pas situer le problème à ce niveau. Cette décision de notre mécène m'amène à poser le problème du financement des partis. Nous sommes à la rue, et c'est le prix de la liberté, de la dignité.*

» J'ai demandé aux parlementaires et à Roger-Gérard Schwartzenberg d'élaborer une proposition de loi sur le financement des partis politiques. On ne démocratisera jamais la vie publique si des règles claires ne sont pas établies en ce qui concerne les rapports du pouvoir et de l'argent. »

M. Crépeau a indiqué que cet « incident » devrait stimuler le militantisme des membres du M.R.G. Pour l'instant, les députés du Mouvement ont consenti à verser 1 500 F par mois pour la location d'un nouveau siège et le président du M.R.G. va proposer de décupler les cotisations qui ne se montent, actuellement, qu'à 60 F par an.

Le second thème développé par la nouvelle équipe dirigeante du M.R.G. concerne les radios libres. M. Crépeau compte intervenir personnellement sur cette question à l'Assemblée nationale après qu'un débat aura eu lieu au sein de sa formation. « *Le problème de l'audiovisuel est la grande question de notre époque,* a-t-il déclaré. *Le problème est celui du contenu culturel, du modèle de société développé.* »

En ce qui concerne l'orientation politique du M.R.G., le maire de La Rochelle a précisé : « *Personne ne peut nous soupçonner de vouloir rallier la majorité. Nous pouvons être d'autant plus libres vis-à-vis de nos partenaires. Si on veut être indépendant, il faut être insoupçonnable. Si je vais voir un jour M. Barre ou le président de la République, ce ne sera pas l'œil fixé sur un strapontin.* »

A propos de l'organisation des radicaux de gauche en « groupe de vigilance » (M. Maroselli) ou en « centre de réflexion » (M. Gennesseaux), M. Crépeau a ajouté : « *Je m'en réjouis. La large majorité du congrès m'a surpris. Il est vrai que mes adversaires m'ont un peu aidé. Cette majorité est un gage d'unité du parti. La manière très élégante dont nous avons été mis à la porte va nous rallier les hésitants. D'autant que ces clubs de pensée sont mêlés à des histoires de cageots (2).*

» Je ne peux qu'encourager les débats d'idées, les clubs de pensée tant qu'il n'y a pas d'actions fractionnistes. Comme président du parti, je ferais les gestes nécessaires vis-à-vis de ceux qui n'ont pas voté pour moi. Je souhaite que tous les courants soient représentés au sein du bureau national même si la direction, elle, doit être homogène. » A ce propos M. Crépeau a précisé qu'il proposerait M. Jean-Denis Bredin pour le poste de secrétaire général du M.R.G.

Evoquant le vote en faveur de M. François-Poncet des conseillers radicaux de gauche du Lot-et-Garonne, M. Crépeau a rappelé que cette fédération a été celle de MM. Caillavet et Bordeneuve, qui ont rompu avec le M.R.G. « *C'est très compliqué,* a-t-il ajouté. *Pour moi c'est un peu la Chine. J'ai d'autres problèmes à régler.* » Enfin, interrogé sur l'absence de vote d'une motion à l'issue du congrès extraordinaire, le président du M.R.G. a déclaré : « *Le plus important dans une motion c'est ce qu'il y a entre les lignes. Alors... Il aurait été dérisoire de s'attarder au vote d'une motion. C'était lié à l'élection du président.* »

(1) N.D.L.R. — M. Crépeau parle de M. Manuo Diaz, maire de Millau.

(2) M. Crépeau a précisé que M. Diaz possède notamment une entreprise de récupération de cageots à Rungis.

● *MM. Jacques Maroselli*, vice-président sortant du M.R.G., Guy Gennesseaux et Pierre Bracque, membres du secrétariat national, ont affirmé jeudi 25 mai « *leur volonté de développer au sein du M.R.G. les idées qui ont été défendues au récent congrès par* Jacques Maroselli, *à savoir : le M.R.G., parti de gauche, de proposition et de dialogue, doit affirmer sa personnalité et son autonomie* ». Ils envisagent, pour ce faire, de créer au sein du mouvement des clubs et des associations « *en vue de la recherche d'une éthique politique nouvelle* » et pour permettre la « *réflexion en profondeur dans l'esprit du radicalisme de gauche* ».

M. SERVAN-SCHREIBER : il y a de « grandes convergences » entre le programme de l'U.D.F. et celui du P.S.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré, jeudi soir 25 mai, au cours de l'émission d'Antenne 2, « La parole est aux formations politiques », que « *dès le mois de juin l'U.D.F. s'exprimera dans une convention nationale, et dans un libre débat, sur les grands sujets d'aujourd'hui* ». A propos de la situation économique et sociale, il a indiqué qu'il était d'accord avec M. Barre pour dire que « *la France vit au-dessus de ses moyens* » mais que « *ce n'est pas vrai de tous les Français* ».

Après avoir estimé que seul « *un réel effort d'équité* » pourrait créer en France « *un climat de solidarité et de confiance* », M. Servan-Schreiber a ajouté : « *Nous pouvons comparer le programme de l'U.D.F. et le programme socialiste. On y trouve sur des points précis et importants de grandes convergences : la solidarité par des emplois publics pour les jeunes chômeurs, l'imposition des très grandes fortunes, la décentralisation des responsabilités vers les villes et vers les régions, la négociation sur les modalités du SMIC, l'égalité des chances pour les tout jeunes enfants dès le cycle d'éveil, à l'âge de deux ans, la priorité aux équipements collectifs, etc.* »

Le président du parti radical souhaite que le gouvernement propose donc au Parlement « *des mesures recueillant normalement l'assentiment général* » afin de « *forger ce consensus national dont tout le monde reconnaît qu'il est indispensable* ».

M. PIQUET : le P.S. n'a pas changé de nature.

M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., revient dans *l'Humanité* du 26 mai sur le débat en cours au sein du P.C.F. et s'applique à analyser la stratégie du parti socialiste. Il écrit :

« Le comportement d'ensemble du parti socialiste procède tout simplement de son hésitation, de son refus à rompre réellement avec la collaboration de classes, à s'engager dans une action aboutissant à une réforme profonde des structures de la société.

» Le congrès d'Epinay du parti socialiste, qui a parlé de rupture avec le capitalisme, n'a finalement été qu'un bouillonnement verbal sans lendemain.

» Pourquoi cette ligne politique du parti socialiste ? La raison est à rechercher dans la nature même de ce parti, qui n'a pas changé. L'absence d'un véritable projet de transformation sociale, le manque de cohérence théorique, la composition sociale particulière, autrement dit toute sa personnalité, maintiennent le parti socialiste dans une optique, dans une pratique réformiste de collaboration de classes. (...)

» Le parti socialiste n'est pas à nos yeux un jour bon, un jour mauvais ! Il s'écarte plus ou moins, selon les conditions, selon le rapport d'influence qui s'établit entre les différentes forces politiques, de la vieille pratique de collaboration de classes. »









LES DÉPENSES DE POLICE AU CONSEIL DE PARIS

Le maire et les élus unanimes refusent de céder à l'État

Réuni jeudi 25 mai en séance extraordinaire, à la demande du préfet de la région d'Ile-de-France (nos dernières édition d'hier), le Conseil de Paris a mandaté le maire, comme celui-ci l'y avait invité, pour demander au gouvernement l'abrogation de l'arrêté interministériel du 30 mars 1978. Ce texte fixe à 142 millions la contribution supplémentaire de la Ville aux dépenses de police (« le Monde » daté 16-17 avril).

Le vote a été acquis à l'unanimité des cent neuf conseillers de la capitale. Les six élus (deux giscardiens et quatre centristes) qui s'étaient abstenus lors d'un premier vote de principe concernant cette question de la répartition des charges entre la Ville et l'Etat (« le Monde » du 29 avril) ont cette fois soutenu M. Jacques Chirac, non sans avoir qualifié son attitude de *« politique du pire »*. De leur côté, les élus socialistes et communistes ont confirmé leur appui face à ce qu'ils considèrent comme une atteinte aux libertés locales, un « diktat » du gouvernement, selon l'expression des orateurs du P.C.

M. Chirac, il est vrai, leur a facilité la tâche. D'une part, il a accepté un amendement du groupe communiste demandant l'abrogation du texte gouvernemental, d'autre part, il s'est engagé, comme le lui a demandé M. Georges Sarre (P.S.), a introduire devant les juridictions administratives un recours en annulation de l'arrêté incriminé si le gouvernement mène à son terme la procédure de l'inscription d'office.

Le soutien du P.C. est toutefois moins inhabituel que celui du P.S. Ce dernier affirmait en effet son désir de renvoyer dos à dos le maire et le gouvernement. Le groupe communiste, de son côté, a approuvé à plusieurs reprises, depuis les élections législatives, certaines initiatives de M. Chirac. C'est que la nouvelle ligne d'action du P.C. à Paris est de « ne pas être une minorité de blocage, mais une force de propositions ».

Il reste que tous ont pris fait et cause pour le maire dans une querelle dont l'issue paraît, aux élus de la capitale, déterminante pour l'avenir des libertés accordées par le nouveau statut.

Toutefois chacun argue de son bon droit. L'autorité de tutelle considère que les travaux de la commission Etat-Ville, chargée d'étudier une refonte des relations financières entre les deux parties, ne peuvent modifier la répartition des charges qu'à compter du budget de 1979. Dans ces conditions, la décision du maire et de l'assemblée municipale de réduire de sa propre initiative la contribution de la Ville aux dépenses de police et de transports est apparue comme un défi à l'autorité de l'Etat et a conduit à l'application de la procédure de l'inscription d'office.

De son côté, le maire excipe de sa bonne foi en rappelant que, « avant les élections », le gouvernement a approuvé le budget de la Ville tel qu'il a été voté. Il suggère également qu'il a pu tomber dans un « piège ». Ce piège paraît avoir fonctionné en deux temps. Avant les élections législatives, les « contacts personnels » pris par M. Chirac ne l'ont guère dissuadé d'engager une épreuve de force, considérée par l'ensemble de la majorité comme « de bonne guerre préélectorale ». (Cette attitude lui a permis de limiter à 10,5 % l'augmentation des impôts parisiens.)

Les élections passées, il convient de mettre un frein à 'ambition du président du R.P.R. de faire de sa gestion municipale un exemple et de l'Hôtel de Ville un tremplin. Alors que le gouvernement met l'accent sur la dépendance de M. Chirac à l'égard de l'autorité de tutelle, le maire se pose en défenseur des libertés locales et des contribuables de la capitale. Il s'efforce d'apparaître comme la cible de la vindicte élyséenne et s'attache à faire retomber sur le pouvoir la responsabilité de l'augmentation d'impôts (de 10,5 % à 16 %), qui devrait résulter de la procédure engagée par l'Etat.

J.-M. COLOMBANI.

A l'ouverture de la séance M. Jacques Chirac donne lecture de la lettre de M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, invoquant l'article L. 212-9 du code des communes pour inscrire au budget de la Ville la somme de 142 millions, c'est-à-dire le crédit complémentaire nécessaire pour fixer la contribution de la municipalité aux dépenses de police au niveau souhaité par l'Etat, et déterminé par l'arrêté interministériel du 30 mars (publié le 14 avril).

Le maire regrette que son appel à la négociation n'ait pas été entendu. Il indique : *« Agissant comme s'il préjugeait des résultats d'une étude qui est en cours, mais qui est loin d'être terminée, le gouvernement — en inscrivant d'office la dépense que nous avions refusé de voter — à clairement marqué son désir de continuer cette année à assujettir la Ville de Paris à un régime qui, sous la couverture d'être un régime légal, est en fait un régime d'exception, et que l'Etat n'applique nulle part ailleurs. En 1978, les Parisiens vont donc devoir payer une nouvelle fois à l'Etat, au titre des contingents de police, une somme proportionnellement quarante fois supérieure à celle que paient les habitants de Lyon ou de Marseille. »*

Il examine ensuite les différents moyens dont dispose la municipalité pour faire face à la dépense supplémentaire qui lui est demandée. Aucun de ces moyens ne lui paraît satisfaisant. C'est ainsi qu'il refuse de *« renoncer à tel ou tel type d'action jugée nécessaire, voire insuffisante »* en faveur du logement, de la culture ou des personnes âgées. Il renonce également à augmenter l'endettement de la Ville et à puiser sur les ressources de la trésorerie. Il conclut : *« Si aujourd'hui nous décidons d'assumer nous-mêmes la responsabilité de rétablir l'équilibre d'un budget que le gouvernement a mis en déséquilibre, nous n'aurions aucun autre moyen de le faire qu'en augmentant à due concurrence le montant des impôts locaux à demander en 1978 aux Parisiens (...). Voter les impôts qu'implique obligatoirement l'inscription des 142 millions de dépenses supplémentaires que nous impose l'Etat, ce serait accepter d'être traités, par rapport à nos collègues de Lyon, de Marseille, de Lille et de bien d'autres villes françaises, comme des élus de caractère particulier, et disposant — pour parler clair — de pouvoirs amoindris et d'une position diminuée. Pour ce qui me concerne, mon choix est fait : je considère que nous ne devons pas l'accepter. »*

Dans ces conditions, M. Chirac propose à l'assemblée municipale de le mandater pour demander au gouvernement de ne pas donner suite à la procédure d'inscription d'office qui a été engagée.

M. Henri Meillat dénonce, au nom du groupe communiste, le *« diktat »* de l'Etat et rappelle que M. Chirac a contribué, alors qu'il était premier ministre, à *« la politique d'empiètements à l'encontre des libertés locales qu'il combat aujourd'hui »*. Il propose de mandater le maire pour exiger l'abrogation de l'arrêté du 30 mars 1978.

M. Pierre Mattei (M.R.G.) donne lecture d'un texte publié par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, alors qu'il était candidat à la mairie de Paris, faisant état des *« charges indûment payées par la ville »*. M. Mattei conclut : *« La preuve est donc apportée aujourd'hui soit que le gouvernement ne tient pas ce qu'il a promis, soit que la persistance de charges indues vise des objectifs politiques. »*

M. SARRE : un échec personnel du maire de Paris.

M. Georges Sarre estime qu'il s'agit en fait d'un *« échec personnel »* du maire de Paris. Le président du groupe socialiste explique :

« Le processus suit son cours... Pourtant, apparemment vous ne manquez pas d'atouts. Vous êtes ancien premier ministre ; vous êtes le leader du parti qui dispose de la plus forte représentation parlementaire ; vous vous réclamez de la majorité. Vous êtes solidaire. Nombre de vos « compagnons » siègent au gouvernement. Et l'on vous traite comme un vulgaire maire de l'opposition en conflit avec son préfet. Quel paradoxe ! Quel camouflet !

» Vos appels répétés à la restauration de l'autorité de l'Etat, votre conception de la démocratie comme régime d'autorité, reçoivent aujourd'hui une application concrète. Le gouvernement vous a pris au mot. Certes, depuis le début de cette affaire, vous essayez un genre nouveau pour vous. Celui de défenseur des collectivités locales face au pouvoir central. Mais ce nouveau style ne vous réussit guère. D'ailleurs comment pourrait-il en être autrement ? En limitant le débat au niveau du Conseil de Paris, sans porter le combat pour les libertés communales au Parlement comme les socialistes l'ont demandé dans leur projet de délibération, que vous avez rejeté le 27 avril dernier, vous démontrez le caractère illusoire d'une épreuve de force que vous avez engagée avec un gouvernement, qui n'existe que par votre bon vouloir. »

M. Sarre ajoute que la délibération proposée par le maire *« ne va pas assez loin »*. Il demande qu'un recours en annulation de l'arrêté du 30 mars 1978 soit introduit devant la juridiction administrative, au motif que le gouvernement applique à Paris un régime différent de celui de la province et, ce faisant, méconnaît le principe de l'égalité devant la loi.

M. Raymond Long (P.R.) rappelle qu'en s'abstenant lors du vote qui était intervenu le 27 avril sur le même sujet, le groupe Paris-Renouveau n'avait pas voulu *« affaiblir la position du maire »* et s'était efforcé de convaincre celui-ci de la nécessité d'une concertation préalable avec le gouvernement. Il estime qu'il est possible de trouver des recettes autres que fiscales pour financer la dépense supplémentaire demandée par l'Etat. Il indique, à l'adresse du maire : *« Vous faites la politique du pire ! »*

Après que M. Pierre Dabezies (gaulliste d'opposition) lui eut exprimé son soutien, M. Jacques Chirac répond à M. Long en ces termes : *« Votre solution n'a pas de réalité autre que celle qu'elle peut prendre le temps d'un discours ! (...) Elle nous conduirait à une situation déficitaire apte à justifier une intervention accrue de l'autorité de tutelle. Est-ce l'objectif à atteindre ? Mais il y a peut-être une volonté politique pour entraîner la Ville dans une mauvaise situation. »*

Après une suspension de séance, M. Long précise que son groupe votera le texte de M. Chirac, car *« s'il y a un seul espoir que le gouvernement revienne sur sa décision, la municipalité doit être solidaire afin de donner au maire le maximum de poids dans la négociation »*.

Finalement la délibération proposée par le maire, amendée par le groupe communiste, est adoptée par 109 voix contre 0, de même que la proposition socialiste prévoyant un recours contentieux si le gouvernement mène à son terme la procédure d'inscription d'office. Le maire indique qu'une prochaine séance sera consacrée à l'examen de l'ensemble des relations financières entre la Ville et l'Etat puis lève la séance.

● *Un attentat a été commis* dans la nuit du 24 au 25 mai contre un immeuble de la gen-Nord). Il a été revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. Quatre personnes ont été interpellées jeudi 25 mai : il s'agit de trois jeunes gens et d'une jeune fille qui seraient originaires de la région. Lors d'un premier interrogatoire dans les locaux visés par l'attentat, l'un des suspects sautant d'une fenêtre du premier étage est parvenu à s'échapper. Il a été retrouvé peu après à Lanvallay. Les quatre suspects sont gardés à vue au service régional de police judiciaire de Rennes. — *(Corresp.)*

● *Conseil régional : les revendications du P.S.* — Le groupe socialiste du conseil régional d'Ile-de-France proteste dans un communiqué contre « *l'iniquité de l'organisation de l'assemblée régionale* ». Le parti socialiste représente désormais deux millions d'habitants de la région, soit le cinquième de la population, indique le groupe socialiste. Or il ne compte au conseil régional que quinze membres sur cent soixante-quatre, et toute représentation équitable est refusée aux groupes de gauche dans son bureau et dans les nombreuses organisations auprès desquelles il délègue ses représentants.

M. Claude Labbé désire « mettre les choses au point » entre le groupe R.P.R. et l'état-major du mouvement

M. Raymond Barre a reçu, vendredi 26 mai, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, venu l'entretenir des *« problèmes spécifiques »* préoccupant les députés gaullistes.

Avant de quitter l'hôtel Matignon, M. Claude Labbé a déclaré : *« Notre groupe a une personnalité, une vie propre, et nous avons non seulement sur l'ordre du jour mais sur tous les sujets de politique française des vues qui ne sont pas exactement celles de l'U.D.F. Nous souhaitons que le premier ministre en soit informé. »*

Interrogé sur la prochaine réunion du groupe R.P.R. qui doit avoir lieu mardi 30 mai et au cours de laquelle sera notamment évoquée la question des relations entre les députés et l'état-major du mouvement gaulliste, M. Claude Labbé a indiqué : *« J'aurai l'occasion de mettre les choses très nettement au point et d'une manière définitive. A mon avis, les relations entre le groupe et le mouvement ne doivent pas évoluer en fonction de telle ou telle circonstance ou de telle ou telle péripétie. Elles doivent être définies une fois pour toutes et très simplement : il est évident que le groupe du R.P.R. suit une ligne politique définie par le mouvement, mais en aucun cas le groupe ne peut réagir, surtout sur des questions ponctuelles, en fonction de directives données par tel ou tel organisme du mouvement. C'est clair. Ce qui signifie qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de problème, qu'il n'y en a jamais eu, si ce n'est, pourquoi ne pas le rappeler, à l'occasion de la candidature de M. Jacques Chaban-Delmas. Je veux éviter le retour de péripéties de ce genre. Il n'y a aucun problème à l'heure actuelle entre Jacques Chirac et le groupe, entre Jacques Chirac et moi. »*

M. Raymond Barre devait recevoir vendredi après-midi une délégation du Centre national des indépendants-paysans.

M. JACQUES BLANC DEMANDE AUX FÉDÉRATIONS DU P.R. D'ÉTUDIER LES PROBLÈMES DU MONDE RURAL ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a estimé, jeudi 25 mai, qu'à l'occasion de la réunion de sa convention nationale (*le Monde* du 23 mai) sa formation avait atteint son objectif essentiel en donnant *« l'image d'un parti organisé et sérieux »*.

Il a indiqué que sans attendre le dépouillement des rapports des commissions ayant siégé à Fréjus il se propose de demander aux fédérations du P.R., en priorité, de créer des groupes d'études sur les problèmes de l'agriculture, du monde rural et des collectivités locales.

Les principaux dirigeants du parti se réuniront mardi 30 mai afin de renouveler le bureau politique.

M. Blanc commencera dès cette semaine une série de visites en province pour y rencontrer les représentants des fédérations départementales. Il doit se rendre notamment samedi 27 mai dans le Cantal, le dimanche 4 juin, dans l'Ain et les Yvelines.

M. Chirac : nous avons notre propre action à mener nos idées à défendre

M. Jacques Chirac va effectuer, d'ici à la fin de novembre, neuf voyages en province au cours desquels il réunira chaque fois les cadres et les militants R.P.R. de plusieurs régions. Les 3, 8 et 17 juin, il présidera des assemblées de chargés de mission régionaux et de secrétaires départementaux du mouvement. Le 7 juin, il dirigera les travaux du conseil politique, qui traitera notamment de la participation et de l'Europe, après avoir pris part, le 30 mai, à la journée d'études du groupe parlementaire gaulliste.

Les militants du R.P.R. ont tous reçu, vendredi 26 mai, une lettre manuscrite de leur président (le Monde du 20 mai), dans laquelle celui-ci affirme que « davantage reste à faire » aussi bien pour doubler le nombre des adhérents, afin qu'il atteigne le million, que pour rallier « 30 % des électeurs ».

M. Chirac, qui indique que la vocation du R.P.R. « n'est pas de soutenir aveuglément le gouvernement », mais de défendre sa propre action et ses idées, annonce ainsi un soutien conditionnel à la politique de M. Barre. Il propose aux militants quatre thèmes de réflexion sur la participation, l'Europe, la politique économique et « un grand dessein pour la France ». M. Chirac a trouvé pour cette initiative un encouragement dans la recrudescence d'adhésions nouvelles, notamment des jeunes, depuis quelques semaines ,après le passage à vide » qui a suivi les élections de mars. Il va, dans une prochaine lettre aux cadres du parti, préciser ses consignes en vue de développer davantage l'implantation du R.P.R. et de parer aux offensives que pourraient mener contre lui non seulement l'opposition mais aussi ses alliés de la majorité.

Dans sa lettre aux « compagnons », M. Chirac écrit :

« Il y a dix-huit mois, j'ai créé le Rassemblement pour la République afin de provoquer le sursaut national qui seul pouvait assurer le salut. Vous vous en souvenez : autour de nous, presque tous les responsables politiques et économiques tenaient pour inévitable la victoire des collectivistes. L'irrésolution et le doute s'étaient même insinués dans l'Etat. Persuadé que notre peuple était capable de trouver en lui-même la volonté de sauver la démocratie et la liberté, je l'ai appelé à se rassembler et à agir. Jour après jour, parcourant notre pays dans un combat inlassable, j'ai vu s'accroître le nombre et l'ardeur des Français décidés à nous soutenir et à militer pour l'indépendance de la France, la liberté et la justice.

» Militant ancien du gaullisme ou nouvel adhérent, vous avez pris une grande part à ce combat et à notre victoire. Ces millions de suffrages qui se sont portés sur nos candidats, faisant du Rassemblement le premier mouvement politique de France et de notre groupe parlementaire à l'Assemblée nationale le plus important, c'est avant tout à vous que nous le devons. Du fond du cœur je veux vous dire merci de ce que vous avez fait pour le Rassemblement et pour la France. Si la majorité l'a emporté, si l'opposition a été battue, vous savez, vous, que c'est grâce au R.P.R. Certes, cela ne plaît pas à tout le monde et cela n'empêchera pas certains de contester l'évidence, voire de tenter de nous nuire et d'essayer de nous réduire. Dès la réunion de la nouvelle Assemblée nationale, des manœuvres tendant à nous diviser ont éclaté au grand jour. Le congrès extraordinaire de notre mouvement en a tiré les conséquences, comme il a su arrêter les mesures indispensables pour empêcher toute confusion entre le gouvernement et le mouvement. Cela était nécessaire, et désormais tout est clair.

» Nous avons notre propre action à mener, nos idées à défendre. Ce sont celles sur lesquelles nous avons fait campagne et sur lesquelles nos députés ont été élus. C'est seulement en fonction des engagements pris devant les Français par le Rassemblement que nous devrons nous déterminer. Il est clair dans notre esprit que notre vocation n'est pas de soutenir aveuglément le gouvernement. Nous soutiendrons sans réserve les propositions conformes à nos engagements. Nous tenterons d'amender celles qui s'en écarteraient et nous nous opposerons à celles qui leur seraient contraires. C'est à vous, comme à chacun de nos adhérents, qu'il appartiendra de faire comprendre notre attitude.

» Dans cette perspective, je voudrais évoquer devant vous l'avenir et indiquer quels doivent être nos objectifs. Avec près de six cents mille adhérents et six millions cinq cent mille électeurs, nous sommes devenus le premier mouvement politique de France. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Si nous voulons que notre pays reste réellement indépendant, qu'il soit capable d'assurer sa défense, qu'il maintienne une politique étrangère refusant toute allégeance et fondée sur l'entente et la coopération avec tous les peuples. Si nous voulons une politique économique assurant une croissance forte et continue, et une politique sociale hardie, fondée sur la participation et refusant d'admettre que le chômage est inévitable, si nous voulons, en un mot, rester fidèles à l'esprit de l'action conduite par le général de Gaulle, puis par le président Pompidou, pour la grandeur de la France et pour que notre pays ne tombe pas au rang de puissance moyenne, il faut nous développer et nous renforcer plus encore, afin que nos idées imprègnent chaque jour davantage l'action politique du pouvoir.

» C'est pourquoi j'assigne trois objectifs à notre mouvement :

» 1) Développer le Rassemblement : il faut pour cela d'abord augmenter le nombre de nos adhérents. Je vous demande, avant la fin de l'année, d'avoir personnellement amené au mouvement au moins un adhérent nouveau. Si chacun fait son devoir, nous dépasserons sans peine le million d'adhérents. Aucun parti ou mouvement politique, en dehors de nous, ne peut y prétendre. Il faut ensuite renforcer nos moyens et nos ressources. Nous allons pour cela lancer une importante campagne de soutien.

» 2) Améliorer la participation de tous à la définition des objectifs politiques du mouvement. Quatre rapports seront mis très prochainement en discussion dans nos circonscriptions et nos fédérations. Ils portent sur les points suivants :

» — La mise en œuvre de la participation ;

» — La construction européenne. Comment concevoir une France forte dans une Europe unie et indépendance au service d'un monde en paix ;

» — Une nouvelle politique de l'économie refusant la fatalité du chômage ;

» — L'ensemble s'inscrivant dans la définition d'un grand dessein pour la France.

» Je vous demande de vous associer activement aux débats qui vont ainsi s'instaurer et qui trouveront leur conclusion lors des réunions des instances nationales que nous convoquerons.

» 3) Diffuser nos idées auprès des électeurs. Nous représentons actuellement environ 25 % du corps électoral. Il nous faut arriver à rallier au moins 30 % des électeurs si nous voulons que nos idées puissent être réellement mises en application. Un effort important d'implantation, d'explication, de diffusion de ces idées est donc indispensable, et nous devons le conduire partout. Dans les associations, dans les cantons, dans les villages et les villes, dans les quartiers, nous devons porter témoignage et expliquer nos propositions. Cela nécessite un effort exceptionnel de formation de nos cadres et de nos adhérents, et une attention constante à l'information en général, afin que notre combat soit compris et reçoive les soutiens qu'exige la gravité de l'heure.

» Telles sont les tâches prioritaires que j'ai assignées à l'équipe que j'ai appelée à la tête du Rassemblement pour cette phase nouvelle de notre action. Je vous demande de nous apporter tout votre concours. (...)

» Vous avez déjà beaucoup fait, mais il reste davantage encore à faire. Ensemble, animés de la même foi, nous devons l'emporter. Telle est notre mission. Une fois de plus, il s'agit de l'intérêt national, du bien et de la grandeur de la France. Je sais que je peux compter sur vous. Sachez que vous pouvez compter sur moi ! »

POLITIQUE

AU SÉNAT

• Législation sur les archives publiques et privées
• Répression de l'alcoolisme des conducteurs

Le Sénat a voté jeudi 25 mai en première lecture avant l'Assemblée nationale le projet de loi sur les Archives. Ce texte (*le Monde* du 21 octobre) dont le rapporteur est *M. Miroudot* (P.R., Haute-Saône), concerne les archives publiques et privées. Il apporte peu d'innovations aux règles en vigueur, mais les codifie et comble un vide législatif auquel la pratique administrative ne pouvait suppléer. Ses dispositions sont axées sur la définition de la notion d'archives, la conservation des archives, leur sauvegarde, leur communication, les conditions de publication et éventuellement d'exportation. « *Entre la protection de la vie privée, les dr. 'ts de l'individu et ceux de la recherche, ce projet*, a déclaré le rapporteur, *établit une conciliation. Entre deux nécessités contradictoires, l'équilibre est atteint point par point.* »

M. HUGO (P.C., Yvelines) estime que le texte représente un progrès, mais pose avec acuité la question de la recherche et de ses moyens financiers. M. FREVILLE (Union centr., Ille-et-Vilaine) déplore aussi l'insuffisan e des crédits alors qu'il serait indispensable, selon lui, de recruter des archivistes en plus grand nombre. Travaillant sur les archives de l'occupation, il regrette la dispersion « aux quatre vents » des archives des comités départementaux de libération.

« *Il s'agit*, déclare M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, de doter la France des bases juridiques nécessaires pour assurer la collecte, la conservation et la mise en valeur d'archives qui sont, conséquence d'une *histoire* bimillénaire, parmi les plus riches du monde. La mise en service de la Cité des archives contemporaines à *Fontainebleau* et la construction de nouveaux dépôts départementaux — sept chantiers sont actuellement ouverts — suffisent à vous assurer de la détermination du gouvernement. »

Les sénateurs ont apporté quelques motifications au projet gouvernemental. Ils ont notamment adopté, sur proposition de M. MIROUDOT, un article additionnel garantissant à l'administration des archives la possibilité d'avoir connaissance à temps de toute vente publique d'archives privées afin de permettre à l'Etat d'exercer éventuellement son droit de préemption et de rétention (cas des objets proposés à l'exportation.

Ce projet ayant été voté à main levée (à l'unanimité), les sénateurs ont examiné et adopté la proposition de loi due à l'initiative de M. Claudius-Petit, ancien député (réf.) de Paris, tendant « à prévenir la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique ».

Le rapporteur, M. VIRAPOULLE (Un. cent., Réunion), a souligné la nécessité du renforcement d'une législation préventive. Il s'est prononcé, toutefois, contre l'annulation automatique du permis de conduire en cas de récidive et contre le dépistage de l'imprégnation alcoolique à la sortie des débits de boisson. La première mesure (automaticité) serait allée à l'encontre de l'esprit de réforme du code pénal qui tend à élargir le champ d'appréciation du juge. Quant au dépistage des personnes sortant d'un restaurant ou d'un café, il est jugé par le rapporteur comme étant arbitraire et impraticable.

M. HENRIET (P.R., Doubs), qui exprima l'avis de la commission des affaires sociales, et *M. MEZARD* (C.N.I.P., Cantal) voudraient que des campagnes mobilisent l'opinion contre les méfaits de l'alcoolisme.

Mme PELLETIER, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, regrette la position restrictive de la commission des lois sur l'automaticité de l'annulation du permis de conduire. Elle approuve, en revanche, sa position concernant l'usage de l'alcootest.

En définitive, le Sénat a modifié le texte qui lui était soumis dans le sens voulu par la commission des lois. Il a, notamment, supprimé les dispositions concernant l'annulation automatique et estimé que les contrôles préventifs devaient être effectués seulement sur la route. Pour l'annulation du permis de conduire, il en a fixé la durée maximum à trois ans. Le projet initial fixait six ans, la commission demandait un an. Les sénateurs ont adopté une solution transactionnelle proposée par Mme Pelletier.

Le Sénat a, enfin, supprimé l'article 4 de la proposition de loi, qui tendait en matière de suspension de permis de conduire, à donner la primauté à la décision préfectorale sur la décision judiciaire. — A. G.

A l'Assemblée nationale

L'aide de l'État à l'enseignement agricole privé

Jeudi 24 mai, sous la présidence de Mme Goutmann (P.C.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi adopté par le Sénat (« le Monde » du 29 avril) relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles. Ce texte reprend l'essentiel de la proposition de loi de M. Guermeur (R.P.R.), adoptée en décembre 1977 par le Parlement mais annulée par le Conseil constitutionnel pour des motifs de procédure.

Pour M. GISSINGER (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, « *les résultats des dernières élections ont montré que la majorité des Français étaient favorables au maintien de l'enseignement libre, c'est-à-dire à la liberté de choix des familles* ». « *Nous, majorité*, ajoute-t-il, *nous continuerons à reconnaître la primauté du rôle de la famille dans l'éducation.* »

Le rapporteur brosse ensuite un tableau de l'enseignement agricole privé, « *qui regroupe neuf cents établissements contre trois cent cinquante pour l'enseignement public. En sensible déclin entre 1969 et 1974, les effectifs d'élèves se stabilisent depuis trois ans autour de soixante-quinze mille* ». Après avoir indiqué que les taux d'encadrement et les rémunérations y sont nettement moins favorables que dans le secteur public, il rappelle les modalités actuelles de l'aide financière de l'Etat qui, en dépit des engagements pris, ne représente que le quart du budget total de l'enseignement agricole, alors que l'enseignement privé regroupe 60 % des effectifs.

Le projet déposé par le gouvernement, explique-t-il, reprend assez largement les dispositions votées par le Parlement. Il simplifie toutefois le système retenu à l'époque en supprimant l'agrément pour s'en tenir à la seule reconnaissance des établissements ouvrant droit à une aide financière de l'Etat. Il s'en différencie sensiblement sur deux points essentiels : le calcul de l'aide financière et l'étendue du pouvoir « conventionnel ». Sur ces deux points cependant, relève M. Gissinger, le Sénat est revenu au texte adopté en décembre dernier. Il a réintroduit le principe de parité et d'automatisme dans le calcul de l'aide financière et étendu les compétences données aux conventions passées entre le ministre et les organisations représentatives.

Pour M. Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, le texte en discussion vise à assurer à l'enseignement agricole privé « *le minimum de sécurité auquel il a droit* ». Il constitue « *un véritable contrat de progrès entre le gouvernement et cet enseignement. Les crédits prévus pour les cinq prochaines années*, précise-t-il, *seront répartis à un rythme régulier* ».

Dans la discussion générale, M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), affirme que le texte vise avant tout « *à récompenser la clientèle qui a permis à la droite conservatrice et anti-laïque de ne pas perdre les élections* ». Il s'agit, selon lui, « *de consacrer l'existence de deux systèmes de formation financés sur fonds publics, mais dont l'un est tenu de se soumettre aux exigences du service public tandis que l'autre est autorisé à s'y soustraire* ».

« *Le gouvernement*, déclare M. LEGER (P.C., Ardennes), *au lieu de chercher à répondre aux besoins véritables du monde rural, préfère opposer enseignement public et enseignement privé. L'objectif*, affirme-t-il, *est d'aggraver la misère du premier pour montrer que le second est indispensable. Dans un pays comme la France l'enseignement doit être public. Certes*, ajoute-t-il, *l'enseignement privé existe et les communistes sont prêts à ouvrir avec lui un dialogue constructif avec l'objectif d'une intégration progressive.* » Pour terminer, il indique que son groupe votera contre le texte en discussion.

M. BROCARD (U.D.F., Haute-Savoie) regrette le retard apporté à l'application « *d'un texte de justice sociale* » en raison du recours formé par le groupe socialiste. Il souligne l'importance de l'enseignement privé agricole pour maintenir la vie dans les campagnes. *Les milieux professionnels*, relève-t-il, s'opposent au monopole, « *comme le font du reste les représentants de l'opposition, sauf lorsqu'il s'agit de l'enseignement.* » Il s'agit, conclut-il, de donner à l'enseignement privé les moyens d'accomplir une tâche indispensable. Le groupe de l'U.D.F. votera donc le texte.

« Grâce à la volonté du chef de l'État »

« *La guerre scolaire est finie* », déclare M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère), qui qualifie M. Mexandeau de « *tirailleur isolé* ». Puis, il retrace l'histoire de sa proposition de loi, annulée pour des raisons de procédure, « *au mépris de la volonté clairement exprimée par le Parlement* ». Il se félicite cependant qu'un nouveau texte ait été présenté, « *grâce à la volonté du chef de l'Etat* ». Il observe toutefois que l'administration s'est attachée à élaborer un projet très en retrait, mais, affirme-t-il, « *les pièges ont été déjoués* ». « *Encore faudra-t-il*, conclut-il, *que le gouvernement veille à ce que les décrets d'application ne déforment pas la loi* ».

Pour M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais), « *il s'agit, avec l'aide des fonds d'Etat, de développer un système éducatif parallèle après mise en jachère de l'enseignement public, victime d'une asphyxie délibérée.* » L'Etat, estime-t-il, n'a pas à subventionner des enseignements pour la seule raison qu'ils existent, sans tenir compte des préoccupations des jeunes. Or, affirme-t-il, ce projet ne répond pas aux besoins.

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) insiste sur la nécessité d'une formation plus complète des agriculteurs, afin de permettre à notre agriculture de faire face à la concurrence internationale. L'enseignement agricole privé, estime-t-il, joue un rôle déterminant à cet égard. Il remercie donc le gouvernement d'avoir déposé ce projet et souhaite qu'un collectif budgétaire permette un démarrage, dès septembre prochain, des nouvelles mesures.

Pour M. DUROURE (P.S., Landes), le gouvernement, « *en choisissant le dualisme de deux écoles concurrentielles, s'acharne à pérenniser les formules du passé* ». « *Il ne peut y avoir d'argent pour tous* », observe le député, qui dénonce le sacrifice de l'enseignement agricole public ainsi que la répression antisyndicale à laquelle *se livre*, à son avis, le gouvernement et qui motive une journée de protestation nationale soutenue par son parti.

Enfin, M. PERRUT (U.D.F., Rhône) constate que certains présentent l'aide à l'enseignement privé comme un combat contre l'enseignement public. « *C'est*, affirme-t-il, *une attitude périmée. En réalité*, estime-t-il, *il n'y a pas concurrence, mais émulation, voire complémentarité et collaboration entre les deux écoles.* »

M. FOUCHIER, dans sa réponse aux orateurs, reproche à M. Guermeur d'avoir fait un procès à l'administration et à M. Mexandeau d'avoir été « *excessif* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide, à l'initiative de M. Guermeur, de réintroduire dans le texte le mécanisme à double détente voté en décembre dernier : reconnaissance des établissements d'enseignement agricole, puis agrément ouvrant droit à l'aide financière. Elle adopte ensuite un amendement de la commission qui confie aux conventions le soin de préciser les modalités pratiques d'application des décrets.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. FOUCHIER, GISSINGER, BROCARD, MEXANDEAU et GUERMEUR, l'Assemblée adopte un amendement de ce dernier qui clarifie et précise la notion d'aide de l'Etat aux établissements privés. L'Etat participera aux frais d'investissement des établissements reconnus ou agréés. Son aide aux établissements agréés comprendra par ailleurs la couverture des dépenses de personnel et d'aide aux frais généraux de fonctionnement. Son montant sera égal au coût moyen pour l'Etat des formations ayant le même objet dans l'enseignement public. Seules ne sont pas prises en compte dans le calcul du coût moyen les dépenses des services d'inspection extérieure aux établissements pour les opérations d'examens ou de contrôle sur place des établissements privés. Les établissements reconnus mais non agréés conserveront le bénéfice de l'aide de l'Etat suivant les modalités de calcul en vigueur avant la promulgation de la loi.

A l'initiative de la commission, il est décidé que le gouvernement présentera chaque année au Parlement un rapport sur l'application de la loi et sur les crédits budgétaires supplémentaires dégagés. Il est enfin précisé que les dispositions de la loi s'appliqueront aux DOM et seront étendues par un décret en Conseil d'Etat aux TOM ainsi qu'à Mayotte.

« *Nos inquiétudes persistent*, déclare, dans les explications de vote, M. DELEHEDDE (P.S.), qui constate : *si la guerre n'est pas rallumée vous en avez préparé les conditions.* » Aussi son groupe s'opposera-t-il au texte. M. LEGER confirme que le sien fera de même. M. MAUGER exprime au contraire le soutien du groupe R.P.R. Quant à l'U.D.F. elle votera « *une loi de justice, d'égalité et de progrès social* ».

Au scrutin public, le projet de loi ainsi modifié est adopté par 265 voix contre 195.

● *La profession d'infirmier.* — En début de séance, l'Assemblée nationale a adopté, dans le texte du Sénat (*le Monde* du 29 avril), donc définitivement, une proposition de loi de M. Tissandier (U.D.F.), qui, d'une part, donne une nouvelle définition de la profession d'infirmier ou d'infirmière ; d'autre part, actualise la réglementation qui permet au ministre de la santé de fixer la liste des actes pouvant être pratiqués par les auxiliaires médicaux.

Préconisant des ressources extra-budgétaires

LE RAPPORT DE M. NEUWIRTH (R.P.R.) ÉVALUE A 400 MILLIONS DE FRANCS LES BESOINS DES CLUBS SPORTIFS.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a été entendu, jeudi 25 mai, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Le ministre a notamment annoncé que le rapport de M. Lucien Neuwirth, député (R.P.R.) de la Loire, sur les ressources extra-budgétaires en faveur du sport, sera rendu public la semaine prochaine. Le Parlement sera amené à se prononcer sur ses conclusions, qui estiment à 400 millions de francs par an les besoins des clubs sportifs et préconisent l'adoption de ressources extra-budgétaires. M. Soisson a précisé que ces ressources ne devraient pas entraver le développement du tiercé et des courses de chevaux.

Le ministre a déclaré, d'autre part, que le développement de l'éducation physique et sportive à l'école ne peut se résumer à la seule question des créations de postes. Selon M. Soisson, 4 % seulement des professeurs accomplissent leurs trois heures d'animation en dehors de l'horaire obligatoire. Il estime donc possible de dégager l'équivalent de deux mille cinq cents postes supplémentaires.

Pour M. Soisson, il importe que cesse la « guerre de religion » entre le sport à l'école et le sport dans les clubs, et que les professeurs d'éducation physique participent à l'animation des clubs, qui, au nombre de cent cinq mille, regroupent huit millions de licenciés. Le sport de compétition ne sera pas pour autant négligé ; un effort particulier sera accompli pour la médecine sportive et la lutte contre le dopage.

● *Le Rassemblement des Comoriens de France*, dans un communiqué publié à Paris, accueille avec une grande satisfaction le coup d'Etat du 13 mai et apporte son soutien total et inconditionnel aux nouveaux dirigeants.
★ 5-7, villa Gagliardini, 75020 Paris.

La commission des finances modifie légèrement le collectif budgétaire

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 25 mai, le projet de loi de finances rectificative pour 1978.

M. Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général du budget, a indiqué que les nouvelles dépenses prévues consistent, pour l'essentiel, en 920 millions de francs destinés à l'indemnisation du chômage et à l'emploi des travailleurs handicapés, et en 2 740 millions de francs affectés au pacte national pour l'emploi des jeunes. Le financement de ces mesures sera assuré pour 400 millions de francs par des annulations de crédits inscrits dans le budget, pour 400 millions également par la réévaluation des recettes du Loto et, pour le reste, par des majorations des taxes d'apprentissage et de formation professionnelle, ainsi que de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

MM. Jacques Marette (R.P.R.), Laurent Fabius (P.S.) et Roger Combrisson (P.C.) ont critiqué le caractère limité du projet. M. Marette a évalué le déficit budgétaire pour 1978 entre 15 et 20 milliards de francs. MM. Fabius et Combrisson se sont étonnés que les crédits destinés à l'emploi des jeunes soient soumis au Parlement avant le projet de loi contenant les mesures auxquelles ces crédits seront affectés.

La commission a repoussé un amendement de M. Georges Gosnat (P.C.) tendant à créer une taxe de 7 % sur le chiffre d'affaires des compagnies pétrolières exerçant leur activité en France. M. Icart a souligné le caractère discriminatoire de cette taxe. M. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission, a indiqué que la commission entendrai sur ce sujet des responsables de l'industrie pétrolière, dont M. Albin Chalandon, président d'Elf-Aquitaine.

Sur proposition de MM. Icart et Louis Sallé (R.P.R.), la commission a décidé de limiter à 1978 la majoration de la taxe d'apprentissage prévue par le projet et d'ôter au gouvernement la possibilité de majorer, par arrêté, l'assiette de cette taxe. Elle a également adopté, contre l'avis du rapporteur général, un amendement de M. Fabius exonérant de la cotisation supplémentaire les entreprises de moins de dix salariés. L'augmentation de la taxe de formation professionnelle a également été limitée par la commission à l'année 1978.

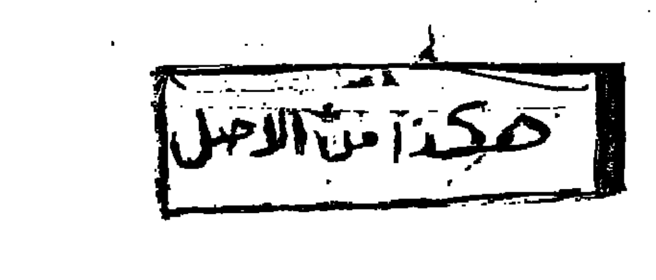
La commission a enfin décidé, sur proposition de M. Sallé, de supprimer l'article 4 du projet, abaissant de 1 % à 0,9 % la participation des employeurs à l'effort de construction. MM. Georges Mesmin (U.D.F.), Marette, Christian Pierret (P.S.), Combrisson, Lucien Neuwirth et Pierre Bas (R.P.R.) s'étaient prononcés contre cet article.

L'« eurodroite »

LE P.F.N. RÉPOND A M. LE PEN

Le bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) a répondu mercredi 23 mai aux déclarations de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, relatives à la constitution de l'« eurodroite », regroupement qui rassemble, en vue des élections au Parlement européen, le P.F.N., le Mouvement social italien (M.S.I.) et la formation espagnole Fuerza Nueva. M. Le Pen avait affirmé : « *L'« eurodroite » est incompatible avec la philosophie de la droite nationale et avec la défense de nos intérêts nationaux.* » (*Le Monde* du 24 mai.) Dans sa réponse, le bureau politique du P.F.N. précise : « *Au moment où le M.S.I. est simultanément en butte à la répression de l'Etat italien et au terrorisme gauchiste, la droite française prend acte des déclarations de M. Le Pen, qui refuse d'exprimer la moindre solidarité avec les nationalistes européens.*

» *On voit mal d'autre part en quoi un rassemblement, ayant pour but de coordonner l'action des partis européens de droite en vue des élections à l'Assemblée européenne, pourrait être « incompatible avec la défense de nos intérêts nationaux ». Si M. Le Pen est à ce point hostile à l'Europe, sa candidature à ces élections serait d'un illogisme total.* »



Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE ET LE DÉBAT SUR LES CENTRES DE POSTCURE

Mme Pelletier définit l'attitude des magistrats envers les usagers de stupéfiants

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice chargée, entre autres, du problème de la toxicomanie, vient de faire connaître aux magistrats un ensemble de mesures concernant l'usage de stupéfiants (« le Monde » du 20 mai). Dans la circulaire du 17 mai adressée aux premiers présidents et procureurs généraux, aux présidents et aux procureurs de la République, le secrétaire d'Etat précise que « la consommation de haschisch ou de marijuana n'engendre pas une véritable dépendance physique au sens médical du terme (...) et que ces drogués ne doivent pas être considérés comme de véritables toxicomanes ». Ils relèvent seulement « d'une prise en charge d'ordre psychologique aussi légère et « personnalisée » que possible ». Mme Pelletier demande aux magistrats de ne plus recourir à l'injonction thérapeutique pour les consommateurs simples de haschisch mais à des « mises en garde ».

Aucune disposition ne prévoit cependant de retirer le haschisch de la liste des stupéfiants dont l'utilisation entraine des poursuites pénales. D'un côté, Mme Pelletier estime qu'il ne faut plus infliger « l'artillerie lourde de l'injonction thérapeutique » aux simples utilisateurs, mais de l'autre elle maintient « les cas d'usage illicite pour lesquels il apparaît indispensable d'engager des poursuites ». Elle introduit, d'autre part, la notion de « réitération » (de récidive) qui permettra au magistrat d'ordonner une prise en charge « structurée ».

« Si lors du contrôle judiciaire l'usager aura eu un comportement satisfaisant, il obtiendra une dispense de peine », est-il affirmé enfin.

Le docteur Claude Olievenstein, directeur du centre Marmottan à Paris, livre ci-dessous les réflexions que ce nouveau dispositif judiciaire lui inspire. Dans le débat qui porte actuellement sur les méthodes utilisées dans les centres de post-cure, il se montre en désaccord avec Mme Pelletier. Si, pour cette dernière, toutes les méthodes en vigueur sont estimables et si on ne doit mettre pour l'instant aucun centre en accusation (« le Monde » du 20 mai), le docteur Olievenstein estime que les méthodes « fortes » sont inacceptables. Il met en cause notamment des centres « comportementalistes » américains, comme notamment celui de Day-Top. Pour la première fois, enfin, le docteur Olievenstein prend parti dans la controverse qui oppose partisans et adversaires de la Boère, centre de post-cure dirigé par M. Lucien Engelmajer.

De son côté, Mme Louise Nadeau, psychologue, qui fut directrice du programme de Portage, à Montréal, explique que les « comportementalistes » américains, qui trouvent la fermeté nécessaire n'acceptent pas pour autant l'usage de la violence au nom de l'efficacité.

Le docteur Olievenstein prend parti contre les méthodes fortes

Le docteur Claude Olievenstein, directeur du centre Marmottan à Paris, qui, jusqu'à présent, avait gardé le silence dans la controverse à propos du centre de post-cure de la Boère, a bien voulu répondre à nos questions.

« Un débat est en cours sur les méthodes de traitement des toxicomanies. Vous avez reproché à Mme Pelletier de « banaliser » la drogue, pourquoi ?

— Je ne veux pas engager une polémique personnelle, mais il me paraît dangereux que, prétextant l'horreur et la crainte qu'engendre la toxicomanie, on se mette à justifier n'importe quoi et à sortir du droit commun. Pour prendre un exemple : devant le difficile problème posé par l'utilisation du haschisch et devant l'évidente dérision que serait une cure de désintoxication du haschisch, on en vient à juger les individus à leur comportement. On introduit ici, comme c'était le cas avec le dossier scolaire de M. Haby, des notions plus que subjectives qui dépendent uniquement du consensus des pouvoirs. C'est une position plus grave que de mettre des usagers en prison. Là au moins les choses étaient claires : on était pour ou contre.

— Mme Pelletier ne souhaite pas pour l'instant, en ce qui concerne les centres de post-cure, faire un choix. Pour elle, toutes les méthodes actuellement en vigueur sont acceptables.

— D'abord je voudrais m'élever contre le mythe de l'efficacité à tout coup. Sous les nazis, l'incurabilité de certains malades mentaux avait abouti à l'euthanasie. Actuellement, sous prétexte que les résultats sont décevants, on prône de plus en plus, et malgré leur échec en Amérique, des méthodes qui attentent gravement à la personnalité, à la dignité de l'être humain. Le système de punitions et de récompenses, le contrôle permanent, le conditionnement, la suppression de la sexualité, ou au contraire la sexualité forcée, n'ont jamais eu de base scientifique autre que la justification du sadisme de leurs auteurs et du masochisme de leurs victimes.

» Une institution comme Day Top aux Etats-Unis, qui à l'origine n'accueillait que des volontaires, recrute aujourd'hui la majorité de ses clients dans les prisons.

» Pour les véritables toxicomanes j'affirme, sans crainte d'être démenti, que, sur une population non sélectionnée, obtenir 25 % de succès représente à l'heure actuelle le maximum — quelle que soit la méthode employée. Donc, là non plus, rien ne justifie, même aux yeux de la sacro-sainte rentabilité, le terrorisme, et d'autant plus qu'à l'école une gifle donnée par un instituteur soulève un véritable tollé. Ce n'est pas vrai qu'on peut tout faire en matière de toxicomanie. La véritable guérison d'un toxicomane n'est pas de rendre un enfant obéissant à ses parents mais d'en faire un citoyen libre, capable de faire ses choix lui-même.

— Vous parlez d'un maximum de 25 % de « réussites ». Cependant, un centre comme la Boère avance bien davantage. 90 % d'après son directeur, M. Engelmajer.

— Le problème de la Boère est complexe et il a évolué. Historiquement, j'ai soutenu La Boère au début, puis je m'en suis séparé. J'avais trouvé un homme d'une chaleur humaine incontestable. L'institution était petite, et je passais sur un certain nombre de choses qui me posaient des problèmes parce que j'y avais envoyé des cas « durs » et qu'ils s'en étaient tirés avec bonheur.

» Mes rapports se sont dégradés par la suite, d'abord après la mise en garde d'un garçon que j'y avais envoyé et qui m'avait adressé un rapport accusateur. Aussi parce que je ne savais où étaient passés les « *90 % de réussite* » que le « Patriarche » annonçait. En effet, la plupart des gens que nous y envoyions revenaient à Marmottan. Enfin et surtout parce que, à la suite de plusieurs visites-surprises, les défauts des débuts s'étaient aggravés à cause du développement de l'institution. Et ce qui, à la limite, pouvait passer, dans une relation interhumaine où la chaleur compensait certaines attitudes, devenait inacceptable lorsqu'il y avait délégation de pouvoir. Je me suis retiré sur la pointe des pieds du conseil d'administration de la Boère. Depuis au moins deux ans et à une exception près — une fille qui en avait fait la demande formelle, — je n'ai plus jamais envoyé de toxicomanes là-bas.

L'attitude des parents

— Comment expliquez-vous que les parents soient les premiers et les plus ardents défenseurs du Patriarche ?

— On ne peut être à la fois juge et partie. La plupart des parents qui envoient leurs enfants à la Boère demandent qu'on leur rende des enfants obéissants et gentils. Ils ne veulent absolument pas tenir compte des motifs de la révolte de leurs enfants. J'ai moi-même une lettre du fils d'un médecin qui dit absolument le contraire de ce qu'écrit son père.

» Je pense profondément qu'à un moment donné les intérêts des familles et des enfants sont contradictoires ; c'est cette contradiction qui effraie certains parents. Bien plus, j'ai été frappé de voir à la Boère des adolescents qu'on ne peut absolument pas qualifier de toxicomanes et qui, pour y rester, se sentent obligés d'endosser la personnalité qu'ils n'ont pas. Je ne peux être d'accord avec une telle conception éducative. D'autre part, je comprends l'affolement des familles devant des cas difficiles qui peuvent les pousser à ne pas vouloir voir les choses en face. Je n'en veux pour preuve que ce garçon originaire d'une ville de province venu « décrocher » deux fois dans mon service, en cachette de la Boère et de ses parents parce qu'il figurait dans la liste « officielle » des guéris.

» Des institutions comme la Boère, il y en a des dizaines ; d'autres, de type différent, des centaines. Aucune, à commencer par la mienne, n'est exemplaire, mais il y a une imposture dans la mise en scène du charisme et dans l'affirmation que seule sa propre méthode est la bonne. Il y a, d'autre part, danger que ces méthodes cautionnent des attitudes qui, pesons nos mots, font admettre que la fin justifie les moyens.

— Les parents se posent la question en termes beaucoup plus radicaux. Ils acceptent les méthodes fortes pourvu que la vie de leurs enfants soit sauve.

— N'exagérons pas le risque mortel de la toxicomanie. Il sert souvent d'alibi. Soixante-dix overdoses en France cette année, ce n'est pas le bout du monde, ou alors il faudrait envoyer à la Boère tous les enfants en danger, les motards... La drogue est un péril très réel, souvent dramatique, mais je persiste à penser qu'on n'est pas drogué par hasard et que la façon de placer son enfant dans un centre d'un certain type n'est souvent que la continuité d'une même attitude parentale qui facilite l'accès aux stupéfiants. A Marmottan et dans les centres de post-cure qui en dépendent nous n'utilisons pas ces méthodes et nous préservons par notre travail de prévention la vie de nombreux jeunes. Il y a, derrière certaines institutions comme la Boère, des notions judéo-chétiennes comme le rachat, la culpabilité, qui valorisent constamment une infantilisation des sujets. N'est-ce pas ce que souhaitent certains parents ?

— Comment expliquer alors l'attitude très conciliante des pouvoirs publics ?

— La politique de l'administration a été, et je l'approuve, de donner ses chances à toutes les tentatives et de ne pas créer pour les marginaux les mêmes carcans qu'en matière de psychiatrie. Cela part d'une intention louable. Encore ne faudrait-il pas passer d'un excès à l'autre, et, pour l'heure, puisque tout le monde le souhaite, nommer cette commission d'enquête qui fasse un bilan réel. Le ministre de la santé a une saine méfiance des méthodes autoritaires, mais le glissement des problèmes de toxicomanie du ministère de la santé à celui de la justice laisse craindre des mesures autoritaires fondées sur le seul critère de l'efficacité.

— L'existence de la Boère ne pose-t-elle pas, au-delà d'un problème de toxicomanie, une question de société ?

— Le problème dépasse de loin la personnalité de Lucien Engelmajer et de la Boère, qui, en d'autres temps, serait un phénomène purement marginal. Au contraire, à l'heure actuelle, le débat autour de la Boère et les interventions contradictoires de l'*establishment* médical, des pouvoirs et des spécialistes, ainsi que des familles, prouvent que ce qui est en cause, c'est le droit à la différence, et notamment celui des jeunes, qui n'acceptent pas de se comporter comme le veut le modèle familial. A ce titre, c'est un débat de fond, et le « Patriarche » risque bien d'être balayé demain par ceux qui aujourd'hui l'adorent. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.

Justice et bonne conduite

Mme Monique Pelletier a invité les magistrats à « prendre en compte le comportement des drogués plutôt que le produit utilisé » (le Monde *du 20 mai). Elle avait déjà souligné cette distinction dans son rapport au président de la République. Jusqu'à présent, celui qui consomme des toxiques sans prescription encourt l'injonction thérapeutique ou encore des poursuites pénales, même s'il n'a pas troublé l'ordre public. On considère que l'usage de drogue est un danger dont il faut protéger les citoyens malgré eux.*

En conseillant de juger « au comportement », Mme Pelletier semble accorder moins de prix à l' « action secourable » de la justice qu'au repérage des seuls toxicomanes incapables de « vivre en société d'une manière normale ». Les autres, assez forts pour éviter l'excès de rue, ou assez riches pour ne pas connaître le manque et la délinquance, ne devraient pas être inquiétés. On connaît la distinction entre l'alcoolique honnête travailleur et marchant droit, et l'ivrogne titubant, tapageur, hurlant ses vérités et ses inconséquences.

L'utilisation abusive de l'héroïne, mieux encore du haschisch, peut-elle expliquer totalement une inadaptation, une révolte, une « dérive », en somme tout un comportement anormal ? En liant étroitement le produit à ses effets immédiats sur la conduite des individus, n'enferme-t-on pas dans une relation rassurante des attitudes asociales dont les raisons sont autrement plus profondes et obscures ? La violence ou l'indifférence circulent dans les veines : la drogue les révèle bien plus qu'elle ne les provoque.

L'approche « par » le comportement permet de tourner le projecteur et de faire passer dans l'ombre ce qui devrait rester dans sa lumière en permanence. En ne considérant que les manifestations « spectaculaires » de la drogue, sans plus insister sur ce qu'elle signifie, on se donne assurément les moyens d'arrêter un tapage nocturne ou une bagarre de bistrot, mais pas ceux de combattre le désordre de société, dont la toxicomanie est le signe, cette destructuration de la jeunesse désemparée, angoissée, fragile...

Le conseil de Mme Pelletier facilitera la tâche des magistrats : ils pourront désormais coller l'étiquette de toxicomane à un marginal inconvenant, trouble, agressif, pour peu « qu'il en ait fumé ». Un grain d'ellébore suffisait jadis à retrancher le fou et ses bizarreries de la communauté des bien-pensants. — C. C.

POINT DE VUE

Les drogués et le respect

par LOUISE NADEAU

Mlle Louise Nadeau a été pendant quatre ans directrice de la communauté thérapeutique Portage, à Montréal. Les méthodes de cette « post-cure » pour toxicomanes sont fondées sur le comportement et ne rejettent pas, par principe, la fermeté. Si « comportementalistes » et « libéraux » s'opposent sur leurs conceptions thérapeutiques, il n'est pas question à « Portage » d'admettre la violence physique.

DES oppositions importantes séparent, en France, les spécialistes à propos des stratégies et de la philosophie des soins à apporter aux toxicomanes. Ces oppositions entraînent aussi bien une appropriation des clients que le mépris et l'hostilité des intervenants entre eux. Avec la polémique autour des centres de postcure du Patriarche et des communautés thérapeutiques, l'opposition des « toxico-thérapeutes » entre eux prend autant sinon davantage d'importance que celle des toxicomanes. Il faut d'abord dire que le problème de la toxicomanie, en France, touche une population relativement restreinte comparée à celle des alcooliques — qui occuperaient 17 % des lits d'hôpitaux et qui sont la principale cause des accidents mortels sur les routes. Après avoir rappelé cette situation, j'aimerais préciser les conditions nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de post-cure.

Les résultats statistiques, pour être fidèles et valides, doivent répondre à certains critères : dans un centre de postcure, la collecte des données ayant trait à l'histoire de la clientèle devrait se faire dans les vingt-quatre heures suivant l'admission ; la notion de « succès » est subjective et ne peut être définie sans être couverte en termes opérationnels. Par exemple, George Deheon, du Phoenix House à New-York, a choisi de définir le succès en termes d'insertion sur le marché du travail et de non-condamnation par la justice. L'affirmation, par l'intéressé, du renoncement à l'usage de drogues ne peut être garantie que par un test d'urine pris au hasard.

En Amérique du Nord, 50 % des toxicomanes admis dans une post-cure la quittent moins d'un mois après leur admission, tandis que 20 à 30 % des autres la quittent au cours des mois qui suivent. Dans ces communautés thérapeutiques, parmi les 20 à 30 % qui restent, à peu près 80 % sont des « succès » suivant les critères des diverses institutions. Si j'en juge par mes recherches ici, rien ne permet de croire que les mouvements de population dans les centres de postcure en France soient différents de ce qu'ils sont en Amérique ou que des « miracles » thérapeutiques s'y produisent...

L'intégrité du corps doit être respectée pour qu'il y ait croissance personnelle. En milieu résidentiel, la violence physique ou la menace de violence physique sont une reproduction des scénarios antérieurs de la prison, de la rue et souvent de la famille. Ces violences ne permettent pas d'instaurer le climat de sécurité émotive indispensable à l'exploration des raisons qui ont conduit à l'abus de drogues. Le premier temps de régression, quelquefois nécessaire pour se reprendre ultérieurement en charge, ne peut avoir lieu. Il est impossible de développer de nouveaux modes de communication. Les quatre années passées à Portage, où toute violence physique, toute menace de violence physique justifiaient l'exclusion, m'ont confirmé l'hypothèse que c'est la violence qui appelle la violence et non la présence d'individus violents.

Les relations sexuelles entre accueillant et client, quelle que soit la demande de ce dernier, sont un abus de pouvoir, un viol, et même, dans la mesure où l'accueillant est une figure parentale, une forme d'inceste. Si l'objectif du séjour en postcure est une réinsertion sociale, il me semble important de ne pas définir ce monde extérieur comme corrompu et vindicatif. L'orchestration paranoïaque du monde extérieur ne peut qu'augmenter l'angoisse des résidents et leur dépendance à l'égard de l'institution. De même, si l'objectif du séjour est l'acquisition d'une autonomie personnelle et d'une indépendance face à la drogue, il est important que l'« encadrant » donne au résident la permission de reconquérir son autonomie. En effet, si, dans un premier temps, le toxicomane accepte de se placer dans une position d'enfant et l'encadrant dans une position de parent uniquement en ce qui concerne les problèmes liés à la toxicomanie, dans un deuxième temps cette relation enfant-parent doit être redéfinie de part et d'autre, l'encadrant/parent acceptant de perdre son pouvoir et sa supériorité et le résident/enfant se sentant désiré comme égal. Un *leadership* charismatique rend cette approche plus difficile, parce que le résident, qui, déjà, met en doute sa valeur personnelle, est comme au pied d'une montagne sacrée.

Il faut, disent certains, « *briser la personnalité* » du drogué. Les Américains travaillant dans des communautés thérapeutiques utilisent plutôt l'expression « *briser l'image* ». Cela veut dire confronter l'arrogance, la sécurité apparente d'un toxicomane pour l'accompagner ensuite dans une prise de contact avec sa peine, sa rage, sa culpabilité. C'est une démarche en deux temps. « Briser l'image » de quelqu'un sans le support de techniques thérapeutiques est trahir le processus. Encourager la dépendance durable des toxicomanes dans un centre de postcure constitue un manque d'éthique et une contre-thérapie. Il est possible de faire croire à des toxicomanes qu'ils ont besoin d'être humiliés, mais c'est répondre à leur désir d'être punis, le sentiment de culpabilité étant nécessairement associé à l'autodestruction.

Donner à un toxicomane la possibilité de se respecter et l'entourer d'un environnement où il lui est possible de développer les aptitudes interpersonnelles nécessaires à l'acquisition et au maintien de ce respect constitue une tout autre démarche.

CORRESPONDANCE

Six mois de prison pour des grammes de haschisch

M. François V..., qui ne partage pas « l'optimisme de Mme Monique Pelletier », livre dans la lettre dont nous publions un extrait ci-dessous son expérience sur « l'application très souple de la loi de 1970 sur la toxicomanie ».

Jugé le 28 avril, à 13 h. 45, par le tribunal de grande instance d'Evry pour « usage et incitation à usage de stupéfiants », j'ai été condamné par défaut (n'ayant jamais été avisé de la tenue de cette audience je n'ai pu m'y rendre, et je viens donc de faire opposition au jugement), plus de quatre ans après les faits, à six mois de prison ferme.

De quoi s'agit-il ? De la possession par moi-même de 5 ou 6 grammes de haschisch lors d'un contrôle de police. Quant à l'inculpation d'incitation à usage de stupéfiants, je suppose qu'elle se fonde sur le fait qu'à l'époque je vivais en communauté et qu'en bonne logique je devais inciter mes petits camarades à fumer. De toute façon sur ce point je ne saurai jamais puisque le dossier d'instruction n'apporte pas la moindre information.

Quoi qu'il en soit, depuis les faits qui me sont reprochés, j'ai acquis une formation professionnelle, me suis marié. Je suis animateur dans un centre qui s'occupe de jeunes. Je prépare actuellement un diplôme d'animateur socio-éducatif.

Je ne suis plus un marginal, j'ai une feuille de paye, alors ? Pourquoi ces six mois de prison ferme, pour exorciser quelle peur, pour exprimer quelle rage ?

INSTITUT

Académie des beaux-arts

LE PEINTRE SALVADOR DALI ÉLU ASSOCIÉ ÉTRANGER

L'Académie des beaux-arts a élu, mercredi, M. Salvador Dali, au titre d'associé étranger, en remplacement de M. Mariano Andreu, décédé le 27 mars 1976.

L'Académie a, d'autre part, proclamé les grands prix d'architecture.

Le premier, d'un montant de 24 000 F, a été décerné à M. Pascal Chossegros, de l'U.P. 9 (Paris), né en 1956.

Le deuxième (10 000 F), à M. Michel Guille, de l'U.P. 4 (Paris), né en 1948.

Le troisième (5 000 F), à M. Pierre Dubedout, de Bordeaux, né en 1951.

Le sujet du concours était la création d'un Parlement européen. Les huit projets sélectionnés sont exposés à la salle Comtesse de Caen, 25, quai de Conti, jusqu'au 5 juin.

[Universellement connu, le peintre espagnol Salvador Dali est né à Figueras en 1904. Après avoir étudié la peinture à l'Académie de Madrid, il entre en contact avec Picasso et les surréalistes. Un talent de dessinateur étourdissant et l'exploitation du scandale lui ont vau très vite la célébrité. En 1937, il rompt avec les surréalistes et revient au classicisme. De 1940 à 1944, il séjourne aux Etats-Unis, où il suscite le même engouement. Puis il revient en Espagne, se fixe près de Cadaquès, d'où il continue, lui et son œuvre, à étonner ses contemporains.]

● *L'assemblée générale de la Société des auteurs* vient d'élire président Armand Lanoux. Le secrétaire général de l'académie Goncourt succède à Jean Valmy, qui a été élu président d'honneur, titre que conserve, de son côté, Armand Salacrou, de l'académie Goncourt.

Ont été élus : premier vice-président, Yves Jamiaque ; vice-présidents, Félicien Marceau, de l'Académie française (théâtre), Tony Aubin, de l'Institut (musique), Alain Decaux (télévision), Jean Cosmos (radio) et Jean-Paul Le Chanois (cinéma).

ÉDUCATION

A Paris et en province

Des professeurs de collège ont fait grève pour protester contre l'organisation du BEPC

Le mot d'ordre de grève lancé le 25 mai par le Syndicat national des collèges (S.N.C., autonome) pour protester contre les dates et les modalités du B.E.P.C. a été davantage suivi dans la région parisienne qu'en province. Selon le S.N.C., la participation à la grève a été de 50 à 80 % dans la région parisienne et *« jamais inférieure à 30 % en province ». Le syndicat cite même le cas du* XVIIIe arrondissement de Paris où sept collèges auraient dû fermer faute d'enseignants.

Le ministère de l'éducation conteste ces chiffres. Il annonce que le mouvement a été suivi par 45 % des P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général de collège) à Paris, soit environ 22 % des personnels enseignant dans les collèges (les P.E.G.C. représentent environ la moitié des enseignants de collège). Sur le plan national, la grève déclenchée par le S.N.C. aurait été suivie dans des proportions variant de 9 à 20 % des enseignants.

Le S.N.C., qui affirme compter dans ses rangs 40 % des professeurs de collège, voulait, par cette grève, dénoncer les modalités de passage du B.E.P.C., qui *« varient d'un département à l'autre »* et surtout les *dates* de l'examen, fixées dans une fourchette comprise entre le 30 juin et le 7 juillet. *« On aurait pu organiser partout le B.E.P.C. en quatre jours*, affirme le S.N.C., *de sorte que tout soit fini le 30 juin au soir. »* Au ministère, on fait observer que c'est pour améliorer le rythme scolaire des élèves que la décision a été prise de repousser l'examen du B.E.P.C. au-delà du 30 juin, afin qu'il n'ampute pas le troisième trimestre.

Après le report des élections

LA DIRECTION DE LA M.N.E.F. ET L'UNEF S'ACCUSENT MUTUELLEMENT DE FAIRE LE JEU DU GOUVERNEMENT

Comme nous l'avons annoncé dans nos éditions du 26 mai, la direction socialiste de la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.) a décidé, jeudi 25 mai, de reporter les élections qui devaient avoir lieu par correspondance du 1er au 22 juin.

Dans un communiqué publié en fin d'après-midi, la direction de la M.N.E.F. explique que devant *« de nombreuses pressions, menaces et calomnies visant à empêcher le déroulement démocratique des élections »*, elle a été obligée *« de faire appel à un administrateur judiciaire chargé d'organiser, avec le bureau national, ces élections afin d'en assurer le bon déroulement »*.

La direction de la Mutuelle réaffirme *« sa volonté de voir l'ensemble des forces progressistes l'aider dans son combat pour le maintien des acquis du mouvement étudiant et s'oppose à ceux qui, par leurs manœuvres et leurs déclarations diffamatoires (...) font effectivement le jeu de ceux qui, au pouvoir, veulent retirer à la M.N.E.F. la gestion étudiante »*. A propos de ces *« déclarations diffamatoires »*, la direction de la Mutuelle cite un communiqué de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, proche des communistes) publié partiellement par *l'Humanité* du 20 mai *(le Monde* du 26 mai).

La même accusation de faciliter la remise en cause par le gouvernement de la gestion étudiante de la Mutuelle est lancée par l'UNEF contre la direction de la M.N.E.F., accusée notamment de *« pratiques politiciennes »*. L'UNEF qualifie de *« mépris le plus complet des adhérents »* le report des élections et y voit *« une entrave supplémentaire au déroulement démocratique de cette consultation »*. En raison des délais nécessaires à l'organisation des élections, celles-ci n'auront lieu qu'au printemps 1979.

DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE VONT RELANCER LA « BATAILLE DES HORAIRES »

C'est un *« constat de carence »* que le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) vient de faire au cours de son congrès d'étude réuni récemment à Marly-le-Roi (Yvelines). Les cent cinquante délégués, représentant quelque neuf mille adhérents du SNEP, ont *« unanimement condamné l'état de misère où l'on maintient l'éducation physique »* et ont dénoncé l'attitude du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, qui, *« malgré des promesses faites pendant la campagne électorale, affirme maintenant ne pouvoir disposer d'aucun moyen nouveau à la rentrée scolaire 1978 »*.

Le SNEP a réaffirmé sa revendication « urgente » : la création de quatre mille postes supplémentaires pour assurer le minimum de trois heures hebdomadaires d'éducation physique, l'objectif à plus long terme restant cinq heures par semaine.

Les délégués sont convenus de développer la « bataille des horaires » entreprise cette année. Il s'agit pour les professeurs d'éducation physique de bloquer leur enseignement sur les classes de sixième et de cinquième pour leur assurer vraiment trois heures par semaine, quitte à priver de sport les autres classes, afin de mettre en évidence la nécessité de création de postes.

Le « mouvement » des enseignants
RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans la transcription d'un numéro d'appel que pourront utiliser les personnels de l'éducation à partir du lundi 29 mai (le Monde *du 26 mai) pour se renseigner sur leurs affectations. Il fallait lire : 874-30-23; 744-21-13 et 744-39-74.*

JUSTICE

Devant le congrès de la Confédération syndicale des avocats

M. Peyrefitte précise les dispositions prévues pour assurer le contrôle des visiteurs dans les prisons

De notre correspondant

Aix-les-Bains. — Pour son premier congrès, la Confédération syndicale des avocats (C.S.A.) — issue de la fusion, le 2 janvier 1978, de l'Association nationale des avocats et du Rassemblement des nouveaux avocats de France — entend consacrer ses trois journées de travaux aux problèmes du coût de la justice et à la gratuité de ce service public.

Selon la confédération, l'aide judiciaire, telle qu'elle existe depuis 1972, n'est pas satisfaisante car elle n'accorde pas aux bénéficiaires une égalité réelle, notamment au niveau du choix de l'avocat. Le président de la Confédération syndicale des avocats, Me Dupuy, devait rappeler, lors de l'ouverture du congrès, que *« l'aide judiciaire, dans sa forme actuelle n'est qu'un palliatif »*. *La grande majorité des* membres de la C.S.A. estiment enfin que *« l'aide judiciaire contient tous les germes de nature à modifier le caractère libéral de la profession »*.

Dans le discours qu'il a prononcé, *jeudi 25 mai, lors* de la séance inaugurale, devant les trois cents avocats réunis à Aix-les-Bains, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a tenté de rassurer ses interlocuteurs : *« Vous êtes une profession libérale*, a-t-il déclaré. *Vous devez le rester. Le principe même de la défense vous oblige à être des hommes libres. Fonctionnariser la justice, ce serait la supprimer. »*

Abordant ensuite le problème de la *gratuité* de ce service public, M. Peyrefitte ajoutait : *« Le meilleur moyen d'arriver à une gratuité totale de la justice n'est pas de fonctionnariser les avocats. Il faut trouver les moyens pour que les justiciables soient aidés dans le paiement de la rémunération de l'avocat. Il faut, pour cela, relever progressivement le plafond de l'aide judiciaire. C'est un problème qui peut être résolu sans porter atteinte au caractère libéral de la profession d'avocat (...). Le gouvernement n'envisage pas une tarification des honoraires des avocats. Il souhaite que ceux-ci s'entendent entre eux pour aboutir à un rapprochement de leurs tarifs. Le processus est en cours et le gouvernement s'en félicite. »*

Un fait accompli

Le garde des sceaux a, d'autre part, précisé les intentions du gouvernement sur les règles de sécurité qu'il envisage d'instituer dans les prisons. Il a, certes, réaffirmé que la liberté de la défense ne doit pas être remise en cause : *« La communication entre l'avocat et son client doit demeurer libre et secrète.*

» Nous sommes des démocrates et notre campagne contre la violence ne saurait justifier qu'il soit porté atteinte à nos principes démocratiques. C'est notre faiblesse et notre force. » Mais il a aussitôt reconnu que le gouvernement allait être amené à mettre en place un contrôle dans les prisons.

Prévue par le conseil des ministres du 17 mai dernier *(le Monde* des 18 et 19 mai), cette disposition a déjà suscité quelque émotion au sein du barreau français, notamment de la part du président de la conférence des bâtonniers, Me Gérard Savreux, lors d'un récent colloque organisé par les avocats de Reims *(le Monde* du 23 mai).

« Le mot fouille a un caractère révulsif, devait affirmer, à ce propos, M. Peyrefitte. *Je préfère la comparaison avec ce qui est fait dans les aéroports. Ce que nous acceptons tous bien volontiers dans un aéroport où le péril est exceptionnel, nous devons l'accepter dans une prison, plus spécialement dans un quartier de sécurité où le péril est constant. »*

Le garde des sceaux considère que ce genre de contrôle devrait être institué dans toutes les prisons où existe un quartier de haute surveillance et effectué à l'entrée même de la prison, sur toutes les personnes qui y pénètrent *« sans aucune discrimination »*. Les avocats membres de la C.S.A. ont, semble-t-il, eu l'impression que le garde des sceaux avait voulu les mettre devant le fait accompli. Malgré ses appels répétés à la concertation, *« la grande majorité du barreau français est hostile à la fouille »*, devait affirmer l'un des responsables de la Confédération.

CLAUDE FRANCILLON.

RÉCLUSION POUR LES CAMBRIOLEURS DU SYNDICAT DU LIVRE

Après quatre jours d'audience, la cour d'assises de Paris a rendu son verdict, jeudi 25 mai, en condamnant les auteurs du cambriolage des locaux du Syndicat du livre C.G.T., boulevard Auguste-Blanqui, à Paris, à des peines de réclusion criminelle allant de trois à onze ans *(le Monde* du 24 mai 1978).

Les deux principaux accusés, Daniel Lacaze et Monfred Guillement, ont été respectivement condamnés à onze ans et huit ans de réclusion. Le jury a toutefois considéré qu'il n'était pas établi que Daniel Lacaze ait tiré le premier dans la fusillade qui l'a opposé à un policier. Aussi la cour n'a-t-elle pas suivi l'avocat général qui avait requis une peine allant de quinze à dix-huit ans d'emprisonnement.

Les autres accusés ont été condamnés à des peines moins importantes : cinq années de réclusion pour Alain Dupuy et Christian Bernard, quatre pour Jean-Pierre Coone. Marcel Mercante, qui était accusé d'avoir fait le guet boulevard Blanqui le soir du cambriolage, a été condamné à cinq ans de réclusion.

FAITS ET JUGEMENTS

L'attentat d'Orly : décès d'un deuxième C.R.S.

M. Raymond Thibert, le brigadier-chef de C.R.S. blessé, samedi 21 mai, lors de l'attentat de l'aéroport d'Orly, est décédé jeudi 25 mai des suites de ses blessures.

Un autre C.R.S., M. Paul Jean, avait été tué sur le coup par les terroristes *(le Monde* du 24 mai). Les obsèques de M. Thibert, qui était marié et père de six enfants, seront célébrées lundi 29 mai dans la cour d'honneur du ministère de l'intérieur, en présence de M. Christian Bonnet.

● *Viol : trois arrêts.* — La cour d'assises de la Haute-Vienne a condamné jeudi 25 mai Christian Gacinant, dix-neuf ans, et Daniel Gentil, vingt-trois ans, à douze ans de réclusion criminelle, et Didier Ducoté, âgé de vingt ans, à huit ans de la même peine. Le 7 juillet 1977, les trois jeunes gens avaient violé une femme âgée de trente ans et lui avaient dérobé 2 000 francs. Le ministère public, rapporte notre correspondant, avait requis une peine de vingt ans pour chacun des inculpés.

Les assises du Cher pour leur part ont condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle Marc Hoffmann, âgé de quarante et un ans, accusé d'enlèvement et de violences sur des mineurs.

Enfin, la cour d'assises de la Savoie a condamné jeudi 25 mai un Algérien de vingt-quatre ans et un Italien de vingt-huit ans à cinq et six années de réclusion criminelle pour le viol d'une mineure de seize ans.

● *L'ancien champion de tennis Marcel Bernard jugé pour banqueroute.* — M. Marcel Bernard, qui représenta la France en Coupe Davis de 1935 à 1955 et fut ancien président de la Fédération française de lawn-tennis, comparaissait, lundi 22 mai, devant le tribunal correctionnel de Lille pour répondre du krach, en 1973, de l'Etablissement financier tourquennois dont il était P.-D.G. *(le Monde* du 17 novembre et daté 23-24 décembre 1973).

Deux ans de prison avec sursis et une peine d'amende ont été requis contre M. Bernard et huit mois avec sursis et une peine d'amende contre M. Michel Cornille, administrateur de société, qui comparaissait en même temps. Jugement le 5 juin.

● *M. Claude Hanoteau*, juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'évasion de la Santé de Jacques Mesrine et François Besse le 8 mai, a entendu jeudi 25 mai le directeur de la prison, M. Hubert Bonaldi. Le magistrat instructeur s'était transporté auparavant sur les lieux, où il a pu réunir divers renseignements sur les moyens dont disposait le personnel pour pouvoir s'opposer aux tentatives d'évasion des détenus.

● PRECISION. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, le 19 mai, dans l'article intitulé « On ne s'évade pas (toujours) de la Santé », que M. André Cosette, le président, et Mlle Françoise Beuzit, substitut, *« s'étaient opposés à l'ouverture des menottes des détenus »*. Mlle Beuzit a déclaré au contraire, qu'elle ne s'opposait pas au désentravement des prévenus.

Deux dirigeants d'entreprise écroués.

Deux responsables de l'usine « bio-énergie » créée en août 1977 au Monastier (Haute-Loire), M. Roland Pedemay, directeur, et M. Gabriel Loison, son associé, tous deux ingénieurs, domiciliés au Puy, ont été écroués à l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures au commissariat de police, après avoir été entendus par les inspecteurs de la section financière du service régional de police judiciaire de Clermont-Ferrand. Leur société, dont le siège social est à Nîmes, avait obtenu une contribution financière de la commune du Monastier pour installer, dans une usine désaffectée de chaussures, un atelier spécialisé dans la fabrication d'un matériel haute fidélité, notamment des amplificateurs.

La situation allait très vite se dégrader. Le 24 avril, le tribunal de commerce du Puy prononçait le règlement judiciaire de l'entreprise, et le 3 mai les quarante-quatre salariés, surtout des femmes, étaient licenciés. Les deux responsables ont été inculpés par [illegible] d'instruction du Puy a fait écrouer les deux dirigeants de l'entreprise sous les inculpations d'escroquerie, banqueroute simple et banqueroute frauduleuse. Les irrégularités porteraient sur plusieurs dizaines de milliers de francs, en particulier sur l'octroi de primes à la création d'emplois. — (Corresp.)

● *Suspecté d'être le complice de Pierre Conty*, toujours recherché pour les trois meurtres consécutifs à l'attaque, le 24 août 1977, du Crédit agricole de Villeport (Ardèche), Stéphan Vieupeccat devait être remis, ce vendredi 26 mai, par la justice néerlandaise aux autorités françaises.

Arrêté en octobre 1977 à Groningue, Stéphan Vieupeccat espérait être retenu aux Pays-Bas : ses avocats avaient tiré argument de la convention européenne qui interdit toute extradition vers un pays appliquant la peine capitale, comme c'est le cas de la France. La justice néerlandaise a cependant considéré que M. Giscard d'Estaing pourrait éventuellement faire usage de son droit de grâce *(le Monde* du 23 mai).

● *Deux nouvelles inculpations ont été prononcées*, jeudi 25 mai, dans l'affaire des détournements commis dans les salles de jeux de deux casinos niçois. Elles visent deux croupiers du casino Ruhl, MM. Henri Peress, trente-cinq ans, laissé en liberté, et Robert Pinet, trente-trois ans, qui a été placé sous mandat de dépôt. L'un et l'autre sont inculpés d'abus de confiance et de complicité d'escroquerie. — (Corresp.).

● *RECTIFICATIF.* — Une erreur de transmission nous a fait prêter, dans le compte rendu d'une audience de la 3e chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne, paru dans le *Monde* daté 14-15 mai, au substitut des propos déformés qu'avait en réalité tenus l'avocat des prévenus. Il fallait lire *« légitime défense putative »* et non *« légitime défense punitive »*.

POLICE

Fin du congrès du syndicat des inspecteurs

L'AVERTISSEMENT

(De notre envoyé spécial.)

Montpellier. — Après trois jours de débats, le quatrième congrès du S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil) s'est terminé, jeudi soir 25 mai, dans la déception. La résolution finale n'a fait que reprendre pour l'essentiel les revendications déjà exprimées lors du précédent congrès, il y a deux ans, à Angers.

Comment expliquer cette paralysie ? Manque de préparation, formation syndicale insuffisante, objectifs mal définis ? Sans aucun doute. Mais est-ce tout ? Le S.N.A.P.C. peut-il et va-t-il se donner les moyens d'une véritable politique syndicale ? Beaucoup de responsables régionaux se demandaient, en tout cas, comment ils allaient justifier, auprès de la base, les maigres acquis de ces trois journées.

Les critiques étaient vives. On a même reproché aux deux dirigeants, MM. Pierre Waterloos et Robert Chabrillange, d'avoir accepté une nomination au grade de chef inspecteur divisionnaire, grade dont le syndicat avait combattu la création en formulant un recours devant le Conseil d'Etat.

Le bureau national a cependant entendu passer le boulet du mécontentement. Les atermoiements ne seront plus possibles. M. Pierre Waterloos a bien précisé qu'il ne fallait pas se tromper de cible et que *« les critiques s'adressaient pour la plupart au ministère et aux autorités de tutelle »*. Il n'empêche que si ce congrès n'a pas été celui de la rupture, il aura été celui de l'avertissement. Un avertissement sérieux.

M. B.-R.

Le nouveau bureau national :
Président : *M. Robert Chabrillange.*
Secrétaire général : *M. Pierre Waterloos.*
Secrétaires généraux adjoints : MM. Gérard Decaluwe, Pierre Vedovini, Guy Moustafis.
Secrétaire administrative : Mme Danièle Berthon.
Trésorier national : *M. Paul Velon.*

● *Une Ecole nationale des agents de police municipale ?* — Dans une lettre à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, M. Maurice Bertrand, président du comité d'action régional pour la *défense* de l'environnement de Provence-Côte d'Azur et secrétaire départemental du Mouvement national des élus locaux des Bouches-du-Rhône, suggère la création d'un *« véritable statut »* des gardes champêtres et agents de police municipale et la mise en place d'une Ecole nationale chargée de former ces agents.



POLICE

Fin du congrès du syndicat des inspecte

L'AVERTISSEMENT

(De notre envoyé spécia

Montpellier. — Après trois j de débats, le quatrième co du S.N.A.P.C. (Syndicat nat autonome des policiers en c s'est terminé, jeudi soir à l dans la déception. La résol finale n'a fait que repr pour l'essentiel les revendic déjà exprimées lors du précé congrès, il y a deux an Angers.

Comment expliquer cette p lysie ? Manque de prépara formation syndicale insuffis objectifs mal définis ? Sans cun doute. Mais est-ce tout S.N.A.P.C. peut-il et va-t-i donner les moyens d'une vérit politique syndicale ? Beaucou responsables régionaux se dem daient, en tout cas, commen allaient justifier, auprès de base, les maigres acquis de trois journées.

Les critiques étaient vive a même reproché aux deux d geants, MM. Pierre Waterloo Robert Chabrillange, d'a accepté une nomination au g de chef inspecteur division grade dont le syndicat combattu la création en for lant un recours devant le Con d'Etat.

Le bureau national a cepend entendu passer le boulet du contentement. Les atermoieme ne seront plus possibles. M. Pi Waterloos a bien précisé qu'i fallait pas se tromper de cibl que « *les critiques s'adresse pour la plupart au ministè aux autorités de tutelle* ». n'empêche que si ce congrès pas été celui de la rupture aura été celui de l'avertisseme Un avertissement sérieux.

M. B.-R

Le nouveau bureau nationa Président : M. Robert Chab lange.

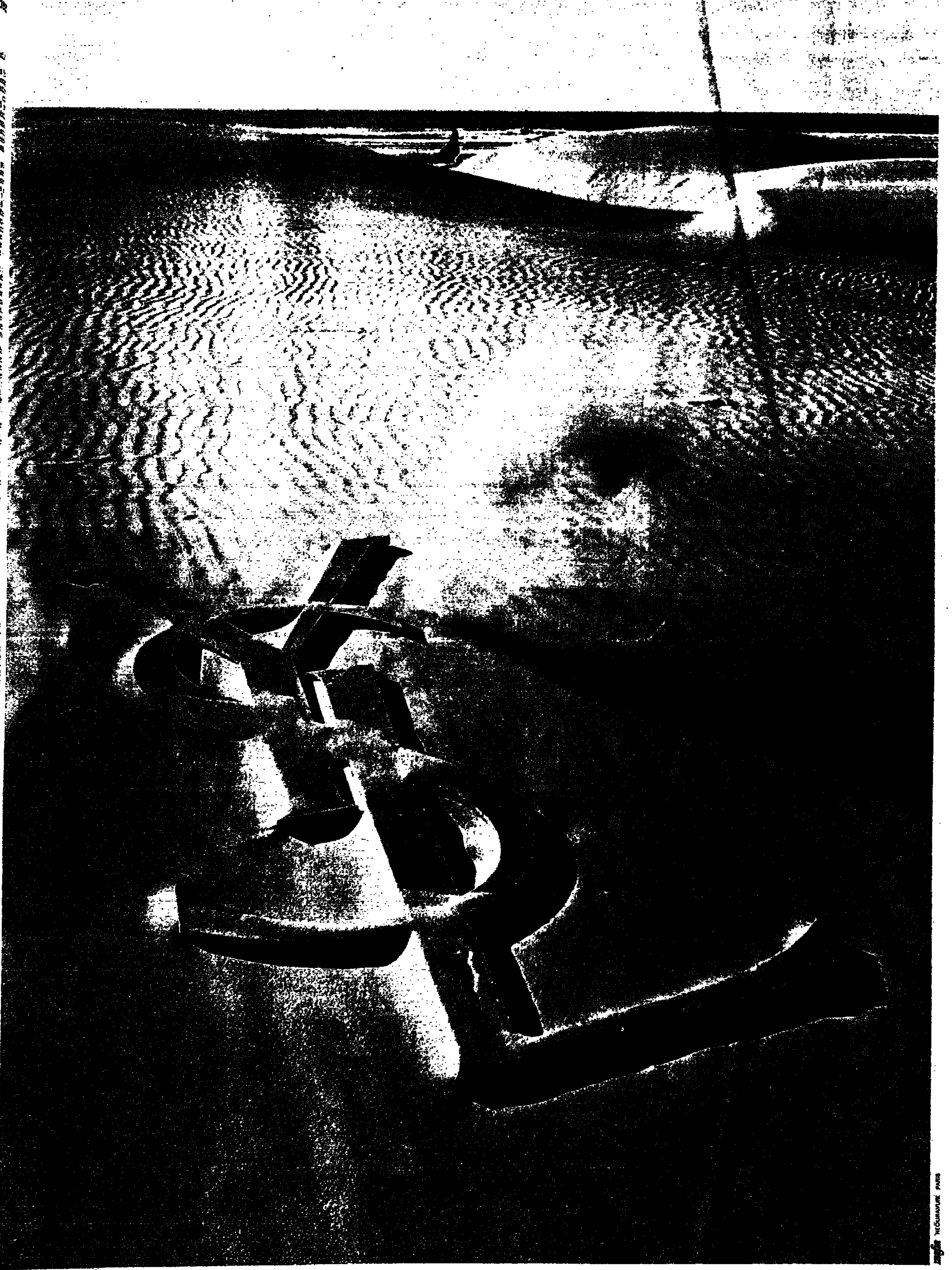
Secrétaire général : M. Pi Waterloos.

Secrétaires généraux adjoi MM. Gérard Decaluwe, Pierre Ve vini, Guy Montafis.

Secrétaire administratif Mme Danièle Berthon.

Trésorier national : M. Paul Ve

● Une *Ecole nationale d agents de police municipale*. Dans une lettre à M. Chris Bonnet, ministre de l'intér M. Maurice Bertrand, présid du comité d'action régional pou la défense de l'environnement à Provence-Côte d'Azur et secré- taire départemental du Mouve- ment national des élus locaux des Bouches-du-Rhône, suggère la création d'un véritable sta- tut des gardes champêtres e agents de police municipale et l mise en place d'une Ecole natio nale chargée de former agents.



Les parfums Yves Saint Laurent.

LA XI[e] COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Libres opinions

Saint-Michel, l'arme au pied

par SYLVAIN ROUMETTE (*)

AINSI, « au cœur de l'Afrique, l'humanité, l'autre semaine, a touché le fond » *(France-Soir)*. Par chance, ceux par qui « un peu de la dignité humaine a péri » sont des êtres à l'humanité incertaine, et en tout cas intermittente : « envoûtés par leurs gris-gris », « drogués », « fanatisés ». Ils sont plus près du tigre qu'ils ont choisi pour emblème que de l'homme. Face à eux et au déchaînement de leur barbarie, on a vu s'exercer la force de frappe sereine des commandos français. Les tigres d'un côté, saint Michel de l'autre. Au temps de la guerre d'Algérie, déjà, Pierre Leulliette avait tiré *Saint Michel et le Dragon* ses souvenirs (désabusés) d'un parachutiste.

Tout est bien ainsi. La radio et la télé n'en finissent pas de répéter la même évidence éblouie : là où il y a de la barbarie, les armes françaises se dressent ; là où la Bête lève ses griffes sur l'Européen désarmé (car c'est l'Européen qui a remplacé dans notre imagerie Angélique sur son rocher), la foudre française tombe du ciel et frappe où elle veut.

Prenons-en acte, en effet, et que cet acte soit même action de grâces. Mais posons aussi une question à ceux qui dirigent les coups de ce glaive de justice. Demandons-leur, par exemple, d'imaginer un pays (autre que le Shaba) ou des Européens, et parmi eux des Français, vivraient dans l'insécurité totale, où aucune garantie ne vaudrait plus contre la volonté de groupes de soudards ayant tout pouvoir, à tout moment, d'arrêter, de fouiller, de torturer et de tuer, où chaque homme serait un otage en puissance entre les mains de bourreaux appliqués à faire régner la terreur en torturant au hasard et pour l'exemple, où les femmes arrêtées seraient systématiquement violées, et souvent devant leurs enfants, lesquels n'échapperaient eux-mêmes ni à la torture ni à la mort. Ne seraient-ce pas là, exactement décrites, les conditions qui, hier, ont rendu sacré le devoir d'intervention et catégorique l'impératif d'y procéder ? Or, si ce pays existe, et s'il est vrai qu'il s'y prépare même une Coupe du monde à laquelle vont participer les nations que ces jours-ci on recommence à dire « civilisées », comment expliquer que, cette fois, saint Michel reste l'arme au pied et la langue interdite ?

Cela ne peut signifier que deux choses : ou qu'il n'y a pas de barbarie, et donc pas de motif d'intervention, quand les bourreaux ont le visage clair ; ou que ce n'est pas la barbarie qui était le vrai motif de l'intervention des légions de Calvi. Mais alors, c'était quoi ? Voilà la simple question (question simple, en vérité) à laquelle il faut répondre, au lieu de s'appliquer à longueurs de colonnes à faire la politique plus kantienne qu'elle n'est.

Et puisqu'il s'agit ici de presse et d'information, une dernière question aux journalistes, à ceux qui, sur le chemin de Kolwezi, sont allés « au bout de l'imaginable » *(France-Soir)* et se sont posé le cas de conscience de publier ou non les « photos insoutenables » qu'ils devaient à la vérité. S'il existait, je dis bien s'il existait, un pays comme l'Argentine dont nous parlent Rodolfo Walsh ou Amnesty International, comment présenteraient-ils dans leurs éditions, et probablement à la une, leurs témoignages-chocs sur les massacres de prisonniers ? Avec des manchettes du style « L'Argentine après la découverte des atrocités », ou « L'horrible massacre des Européens ? ». Non, bien sûr, puisqu'il ne s'agirait pas d'Européens, ou pas exactement. En Afrique, un Argentin est un Européen, mais en Argentine, qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qu'il est, sous sa cagoule tachée de sang, le supplicié ordinaire de l'Ecole de mécanique de la Marine de Buenos-Aires ? Et à quoi ça ressemble, le visage d'un homme à qui on a arraché la peau ? Camarades rédacteurs, c'est à Beckett qu'il faudra demander des légendes. *Imagination morte, imaginez.*

★ Assistant à l'école normale supérieure de Saint-Cloud.

● *M. Michel Crépeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, jeudi 25 mai, au cours d'une conférence de presse : « *Il faut tout mettre en œuvre pour que le régime argentin ne profite pas moralement du Mundial. Puisque le gouvernement argentin veut faire parler de son pays, profitons-en et parlons-en.* » M. Crépeau s'est montré sceptique, en revanche, au sujet des consignes de boycottage.

La division des droits de l'homme à l'ONU à nouveau saisie du dossier Argentine

De notre correspondante

Genève. — Selon le dernier bulletin de la section suisse d'Amnesty International, le nombre des disparus en Argentine s'élèverait à plus de quinze mille et celui des détenus politiques à plus de dix mille. Evoquant la situation de la presse argentine, les auteurs du bulletin précisent que de mars 1976 à mars 1977 dix-sept journalistes ont été assassinés, vingt-deux ont disparu et trente-trois ont été arrêtés ; de mars à décembre 1977, douze journalistes ont été tués, dix-huit ont disparu et trente-sept ont été arrêtés.

En outre, quatre cents journalistes ont été contraints de choisir l'exil. Amnesty International affirme que « *la répression a indistinctement frappé les journalistes de tous les milieux* » et pas seulement ceux qui étaient étiquetés à gauche, « *les moyens d'intimidation les plus violents* » étant systématiquement utilisés.

De son côté, la Ligue internationale des droits de l'homme a déposé, jeudi 25 mai, à la division des droits de l'homme de l'ONU à Genève, un nouveau dossier sur « *les violations graves et systématiques des droits de l'homme* » en Argentine. Ce dossier comporte une « *liste nominative de quelque 3 200 personnes persécutées, torturées, disparues ou emprisonnées* » (dont 2 300 syndicalistes, 200 avocats, 143 enseignants et 55 journalistes) et environ 800 lettres, émanant de familles de victimes et adressées à l'amiral Antoine Sanguinetti, qui a mené au mois de janvier dernier une mission d'enquête en Argentine pour le compte de la Ligue internationale des droits de l'homme.

ISABELLE VICHNIAC.

Manifestations à Paris, à Marseille et à Dijon

De nouvelles manifestations ont été organisées, jeudi 25 mai, pour protester contre l'organisation de la Coupe du monde de football par l'Argentine.

A PARIS, de trois cents à quatre cents manifestants, dont des « autonomes », évoluant en petits groupes entre la rue d'Assas et le carrefour de l'Odéon, ont brisé plusieurs vitrines et ont incendié deux voitures. Vingt-quatre personnes ont été interpellées par la police, puis relâchées après vérification d'identité.

A MARSEILLE, environ trois cents personnes, essentiellement des jeunes, ont défilé dans les rues du centre de la ville en scandant : « *Derrière le foot, il y a la torture en Argentine* », en dépit de l'interdiction de la manifestation. Plusieurs personnes ont été interpellées.

A DIJON, les quatre manifestants qui avaient été gardés à vue après les affrontements avec les forces de l'ordre, mercredi 24 mai, ont été relâchés sans être présentés au parquet.

Le Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde (COBA) a une nouvelle fois protesté contre « *les atteintes répétées au droit de manifestation* ».

CORRESPONDANCE

Le P.C.F. et le Mundial

A la suite de la conférence de presse de M. Guy Hermier, membre du bureau du P.C.F., sur l'organisation du Mundial en Argentine, dont nous avons rendu compte dans nos colonnes le 20 mai, M. Michel Zilbermann, responsable de la commission sportive auprès du comité central, nous a adressé les précisions suivantes :

Dès 1976, les communistes ont dénoncé l'atteinte aux libertés en Argentine et organisé la solidarité active avec le peuple argentin...

Nous ne sommes pas les seuls. A l'approche de la Coupe du monde, des femmes, des hommes, des jeunes qui veulent, comme nous, aider le peuple argentin, se posent le problème du boycottage du Mundial comme forme de solidarité.

Nous comprenons et partageons l'émotion qui les motive. La revendication du boycottage n'est d'ailleurs pas un faux problème.

Mais nous estimons, pour notre part, que ce n'est pas la voie d'une solidarité efficace. En effet, s'il y a en Argentine la répression, la violence, la torture, il y a aussi des forces qui luttent pour la liberté, la démocratie. Et ces forces, toutes tendances confondues, demandent que le Mundial se déroule dans leur pays. Elles souhaitent qu'à l'occasion de la Coupe du monde de football les sportifs, les spectateurs, les touristes et aussi les journalistes viennent dans leur pays pour voir et témoigner. Elles nous disent : « *Venez et aidez-nous.* »

Nous comprenons ces appels. Ce que les démocrates argentins craignent par-dessus tout c'est l'isolement, le silence et l'oubli, à la faveur desquels la junte militaire pourrait accentuer la répression et restreindre encore les libertés. Voilà pourquoi, depuis le premier jour, nous avons répondu à l'appel des forces démocratiques argentines en prenant position pour l'organisation de la Coupe du monde en Argentine et le développement de la solidarité avec le peuple de ce pays.

SOLIDARITÉ ARGENTINE A LA MUTUALITÉ AVEC MAREK HALTER

Lundi 29 mai, à 19 h 30, à trois jours du Mundial, le CAIS (Centre argentin d'information et de solidarité) organise, dans la grande salle de la Mutualité, un meeting-gala présidé par Marek Halter. Lors de cette soirée prendront également la parole des représentants des partis politiques et des syndicats. La partie artistique, qui comprend entre autres : le quarteto Cedron, Paco Ibanès et Hibino Mena, sera présentée par Victor Lanoux.

PRESSE

A L'AGENCE FRANCE-PRESSE

M. Claude Roussel renonce à solliciter le renouvellement de son mandat de P.-D. G.

M. Claude Roussel, président-directeur général de l'Agence France-Presse — après son entrevue avec M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, — a annoncé jeudi 25 mai, au personnel de l'Agence, son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat qui vient à expiration le 14 juin. Il serait prochainement nommé conseiller d'Etat au tour extérieur.

Avant d'élire son successeur, le conseil d'administration de l'Agence a décidé d'attendre que soit nommé le remplaçant de M. Claude Bellanger, décédé, comme représentant du Syndicat des quotidiens régionaux. Mais, d'ores et déjà, la révélation par le ministre du nom du successeur éventuel de M. Roussel a suscité de M. Claude Bellanger, décédé, comme représentant du syndicat la réaction des personnels de l'A.F.P.

Le communiqué de l'interdélégation de l'agence France-Presse, publié jeudi soir 25 mai, déclare : clare :

« *L'interdélégation de l'A.F.P. (C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., F.O., C.F.T.C., catégories employés, journalistes, ouvriers du Livre, cadres) dénonce la façon dont les pouvoirs publics et les patrons de la presse imposent au personnel un président-directeur général obéissant à des considérations manifestement politiques, au mépris de l'avenir mondial de l'agence française et de son indépendance.*

» *M. Roger Bouzinac, délégué général du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, sera candidat au poste de président-directeur général de l'A.F.P. au cours du prochain conseil d'administration, le 29 mai. Il a été pressenti après une concertation entre les patrons de la presse et M. Jean-Philippe Lecat, qui confirme ainsi qu'il est bel et bien ministre de l'information. C'est également sur pression de M. Lecat que l'actuel P.-D. G., Claude Roussel, a soudainement décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat.*

» *Cette opération survient au moment où l'A.F.P. subit une importante mutation technique, celle de l'informatisation, qui n'est pas séparable de l'évolution que connaît, au niveau de l'impression, la presse française, notamment de province. En ce sens, la venue d'un « patron des patrons » à la tête de l'A.F.P. montre la volonté du patronat de contrôler à tous les niveaux le processus de modernisation de la presse. Celui-ci, comme on l'a vu ces dernières années, a toujours été dans le sens de la réduction des personnels de toutes les catégories et du renforcement du contrôle de l'information.*

» *En outre, l'opération s'inscrit dans la série de manœuvres qui ont permis au pouvoir de placer des hommes à lui à des postes-clés de l'information et de la publicité : M. Bassi à Radio-Monte-Carlo, M. Cannac à l'agence Havas...*

» *Venant après la nomination, en 1975, à l'A.F.P., d'un haut fonctionnaire, M. Henri Pigeat, au poste de directeur général adjoint, qui fut dénoncée par tous les syndicats, cette opération fait peser une nouvelle menace sur la crédibilité de l'agence mondiale qu'est l'A.F.P.*

» *L'interdélégation de l'agence tient à informer le plus largement l'opinion publique de la lutte qu'elle engage, consciente qu'elle n'est pas séparable de l'action générale pour la liberté de l'information.* »

AUJOURD'HUI

LOTO

TIRAGE N° 21
DU 24 MAI 1978

3 — 7 — 16 — 18 — 46 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 33

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	922 614,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	83 874,00 F
5 BONS NUMEROS	6 466,90 F
4 BONS NUMEROS	99,50 F
3 BONS NUMEROS	8,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 31 MAI 1978

VALIDATION JUSQU'AU 30 MAI 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 083

HORIZONTALEMENT

I. Ne joue pas un rôle très actif dans le règne animal ; Le ciment de la vie. — II. A toujours inquiété son entourage ; Veillait sur le feu. — III. Produit de l'encre ; Esquiveras. — IV. On ne risquait pas de leur marcher sur les pieds ; Vis ; Particule. — V. Habitaient un royaume merveilleux ; Dans une devise latine conseillant la modération ; Pièce dure. — VI. Cité ; Ne dissimuleras pas aux regards ; Finalement bien arrivé. — VII. Point niables ; N'arrêtaient pas de pomper. — VIII. Quelques lignes d'intérêt local ; Abréviation ; Scellait d'anciennes unions. — IX. Le chemin de la vie ; Désigne un prélat ; Ile. — X. Symbole ; Serait momentanément absent. — XI. Soutins ; Possessif ; Abréviation. — XII. Halai ; Mauvais père. — XIII. Préposition ; Tissu qui se vend généralement très cher ; Misérable créature. — XIV. Localité proche de Paris ; S'élève toute seule. — XV. N'emporta sûrement pas un bon souvenir des autorités romaines ; Déperdition utile.

VERTICALEMENT

1. Met le feu aux poudres ; Bien disposés. — 2. Roulée ; Se sent un appétit de lion. — 3. Prévinrent ; Se trompèrent (épelé) ; Vaut de l'or. — 4. Portugais libéral ; Demande à être connue ; Délibérément foulé aux pieds. — 5. Voie d'eau ; Entreraient dans la chicane. — 6. Participe ; Dupa ; Chassés par nos lointains devanciers ; Roi. — 7. S'est longtemps agité ; Chante et murmure. — 8. Exciteras ; Traduit la surprise ou l'indignation. — 9. Fréquenté par de nombreux cheminots ; Points ; Appel peu protocolaire. — 10. Met un terme à toute chose ; Ne se cultivent pas n'importe où ; Récipients. — 11. Maître d'école ; Très légère. — 12. Où il est exigé une décharge pour tirer un coup ; Nazi ; Elément d'une liaison en matière d'alliance ; Est léger. — 13. Dans un refrain révolutionnaire ; En Palestine. — 14. Commune de Belgique ; Fait son lit en France ; Evoque d'anciens compagnons (épelé). — 15. Découvrit ; Ses enfants savent fort bien que, lorsque le vin est tiré, il faut le boire.

Solution du problème n° 2 082

Horizontalement

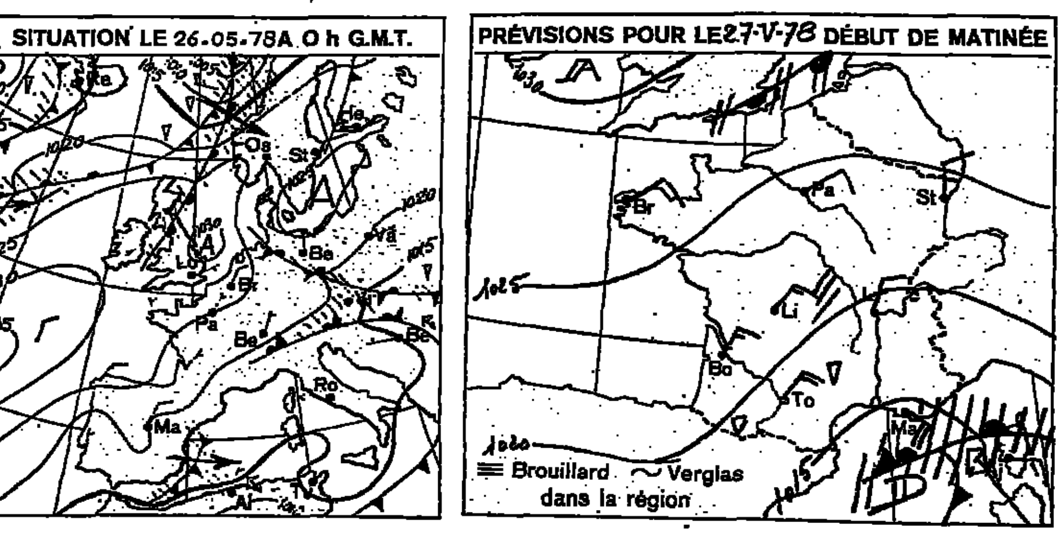
I. Tibia ; Ail. — II. Elision. — III. SSE ; Nat (tan). — IV. Rata ; Oeta. — V. Odorat ; Ri. — VI. Ultimes. — VII. Rare ; Te. — VIII. Lisières. — IX. Pis ; Osera. — X. Oc ! ; Ad ; Gi ! — XI. Tentation.

Verticalement

1. Terroir ; Pot. — 2. Il ; Ad ; Alice. — 3. Bistouris. — 4. Issarlès ; AT. — 5. Aïe ! ; At ; Ioda. — 6. Otites. — 7. Anne ; Mère. — 8. Atre ; Ergo. — 9. Lutais ; Sain.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 mai à 0 heure et le samedi 27 mai à 24 heures :

Les hautes pressions du nord de l'Europe se renforceront encore sur la mer du Nord, la Baltique et le nord de l'Allemagne, tandis qu'elles s'affaibliront de l'Espagne au proche-Atlantique. Les perturbations orageuses qui s'organisent entre les Baléares et l'Afrique du Nord progresseront vers nos régions méridionales, tandis que l'alimentation deviendra un peu plus continentale sur le reste du pays.

Samedi matin, ces perturbations commenceront à affecter les régions méditerranéennes, où le temps deviendra très nuageux avec ondées orageuses. Ce type de temps s'étendra le soir au Bassin aquitain, au Massif Central et aux Alpes. Les vents, de sud-est à est, deviendront assez forts sur les côtes méditerranéennes. Les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, on notera le matin un temps très nuageux et brumeux, mais avec des éclaircies assez belles de la Bretagne au Poitou et au Bassin aquitain. Dans la journée, des éclaircies se développeront également dans la zone très nuageuse, mais les nuages resteront abondants sur les côtes de la Manche orientale et le Nord. Les vents, de secteur est, seront faibles à modérés. Les températures maximales marqueront une hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mai ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et 8 ; Dijon, 12 et 11 ; Grenoble, 16 et 12 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, 12 et 10 ; Marseille, 21 et 10 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 19 et 14 ; Paris - Le Bourget, 11 et 9 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 13 et 11 ; Tours, 13 et 11 ; Toulouse, 18 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 11 degrés ; Amsterdam, 10 et 9 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 21 et 8 ; Bonn, 13 et 10 ; Bruxelles, 11 et 10 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 21 et 8 ; Genève, 15 et 10 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 18 et 7 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, 20 et 9 ; New-York, 20 et 14 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 19 et 7.

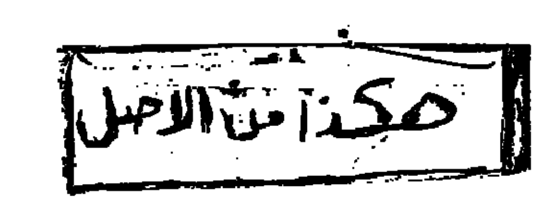
Journal officiel

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 26 mai 1978 :

UN ARRETE

● modifiant un précédent arrêté fixant la liste des spécialités et des options enseignées dans les instituts universitaires de technologie.



SPORTS

LE CINQUANTENAIRE DU STADE ROLAND-GARROS

Une participation exceptionnellement brillante aux Internationaux de France de tennis

La grande quinzaine de Roland-Garros qui commence lundi prochain 29 mai et qui fête le cinquantenaire de l'édification du fameux stade de la porte d'Auteuil, s'annonce cette année exceptionnellement brillante. Le tirage au sort s'est effectué, mercredi 24 mai, au stade même, et c'est Henri Cochet, le premier vainqueur des Internationaux de 1928, qui a procédé en personne à la cérémonie. Les têtes de série sont, dans l'ordre : Borg, Vilas, Gottfried, Ramirez, Dibbs, Orantes, Tanner, Barazzutti, Solomon, Stockson, Fibak, Tim Gullikson, Alexender Mottram, Dent, Smith. Parmi les participants célèbres : Ashe, Panatta. Ces joueurs seront opposés dès le premier tour, en cinq sets, au gratin du tennis européen, les rencontres à sensation étant : Ashe-Dent, Orantes-Okker, Vilas-Parun.

Les chances françaises seront défendues par la vieille garde composée de Jauffret, Proisy, Dominguez, Deblicker et Goven, tandis que les jeunes, Noah, Moretton et Portes, tenteront de s'affirmer devant leur public.

Le vainqueur de ces Internationaux de France empochera 210 000 francs et l'ensemble des prix pour le tournoi, hommes et femmes, atteindra 2 035 764 francs.

Le dimanche 28 mai, de 11 h. à 18 h., sera une journée de bienfaisance (entrée à 30 F) au profit de la Ligue nationale française contre le cancer. Elle mettra en lice, en parties amicales, les principaux champions des Internationaux, en même temps qu'on assistera aux finales des tournois juniors.

Pour célébrer le cinquantenaire du stade, vingt-trois anciens champions et treize championnes ont été invités pour la deuxième semaine et seront présentés sur le central le dimanche 11 juin, avant la finale masculine.

Le stade Roland-Garros date de la période faste du tennis français : l'époque des « trois mousquetaires ». Borotra, Lacoste et Cochet, qui se succédèrent sans discontinuer — jusqu'en 1932 — au palmarès des grandes épreuves, disputant la plupart du temps les finales entre eux — ce que les Anglais de Wimbledon appellent encore « *the French Era* ». En 1927, ce trio miraculeux auquel s'adjoignait un joueur de double irremplaçable, le regretté Jacques Brugnon, avait gagné le challenge-round de la Coupe Davis à Philadelphie aux dépens des Etats-Unis.

La même année, à la Faisanderie, dans le parc de Saint-Cloud, René Lacoste avait réussi, pour la première fois, à terrasser sur notre sol le super-champion William Tilden en finale des Internationaux de France : partie palpitante qui dura près de quatre heures, où l'Américain avait compté une balle de match en sa faveur et à laquelle nous assistâmes dans un groupe de racingmen, à moitié accrochés aux arbres des gradins supérieurs, telle était l'affluence.

Jusqu'alors le Tournoi de la Faisanderie (1), primitivement appelé championnats du monde sur terre battue, puis Internationaux de France quand la Fédération internationale de lawn-tennis (FILT) décida d'en confier l'organisation, alternativement au Stade français et au Racing, avait lieu en juin devant un parterre de fanatiques privilégiés. Après la victoire de Lacoste, bientôt auréolée par le triomphe des « mousquetaires » dans la Coupe Davis, il était à prévoir qu'aucun stade, ni la Croix-Catelan ni la Faisanderie, ne serait susceptible de recueillir la foule innombrable désireuse d'assister au challenge-round, lequel devait avoir lieu en juillet de l'année suivante à Paris nécessairement sur le terrain du tenant.

Le Stade français et le R.C.F. avaient donc décidé de faire édifier une arène de dix mille places digne de ce spectacle. Baptisé Roland-Garros, du nom du glorieux stadiste disparu pendant la guerre, il fut construit en un temps record à la porte d'Auteuil sur un emplacement que lui avait cédé la Ville de Paris et dans le style Arts déco qui avait fait florès à la piscine des Tourelles.

L'inauguration de Roland-Garros eut lieu officiellement à la fin de mai 1928 à l'occasion des Internationaux de France. Henri Cochet, qui commençait sa carrière de « charmeur de balles », remporta la finale des hommes sur René Lacoste (5-7, 6-1, 6-3, 6-1). Chez les dames, l'Américaine Helen Wills, surnommée miss Poker Face, ne fit pas de quartier à l'Anglaise Eileen Bennett (battue 6-1, 6-2) sans pouvoir effacer l'image de notre grande championne Suzanne Lenglen, la reine des sportives de l'après-guerre qui avait communiqué sa certitude aux premières raquettes françaises, mais, à jamais absente de ce Central tout neuf, en raison de son passage au professionnalisme.

La véritable inauguration n'eut lieu qu'un mois plus tard pour le challenge-round France-Etats-Unis de la Coupe Davis. Celui-ci provoqua des embouteillages monstres à la porte d'Auteuil et fut disputé par une chaleur torride devant les tribunes combles. Le succès des « mousquetaires » favoris du public et sur les tablettes, fut loin d'être acquis au début de la rencontre.

En effet, « Big Bill » Tilden avait pris sa revanche sur Lacoste dès la première journée, vendredi 27 juillet. Le lendemain, le match de double s'était mal engagé pour Cochet-Borotra, sauvés opportunément par un orage devant Tilden-Hunter et ne l'emportant le dimanche que d'extrême justesse. Mais, au cours de la quatrième journée, Tilden était battu en trois sets (9-7, 8-6, 6-3), par Cochet, qu'une foule en délire portait en triomphe comme un torero à sa sortie de l'arène. Hennessy, le deuxième joueur américain, n'ayant pas fait le poids devant Lacoste, la France conservait finalement haut la main la Coupe Davis.

Les ides de juillet

La légende dorée des « mousquetaires » devait s'illustrer pendant quatre années consécutives. Ce fut la première grande époque de Roland-Garros, où Cochet ne cessa de jouer au chat et à la souris avec Tilden et où la casquette blanche de Lacoste, le béret basque de Borotra, dominés par le chapeau de cow-boy de Nicolas Redelsperger sur la chaise d'arbitre, figurèrent parmi les fétiches constamment heureux de notre jeunesse.

La saison de Paris, où la tradition faisait déserter la capitale au lendemain du Grand Prix, se prolongeait ainsi aux ides de juillet par la saison d'Auteuil pour laquelle les élégantes les plus huppées, formant le carré sous le soleil caniculaire, retardaient leurs vacances. Jusqu'à ce qu'en 1933 les Daviscupmen britanniques Perry, Austin et Hugues parvinssent à enlever le challenge-round au détriment de notre grande équipe, qu'on avait tenté de rajeunir par la sélection audacieuse d'André Merlin (lequel devait justifier sa sélection l'année suivante en battant Crawford, le champion de Wimbledon régnant).

Avec Paul Féret, classé juste au-dessus des « mousquetaires » et qui accumulait les victoires en tournoi, Christian Boussus, pianiste virtuose du concerto pour la main gauche, et Marcel Bernard, autre gaucher que Borotra avait pris pour partenaire, le tennis français n'était pourtant pas mal loti, et ces seuls grands joueurs suffiraient amplement aujourd'hui à combler nos ambitions. Mais les Internationaux n'allaient plus révéler que des étrangers d'une classe tout à fait exceptionnelle : Jack Crawford, Fred Perry, Gottfried von Cramm, Donald Budge, que nous vînmes admirer tour à tour, et dont les noms s'inscrivirent aux palmarès précédant la Seconde Guerre mondiale.

L'après-guerre

En 1946, Roland-Garros rouvre ses portes pour ses championnats, qui se disputent en juillet. Le miracle français renaît-il ? Pétra, à la surprise générale, vient d'être sacré champion de Wimbledon, et, deuxième surprise de taille, Marcel Bernard enlève ces premiers Internationaux d'après-guerre, après un match de toute beauté contre Drobny. L'illusion est, hélas ! de courte durée, et les Américains, puis les Australiens, vont bientôt faire la loi. Mais, là encore, il serait inéquitable de confronter notre première série nationale sacrifiée par la guerre — mais qui comptait néanmoins dans sa botte des valeurs comme Bernard Destremau, les frères Pelliza, abdesselam — avec la force peu commune des concurrents étrangers.

Témoin, cet extraordinaire tournoi de 1950 qui nous fit courir, dès le premier jour, au stade où le lot des engagés comprenait au départ huit champions titrés (ou qui le seraient) à Roland-Garros, Wimbledon et Forest-Hills : Patty (le vainqueur), Drobny (le finaliste), Sedgman, Rose, Seixas, Trabert, Larsen, sans parler des champions d'Australie Bromwich, Quist, Mac Gregor, ni des dur-à-cuire Talbert et Sturgess.

Cette période, où les matches à retournement entre Patty et Drobny dispensèrent des paroxysmes d'émotion dignes du théâtre lyrique, fut la deuxième grande époque de Roland-Garros. En contre-chant des parties du Central, la musique douce de la *glamour*, ce charme du gazon anglais, jouait à travers les allées fleuries où passaient et repassaient au bras de beaux garçons à l'épiderme hâlé des filles plus ravissantes les unes que les autres. Les temps avaient changé, et la distance, la hauteur, naguère écrasantes, qu'affichaient les grands de ce monde s'étaient nivelées à l'image des fortunes. Pour tout dire, Roland-Garros s'était démocratisé dans le meilleur sens du mot.

Sur le Central passé à treize mille places, les « populaires » de la tribune D s'affirment comme le seul public en Europe capable d'applaudir l'étranger pour siffler le Français. Apanage de l'esprit parisien, c'est une foule passionnelle qui va jusqu'à dialoguer familièrement avec le colonel Jacques Leps, l'infaillible arbitre de ligne à la voix de tête — cinquante ans sans une erreur. — ou avec Kermadec, l'arbitre de chaise au crâne poli de bronze chinois, jamais remplacé. Une fois, sous un soleil torride, elle applaudit le nuage qui s'interpose ; une autre fois, elle imite le ronronnement d'un hélicoptère qui, insulte à Garros, parrain de ces lieux, s'obstine en vol stationnaire. A part ça, un faible pour les braves : ainsi Talbert, au visage de shérif luttant contre Patty, lui adresse un sourire tendre au changement de côté. Ce sont alors les très riches heures de Hoad et Rosewall, puis de Laver et Emerson, puis de Pietrangeli et Santana.

Tout ce temps, les raquettes françaises n'auront reposé que sur des espoirs : Rémy, puis Haillet, puis Pilet, puis Barthès, puis Grinda, qui défendront nos chances à tour de rôle en Coupe Davis, Darmon, recordman des sélections, étant le seul à atteindre la finale des Internationaux en 1963. Et, pendant toute cette période, les championnes de Roland-Garros n'auront porté que des noms étrangers : Margaret Osborne, Louise Brough, Pat Todd, Doris Hart, Maureen Connolly, Margaret Smith, jusqu'à ce qu'une Française au jeu d'araignée, Françoise Durr, réussisse, en 1967, à décrocher le titre.

L'avènement des professionnels

Mai 1968 consacre la révolution des jeunes non seulement dans la rue, mais aussi à Roland-Garros. C'est le premier tournoi *open* qui sonne le glas de l'amateurisme marron et permet enfin aux joueurs superdoués de gagner de l'argent au soleil des courts.

Il est juste que, dès l'année suivante, le stade rénové voit l'avènement des ressortissants pauvres de l'Europe centrale, Kodès, Franulovic, Nastase, dont le toucher de balle est directement inspiré des violoneux de czardas. En revanche, Arthur Ashe, le premier champion noir, ne parviendra jamais, malgré des matches magnifiques, à se qualifier pour les finales, non plus, par deux fois, qu'un inédit américain : Jimmy Connors...

En 1974, entrera en lice, nerfs d'acier, cœur d'airain, un jeune ouragan venu du froid, balayant tout sur son passage, Bjorn Borg. Démonstration qu'il rééditera l'année suivante, de même qu'une petite Américaine aux lèvres serrées, assenant comme lui de sauvages revers à deux mains : Chris Evert.

Le même Borg, aujourd'hui milliardaire — ô mânes des amateurs du siècle ! — se retrouve sur la ligne de départ des Internationaux 1978 avec la cote de favori n° 1 dans l'esprit du public.

Nous, nous pensons à l'inconnu qui n'a pas encore sorti ses armes et qui ignore que la foule de Roland-Garros, cette incorrigible sentimentale, aura pour lui les yeux de Chimène...

OLIVIER MERLIN.

(1) Vainqueurs successifs : William Laurentz (1920), William Tilden (1921), William Johnston (1923), René Lacoste (1925), Henri Cochet (1926 - derniers Internationaux disputés à la Croix-Catelan).

Les vainqueurs

A LA FAISANDERIE :
1925 : Lacoste (Borotra) (1).
A LA CROIX-CATELAN :
1926 : Cochet (Lacoste).
A LA FAISANDERIE :
1927 : Lacoste (Tilden).
AU STADE ROLAND-GARROS :
1928 : Cochet (Lacoste).
1929 : Lacoste (Borotra).
1930 : Cochet (Tilden).
1931 : Borotra (Boussus).
1932 : Cochet (de Stéfani).
1933 : Crawford (Cochet).
1934 : Von Cramm (Crawford).
1935 : Perry (von Cramm).
1936 : Von Cramm (Perry).
1937 : Henkel (Austin).
1938 : Budge (Menzel).
1939 : McNeill (Riggs).
De 1940 à 1945, pas d'Internationaux.
1946 : M. Bernard (Drobny).
1947 : Asboth (Sturgess).
1948 : Parker (Drobny).
1949 : Parker (Patty).
1950 : Patty (Drobny).
1951 : Drobny (Sturgess).
1952 : Drobny (Sedgman).
1953 : Rosewall (Seixas).
1954 : Trabert (Larsen).
1955 : Trabert (Davidson).
1956 : Hoad (Davidson).
1957 : Davidson (Flam).
1958 : Rose (Ayala).
1959 : Pietrangeli (Vermaak).
1960 : Pietrangeli (Ayala).
1961 : Santana (Pietrangeli).
1962 : Laver (Emerson).
1963 : Emerson (Darmon).
1964 : Santana (Pietrangeli).
1965 : Stolle (Roche).
1966 : Roche (Gulyas).
1967 : Emerson (Roche).
1968 : Rosewall (Laver) (2).
1969 : Laver (Rosewall).
1970 : Kodes (Franulovic).
1971 : Kodes (Nastase).
1972 : Gimeno (Proisy).
1973 : Nastase (Pilic).
1974 : Borg (Orantes).
1975 : Borg (Vilas).
1976 : Panatta (Solomon).
1977 : Vilas (Gottfried).

(1) Le nom du deuxième finaliste est cité entre parenthèses.
(2) Premiers Internationaux « open ».

Un paladin de l'air

Quel concurrent des Internationaux de France sait exactement qui est Roland Garros ? Pour la plupart des « grandes raquettes », c'est un nom de stade qui n'évoque que la brique pilée du Central. Pour les autres, les Français qui ont vu le jour avant la première guerre, Garros incarne le premier des pionniers de l'aviation et, en fait de terre battue, un grand oiseau, un paladin de l'air.

Né le 6 octobre 1888 à La Réunion, où son père était avocat, il fit ses études à Stanislas, fut reçu aux Hautes Etudes commerciales tout en pratiquant le sport à outrance, cyclisme, tennis, rugby, ces deux dernières « disciplines » au Stade français. C'est un meeting d'aviation à Reims en 1909, auquel participaient les Blériot, les Latham et les Voisin, qui devait fixer sa destinée. Garros racle les fonds de tiroirs d'un magasin de voiturettes de sport qu'il a installé 6, avenue de la Grande-Armée pour se payer un « Demoiselle » Clément-Bayard, un monoplan arachnéen à bord duquel il va aussitôt s'entraîner sur le terrain militaire d'Issy-les-Moulineaux : quelques bonds hagards, des pétarades hoquetantes et, invariablement, la casse en bout de terrain...

Deux ans plus tard, Garros fait partie de ces « *fous volants sur leurs drôles de machines* » qui font des exhibitions au-dessus de Buc, de Villacoublay, des terrains de football ou participent à des circuits de ville en ville. Son image, avec la casquette retournée, le gros chandail à col roulé, la petite moustache et les yeux ardents, devient vite populaire. C'est l'époque où, au lendemain de son record du monde d'altitude — 4 100 mètres le 6 septembre 1911 à Paramé — nous le verrons atterrir sur la plage de Dinard à marée basse après avoir survolé en rase-mottes nos châteaux de sable (inoubliable émotion !). Il va piloter maintenant un Morane-Saulnier de 80 HP, aux commandes duquel, après avoir effectué une longue tournée aux Etats-Unis, il réalise la grande performance qui reste attachée à son nom : la première traversée de la Méditerranée Saint-Raphaël - Bizerte en solitaire, soit 1 400 kilomètres d'une seule traite (23 septembre 1913). A vingt-cinq ans, Garros est entré dans la légende.

Les hostilités vont transformer en héros de guerre le conquérant des espaces infinis pour lesquels son grand cœur battait depuis l'enfance. Mobilisé comme lieutenant dans l'infanterie, Garros se fait verser aussitôt dans l'aviation de chasse. Le ciel maintenant est habité par une autre mort, celle des armes. Garros, avec sa passion de la mécanique, crée, sur son Morane, un dispositif de tir à travers l'hélice qui va révolutionner le combat aérien et équiper toute la chasse française.

En 1915, il a inscrit à son palmarès trois Albatros allemands mais au jour de sa troisième victoire, le 18 avril, il est lui-même descendu au-dessus de Courtrai. Ce sera le début d'une longue et cruelle captivité de trois années en Allemagne. D'abord en Prusse-Orientale, en Silésie, puis à Trèves, il épuise ses forces et son impatience dans le camp de représailles de Magdebourg (le sinistre fort du « Kavalier Scharnhorst » décrit par Jean des Vallières). De là, enfin, il réussit à s'évader le 15 février 1918, déguisé en officier allemand, en compagnie de son camarade Marchal, gagnant la Hollande après des jours de marches forcées dignes de *la Grande Illusion*.

Rentré en France et fêté comme il se doit, Roland Garros reçoit la rosette de la Légion d'honneur des mains de Clemenceau avec cette citation : « *Grand aviateur d'avant-guerre dont le nom est un symbole... a échappé aux Allemands dans des circonstances qui jettent un nouvel éclat sur son nom.* »

Notre aviation de chasse est maintenant équipée de Spad, biplans nerveux et beaucoup plus adaptés à la voltige hallucinante des combats aériens, dont Fonck, Nungesser, Navarre sont devenus les « as ». La réadaptation de Garros, dans le camp d'entraînement de Cazaux, sera pénible. Son angoisse d'avoir vidé ses énergies, d'avoir perdu la main, d'arriver trop tard lui fera dire : « *C'est la fin, d'ici deux mois, je n'aurai plus le temps de faire quelque chose* »

Le 20 août 1918, Garros rejoint l'escadrille 26, du groupe des fameuses Cigognes, que commande le capitaine Xavier de Sevin. Après un mois de vols de groupe il obtient enfin une victoire qui le remet en confiance. Ce sera son chant du cygne. Deux jours plus tard, le 5 octobre, alors qu'il vole, aile dans aile, avec son chef d'escadrille au-dessus de Vouziers, le ciel s'emplit de croix noires : sept Fokker contre deux Spad. Garros n'hésite pas et fonce. Sevin n'a pas le temps de tourner la tête : Garros a disparu et l'espace, brusquement, est vide.

Quelques jours après, au cours de la dernière offensive de Foch, les restes de son avion seront retrouvés dans les lignes allemandes. Roland Garros n'aura pas connu la griserie de la victoire. Mais, pour les générations à venir, cet indomptable de la grande race de chez nous aura « *fait quelque chose* ». — O. M.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

TF1 assurera quotidiennement la « couverture » des Internationaux de Roland-Garros en direct :

MAI

Lundi 29, de 14 h. 25 à 18 h. 50.
Mardi 30, de 14 h. 25 à 18 h. 50.

JUIN

Jeudi 1er, de 17 h. à 18 h. 50.
Vendredi 2, de 14 h. 25 à 18 h. 30.
Dimanche 4, au cours de « Sports première ».
Lundi 5, de 13 h. 50 à 18 h. 50, huitièmes de finale simple messieurs.
Mardi 6, de 13 h. 50 à 18 h. 30, huitièmes de finale simple messieurs.
Jeudi 8, de 17 h. à 18 h. 50, quarts de finale simple messieurs.
Vendredi 9, de 13 h. 50 à 18 h. 50, demi-finale simple dames ; finale double messieurs.
Dimanche 11, de 14 h. à 15 h. 30, finale simple messieurs ; finale simple dames.

Des résumés filmés du tournoi seront présentés chaque jour en fin de soirée. Antenne 2 assurera la retransmission des Internationaux les samedis 3 et 10 juin.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête de la culture, l'ambassadeur de la République populaire de Bulgarie a donné, mercredi, une réception dans les salons de l'ambassade, 1, avenue Rapp, Paris (7e).

Naissances

— Bertrand DUTHEIL DE LA ROCHÈRE et Dominique, née de Marin de Carranrais, ont la joie d'annoncer la naissance de

Gonzague,

le 21 mai 1978.
218, faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris.

— Don Domenico NAPOLEONE et donna Martine Orsini Principi di Solofra sont heureux d'annoncer la naissance de

Donna Leontia,

à Paris, le 6 mai 1978.

— M. Gilbert RUDIN, Mme, née Joëlle Callou, Antoine et Julien ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le dimanche 21 mai 1978.
25, rue des Acacias, 75017 Paris.

Décès

— M. et Mme Gérard Billaud et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BILLAUD,

survenu le 23 mai 1978, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 mai 1978 en l'église Saint-Pierre de Montrouge (82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, métro Alésia), où l'on se réunira à 10 h. 30.

Selon la volonté du défunt, prière de n'offrir ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue de Messine, 75008 Paris.

— Mme René Cahen,
M. et Mme Jean Dutheil, Catherine et Laurent,
M. et Mme Armand Carlier, Fabrice et Valérie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CAHEN,

survenu à Neuilly, le 23 mai 1978, et rappellent le souvenir de son frère

Les obsèques auront lieu lundi 29 mai 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
16, villa Madrid,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Jean-Jacques Castelnau et Mme, née Odette Gros,
Le pasteur et Mme Paul Castelnau,
M. et Mme Michel Castelnau, Karin et Nicolas,
M. et Mme Denys Castelnau,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fils, frère et oncle,

David CASTELNAU,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
master of science
de l'université de Berkeley,
ingénieur en chef de l'armement (G.M.),
détaché à la Direction
des études et recherches
de l'Electricité de France,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Neuilly, le 24 mai 1978, dans la quarantième année de son âge.
Les obsèques auront lieu à Saint-Sorlin-de-Cônac (Charente-Maritime), le lundi 29 mai, à 15 heures.

« Et soyez reconnaissants. »
Colossiens, III, 15.

— Mme Elie Doury, son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Doury et leurs enfants,
M. et Mme André Touati et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mlles Nathalie et Marie Doury, ses sœurs,
M. et Mme Bernard Doury et leurs enfants,
Docteur et Mme Yves Jegou et leurs enfants,
M. et Mme Yves Dupuy et leurs enfants,
M. et Mme Michel Mosnier et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie DOURY,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 mai 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 mai 1978, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Chaville (Hauts-de-Seine), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Chaville.
Résidence Arcadie,
27, rue Thiboumery, 75015 Paris.
10 ter, rue des Trois-Champtiers,
92370 Chaville.
2, rue des Marais,
78220 Viroflay.

— Mme Gustave Ménager, son épouse,
M. et Mme André Quèbre et leurs enfants,
Les familles Ménager, Houssais, Ollivier, Leniaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave MÉNAGER,

chef de division honoraire
de la préfecture des Côtes-du-Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 25 mai 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 mai 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Michel, à Saint-Brieuc, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Michel dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Eliane Brice-Parain et ses enfants,
M. Pierre-Albert Peres,
M. et Mme Fernand Cohen, née Josette Peres, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PERES,

chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire
de l'Association internationale
de la presse de Tanger,
président honoraire
de la chambre internationale
de commerce de Tanger,

survenu le 22 mai 1978, à Nice.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

91, promenade des Anglais,
06000 Nice.
Le Pressoir, 77510 Verdelot.
47, rue de Courcelles, 75008 Paris.

— M. et Mme Joseph Rovan, leurs fils Christophe et Benoît, ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère et grand-mère,

Mme Ella ROSENTHAL-ROVAN,
Armand,

décédée le 14 mai 1978, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité à Saint-Christophe-les-Gorges (Cantal).
Une messe sera dite pour elle par le R.P. Sommet le vendredi 2 juin, à 18 h. 30, dans l'église Saint-Ignace.
33, rue de Sèvres, 75006 Paris.
4, rue des Capucins, 92190 Meudon.

— M. et Mme Charles Akrich et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Moyemont et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 mai 1978, de

Mme Veuve Roger SALOY,
née Germaine Laporte-Fray.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 mai, à 10 heures, en l'église de Pardies (64).
L'inhumation aura lieu le même jour, vers 11 h 15, au cimetière de Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de la République,
92190 Meudon.

Remerciements

— Mme Jacques Biget,
M. et Mme François Guy,
Mlle Nicole Biget,
M. et Mme Francis Biget,
Mme Albert Biget,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jacques BIGET,
préfet,

prient tous les amis qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Offices religieux

— La fête de Notre-Dame du Liban sera célébrée le 28 mai, à 11 heures, par une liturgie en l'église du vicariat patriarcal maronite, 15, rue d'Ulm, Paris (5e).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-III, samedi 27 mai, à 14 h. 30, salle Liard, Mme Callais Hamonno Janine, « Théories et langages — Analyse évolutive de la langue des économistes anglo-saxons ».

— Université de Paris-V, samedi 27 mai, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Pierre Durand : « La tentative de rupture de la reproduction des rapports de production capitalistes en Algérie ».

— Université de Paris-I, samedi 27 mai, à 14 heures, Amphi. Richelieu, M. Pierre Baque : « L'espace construit et aménagé comme support pédagogique de stimulation sensorielle, plastique et relationnelle. Recherches et propositions ».

— Université de Paris-I, lundi 29 mai 1978, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Gérard Jorland : « L'acheminement de la pensée, Alexandre Koyre ».

— Université de Paris-V, mardi 30 mai 1978, 9 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Jean Lemaire : « Le couple, sa vie, sa mort ».

— Université de Paris-IV, mercredi 31 mai 1978, à 14 heures, salle Liard, Mme Marianne Lederer : « La traduction simultanée. Fondements théoriques ».

— Université de Paris-IV, mercredi 31 mai 1978, à 10 heures, département d'islamologie, escalier I, troisième étage, M. Khadime M'Backe : « La pensée religieuse de Muhammed Ibn Abdalwahhab ».

— Université de Paris-IV, salle des commissions, vendredi 2 juin, à 16 h. 30, M. Imad Solh : « Recherches sur l'organisation, le contenu et l'influence d'Al Djawa'ib de Faris Ash-Shidyak ».

— Université de Paris-III, samedi 3 juin 1978, à 14 heures, salle Greard, escalier A, deuxième étage, Mlle Marie-Claude Trautmann : « Les idées de J.-H. Newman sur l'éducation. Essai sur des idéologies contradictoires au dix-neuvième siècle en Angleterre ».

— Université de Paris-IV, samedi 3 juin 1978, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Marie Constant : « Nobles et paysans en Beauce aux seizième et dix-septième siècles ».

Communications diverses

— M. Gaston Palewski, président de France-Italie, a offert jeudi soir une réception en l'honneur de M. Gian Franco Pompei, ambassadeur d'Italie, à l'occasion du cinquantenaire de l'association.

Visites et conférences

SAMEDI 27 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h., métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon » (A travers Paris).
15 h. 15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).
15 h., Musée de Cluny : « L'étrange univers de la Dame à la licorne » (Histoire et Archéologie).
15 h., 6, place d'Iéna : « L'art de la Chine » (l'Art pour tous).
15 h., Sur le parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un grand restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).
15 h., 12, rue Monsieur : « Hôtel de la princesse de Bourbon Condé » (Mme Ferrand).
11 h., entrée du Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Mme Hager).
15 h., métro Convention : « Le haut Vaugirard et la Ruche » (Paris inconnu).
15 h., 195, rue du Temple : « Le mystère des templiers » (Paris et son histoire).
16 h., métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Rouchquin).
15 h., angle des rues de Vaugirard et de Condé : « Le Sénat, le palais du Luxembourg » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La technique de méditation transcendantale ou comment gagner l'énergie intérieure », entrée libre.
16 h., 26, rue Bergère, M. Emile Moine : « Le Japon » (l'Homme et la Connaissance).

RELIGION

A l'église Saint-Merri à Paris

UN WEEK-END DE SOLIDARITÉ AFRICAINE

Le centre pastoral Halles-Beaubourg, dit Saint-Merri — du nom de l'église qui jouxte le Centre Pompidou — organise les 27 et 28 mai un week-end de solidarit intitulé « *Un autre regard sur l'Afrique* ». Prévue depuis longtemps cette manifestation prend un relief particulier en raison des événements du Zaïre.

Les visiteurs verront une exposition sur « *l'expérience africaine interrogeant celle des autres peuples* », sur les points chauds de l'Afrique ; un film de qualité : « *Baba Simon* ». Dimanche, une messe sera célébrée avec la participation d'une chorale camerounaise accompagnée d'instruments de musique typiques. A 14 heures, M. Albert Tevoedjré du Dahomey, directeur de l'Institut international des études sociales, auteur de *la Pauvreté, richesse des peuples* (Editions ouvrières), prononcera une conférence. A partir de 15 heures, quatre carrefours prolongeront cet exposé dont les conclusions seront tirées vers 16 h. 30 (76, rue de la Verrerie, 75004-Paris. Tél. 887-43-66).

● *Mgr Marcel Lefebvre* sera à Paris le dimanche 4 juin pour confirmer deux cent cinquante enfants à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il célébrera une grand-messe pontificale à 16 heures.

Le Monde des loisirs et du tourisme

LE CENTENAIRE DU VOYAGE DE STEVENSON DANS LES CÉVENNES

Un souvenir lointain dans un fier paysage

VA-T-ON « bouchonner », passé juin, sur la route Stevenson entre Le Monastier et Saint-Jean-du-Gard ? Va-t-on manquer d'ânes, d'ânons, d'ânesses dans les Cévennes ? C'est qu'ils s'y sont tous mis pour que soit dignement célébré le centenaire du voyage que l'Ecossais moustachu, solitaire et heureux, mena du 22 septembre au 3 octobre 1878. Et la mission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon, et le comité régional du tourisme, et le comité, du centenaire spécialement constitué, et le Club Cévenol, et les Editions Privat qui sortent, pour le coup, une véritable édition critique avec traduction nouvelle et des inédits, le tout annoncé comme « la première intégrale du manuscrit » de ce jeune homme de vingt-six ans fidèle à sa mère, agité de peines de cœur, et qui n'était pas encore l'écrivain de *l'Ile au trésor* ni de *Docteur Jekyll et M. Hyde*.

Il y aura de tout : randonnées pédestres, manifestations sportives, expositions. Les footballeurs disputeront une coupe entre équipes de tous les villages (à condition qu'ils en aient une), que traversa l'Ecossais. Les cyclotouristes aussi. On sortira les costumes anciens, les pierres guérisseuses, les plaques muletières, les dentelles et les carreaux, les cartes postales d'autrefois qui, déjà, montraient la bête du Gévaudan.

Notre-Dame-des-Neiges et le huguenot

Bref, comme chante l'autre, *« tout, tout, tout, on saura tout »* sur l'homme, son âne et leurs émules. En attendant, elle reste ce qu'elle est d'ordinaire, la route Stevenson, déserte et idéale, à peu de chose près comme elle était autrefois. Goudron mis à part et antennes de télévision, ce serait même une miraculée. S'il fallait croire les gens du Monastier qui s'ennuient au « Bar des amis » le centenaire pourtant ne devrait pas faire bouger grand-chose.

« Ça vous amènera du monde?

— Pensez-vous ! Rien du tout! On n'a pas d'hôtels ici, on n'est pas équipé. Et puis tout va mal, les gens s'en vont, les usines ferment. Que reste-t-il ? La filature (coup de menton vers la droite), *la fabrique de saucisson* (coup de menton vers la gauche) *: c'est bien à peu près tout.* » Fin du lamento. Il faut dire que, avec ce déluge de Toussaint à la fin de mai, il n'y a pas de quoi pavoiser ! Elle n'est du reste pas pavoisée la stèle qui rappelle que *« d'ici partit le 22 septembre 1878 Robert-Louis Stevenson pour son voyage à travers les Cévennes avec un âne »*. « Sta viator !... »

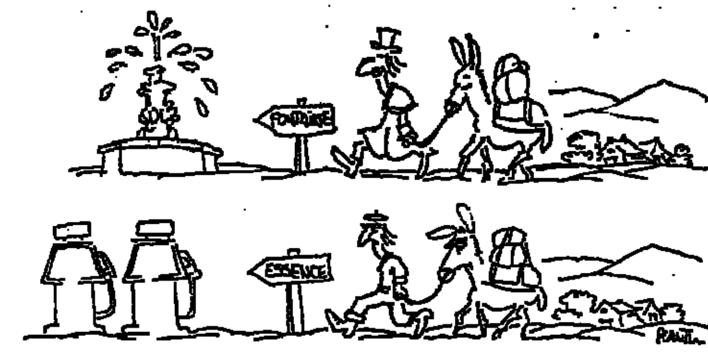
Le Monastier s'étire sur toute la longueur de la rue Saint-Pierre. On le mesure mieux dès qu'on remonte de l'autre côté de la vallée de la Gazeille. Stevenson, qui resta un mois dans le pays, parle d'une « *Pologne de montagne* », d'une population de dentellières, de vieilles maisons aux portes et aux frontispices chargés de fer forgé. Les vieilles maisons sont toujours là. Le fer forgé aussi, mais les dentellières sont mortes comme elles sont mortes au Puy et dans toute la contrée, sauf, évidemment, pour le folklore.

Est-on censé passer ici de « beaux jours » comme il en a passé ? Il n'y a pas connu l'hiver, qui, à cette époque, pouvait être dangereux et qui reste toujours mélancolique. De son temps, on discutait fort entre partisans des légitimistes, des orléanistes, entre tenants de l'Empire et républicains. Ceux-là se haïssaient, se détestaient, se calomniaient même les uns les autres. Aujourd'hui, Le Monastier reste toujours coupé en quatre, mais façon 1978. Des affiches électorales depuis février, la pluie, la neige, ont eu tout le temps de faire la fin. Reste les sentiments. Le Bar des Amis les exprime pour tout le monde. Mais on n'y parle pas, l'aurait-on oublié aussi celui-là ? de Laurent Eynac, qui fut un honnête parlementaire et même un ministre de la III[e] République, et qui, lui aussi, et parce qu'il est enfant du pays, a sa stèle, avec un buste en bronze par-dessus le marché, du même côté de la rue Saint-Pierre que Stevenson a la sienne, mais à 500 mètres de distance.

Cela vu, il est temps de partir en zigzag. Sera-t-on certain de passer exactement là où il passa ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 23.)



(Dessin de PLANTU.)

« ENTENDEZ-VOUS DANS NOS CAMPAGNES... »

Pour que le touriste ne tue plus ce qu'il vient chercher

« *LE Périgord n'est pas à vendre* », « *Los estivaires font cagar* », « *NL go home* », « *I Francesi fora* » : peints à la bombe sur les murs, ponctués quelquefois par l'explosion d'un pain de plastic ou d'une bonbonne de gaz, ces slogans antitouristiques jalonnent les routes des vacances et rappellent aux citadins qu'on n'aime pas plus leur déferlement saisonnier que leurs airs supérieurs.

Ces phénomènes de rejet commencent à être suffisamment répandus de la Bretagne à la Corse, et des Savoies jusqu'au Pays basque, pour que les observateurs essayent de dégager leur étiologie et leurs remèdes. C'est ce que vient de tenter, le 19 mai, le Centre d'études supérieures du tourisme (CEST), unité d'enseignement et de recherche à dérogation de l'université de Paris-I, en organisant une journée d'études sur ce thème.

Comme l'a fait remarquer M. Alain Laurent, chargé de cours et responsable scientifique de cette journée, le terme de « rejet » recouvre des situations très diverses. En Ardèche, en Corse et dans le Périgord, les opposants ne reculent pas devant les voies de fait. Dans les vallées savoyardes et pyrénéennes, l'association de défense est l'instrument privilégié de ceux qui refusent un tourisme destructeur de sites et de traditions.

Ici, le résident secondaire est la victime propitiatoire. Là, les immeubles massifs d'un organisme de tourisme social représentent la cible idéale. Certains protestataires sont des agriculteurs traumatisés par la montée des prix fonciers provoquée par les citadins. D'autres se recrutent parmi les vacanciers les premiers arrivés, désireux de garder, pour eux seuls, le calme et le panorama qui les avaient séduits

Le rejet est parfois le fait de toute une population qui se sent devenir étrangère chez elle. Dans d'autres cas, il est monté en épingle par des milieux « autonomistes » qui cherchent à utiliser les maladresses des aménageurs comme détonateur.

Malgré ces facettes contradictoires, *« la nature de ce qui est rejeté commence à bien ressortir*, a déclaré M. Laurent. *A savoir l'absence de retombées favorables au pays d'accueil, la spécialisation arbitraire de zones dites à vocation touristique (le « bronze-cul »), l'aménagement sur le modèle des Baléares, une certaine « larbinisation » de la population locale et l'aspect massif du déferlement touristique* ».

Les étudiants du CEST ont étudié avec minutie ces phénomènes dans une région sensible, l'Ardèche. Un pays rural qui se dévitalise : treize cents personnes quittent la terre chaque année. Une économie fragile dont l'industrie textile est très sensible aux aléas économiques. Une population vieillissante (moyenne d'âge entre cinquante et cinquante-cinq ans).

Pour s'en sortir, les petits agriculteurs ont vendu des parcelles aux résidents secondaires. Résultat, le prix de la terre a été multiplié par dix. Les jeunes ne peuvent plus se mettre à exploiter des champs que leur disputent les Parisiens, les Lyonnais, les Marseillais et les Hollandais.

D'autres étudiants ont interrogé cent vingt Parisiens pour savoir s'ils avaient conscience des réactions qu'ils provoquent chez leurs hôtes de vacances. Déclarent ignorer ce phénomène : 58 % ; affirment avoir été témoin d'attitudes hostiles à l'égard d'autres touristes : 21 %; se sont sentis en butte à l'agressivité des habitants : 18 %, et 17 % ont entendu parler du phénomène par les médias.

Il était inévitable que la discussion ouverte à l'issue des exposés oppose les docteurs Tant-Mieux aux docteurs Tant-Pis. Parmi les premiers figurent les représentants de l'administration du Plan et du service d'aménagement touristique en milieu rural. Ils peuvent faire valoir que le menuisier des Ménuires embauche un apprenti de plus chaque année et que, dans telle station bretonne, les agriculteurs étoffent leur capital de gîtes ruraux. Vive le tourisme !

Ils ont trouvé en face d'eux les militants, ceux qui se battent contre un certain tourisme. Par exemple M. Bernard Charbonneau, que son expérience sur la côte aquitaine a convaincu que *« le tourisme industriel s'oppose au tourisme familial et devient une entreprise colonialiste »*. Par exemple, M. Francis André, de l'association Saint-Lary demain, qui a rappelé que l'avenir de sa vallée pyrénéenne n'est pas dans la construction de plusieurs milliers de lits dans le massif de l'Oule.

Car le tourisme porte en lui une tare originelle. Comme le répète depuis des années M. Gilbert André, maire de Bonneval-sur-Arc, *« le vacancier tue ce qu'il vient chercher »*, à savoir le calme, la beauté et la nature. Dans ces conditions, comment domestiquer un phénomène économique et social incoercible ?

« Si on veut éviter les rejets, il est nécessaire de laisser à la population la maîtrise de son tourisme », a déclaré M. Maurice Allefresde, du Centre d'études et de formations rurales appliquées. *« La formation professionnelle est indispensable, car elle permet aux ruraux de sélectionner « leurs » touristes et de ne pas devenir les prolétaires des vacanciers. »*

La solution est donc politique, c'est-à-dire que le pouvoir doit rester entre les mains des habitants. Pouvoir d'opter pour le tourisme... *« et pouvoir de le refuser »*, ajoute M. Francis André. Un certain nombre de règles devront être respectées, sous peine de voir l'activité touristique devenir cancéreuse. Les habitants seront associés financièrement aux investissements et à la gestion de l'entreprise, afin d'éviter que quelques potentats locaux ne jouent au Monopoly, en tête à tête, avec les banquiers, à coups d'hectares d'alpage ou de kilomètres de plage. La puissance publique restera maîtresse des opérations par le biais d'un syndicat intercommunal, à l'exemple de celui constitué par les communes de la vallée du Verdon.

La propriété du sol ne devra pas être aliénée. Comme dans le cas de la station savoyarde des Karellis, la convention d'aménagement prévoira, à terme, le retour des terrains (équipés) à la commune.

Pas de grosse station : l'exemple de l'Aveyron prouve que le tourisme diffus est accepté par les populations qui ont l'impression de recevoir des invités et non des conquérants.

Pas de « monoculture » touristique : les vacances sont trop saisonnières et trop tributaires de la conjoncture politique et économique pour tout miser sur elles. L'idéal à suivre reste le paysan tyrolien, qui est un peu guide, un peu moniteur de ski, un peu hôtelier et qui continue à élever ses bêtes parce que c'est son vrai métier.

ALAIN FAUJAS.

La Corse moins chère ?

AIR INTER appliquera, d'ici à la fin de cette année, sur les lignes Corse-continent, l'ensemble des réductions qu'elle consent à ses passagers sur le reste de son réseau. Le président de la République annoncera-t-il, en outre, à l'occasion de sa prochaine visite officielle dans l'île de Beauté, une baisse substantielle des tarifs aériens ? Les insulaires le souhaitent pour lesquels *« l'avion est seul, capable d'assurer une véritable continuité territoriale »*.

Pendant longtemps, les Corses n'ont eu de cesse de dénoncer les insuffisances de la desserte maritime, notamment en période de pointe. De l'avion, ils ne soufflaient mot. *« En ce domaine, il n'y a rien à dire*, affirmait alors le président de la chambre de commerce de Bastia. *Nous avons les tarifs kilométriques les moins chers de France. Si les insulaires protestent, je ne les suivrai pas sur ce terrain. »*

Aujourd'hui, à quelque milieu qu'ils appartiennent, beaucoup de Corses trouvent qu'*« en matière de tarifs, d'horaires et de facilités diverses, il y a de quoi faire »*. Les responsables d'Air Inter admettent que leurs services pourraient être *« mieux adaptés aux exigences des insulaires »*.

La desserte de la Corse a coûté, en 1976, 17 millions de francs à Air Inter, 10 millions l'an dernier. Sur ce réseau, Air France affiche des déficits de grandeur comparable. Dans ces conditions, les dirigeants des deux compagnies ne peuvent envisager de prendre à leur charge une baisse des barèmes aériens qui alourdirait encore ce bilan.

De l'avis des responsables de la compagnie intérieure, *« si des améliorations devaient être apportées au système tarifaire actuel, il faudrait trouver des formules de financement particulières, comme, par exemple, dans le domaine maritime »*. Ils ne refuseraient pas le versement par les pouvoirs publics d'une subvention spéciale. *« L'arme de la subvention est une arme à double tranchant »*, avertissent certains observateurs. *« Si l'Etat vient en aide à ces transporteurs, les Corses ne réclameront-ils pas, un jour, de voyager gratis ? »*

Cela dit, les autochtones sont-ils aussi maltraités qu'ils l'affirment ? *« Ils bénéficient de réductions spécifiques qui n'existent pas sur le réseau métropolitain »*, indiquent les responsables d'Air Inter. *« En outre, les tarifs de base pour la Corse sont inférieurs de 10 à 28 % à ceux des lignes continentales. »* Malgré tout, même à regarder le ciel, les Corses ont quelque mal à oublier la mer.

JACQUES DE BARRIN.



LE DOSSIER DE L'AIDE A LA PERSONNE CHEZ M. SOISSON

Sous la barre de trois SMIC

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, dispose dès maintenant d'un rapport sur la création d'une aide à la personne en vacances, qui avait été commandé par M. Michel d'Ornano, son collègue de l'environnement et du cadre de vie. Les salariés bénéficiaires de cette aide ne devraient pas disposer de revenus supérieurs à trois fois le SMIC.

ON se souvient que l'aide à la personne consiste, en matière de vacances, en l'émission de titres achetés par les entreprises, par les comités d'entreprise ou les caisses de retraite et revendus à un prix inférieur aux salariés. Ces titres-vacances permettent, notamment en Suisse, de payer aussi bien les notes d'hôtel et de restaurant que les transporteurs et les agents de voyages (*le Monde* du 29 avril).

Les propositions du rapport sont les suivantes :

● EMETTEURS DU TITRE-VACANCES. — Ce seront obligatoirement des sociétés spécialisées dont le capital devra s'élever au minimum à 2,5 millions de francs. Le paiement des titres sera garanti par un pool bancaire. Une commission de contrôle, comprenant des représentants du patronat, des syndicats, des prestataires de services, du tourisme social, des allocations familiales et des émetteurs, surveillerait les fonds détenus par les sociétés émettrices, la qualité des bénéficiaires et l'utilisation des titres. Cette commission serait financée par un prélèvement de 1 % sur les intérêts bancaires perçus par les émetteurs.

● BENEFICIAIRES. — Pour obtenir des titres-vacances, le revenu mensuel ne devrait pas excéder une fois le SMIC pour une célibataire sans enfant, deux fois le SMIC pour un ménage sans enfant (ou un célibataire avec un enfant) et trois fois le SMIC pour un célibataire avec deux enfants (ou un ménage avec un enfant et plus). Le nombre des familles concernées s'élèverait à 2 720 000, soit un total de 12 millions de personnes.

● CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR. — Elle ne pourrait être inférieure à 33 % ni supérieure à 66 % de la valeur du titre. Le total de la participation patronale ne devrait pas dépasser 50 % du total des valeurs des titres achetés par l'entreprise ; celle-ci commandera les titres, mais la modulation de l'aide dépendra du comité d'entreprise. La contribution de l'employeur serait exonérée de charges jusqu'à un plafond correspondant, annuellement et par salarié, à 50 % du montant mensuel du SMIC. Le principe de l'indexation de ce plafond sur le SMIC serait retenu.

● VALEUR ET DUREE DES TITRES. — Les titres comporteraient des valeurs nominales de 10, 20, 50 et 100 francs. Ils seraient émis à partir du 1er septembre et porteraient le millésime suivant. Ils resteraient valables deux ans et quatre mois.

● RECETTES DES EMETTEURS. — Les sociétés émettrices seraient dans l'obligation de percevoir une commission. Aucun niveau n'est fixé pour le montant de celle-ci. Les émetteurs garderaient une partie des produits financiers versés par les banques sur les fonds bloqués.

● UTILISATION DES PRODUITS FINANCIERS. — Les sociétés émettrices placeraient les fonds correspondant aux titres-vacances dans des comptes à terme. Elles conserveraient un tiers environ de leurs produits financiers.

● UTILISATION DES TITRES. — Ceux-ci seraient nominatifs ; ils seraient valables dans les régions où n'habite pas le détenteur.

● PERDUS ET PERIMES. — Les sommes correspondant aux titres non présentés à l'encaissement seraient versées par les émetteurs à la commission de contrôle, qui pourrait en affecter le montant au financement du tourisme social.

L'association Le chèque-vacances, qui regroupe les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN) et les mouvements coopératifs et mutualistes, a réagi à ces propositions en critiquant, dans un communiqué, les limites apportées en matière de revenus. Elle demande que les titres-vacances puissent être acquis par l'ensemble des salariés du secteur privé, nationalisé et public. Elle souhaite que les « *produits financiers soient affectés aux investissements de tourisme social* » ; elle propose que « *la commission de contrôle soit composée de deux collèges égaux, l'un rassemblant les représentants des utilisateurs (syndicats, coopératives, mouvement mutualiste et associatif), l'autre, ceux des entreprises (organisations patronales et professionnelles, prestataires de services, organismes émetteurs)* ». — AL. F.

L'année noire des hôteliers bretons

Le congrès de la fédération des syndicats d'initiative et offices de tourisme de Bretagne s'est réuni les 20 et 21 mai à Dinard (Ille-et-Vilaine). Alors que le pétrole de l'« Amoco Cadiz » continue de défigurer une partie des côtes bretonnes, les responsables bretons du tourisme sont plus que jamais décidés à tout mettre en œuvre pour sauver la saison touristique.

LA marée noire — on le sait aujourd'hui — atteindra l'été. Sur un cinquième environ du littoral breton, les plages, les criques, les rochers, les algues, le sable lui-même, n'appellent plus aux vacances. Le rêve est devenu cauchemar. Les Français et les étrangers l'ont vu et entendu à la télévision ; ils l'ont lu dans leurs journaux. Beaucoup d'entre eux parmi le million et demi de touristes qui passent chaque été en Bretagne prendront leurs vacances dans une autre région. La solidarité, elle, n'atteint pas l'été.

« *Il y a des hôteliers qui, à la fin du mois de mai, déposeront leur bilan. Depuis deux mois, ils n'ont pas reçu un seul client* » : le réquisitoire de M. Lombard, président de la fédération bretonne de l'hôtellerie, est sévère. Selon lui, l'accusé — l'Etat français — est coupable. Coupable d'improvisation permanente. « *L'Etat*, explique M. Lombard, *ne cesse d'improviser. Il improvise pour la protection des côtes ; il improvise dans la mise en place du plan Polmar ; il improvise aujourd'hui pour les indemnisations.* » Les hôteliers de la zone sinistrée ont subi jusqu'à présent, selon M. Lombard, un préjudice atteignant entre 50 et 70 % de leur chiffre d'affaires habituel. « *Ils ont besoin*, estime-t-il, *d'être rassurés.* »

Les bureaux des offices du tourisme de Brest et de Perros-Guirec (1) donnent ainsi chaque jour par téléphone des informations sur le littoral pollué, en français, en anglais et en allemand.

« *S'il faut sacrifier quelques plages, nous le ferons. Nous devons dire la vérité, c'est le seul moyen de sauver la saison... et les suivantes* », fait remarquer M. Lombard.

L'Armor en couleurs

A côté de l'opération-vérité, une campagne de solidarité et de publicité s'est déroulée du 20 au 27 mai. Dans tous les syndicats d'initiative de France, une affiche invite à passer les prochaines vacances en Bretagne. L'affiche — en couleurs — montre de nombreux fous de Bassan nichant sur un rocher battu par les vagues. Elle entend répondre aux nombreuses affichettes largement distribuées en Bretagne montrant l'agonie d'un oiseau mazouté.

« *Il faut aujourd'hui montrer la Bretagne avec du soleil et des couleurs vives.* » M. Noël Pantalacci, directeur du service de l'action touristique au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, a tenu à rassurer les responsables bretons du tourisme. « *M. Jean-Pierre Soisson*, a-t-il affirmé, *est ministre du tourisme à part entière. Il est avec vous dans le drame. Il viendra en Bretagne en témoigner.* » La visite en Bretagne de M. Soisson pourrait avoir lieu le 9 ou le 10 juin. Autre signe de solidarité, le prochain congrès de la Fédération nationale des offices de tourisme se déroulera, en 1979, à Perros-Guirec.

M. Joseph Martray, vice-président du comité économique et social de Bretagne, n'a pas tenu, pour sa part, à rassurer les Bretons. Résumant le rapport qu'il a proposé au comité économique et social des dix autres régions littorales de France, M. Martray n'a pas caché son inquiétude.

Précisant qu'il n'était pas convaincu que l'Etat était « *prêt à mettre en place les grands moyens nécessaires pour qu'une telle catastrophe ne se reproduise pas* », M. Martray a poursuivi : « *Tout dépend de notre détermination. Il faut que les Bretons s'unissent pour exiger que toutes les indemnisations soient versées. Il faut que le comité régional du tourisme et la Fédération des offices du tourisme soient représentés, au même titre que les autres professionnels, dans une conférence des usagers de la mer.* »

ANDRÉ MEURY.

(1) Brest : (98) 44-76-94. Perros-Guirec : (95) 35-21-15.

● **Aux Journées du Voyage** 1978 *qui se tiendront les 27 et 28 mai, à Thoiry (Yvelines), après* Troyes, Eymet en Périgord et Courtalain (Eure), les voyageurs — *apprentis, aspirants et déjà chevronnés* — *pourront, quarante-huit heures durant si tel est leur désir, parfaire leurs connaissances.* En *géographie* (quatre zones d'information se partagent le globe, et des stands vendront livres et cartes), en conduite auto et moto (la piste tout-terrain, sa boue et ses parpaings vous attendent), en *mécanique* (stages pratiques) et en archéologie, *ethnographie, cartographie*, faune et flore, photo et *cinéma* puisque l'Université du Voyage proposera en non-stop causeries, conférences, discussions, questions et réponses, etc. ,

Un camp d'hébergement est prévu sous un vaste chapiteau, *mais on peut aussi venir avec sa propre tente.* Le restaurant (self-service) du château fonctionnera et servira des repas complets à 19 F *le couvert, mais les marchands de frites, saucisses et merguez seront postés au coin du bois...*

Tout ce qu'il faut pour fêter comme il se doit le cinquième anniversaire de **Partir**, organisateur de ces festivités qui débutent dès 18 heures ce vendredi 26 mai.

★ Club Partir : 28, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris, téléph. : 277-30-75.

(Inscriptions : 100 F par personne pour deux jours, donnant accès à toutes les activités, ou 55 F pour l'une des deux journées.)

UNE TERRE D'ARDÈCHE REPREND ESPOIR

Artisan avec les Compagnons du gerboul

VOICI une vingtaine d'années, une jeune Parisienne, séduite par l'Ardèche, Mlle Huguette Nicolas, s'y installait, non pas pour y vivre du produit de quelques chèvres et d'une dizaine de moutons, mais pour faire revivre une contrée particulièrement déshéritée du département : la Cévenne et le Plateau. Armée de sa seule volonté d'aider les ruraux à rester sur leurs terres, Mlle Nicolas entreprit de ressusciter puis de développer l'art paysan à travers une association. Les Compagnons du gerboul (1). Ses statuts sont explicites : « Diffuser et améliorer les techniques d'artisanat (art paysan) dans la région, faciliter les activités complémentaires de toute nature susceptible de relever le niveau de vie des agriculteurs. »

Le premier hiver, bien peu d'agriculteurs se laissèrent convaincre d'abandonner leur récepteur de télévision pour se retrouver en compagnie de voisins, autour de l'âtre, en train de confectionner des paniers d'osier. Certains durent réapprendre les gestes de leur père ou de leur grand-père. Mais d'année en année, les Compagnons furent plus nombreux. Et ils sont aujourd'hui quatre cent cinquante à réaliser des meubles rustiques, des paniers, des jouets en bois tandis que leurs épouses filent la laine, la tissent, confectionnent des vêtements, de la dentelle.

Tous ces objets sont proposés aux estivants au cours de nombreuses expositions - ventes dans les villages de la région. Et pour que le succès rencontré n'aboutisse pas à l'inverse du but recherché — certains agriculteurs dont la production se vend très bien pourraient être tentés de ne plus se consacrer qu'à l'artisanat, — les statuts prévoient que le compagnon ne peut percevoir annuellement qu'une somme correspondant à l'équivalent du SMIC durant trois ou quatre mois. Succès plus important peut-être que son incontestable réussite matérielle, cette association a permis à nombre d'agriculteurs de se retrouver et de retrouver un peu d'espoir.

L'extraordinaire engouement des citadins pour les stages d'artisanat fut habilement saisi par les Compagnons du Gerboul comme une nouvelle occasion d'améliorer leur condition et d'ouvrir le dialogue avec les touristes dont le comportement n'était pas toujours très bien accepté ni compris.

Un percepteur-trayeur

L'été dernier, quelque deux cents citadins sont venus de la France entière, et parfois de l'étranger, passer une semaine ou plus dans une de ces fermes du Plateau ou de la Cévenne. L'extrême amabilité des hôtes a bien souvent fait oublier le confort rustique. Un quart des stagiaires appartenaient à des professions médicales ou para-médicales, les étudiants, les enseignants étaient encore plus nombreux à venir s'initier à l'art de confectionner des « paillas » (2), de la dentelle (3) ou à apprendre à tisser, filer, cuisiner, etc.

Le stage le plus original proposé est sans aucun doute celui consacré à la laiterie. On peut y apprendre à traire les vaches ou les chèvres, puis à fabriquer du fromage ou du beurre. Un percepteur s'était si bien familiarisé avec les pis des vaches que, à l'issue du stage, il pouvait rivaliser avec une trayeuse-électrique ! On en parle encore sur le Plateau... On n'a pas oublié non plus, à Mézilhac, cette stagiaire appartenant à la famille du ministre de l'équipement qui a permis de résoudre un douloureux problème. Très attachée à son village, c'est bien à contrecœur que la jeune fille de la ferme devait s' « exiler » à Lyon pour y rejoindre son futur époux, fonctionnaire des ponts et chaussées. Le jour prévu pour le déménagement, le jeune époux apprenait qu'il était muté en Ardèche, non loin de Mézilhac.

Comme dans de nombreuses zones rurales, le célibat est difficilement vécu dans cette région. A un point tel que de jeunes ruraux, en collaboration avec les compagnons, se sont résolus à organiser, au cours de l'année dernière, une « foire aux célibataires ». Contre toute attente, cette manifestation, qui s'est déroulée au Béage, sous la pluie, a rassemblé près de cinq mille personnes. Plus qu'une gigantesque opération matrimoniale, ce fut une grande fête fort sympathique où l'on dénombra beaucoup plus de garçons que de filles à marier. Résultat concret cependant : dans les mairies du Plateau, on devrait prochainement célébrer trois mariages.

MAURICE LEBESQUE.

★ Les Compagnons du gerboul, place du Marché, 07140 Les Vans, - tél. (75) 37-21-82.

(1) Le terme évoque le panier de paille tressée utilisé dans les Cévennes pour recueillir les essaims d'abeilles lorsque la nouvelle reine a entraîné avec elle sa colonie d'ouvrières.

(2) Corbeilles de paille torsadée et assemblée avec de l'osier.

(3) Les stages d'initiation à la dentelle se déroulent dans une petite localité du plateau proche du Puy-en-Velay, Coucouron.

PAS D'ACCORD

Les randonneurs restent sans voix...

SAMEDI 22 avril se tenait une assemblée extraordinaire du C.N.S.G.R. (Comité national des sentiers de grandes randonnées), afin de décider, ou non, de sa transformation de la Fédération française de la randonnée pédestre. D'abord, bravo ! d'avoir pensé à se déplacer pour la première fois en province, mais pourquoi une rapide assemblée extraordinaire pour cela ? Et, à... Lille ? La participation s'en est vraiment ressentie, la représentativité également ! De plus, et cela est grave, l'envol tardif des documents aux associations n'a pas permis un réel débat et des prises de position sérieusement préparées.

Un examen rapide des statuts de la nouvelle fédération suscite quelques réflexions : pourquoi avoir créé des structures très centralisées ne permettant pas une approche facile des problèmes de la randonnée pédestre, tant au niveau régional que local ? Pourquoi s'être donné la possibilité de « court-circuiter » les subventions des associations qui œuvrent sur le terrain pour le développement de la randonnée pédestre ? Les buts élargis de la fédération justifient-ils un accroissement considérable de la cotisation versée par les associations à la fédération : 4 500 F au lieu de 800 F, telle est la contribution financière demandée à une association de mille deux cents membres ; c'est beaucoup pour la seule pratique de la randonnée pédestre au sein d'une « association populaire », quand on sait que ce sont ces mêmes associations qui supportent une part prépondérante du travail, tant en ce qui concerne l'entretien et le balisage des sentiers de randonnée, la construction ou l'aménagement de gîtes d'étape ou encore l'élaboration et la réalisation de réseaux de sentiers et des moyens complémentaires d'hébergement s'y rapportant.

C'est le cas des Amis de la nature. Comment expliquer à nos membres qu'il faut maintenant payer un timbre ou un coup de tampon pour baliser et travailler sur un sentier de grande randonnée ? Nous pensons que, si les pouvoirs publics reconnaissent le bien-fondé de cette fédération, ils doivent lui donner les moyens de fonctionner normalement.

N'aurait-il pas été préférable de reporter ultérieurement la décision de la création de cette fédération pour en faire éventuellement un outil qui serve mieux aux associations ? Certes, sa création fut décidée à une large majorité, mais d'une façon que nous qualifions d' « antidémocratique ».

Quand on pense que le représentant d'une association, de quelque importance soit-elle, n'avait pas plus de poids, au moment du vote, qu'un simple adhérent ne représentant que lui-même !

Plusieurs associations nationales importantes ont voté contre la création de cette fédération, outre les A.N., la F.U.A.J. et bien d'autres. Il eût été préférable pour tous et surtout pour les randonneurs pédestres que cette fédération naisse à la suite d'une large concertation des associations et avec leur accord.

JEAN-PIERRE LEMONIER.

Secrétaire national des Amis de la nature.

★ Les Amis de la nature : 197, rue Championnet, 75018 Paris, tél. 627-53-56.

● **Vaux-le-Vicomte, le plus beau château privé de France,** dont les jardins dessinés par Le Nôtre valent à eux seuls une visite approfondie, présente jusqu'au 30 octobre une exposition, **« Couronnes du monde, reflets de l'Histoire »,** qui réunit soixante-quinze répliques de couronnes du monde entier, évoquant vingt siècles d'histoire. Reproductions de bijoux les plus précieux et les plus célèbres, ces couronnes sont l'œuvre d'un maître artisan joaillier, M. Jurgen Abeler, de Wuppertal, une cité de la Ruhr, où sa famille exerce la profession d'artisan joaillier depuis près de deux siècles.

Ces répliques extraordinaires de fidélité, et qui ont demandé à leur auteur et à son équipe un talent, une érudition et une patience exceptionnels, vont des diadèmes dee Tout Ankh Amon et de Cléopâtre aux couronnes des tsars, des empereurs d'Autriche et des souverains britanniques en passant par la couronne de lauriers d'or que, le 2 décembre 1804, jour de son sacre, Napoléon prit des mains du pape Pie VII pour se la poser lui-même sur la tête.

Cette incursion à travers les siècles et l'histoire du monde s'achève sur la vision éblouissante de la reconstitution du collier de la Reine prêté à M. Patrice de Vogüé, propriétaire du château et organisateur de l'exposition, par le musée de Versailles. — A. J.

★ Château de Vaux, château et jardins ouverts tous les jours, de 10 heures à 18 heures (y compris dimanches et jours fériés). Entre 13 heures et 14 heures, le château est fermé.

CES FOUS DANS LEURS DRÔLES DE LOCOS

Les gaietés de l'escarbille

AVEC les premiers frimas, elles ont regagné leurs abris, où, pendant tout l'hiver, des amateurs éclairés leur ont amoureusement prodigué les soins dus à leur grand âge. Certaines d'entre elles ne sont-elles pas déjà plus que centenaires ? Avec les beaux jours, elles ont retrouvé leur flamme et repris du service pour la plus grande joie des nostalgiques de l'escarbille et de la fumée âcre des briquettes d'anthracite.

Ces belles « ancêtres », même si leurs prestations ne sont que saisonnières, sont les dernières « locos » à vapeur en « service régulier » sur les voies ferrées françaises. Certes, elles ne « font pas toujours l'heure » mais qu'importe ! Les fervents ne s'en soucient guère : c'est par affection qu'ils viennent, souvent en famille, se serrer sur les banquettes inconfortables de ces vieilles voitures brinquebalantes de trains omnibus d'avant-guerre qu'elles tirent encore vaillamment sur des voies cahotantes où poussent les herbes folles.

Tous ces matériels que l'on vient revoir ou, pour les plus jeunes, découvrir, par pure vénération ou simple curiosité sont les rescapés de la multitude de petites lignes d'intérêt local qui, grâce au plan Freycinet, permirent, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, de désenclaver — et aussi, par la même occasion, de dépleupler — nos campagnes, en amenant le chemin de fer jusque dans le moindre des chefs-lieux de canton.

Certaines lignes ont pu être sauvegardées par des associations d'amateurs. Il ne restait plus alors à ces courageux défenseurs du patrimoine ferroviaire, le plus souvent anciens cheminots, qu'à tout remettre en état, obtenir toutes les autorisations nécessaires, ce qui ne fut pas toujours le plus facile, et rouvrir « le service » sur tout ou partie de la ligne. Le manque de moyens ou la destruction d'un ouvrage d'art important ont souvent limité la longueur utilisable pour l'exploitation.

Quelques « réseaux » auraient pris, aux yeux de leurs promoteurs, des dimensions trop importantes s'ils avaient été construits ou reconstruits grandeur nature. C'est pourquoi certains modélistes ont choisi des voies à écartement très réduit et des matériels pouvant être jusqu'à quatre fois plus réduits que l'original. Ces lignes n'amusent pas que les enfants...

Cependant, la majorité des « réseaux » sont équipés de matériel authentique. Si, parfois, il est quelque peu hétéroclite, c'est qu'il a pu être sauvé au gré des ventes publiques dans lesquelles de véritables pièces de musée étaient proposées au prix de la ferraille.

JEAN-CLAUDE ROUY.

Rétro-Chaix

Les réseaux touristiques fonctionnent généralement durant les week-ends et les jours fériés en mai, juin et septembre, et tous les jours pendant une partie des mois de juillet et août. Certains clubs organisent également des trains spéciaux à la demande. Nous publions ci-dessous la liste et les caractéristiques principales de ceux qui sont affiliés à la Fédération des amis des chemins de fer secondaires (1) :

● **CHEMIN DE FER DU VIVARAIS.** — Trente-trois kilomètres de voie métrique dans les très pittoresques gorges du Doux entre Tournon et Lamastre (Ardèche). Locomotives articulées Mallet, voitures de l'ancien réseau breton, « cages à poules » du dix-neuvième siècle, autorails « départementaux » Billard. Du 1er juin au 1er septembre, départ tous les jours de Tournon.

★ Chemins de fer touristiques et de montagne, 8, rue d'Algérie, 69001 Lyon.

● **CHEMIN DE FER FORESTIER D'ABRESCHVILLER** (Moselle). — Six kilomètres de l'ancien réseau forestier des Vosges du Nord à écartement de 0,70 mètre ont été sauvegardés. Traction vapeur ou Diesel, départs tous les jours du 15 juillet au 31 août.

★ A.C.F.A., Hôtel des Cigognes, 57560 Abreschviller.

● **CHEMIN DE FER A VAPEUR DU RABODEAU.** — Neuf kilomètres entre Senones et Etival (Vosges), voie normale, matériel typiquement « Est ». Tous les week-ends en juin, juillet et août.

★ A.L.E.M.F., gare S.N.C.F., 57300 Hagondange, et gare de Senones, 88210 Senones.

● **CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE LA DOLLER.** — Quatorze kilomètres de voie normale entre Cernay et Sentheim (Haut-Rhin). Chaque dimanche et jour férié, circulation d'un train à vapeur jusqu'à octobre, train Diesel du mercredi au samedi du 1er juillet au 10 septembre. Un parc important de matériel a été préservé : six locomotives à vapeur, des voitures de l'ancien train de Palavas-les-Flots, immortalisé par Dubout, autorails, etc.

★ C.F.T.V.D., 3, chemin des Peupliers, Geishouse, 68690 Moosch.

● **MUSEE DES TRANSPORTS DE PITHIVIERS.** — Le musée de Pithiviers (Loiret) abrite plusieurs locomotives à vapeur dont une remontant à 1870, deux tramways, deux autorails, etc. Sur 4 kilomètres de l'ancienne ligne de tramway à vapeur qui reliait Pithiviers à Toury par une voie de 0,60 mètre, plusieurs départs ont lieu les après-midi des dimanches et fêtes jusqu'à fin octobre.

★ Association du musée des transports de Pithiviers, 7, rue Lacuée, 75012 Paris.

● **CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DES LANDES DE GASCOGNE.** — La ligne à voie normale Labouheyre-Sabres (Landes), tracée dans la forêt landaise, est utilisée pour le transport des visiteurs de l'écomusée de Marquèze. Deux sections exploitées : Sabres-Marquèze, 4 kilomètres, tous les jours de juin à septembre, traction vapeur les dimanches et fêtes ; Labouheyre-Marquèze, 13 kilomètres, service par autorail prévu les dimanches et fêtes en juillet et août.

★ A.B.A.C., 40630 Sabres.

● **CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DU TARN.** — A Saint-Lieux-lès-Lavaur (Tarn), 4,3 kilomètres de voie de 0,50 mètre, reprenant le tracé d'un chemin de fer local à voie à 0,60 mètre ayant fonctionné au début du siècle. Circulation prévue tous les après-midi en juillet et août.

★ Association pour la conservation occitane de véhicules anciens, 42, avenue des Etats-Unis, 31200 Toulouse.

● **TRAMWAY TOURISTIQUE DE SAINT-TROJAN.** — Six kilomètres de voie de 0,60 mètre permettant de découvrir le sud de l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Départ toutes les vingt minutes en saison.

★ Tramway touristique de Saint-Trojan, 8, place du 11-Novembre, 17100 Saintes.

● **TRAMWAYS DU CAP-FERRET.** — Deux kilomètres de voies à 0,60 mètre construits en 1952 entre le débarcadère du bassin et la plage de l'océan au Cap-Ferret (Gironde). En saison, trois trains le matin et desserte « cadencée » au quart d'heure, l'après-midi.

★ Tramways du Cap-Ferret, Huitième Avenue, 33970 Le Cap-Ferret.

● **CHEMIN DE FER TOURISTIQUE D'ANSE (Rhône).** — Deux kilomètres et demi de voie à l'écartement inhabituel de 0,38 mètre. Matériel à l'échelle d'environ 1/4 de celui de la S.N.C.F.

★ Association de la voie 38 cm, 8, avenue de la Libération, 69480 Anse.

(1) F.A.C.S., 134, rue de Rennes, 75006 Paris. Cette association organise tous les ans plusieurs voyages ferroviaires et publie une revue bimestrielle.

FOURCHETTE EN L'AIR

Un pied dans « la Lozère »

C'EST un peu de la Lozère — toute la Lozère, celle des plateaux sauvages, des rudes campagnes, des forêts, des déserts de pierraille, des pâtures — qui a émigré là, dans l'un des derniers quartiers de la capitale ayant su conserver son intégrité d'antan, cette rue Hautefeuille trop étroite pour subir les bus et les vitrines à néon de ses grandes voisines.

Et c'est une « histoire » aussi que celle de la directrice de la Maison de la Lozère, Elisabeth Almeras, qui, disposant d'un peu de place et de peu de ressources, eut l'idée de doubler son « office » de quelques tables sans prétention, sinon celle de l'authenticité et — donc — de la saine simplicité.

Le bureau de la « patronne » une fois relégué dans un coin, et le plus clair de la surface étant devenu la salle du restaurant, on put, une vraie Lozérienne officiant aux fourneaux, afficher menu et carte à l'entrée, et à trois pas de la boutique du trottoir d'en face, où la Lozère se manifeste sous sa forme artisanale, des rugueux bas de laine aux meubles lourds, des objets de bois aux tissages où l'automne égare ses teintes rousses.

De 12 à 14 heures et de 19 à 23 heures, sauf les dimanches et lundis, on peut venir s'attabler ici, sans manières, parfois même en compagnie de commensaux imprévus que les hasards de la table d'hôte font s'inscrire dans le cercle. Trois menus, à 31, 35 et 43 francs et une carte permettent de choisir parmi les solides nourritures dont le seul fumet qui sent bon son terroir ouvre grand les appétits.

Salades au roquefort (9 F), ou composée de feuilles vertes, de maïs, de jambon de pays, de cœurs d'artichauts et de tomates (13 F), assiette de cochonnailles (18 F) ou de jambon cru (12 F), voilà de quoi attendre la suite. Le plat du jour — comme la jambonnette flanquée de petit pois, le jour de notre passage — tourne autour des 19 F. Mais il y a aussi le confit de porc servi froid (18 F), l'andouillette garnie (15 F), une belle entrecôte, dite « du Tournel » lorsqu'elle est servie à la sauce moutarde (25 F), ou baptisée « des vignes » quand sa sauce est au vin. L'omelette aux oignons (9 F), au roquefort (15 F) ou au jambon cru (12 F) peut aussi, une salade lui donnant la réplique, faire l'affaire.

On terminera sur un gâteau de la maison (6 F), après un petit chèvre fermier (6 F), cette promenade à la campagne que rien n'empêche d'arroser tout au long d'une bouteille de vin du Tarn (12 F), de côtes-du-rhône (20 F), ou d'un très bon gigondas (35 F) si l'on ne s'est pas tout bonnement contenté d'un pichet bien honnête (10 F).

Avant de s'en retourner, on peut — il faut ! — jeter un œil sur les brochures de l'office de tourisme. Histoire de se préparer à aller voir sur place cette Lozère qui sait si bien se faire tentante à Paris...

J.-M. D.-S.

★ La Lozère : 4, rue Hautefeuille, 75006 Paris, tél. 033-26-64. (Il est conseillé de retenir, l'endroit est exigu.)

UN SOUVENIR LOINTAIN DANS UN FIER PAYSAGE

(Suite de la page 19.)

Ce dont on peut être assuré, c'est de trouver en tout cas tous les villages qu'il traversera et qu'il prit soin de nommer. Pas un ne manque, ni Saint-Martin-de-Fugères, ni Goudet, ni Ussel, ni Landos, ni Costaros, ni Pradelles, ni Langogne, ni Saint-Flour-de-Mercoire, ni Le Cheylard-l'Evêque, pas même Fouzilhac et Fouzilhic, du côté de Sagnerousse, où il tourna quelque peu en rond. Ils ne sont plus ce qu'ils étaient, c'est sûr. Même un dimanche d'été l'église ne déborde pas de monde jusque sur les degrés comme il avait vu celle de Saint-Martin-de-Fugères. De cette opulence démographique d'il y a un siècle, il reste seulement pour témoignage la dimension de l'église, comme elle reste à Goudet avec son clocher rond et son toit en poivrière de pigeonnier. Au Bar des Amis, on nous l'a bien dit, tout le monde s'en va. « *Faudrait être fou pour rester !* »

On avance par seuils. Le premier se franchit, mais nettement, presque à en crier de surprise, à la sortie de la forêt de Mercoire, quand, d'un coup, la lumière vers le sud semble promettre autre chose. Cependant, les rivières qui jaillissent là sont encore pour les rivières du nord.

L'étape de Notre-Dame-des-Neiges est de rigueur avec ou sans Stevenson, avec ou sans Modestine. A cette Trappe, l'Ecossais huguenot, porté sur le camisard comme il l'était, n'a pas laissé un souvenir impérissable. Il y passa pourtant deux nuits entières à la maison des Retraitants, y discuta fort au point d'avoir des mots. Frère Dominique, qui est aujourd'hui le Frère portier, sourit : « *Stevenson, vous savez, on ne lui fait pas particulièrement de publicité. Nous avons eu, ici, un personnage plus illustre, le Père de Foucauld.* »

C'est égal, le « bouquin », comme il dit, est quand même là dans la boutique, parmi les cartes postales, les reliques et la pacotille. Et il se vend.

Et puis le Frère Dominique, une fois résigné d'avoir affaire à un visiteur qui n'est pas sur la trace du Père de Foucauld, mais seulement sur celle de l'antipapiste, est assez fier de sortir, à lui dédicacée, la thèse d'Andrew J. Evans, autre Ecossais d'Edimbourg qui, en 1965, a fait le voyage, notant, photographiant, faisant le compte de toutes les différences, recherchant ici le petit-fils de l'aubergiste et, ailleurs, la note, en francs de l'époque, de tel ou tel repas servi.

« *On a quand même évolué dans notre pays* », dit le Frère Dominique. C'est égal, en dehors d'Andrew J. Evans, ils ne sont pas légion, avec ou sans âne, à faire l'étape de Notre-Dame-des-Neiges.

« *Il y a une dizaine d'années, il en passait bien quatre ou cinq par été. Des Ecossais, des Américains. Je ne vois plus personne. Eux aussi doivent devenir bourgeois.* » Et les Français ? « *On n'est pas assez excentriques.* » De mémoire de Frère Dominique, on n'en a donc vu aucun. Mauvaise mémoire, car il y eut au moins Pierre Macaigne, à l'époque où il était au *Figaro*, et qui, justement, s'était rendu au Monastier, histoire de voir un peu la tête de ces Anglais et de ces Américains sur les traces de leur prédécesseur. Piqué au jeu, il avait voulu les imiter.

Notre-Dame-des-Neiges non plus n'est pas ce qu'elle était. Celle que connut Stevenson, en 1878, a brûlé en 1912. Les bâtiments reconstruits ont changé de place. De peu, certes, mais tout de même. Mais pour arriver comme pour repartir, les hêtres gris et blancs de l'allée, immobiles comme des moines, sont toujours ceux que vit le voyageur. Même si l'on a oublié qu'il laissa 20 francs d'écot, alors qu'on ne lui demandait que 5 francs pour gîte et couvert.

Au fond, ce n'était pas pour lui non plus la vraie démarche. De ce côté-là, à La Bastide comme à Chasseradès, c'est un pays de tourisme calme, celui des hôtels simples un peu en retrait, tout en silence, en discrétion, même lorsqu'il s'agit de comparer les mérites des jambons ou ceux des fromages de l'année dernière.

Au temps de Stevenson, on construisait du côté de Chasseradès la ligne de chemin de fer qui va du Puy à Mende. Il cohabita avec les ingénieurs qui tiraient leurs plans dans le secteur. La ligne est toujours là, perchée sur son remblai, moitié rail, moitié silence. C'est sous elle qu'il faut passer pour atteindre au sublime.

Au-delà de L'Estampe, passé les ourlets moussus du pont sur le ruisseau, on y est. Cette montagne du Goulet est chargée des mêmes forces de fascination que le plateau de Valensole la fascination de la solitude. Le genêt peut remplacer la lavande, rien n'y changera. Ni le soleil, ni le brouillard, ni la neige ou le plein azur. On peut tourner là, par plaisir ou par détresse, une journée entière sans voir âme ni âne. Stevenson et Modestine ont croisé, eux, un charroi.

On vient d'ouvrir dans cette noirceur de bois noirs une route noire, qui n'est pas encore une route mais une piste avec toutes les promesses, selon les saisons, de bonne boue ou de bonne poussière. Est-ce seulement pour le centenaire ? Non, ce sera aussi pour les bûcherons. De la sorte, pour repartir vers le sud, pour atteindre Le Bleymard et se lancer de là vers Finiels et le mont Lozère, pour atteindre, encore au-delà, la montagne de Bougès, on peut au choix se glisser par cette sente jusqu'aux Alpiers, jusqu'à cette poignée de vie dont une fumée témoigne discrètement, ou, au contraire, crocheter vers l'ouest et le sommet du Goulet.

Et c'est là que se découvre le pays camisard, celui qui, pour Stevenson, valait le voyage. Il l'a appelé « la Cévenne des Cévennes ». C'était tout dire. Son cœur de huguenot y battit plus fort. Maintenant, il guettait l'histoire. Dans son Ecosse, on avait plus entendu parler qu'à Paris ou qu'à Lyon d'Abraham Mazel, d'Esprit Seguier, de Salomon Couderc, des réunions secrètes dans les bois d'Altefage, des combats menés de 1702 à 1704 contre Nicolas de Lamoignon de Basville, contre François de Langlade du Chayla. Et tout autant avec horreur des bûchers de Pont-de-Montvert. Pour eux, Green Hill Bridge.

Une terre sans abandon

Jusqu'à Saint-Germain-de-Calberte, jusqu'à Saint-Jean-du-Gard même, via Cocurès et le très rigoureux agencement de ses toits sombres, via Florac, via Cassagnas, il n'y a rien d'autre. A croire que les éboulis sur la face sud du mont Lozère seraient l'ossuaire de ce champ funèbre.

Le Pont-de-Montvert n'oublie pas, mais ne crie pas non plus son passé. La maison où du Chayla s'était établi pour mieux surveiller les « nouveaux convertis », et dont il avait fait pour plus de sûreté une prison, existe toujours, mais rien ne le proclame. Il faut demander. Au tabac par exemple. Petit geste, petit sourire, et puis : « *C'est l'épicerie, oui, juste à côté.* » Là-haut, plus loin, au sud de Cassagnas, sur le plan de Fontmort, une pierre plantée en 1887, huit ans après le passage de l'Ecossais, essaie de dire la paix en souvenir de l'édit de tolérance rendu par Louis XVI cent ans plus tôt.

Voilà donc la route, un peu route, un peu chemin, un peu sentier. On n'en finit pas de monter ou de descendre, mais jamais bêtement. On peut y apporter tout ce que l'on veut de variantes. Les bois pour le faire sont là, et les prés, et les ruisseaux, et le Tarn, et le Lot, côté Garonne, côté Atlantique, et la multitude des Gardons, côté Rhône, côté Méditerranée.

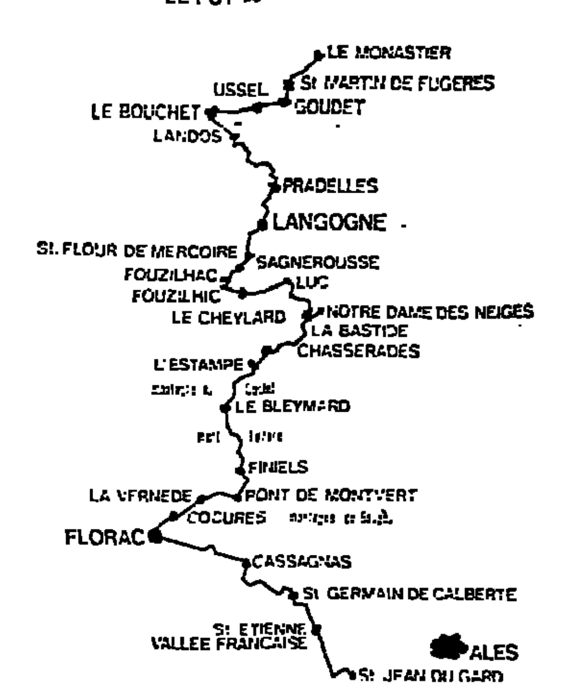
Ce n'est pas un chemin qui s'avale ; ce ne sont pas des kilomètres qui se « bouffent » manière autoroute. On peut y passer douze jours comme Stevenson ou deux seulement ou un mois entier. On peut s'y embarquer bardé de six appareils photo, de quatre sacs de couchage, de cinq valises et de pas mal de conseils et de conseillers, comme le fit voici un an Mrs Carolyn Patterson, venue spécialement des Amériques pour le compte du *National Geographic Magazine*. On peut y aller fleur aux dents, sac au dos, en quête de tourisme écologique et même, sacrilège, en jetant carrément Stevenson aux orties.

De quelque façon qu'on s'y prenne, on trouvera de bout en bout une terre sans relâchement et sans abandon, un paysage que rien encore n'a pu humilier. On n'aura pas à se demander longtemps pourquoi. On le saura dès qu'on aura pris conscience que, du Monastier à Saint-Jean-du-Gard, on n'a jamais été pratiquement en dessous de 1 000 mètres et jamais au-dessus de 1 500. A ces hauteurs, les amertumes et les rudesses permettent encore de se tenir droit.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ Comité du centenaire du voyage de Stevenson : chambre de commerce d'Alès, B.P. 226-30103 Alès Cedex, tél. (66) 52-21-15.

★ Comité régional de tourisme Languedoc-Roussillon : 12, rue Foch, 34000 Montpellier, téléphone (67) 72-15-62.



(La « route Stevenson » selon l'édition Privat du « Journal de route ».)

● **Après Tabarka, Asilah.** — Personne n'a oublié le fameux **« je ne veux plus bronzer idiot »**, slogan du Festival de Tabarka en Tunisie, qui a six ans cette année. Si la petite bourgade tunisienne continue sur sa lancée et réunit chaque été des milliers de spectateurs autour de vedettes de la chanson, du jazz, du rock et du pop, de comédiens, son « inventeur », M. Ladfi Belhocine, n'était pas homme à s'en tenir là. Il lance donc cette année un nouveau festival, marocain celui-là, et qui se tiendra à Asilah, une ville située à quarante kilomètres de Tanger, sur le littoral atlantique où viennent s'échouer ses remparts portugais.

Le « village-festival » est à trois kilomètres des minarets. On y dormira sous des paillottes « en dur » à deux lits et on pourra choisir entre l'océan et la piscine à l'heure du bain. Outre les spectacles, Asilah proposera des ateliers d'artisanat, des sports (voile, cheval, plongée, etc.), des discothèques, des distractions de toutes sortes, et une université d'été.

★ Aquarius International : 54, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, téléph. 508-40-75.

De nombreux tours-opérateurs (République Tours, Nouvelles Frontières, Jumbo, etc.) proposent d'ores et déjà des forfaits pour la durée du Festival (juillet et août).

FABRICANT DE GUIDES

Un enquêteur avec une bonne recette en poche

SES premières armes d'auteur de guides, c'est grâce au Festival de Cannes qu'il les a faites, son état de journaliste à la rubrique « spectacles » de *Paris-Jour* le ramenant chaque année sur la Croisette. Aujourd'hui, Jacques-Louis Delpal avoue que ce *Cannes*, numéro un de la collection des « Ultra Guides » (où il allait publier par la suite un *Paris la nuit*, réédité cinq fois depuis, un volume *Sports d'hiver en France* et un *Paris bleu tendre*, destiné, lui, aux noctambules en quête d'adresses plutôt « spéciales »), était *« très sophistiqué et pas très pratique »*... Pourtant, en dépit de ses imperfections, le livre connut un succès encourageant : on était en 1967, et il fit naturellement figure de *premier* d'une génération nouvelle.

Aussi, lorsque J.-L. Delpal quitte *Paris-Jour* peu avant que le journal quitte, lui, la presse quotidienne, il investit la totalité de ses indemnités dans la rédaction d'un nouveau volume, un *Guide de la Côte d'Azur* plus « touristique » que les précédents, qui lui coûtera quatre mois d'explorations, de palace en auberge et de restaurant en plage, et que Stock éditera avec succès en 1973.

C'est donc avec une expérience déjà solide qu'il va, l'année suivante, créer chez Hachette la collection des « Guides de poche ». Une expérience qui lui permet d'avoir des idées bien définies sur ce que doit être un guide : *« On a trop vite fait de dire pour se faire pardonner ses faiblesses que le guide « idéal » n'existe pas ! Excuse facile. Même s'il n'existe pas encore, rien ne s'oppose, au contraire, à ce qu'on tende à s'en approcher au plus près. Le guide dont a besoin de nos jours le touriste « normal » — donc, pas le « spécialiste » en quelque discipline que ce soit — ne doit être ni absolument historique, ni purement gastronomique, ni totalement descriptif, mais d'un éclectisme de bon aloi, où seront abordés les aspects essentiels d'une ville ou d'une région, tous les aspects essentiels... »*

Aussi juge-t-il qu'il serait *« indécent de prétendre radioscoper une province sous tous angles économique, politique, démographique »*, et que mieux vaut savoir se contenter d'une *« rapide évocation de ces problèmes, en laissant aux seuls spécialistes le soin de les traiter en profondeur »*.

« Lyonnais à Lyon »

Les premiers titres, *Val de Loire*, *Corse* et *Espagne*, ont paru en 1974. Le tout dernier de la série, qui porte le numéro 15, est une *Bourgogne*, qui prend place aux côtés d'un *Lyon-Rhône-Beaujolais*, d'un *Pays Basque-Béarn*, d'un *Londres*, d'un *Versailles*, d'un *Gironde-Landes*, d'une *Grèce*, d'une *Tunisie*, d'un *Alpes-été hiver* et d'un *Paris, jour et nuit* des bonnes adresses qui complète le *Paris* des monuments et des quartiers. Une *Alsace* et une *Normandie* suivront bientôt.

Tous des guides qui se refusent à être ce qu'il appelle *« des œuvres de parachuté »*, fort qu'il est de se vouloir *« Gascon en Gascogne, Lyonnais à Lyon, Bourguignon en Bourgogne »*. Ce à quoi il doit parvenir, si l'on en juge par le très chaleureux accueil que les « indigènes » réservent à la production de ce Parisien qui s'est donné la peine de les comprendre. Car il travaille seul : *« Je fais personnellement toutes mes enquêtes et écris seul mes bouquins... »*

Au volant de sa voiture-atelier emplie de dossiers, de fiches, de cartes (et de stylos de rechange, c'est probable), il met le cap sur les lieux du prochain titre et commence, selon un découpage méthodique préparé d'avance, à passer au peigne fin chaque secteur de son itinéraire. Des journées bien remplies, où il doit, s'il veut garder les idées claires, savoir réfréner ses penchants pour la bonne table.

Chaque livre — vendu à un prix record tournant autour de 15 francs — est bâti sur un canevas sensiblement invariable. Il s'ouvre sur les indispensables renseignements pratiques et la « fiche d'identité » du pays (ou de la région), où sont recensés les équipements de loisirs, les fêtes, grandes manifestations, musées, etc. Le deuxième volet se consacre aux hôtels et restaurants, chacun d'entre eux faisant l'objet d'une fiche précise (téléphone, situation, catégorie, description rapide, heures limite de réception, etc.). Ensuite, selon les caractéristiques du terroir, un carnet de bonnes adresses peut prendre place : ainsi, pour la Bourgogne, J.-L. Delpal s'est-il attaché à dresser la liste des vingt-cinq négociants en vins qu'il juge les meilleures maisons. Enfin, une notice historique, rapide mais complète, et un volet descriptif (monuments, sites, villages, curiosités) ferment le guide.

Là, J.-L. Delpal avoue son parti pris de mettre toujours l'accent sur les choses dont on ne parle jamais, ou trop rarement. Parce que, *« derrière chaque église romane ou gothique, derrière chaque château, chaque manoir ou chaque calvaire, il y a aussi un paysage »*, et que *« rares sont les paysages où ne se cache une bonne étape, une table à découvrir, une auberge connue des seuls initiés... »*. Foin des nomenclatures fastidieuses — *« compter les créneaux et décrire les chapiteaux, sûrement pas ! Je laisse cela à d'autres... »*, les Guides de poche se veulent écrits d'une façon « plaisante », dans une forme émaillée de petits encadrés anecdotiques, égayée par un petit lexique des termes locaux ou quelques citations puisées aux meilleures sources.

L'infatigable flâneur n'a pas fini de courir les routes, de préférence les routes secondaires : la collection au grand complet devrait compter pas moins de vingt-cinq titres. Et, entre-temps, pour se délasser d'écrire des guides, J.-L. Delpal rédige... d'autres guides, destinés, ceux-là, à la collection J.A., où il a déjà signé un *Val de Loire*, un *Paris* et un *Aquitaine-Périgord-Lot* remarquablement illustrés par les photographies de Michel Guillard. Flâneur, peut-être, mais pas cossard...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

VACANCES AU PAYS DES TUEURS

LES touristes contribueront-ils à mettre un terme au massacre des jeunes phoques ? Franz Weber, le journaliste suisse, qui s'est fait, avec Brigitte Bardot, le paladin des mammifères à fourrure blanche, en est convaincu. L'abattage industriel des phoques contre lequel il est parti en guerre se pratique au Canada en trois endroits : sur la côte du Labrador, sur celle de Terre-Neuve, et aux alentours des îles de la Madeleine, dans l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Cet archipel, peuplé de quatorze mille habitants, couvert de forêts et ourlé de plages désertes, est, paraît-il, l'un des derniers paradis terrestres, au moins en été.

En hiver, comme il faut bien vivre, on y tue sur la banquise alentour de trente à cinquante mille bébés phoques. Franz Weber a proposé aux chasseurs de la Madeleine (qui fait partie de la province du Québec) d'abandonner leur sauvage pratique. En échange, il leur promet à la belle saison la manne touristique. Pour assurer le lancement du nouveau « produit », deux charters seront affrétés cet été pour amener sur l'archipel quelques vacanciers pionniers.

Il faudra pour cela allonger la piste du petit aérodrome et recenser soigneusement les quelques chambres d'hôtel disponibles. En contrepartie, une délégation de chasseurs québécois viendront en Europe pour confirmer solennellement qu'ils ne toucheront plus à leur massue et à leurs coutelas. — M. A.-Ru.

TRÉSORS DE L'ARMAGNAC

EAUZE, pittoresque cité du Gers, vient de tenir sa huitième Foire à la brocante en même temps que la Foire aux armagnacs, cette grande eau-de-vie que certains préfèrent au cognac. Ces manifestations traditionnelles ont été l'occasion d'une opération « portes ouvertes », des cars transportant les chalands des stands de brocante à ceux où les meilleures caves de la région présentaient leurs produits — et les faisaient déguster.

Dans la vitrine de la Gascogne, l'armagnac est le produit de qualité d'un terroir situé entre Adour et Garonne. Les cohortes germano-romaines du général Arminius, qui donna son nom à la région, y apportèrent la vigne, les Gaulois leurs fûts pour conserver le vin, et les Arabes — avant d'aller se faire battre devant Poitiers — les secrets de l'alambic. De cette conjugaison d'inventions bien faites pour rimer les unes avec les autres est née l'« agua ardente » mentionnée au quinzième siècle dans des documents armagnacais. Aujourd'hui, cinquante millions de ceps de vigne répartis sur les communes de certains cantons landais et gersois, au cœur du pays gascon, donnent le meilleur de leur suc, qu'aucune préparation chimique ne vient altérer. Ce liquide, à la belle couleur de jus de pruneau (dont il a d'ailleurs le bouquet) et qui titre d'abord 52 degrés, est placé dans des futailles de 400 litres — les pièces — façonnées avec amour par des artisans qui n'utilisent que du chêne séché depuis au moins cinq ans. L'eau-de-vie y perdra une partie de son tanin et de son alcool : le bon armagnac titre environ 40 degrés.

Incorporé à un moût de cabernet, l'armagnac deviendra un délicieux vin de liqueur, le floc, rival des meilleurs portos et cousin germain du pineau des Charentes. C'est lui qui ouvre tout bon repas gascon, préparant les palais à mieux apprécier le foie gras, dont la dégustation sera suivie soit d'un rouge léger (jamais de grands rouges) ou d'un blanc moelleux. L'armagnac sera réservé, lui, pour la fine bouche, après le café, et laissera sur les papilles tout le souvenir de la Gascogne.

A la Foire à la brocante, à laquelle le comité d'expansion de la ville d'Eauze n'admet que les objets conformes aux lois sur le commerce de l'antiquité et de l'occasion, nous avons découvert de bonnes faïences et des meubles qui furent (malheureusement pour les visiteurs) trop vite raflés par des marchands étrangers. Une très belle fontaine du dix-huitième siècle en faïence de Moustier Olerys, des plats de Samadet marli à la rose, aux armoiries de Mgr de Revol, qui fut évêque d'Oloron de 1742 à 1783 ; un secrétaire d'époque Louis XIII en bois de placage estampillé G. Scheuhtig ; une armoire de parquet de la fin du seizième siècle coiffée d'une corniche à créneaux, avec un fronton torsadé ; des tapisseries d'Aubusson du dix-huitième siècle et des musées flamands de la même époque ; un tableau du dix-septième siècle portant la marque de Zurbaran ; enfin, une collection de cachets et de sceaux de grandes familles du dix-huitième siècle, où l'on pouvait reconnaître les armes de Colbert, de Choiseul et du comte de Paris.

LÉO PALACIO.

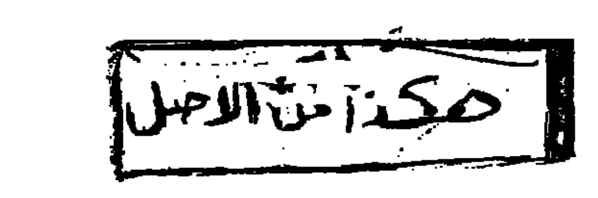




Photo-cinéma

Entre F 16 et F 32

UNE activité passionnante pour les amateurs : la photo rapprochée, ou proxiphotographie, dont l'échelle de reproduction s'étend du rapport 10/1 à 1/1, et la macrophotographie, du rapport 1/1 à 1/10. Une échelle de reproduction de 1/2 signifie que les dimensions du négatif ou de la diapo égale la moitié de celle de l'objet photographié, tandis qu'une échelle de 2/1 indique que les dimensions du négatif sont du double de celui-ci.

Le domaine est très vaste : petits objets d'art, timbres-poste, pièces de monnaie, micromécanique, reproduction d'une petite partie de document. Mais le plus intéressant reste la photo naturaliste : fleurs, plantes, minéraux, coquillages, petits animaux, insectes. Le matériel le plus pratique est un boîtier reflex T.T.L. 24 × 36 avec un objectif spécial macro et un soufflet monorail, mais il est possible de se servir d'un objectif classique (focale 50 à 135 mm) plus un système de bagues-allonge à présélection du diaphragme.

La plupart des marques d'appareils commercialisent des objectifs « spécial macro » dans les focales 50 et 105 mm, cette dernière nettement préférable pour les prises de vue d'insectes dans la nature, permettant d'opérer à une distance plus grande du sujet. Les films à utiliser, en noir et blanc comme en couleurs, sont les émulsions lentes (de 25 à 50 ASA), qui donnent la meilleure définition possible. Il est conseillé de les employer chaque fois que les conditions d'éclairage le permettent, plein soleil ou flash. Malheureusement, les conditions de prise de vue n'étant pas toujours favorables, on est souvent obligé d'avoir recours aux films plus rapides (200 à 400 ASA) surtout pour certains sujets tels que les insectes, les fleurs, par exemple, où la recherche d'une profondeur de champ convenable (qui reste la grosse difficulté de ce genre de photo) oblige à diaphragmer au maximum entre F 16 et F 32.

La lumière naturelle reste la meilleure mais, pour les sujets en mouvement, l'emploi du flash électronique est souvent nécessaire. Pour obtenir un éclairage « modelé » le mieux est d'utiliser deux flashes de puissance différente disposés de chaque côté du sujet, cela pour adoucir les ombres portées formées simultanément. L'emploi d'un flash annulaire peut être très pratique, mais donne toujours un éclairage un peu « plat ». On peut également utiliser un seul flash doublé d'un réflecteur composé d'un petit panneau de contreplaqué de 25 centimètres sur 35 centimètres environ, recouvert sur une face d'un papier blanc et sur l'autre d'un papier aluminium, que l'on place face à l'éclair, le flash étant solidaire de l'appareil par le truchement d'une barrette métallique. L'emploi d'une crosse ou d'une poignée-support à déclenchement incorporé est fortement conseillé. Il existe même un soufflet à mise au point rapide commandé par la détente de la poignée revolver lui servant de support, mais son prix est — hélas ! — élevé.

Si certaines fleurs et de nombreux minéraux permettent de réaliser de très belles photos, le sujet le plus passionnant reste les insectes vivants saisis dans leur milieu naturel. Il existe de par le monde plus d'un million d'espèces vivantes ! Une promenade dans la nature, un jour d'été, permet de réaliser de nombreuses photos. Il y faut évidemment beaucoup de patience, car le sujet ne pose pas toujours complaisamment pour le photographe. Une bonne méthode consiste à s'installer le plus commodément possible devant une fleur visitée par de nombreux hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons, etc.), à régler la mise au point sur le centre de celle-ci et à attendre les visiteurs.

A photographier les insectes, vous en arriverez peut-être à désirer connaître leurs mœurs, savoir identifier les différentes espèces. Vous pourrez obtenir beaucoup de renseignements auprès de l'Office pour l'information éco-entomologiste (1).

JEAN-CLAUDE LACOSTE.

(1) B.P. 121, 78003 Versailles Cedex. Tél. : 044-13-43.

Philatélie

N° 1538

BELGIQUE : première liaison aérienne.

La compagnie belge Sabena inaugurera, le 1er juin, une liaison aérienne « Bruxelles-Atlanta » (ville de Georgie, U.S.A.). Les lettres et cartes (non recommandées) déposées au bureau de Bruxelles X jusqu'au 30 mai à 20 heures, portant la mention « Par premier vol Bruxelles-Atlanta », seront acheminées et, à cette occasion, revêtues d'une griffe spéciale.

FRANCE : « Abbaye de Fontevraud ».

Le cinquième timbre pour la série « Touristique 78 » sera consacré à l'abbaye de Fontevraud. Vente générale le 5 juin (42e/78). — Retrait probable le 8 juin 1979.

1,70 F, brun, bistre clair et bleu ardoise.

Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Claude Durrens. Impression en taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :
— Les 3 et 4 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau temporaire ouvert à l'abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire). — Oblitération « P. J. ».
— Le 3 juin, de 9 h. à 12 h., au bureau de Fontevraud-l'Abbaye. — Boîte aux lettres spéc. pour « P. J. ».

FRANCE : cinq timbres au type « Sabine ».

En raison du changement des tarifs postaux (entrée en vigueur normalement le 16 mai), cinq timbres — dont trois nouvelles valeurs et deux anciennes avec changement de couleurs — au type « Sabine » seront émis le 5 juin prochain (43 à 47e/78).
0,80 F, brun verdâtre ;
1 F, vert ;
1,20 F, rouge ;
1,70 F bleu ciel ;
2,10 F, rose.
Format de l'image 15 × 23 mm.
— Les deux premiers timbres recevront une barre et les trois autres deux barres phosphorescentes.
— Les deux sortes de gommage existant, « arabique » et « tropical », n'intéressent certainement pas la majorité prépondérante des philatélistes.

La mise en vente anticipée :
— Les 3 et 4 juin, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « premier jour ».
— Le 3 juin, de 8 heures à 12 heures, à la R.P. 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « premier jour ».

« Sabine » sans barres dans les DOM.

Dans les départements d'outre-mer, les deux timbres « Sabine », 0,80 F et 1 F (en feuilles) ont été mis en service sans les barres phosphorescentes (gommage tropical).

Un communiqué des P.T.T. nous précise que ces timbres pourront être obtenus — à partir du 1er juin 1978 — par tous les collectionneurs aux guichets philatéliques habituels de l'Hexagone et par correspondance au service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

— Nous pensons que cette décision a été prise afin de mettre fin à une spéculation « monstrueuse » qui s'est fait jour dans les milieux philatéliques.

FRANCE : Un timbre « hors programme ».

Au cours du mois d'octobre, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de la première liaison postale aérienne officielle entre Villacoublay et Pauillac, un timbre-poste commémoratif « hors programme » sera émis.

Au Musée postal

Jusqu'au 25 juin, une exposition fait revivre « Une poste européenne » avec les Grands Maîtres des Postes de la famille de la Tour et Tassis, et cela à travers l'histoire de 1482-1874. Cette manifestation se déroule dans le cadre du Musée postal, 31, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Un catalogue est à la disposition du public et un cachet à date spécial est en service pendant cette période, au lieu et place du cachet actuel du bureau du Musée. Ouverte tous les jours de 10 heures à 17 heures, sauf le jeudi. Entrée libre.

Bureaux temporaires

⊙ 31000 Toulouse (Parc des expositions), les 26 et 27 mai. — 27e convention nationale du Lions International.

⊙ 16000 Angoulême (centre Saint-Martial), le 26 mai. — 48e Congrès de l'Union nationale des officiers de réserve.

⊙ 85100 Les Sables-d'Olonne (Casino municipal), du 26 au 28 mai. — Congrès de l'U.N. des combattants.

⊙ 67000 Saverne (Palais des Rohan), les 27 et 28 mai. — Cent quatre-vingtième anniversaire de la ligne Paris-Strasbourg du télégraphe Chappe.

⊙ 47300 Villeneuve-sur-Lot (foyer du théâtre Georges-Leygues), les 27 et 28 mai. — 5e Congrès du groupement philat. du Sud-Ouest.

⊙ 90000 Belfort (salle des fêtes), les 27 et 28 mai. — Centenaire de la mort du colonel Denfert-Rochereau.

⊙ 44600 Villers-lès-Nancy (hôtel de ville), les 27 et 28 mai. — Remise officielle des armoiries de la ville.

⊙ 31640 Saint-Orens-de-Gameville (salle omnisport), les 27 et 28 mai. — 2es Journées philatéliques.

⊙ 56100 Lorient, du 27 mai au 5 juin. — 18e Foire exposition.

⊙ 75016 Paris (stade Roland-Garros), le bureau prévu du 28 mai au 11 juin a fonctionné également le 26 mai, de 14 heures à 17 heures. — Championnats internationaux de tennis.

Extension des services de l'O.N.U.

Nous apprenons, de source digne de foi, que le conseil exécutif de l'UPU a autorisé l'ONU d'étendre ses services à Vienne. Au cours des prochains mois, divers services seront progressivement transférés, de Genève ou de New-York, dans le Donau Park, ce qu'on appelle déjà « UN-City ».

Des conséquences philatéliques sont à prévoir sur les émissions de timbres à venir. Effectivement, ceux-ci seront libellés en schillings pour l'Autriche.

Ainsi, après Paris, Genève et New-York, Vienne marquera à son tour les émissions de l'ONU, dont la première est prévue pour octobre 1979.

A cet effet, entre l'ONU et le gouvernement autrichien un accord sera prochainement conclu.

Nouvelles brèves

● HONGRIE : *Coupe du monde de football 1978, huit valeurs identiques à 2 forints. Chaque timbre représente deux équipes suivant le tirage au sort : Allemagne fédérale - Pologne, Hongrie-Argentine, France-Italie, Tunisie-Mexique, Suède-Brésil, Espagne-Autriche, Pérou-Ecosse et Iran - Pays-Bas. Que le meilleur gagne !*

● HONGRIE : *Un bloc de 20 forints. Coupe du monde de football, illustré en autres par les seize drapeaux des nations participantes.*

● NOUVELLE-ZELANDE : *Centenaire du téléphone dans le pays, 12 cents.*

● POLYNESIE FRANÇAISE : *« Coquillages », trois timbres P.A., 22 F « Erosaria Obvelata », 24 F « Cypraea Ventriculus », et 31 F « Lambis Robusta ». Maquettes de Ky. Phungchaleun. Hélio, Delrieu S.A.*

● SAINT-MARIN : *Championnats mondiaux de base-ball, 90 et 120 lires. Tirage 750 000. Date 30 mai.*

● SOUDAN : *Centenaire de la naissance de Quaid-i-Azam Mohd Ali Jinnah, 3, 4 et 10½ PT.*

● TCHECOSLOVAQUIE : *Semaine mondiale de la musique de l'UNESCO, 60 h.*

Exposition philatélique

● A PRAGUE, *du 8 au 17 septembre, se tiendra Praga 1978. Cette manifestation coïncidera avec le soixantième anniversaire de la Tchécoslovaquie et le soixantième anniversaire de l'émission du premier timbre. Elle se déroulera au Palais des congrès, au pavillon Expo-58 Bruxelles du parc de culture et de récréation Julius-Fucik, dans la maison d'expositions U Hybernu et au château de plaisance Belvédère.*

ADALBERT VITALYOS.

★ Adresser toute correspondance concernant cette chronique à M. A. Vitalyos, « le Monde », 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

NICE - VILLEFRANCHE-SUR-MER

HOTEL WELCOME 3 étoiles N.N. Repas bord de l'eau. Belles chambres vue mer, 1/2 pension 125 F. Ecrire ou tél. : (93) 80-88-81.

Campagne

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

HOTEL BEAU SITE ** N.N. alt. except. 1 050 m. Qualité. Pens. 76 à 108 F net. Dépliant. Tél. : (75) 33-47-02.

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

(19320 Corrèze)
HOTEL BEAU SITE ** Cure d'air Etang - Piscine - Calme - Dépliant.

Mer

34300 CAP-D'AGDE

HOTEL LE MATAGO, au bord du port de plaisance. Piscine, jardins, terrasses, voile et tennis. Tél. : (67) 94-33-14.

30240 PORT-CAMARGUE

HOTEL LE CHABIAN, chambres et studios, sur la plage. Tennis, piscine, voile, cheval. Tél. : (66) 51-44-33.

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

Vous n'échapperez pas au « coup de cœur » pour ce petit Etat indépendant et joyeux rattaché à la Couronne d'Angleterre et ancré à 20 km seulement des côtes de Normandie.

Jersey a 20 km de long sur 10 de large, 75 000 habitants. Le soleil y brille plus de 2 000 heures par an. La campagne est magnifique, les fleurs abondent. Les adorables petits ports de pêche font suite aux immenses plages de sable fin. Les vieilles auberges, les pubs sont pittoresques et les nombreux hôtels vont de la petite pension sympathique au palace de grand standing (dîner-dansant habillé). Les voitures de location sont bon marché. Quant à la capitale, Saint-Hélier, elle regorge de marchandises détaxées. Le printemps est l'excellente période pour être heureux quelques jours dans cette île de paix et de beauté.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud, Jersey vous attend dès demain (B.I.A. Réservations 934-50-08).

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F à : Office National du Tourisme, Service France, LM 5, Saint-Hélier, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

HOTEL L'HORIZON

Le sable fin et la mer bleue en direct. 140 m de façade plein sud le long de l'une des plus belles baies d'Europe. Un confort maximum. Télé couleurs dans les quelque 100 chambres. Ambiance très britannique avec bars et salons feutrés. Splendide piscine intérieure chauffée. Excellent orchestre animant des dîners dansants d'une grande élégance. Les gens raffinés apprécient et se souviennent des quelques jours passés dans cet hôtel incomparable classé « Quatre Soleils ». M. John Wileman, le jeune et souriant manager, sera heureux de vous adresser personnellement documentation et tarifs. Ecrivez-lui directement en vous recommandant du journal. Tél. - automatique : 19-44-534-43101
Télex : n° 41 281.

Hôtel l'Horizon, baie de Saint-Brelade, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard. Téléph. (92) 45-82-08. Chambres grand confort av. cuisinettes. Eté : piscine, tennis.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Station thermale

65110 CAUTERETS

HOTEL-RESIDENCE LE LYS, chambres et studios. Escalade et excursions dans le parc national. Thermalisme. Tél. : (62) 97-54-30.

Allemagne

FRANCFORT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 T X 04-12808

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 80-90, breakfast anglais taxe inclus. CROMWELL HOTEL. Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589-82888.

Italie

RIMINI

HOTEL KURSAAL - VIA SEBENICO
Tél. (0541) 47574 - 47573
47041 Bellaria (Fo)
9 200 à 13 000 lires, suivant la saison, à 150 mètres de l'Adriatique.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA, 1re catég. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis. Télex 74232.

CH 1938 CHAMPEX LAC (VALAIS)

HOTEL DU GLACIER, tennis, 7 jours en pension compl. dès Fr. S. 315. Eté-hiver, la nature à votre porte. Tél. : 1941/26/4 12 07.

ASCONA, MONTE VERITA

Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35 12 81.

CH 3963 CRANS-MONTANA (Valais)

HOTEL SPLENDIDE, 50 lits, ambiance agréable, chambres avec bains, minigolf dans les jardins de l'hôtel. Prix en pension complète jusqu'au 22 juillet et dès le 20 août : 140 francs français tout compris. Demi-pension possible. Tél. : 19.41/27/412056.

CH 3925 GRAECHEN-RITTINEN

(Valais)
HOTEL MONTANA - Nouvel hôtel, chambres avec douche, w.c., radio, balcon. Parc et garage privé. Merveilleuse région pour les promenades. Prix pour toute la saison : 100 F.F. En 1/2 pens. Tél. : 1941/28/56 13 12.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

Alt. 1 350 m., à 25 km. de Montreux. Climat. Sports. Repos. 60 km de promenades balisées. Piscine, patinoire artif., tennis et minigolf : GRATUIT. Offres détaillées par Office du Tourisme, CH - 1854 Leysin, tél. 1941/25/62244

HOTEL MONT-RIANT, 36 lits. Confort. Services personnalisés. Pension compl T.T.C. dès 98 F.F. Tél. 1941/25/6 22 35.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (FLORIDE)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, rest., bar, etc. Directeur français. Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida, 33141 U.S.A. Dépliant gratuit.



Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU de la CORNICHE★★★★
Tél. : (1) 479-91-24

Essonne

Nle 721 d'Etampes à Pithiviers
91690 FONTAINE-LA-RIVIERE

AUBERGE DE COURPAIN ★★★
Tél. : (1) 495-61-04

Anjou

Nationale 23 : Angers - Le Mans
D. 18 Durtal - Baugé
49430 MONTIGNE-LES-RAIRIES

Durtal (Maine-et-Loire)
CHATEAU de la FONTAINE★★★★
Tél. : (41) 80-13-87

Val-de-Loire

45140 ORLEANS-OUEST (Loiret)

Auberge de la MONTESPAN ★★★
Tél. : (38) 88-12-07

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ★★★
Tél. : (47) 57-23-67

37300 TOURS JOUE-LES-TOURS (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE BEAULIEU ★★★
Tél. : (47) 28-52-19

Charente

Angoulême - Montbron
Itinéraire Vert D. 16
16220 MONTBRON (Charente)

HOSTELLERIE CHATEAU SAINTE-CATHERINE★★★
Tél. : (45) 70-60-03

Berry

18600 SANCOINS (Cher)

LE DONJON DE JOUY ★★★
Tél. : (36) 74-56-88

Normandie

61230 GACE (Orne)

Hostellerie LES CHAMPS ★★★
Tél. : (33) 35-51-45

Seine-Maritime

74690 VILLEQUIER-LE-HAUT

DOMAINE DE VILLEQUIER★★★★
Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU de KERAVEON ★★★★
Tél. : (97) 52-31-14

Franche-Comté

A 3 minutes de Gray par D. 2
70100 RIGNY GRAY (Haute-Saône)

CHATEAU DE RIGNY ★★★
Tél. : (84) 65-25-01

Plaisirs de la table

Grandes mousses

« DIS-MOI, *fille du Nord, avec tes airs tranquilles...* » Je conjugue toujours la chanson de Léo Ferré avec mon goût de la bonne bière. Oui, je sais, il y eut Sumer et, quatre mille ans avant l'ère chrétienne, ce vin de grain, la sikaru, que les fouilles de Babylone ont restitué en ses méthodes de fabrication. Puis le zythum des pharaons dont la capitale était Péluse (le Port-Saïd actuel ?) devenu la zythos grecque. Mais, pour moi, la cervoise de mes ancêtres les Gaulois s'est de longtemps réfugiée au nord. Et cette bonne vieille bière nous vient de lui, comme la lumière.

Cette bonne vieille bière est, de reste, le titre d'un petit ouvrage signé Marcel Gocar que j'ai découvert l'autre semaine en Belgique, pays du narquois, « petit bout d'homme » (*Manneken*, en flamand), image marginale du jeune Godefroid III arrosant, de son berceau, l'ennemi du liquide ancestral (1143). Le pays aussi de Jean Primus, le duc Jean, fils d'Henry III de Brabant et d'Alix de Bourgogne (1267-1294). Dans le même temps je recevais des éditions Istra (7, rue de Lille, à Paris) un bien bel ouvrage : *la Bière, art et tradition*, consacré aux bières de France. Car, du Nord ou de l'Est, elles existent. Même si le connaisseur peut leur préférer les belles étrangères, les chaudes bières anglaises, les grasses allemandes, les puissantes tchèques, les sveltes nordiques. Et, surtout, je l'écris comme je le pense, les incomparables bières belges.

Mais, déjà, pour le consommateur, une question se pose : « *Où trouver ces bières à la pression ?* » Car les petites bouteilles « ça ne sera jamais ça ! » Encore moins les boîtes de ferraille !

Il me semble, à Paris du moins, que l'on trouve de plus en plus des établissements voués aux bières de qualité. Au célèbre *Bar Belge* (75, avenue de Saint-Ouen, 18e, tél. 627-41-01), le bougon, M. Julien Forêt, entre un jésus des Flandres et quelques portions de Hollande, distille son Abbaye de Leffe et ses Gueuze. Comme au *Général de La Fayette* (52, rue Lafayette, 9e, téléphone 770-59-08), entre cent bières de tous les pays, vous pourrez découvrir la Double-Diamond de Burton-on-Trent, accompagnant d'excellentes saucisses chaudes. Mais depuis quelques années se sont imposés *l'Académie de la Bière* (88 bis, boulevard du Port-Royal, 13e, tél. 033-66-65), avec ses bières anglaises, écossaises et françaises (notamment la Jeanlain, de Gommegnies (Nord) « garantie sans colorant » dit son étiquette, pour sacrifier au goût écologique du jour, mais excellente ; et *King Henry* (44, rue des Boulangers, 5e, tél. 033-54-37), où l'on trouve plus de deux cent cinquante bières, dont les belgissimes Triple Piedbœuf, Chimay et Kriek Lambic à la cerise.

Il y en a d'autres. La Pilser König à la pression (non pasteurisée) du *Vieux Berlin* (32, avenue George-V, 8e, tél. 225-88-96) les bières également à la pression de *Baumann* (64, avenue des Ternes, 17e, tél. 574-16-66), celles de la *Münchner Pschorr Bräu Haus* (14, place de la Bastille, 11e, tél. 343-42-76). J'en oublie.

Mais comment ne pas regretter que les restaurateurs ne nous servent pas de ces plats à la bière, de cette cuisine qu'un grand chef belge aujourd'hui disparu, Raoul Morleghem, avait mise au point sous le signe de saint Arnould ?

Nous nous consolerons en « tastant » les quatorze bières à la pression de Jean-Claude Cassagnes (*Pub Saint-Germain*, 17, rue de l'Ancienne-Comédie, 6e, tél. 633-94-57), sans compter les cent cinquante autres services chez lui toute la nuit ou presque. Mais, justement, puisque cet Auvergnat avisé anime aussi la *Crémaillère* de la place du Tertre, pourquoi n'y servirait-il pas le flan d'Orval, le brochet à la gueuze, les filets de sole aux jets de houblon, le caneton aux griottes à la Kriek, etc. ?...

LA REYNIÈRE.

Edgard en son jardin

UN seul mot : « C'est ravissant ! » C'était l'avis unanime des premiers clients, devant ce décor des défuntes « années 30 », transformé avec ce rien de bon goût et d'imagination qui fait tout.

Traversant les Champs-Elysées, Edgard, ce diable d'homme, vient donc d'ouvrir ses « jardins ». Passionné, passionnant, tonitruant, amical, il s'est adjoint Joseph Pulicani (que les familiers de Courchevel appellent « Bébé »), affable celui-ci, et efficace.

Le Tout-Paris des vedettes gourmandes, des hommes de presse amateurs de bonne table, de radiomanes en activité et de jolies filles, connaît déjà le chemin des « Jardins d'Edgard », mais les simples gourmands découvriront ici un menu complété d'une vingtaine de plats du jour, de très frais matériaux, des petits loups grillés au bourguignon, de la salade de crevettes aux fonds d'artichauts frais à l'aiguillette de canard au poivre vert. Bel assortiment de desserts. Cave importante (un Beychevelle 69 à prix très honnête m'a enchanté).

Passez par le jardin (car il y a un vrai jardin !) et allez décider de votre menu au bar, très chaud et ouaté. — L. R.

★ Les Jardins d'Edgard, 92, rue La Boétie, 8e. Tél. : 359-08-20.

MIETTES

● *Bouchons parisiens.* — Si J.-B. Chaudet, hélas ! a fermé les Caves Saint-Hilaire par suite d'expulsion de nombreux lecteurs me signalent Le Petit Bacchus (rue du Cherche-Midi, juste en face de la boutique de Poilâne) où l'on sert notamment d'excellent tripous et vins de Saint-Pourçain, Rully, Gaillac, etc.

● *Que l'hôtel Arcade* (gare Saint-Jean à Bordeaux), n'étant qu'un deux étoiles du tourisme, n'ait pas de service à l'étage, on le conçoit. Qu'il n'assure pas le réveil des clients, c'est possible. Qu'il fasse payer la chambre à l'arrivée, c'est moche. Qu'il demande une caution de 50 F pour relier la chambre au reseau téléphonique c'est mesquin... Mais, enfin, c'est son droit.

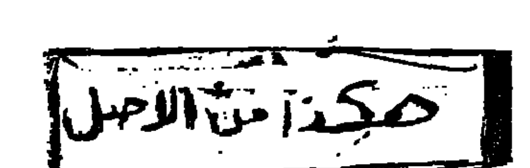
Ce qui est cynique, c'est que, dans le prospectus donné aux malheureux qui descendent dans cet hôtel, on puisse lire : « *Vous êtes dans un hôtel deux étoiles qui veut résolument appartenir à sa catégorie et vous offrir un maximum de confort.* » Car, précisément, le confort est exactement le contraire de ce qu'offre l'Arcadie fût-ce en pratiquant de petits prix.

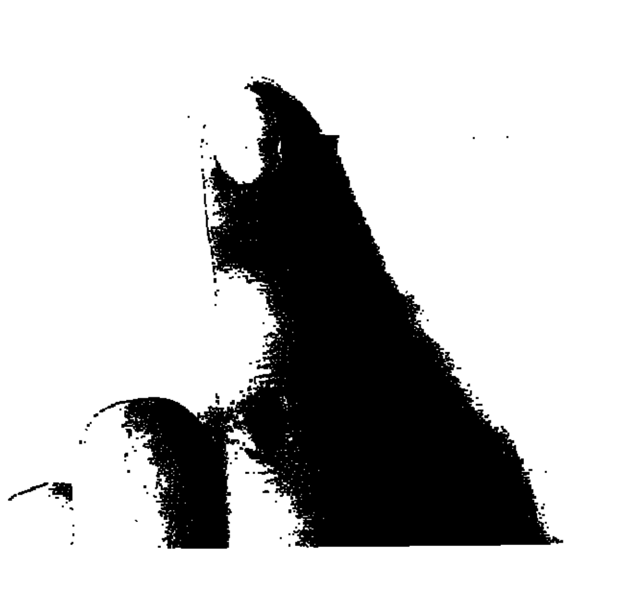
● *Selon Mme Scrivener, chargée, naguère de défendre les consommateurs*, un décret devrait prochainement rendre obligatoire l'indication de la date de fabrication sur toutes les conserves. Las ! Cette date, les industriels auront le choix de la fournir en clair ou en code ! Gageons que ce datage en code (auquel le client ne comprend rien) aura la faveur de trop d'entre eux !

● *Kerliviou, l'hôtel de Locquénolé (Finistère) est fermé.* Il paraîtrait que son propriétaire a mis les clefs sous la porte. Sans prévenir et au seuil des vacances. Avis aux touristes !

● *Le Petit Colombier*, l'excellent restaurant de la rue des Acacias, garde son ancien numéro de téléphone : 380-28-54. Si j'ai indiqué *574-28-54*, sur la foi du *Kléber*, je m'en excuse auprès de la dame détentrice de ce numéro. Mais il paraît que, du coup, elle a découverts cette bonne maison et en est ravie !

● *Toujours le cacao !* « Bravo ! », m'écrit M. Versini qui a la double chance de tenir une excellente maison, *la Source* (route de Brignoles, à Méounes-lès-Montrieux (Var). Tél. 48-98-08) et d'être le papa de Dominique Nahmias (*Olympe*, 54, rue du Montparnasse. Tél. 326-60-88), une des meilleures cuisinières de France. « *Bravo, donc et vous avez raison : le meilleur cacao est celui d'Amérique centrale et la variété la plus estimée était celle du Venezuela « enterré » (cacao terrado).* » Et à propos de chocolat un lecteur me signale ceux de *Lalonde* à Nancy. Gageons qu'à Nancy comme à Lyon on ne sucre pas outrageusement les chocolats ! — L. R.





Jeux

échecs N° 763

EN TOUTE SIMPLICITÉ

(Tournoi de Lone-Pine, 1978)
Blancs : B. LARSEN
Noirs : K. BOGOFF
Défense Caro-Kann

1. é4	ç6	12. Dé2	Ff7
2. d4	d5	13. 0-0	é6 (k)
3. Cç3	d×é4	14. ç3	0-0-0 (l)
4. C×é4	Cd7 (a)	15. Fç4	Té8
5. Cf3 (b)	Cg-f6 (c)	16. b4	h5
6. C×f6+ (d)	C×f6	17. h4	Tg8
7. Cé5 ! (é)	Cd7 (f)	18. Df3(m)	Fé7(n)
8. Ff4 (g)	C×é5	19. a4 !	g5 (o)
9. F×é5	Db6 (h)	20. a5 !	Dd8
10. Fd3	f6 (i)	21. a6 ! (p)	g×h4 (q)
11. Fg3	Fé6 (j)	22. a×b7+	R×b7
		23. T×a7+ ! ! (r)	abandon.

NOTES

a) Les autres défenses des Noirs sont ici 4..., Ff5 ; 4..., Cf6 et 4..., Cd7.

b) La variante 5. Fç4 n'est plus depuis plusieurs années à la mode mais reste importante et donne aux Blancs de belles perspectives après 5..., Cf-f6 ; 6. Cg5, é6 ; 7. Dé2, Cb6 ; 8. Fb3 ou 8. Fd3.

c) On a essayé de libérer le Fç8 par 5..., Cd-f6 mais la réplique 6. Cé-g5 ! donne l'avantage aux Blancs. Si 6..., h6 ; 7 C×f7 !, R×f7 ; 8. Cé5+, Ré8 (ou 8..., Ré6 ; 9. Fç4+, Cd5 ; 10. Dé2) ; 9. Fd3 gagnant la Th8. Après 6..., é6 le Fç8 reste enfermé. Après 6..., Ff5 ; 7. Cé5, Ch6 ; 8. Fç4, é6 ; 9. f3 les Noirs sont en difficulté. Enfin, si 6..., Fg4 ; 7. Fé2, F×f3 ; 8. C×f3, é6 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Fg5, Cé7 ; 11. ç4 ! (Gligoric-Babar, 1948).

d) Ou 6. Cg3, é6 ; 7. Fd3, ç5 ! ou encore 6. Cg3, é6 ; 7. Fç4, Cb6 ; 8. Fb3, ç5 ; 9. ç3, Dç7.

é) Une continuation que nous avons rencontrée récemment dans la partie Karpov-Hort (Bugojno, 1978). Larsen, qui a assisté à la déroute de Hort, saute sur l'occasion.

f) Dans cette partie (n° 755), la suite fut 7..., Ff5 ; 8. ç3, é6 ; 9. g4 !, Fg6 ; 10. h4, h5 ; 11. g5, Cd5 ; 12. C×g6, f×g6 ; 13. Dç2 ! Rf7 ; 14. Th3 !, Cé7 ; 15. Fç4 !, Cf5 ; 16. Tf3, Dd7 ; 17. T×f5+ !, etc. Les Noirs évitent ainsi de tomber dans les dangers de la continuation 7..., Ff5 mais on ne peut pas dire que ce retrait du C donne aux Noirs un jeu particulièrement actif. Selon Karpov, la meilleure suite serait 7..., Fé6 avec l'idée de poursuivre par g6 et Fg7. Par exemple, 7..., Fé6 ; 8. ç4, g6 ; 9. Fé2, Fg7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Fé3, Dç7 ; 12. h3, Tf-d8 ou bien 7..., Fé6 ; 8. ç3, g6 ; 9. Fd3, Fg7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Dé2, ç5 ; 12. d×ç5, Dç7 ; 13. ç6, b×ç6 ; 14. Té1, Ta-b8 avec un jeu égal (Timoschenko-Razuwajev, 1971).

g) Est aussi possible 8. Cd3, é6 ; 9. F4, Fé7 ; 10. Fé2, 0-0 ; 11. 0-0, b6 ; 12. Ff3, Fb7 ; 13. Té1 ! (Kavalek-Bleiman, 1971).

h) L'attaque du pion b2 est une erreur à ne pas commettre contre un Larsen. 9..., Ff5 était nécessaire.

i) Après 10..., D×b2 ? ; 11. 0-0 les Blancs seraient entièrement développés alors que les Noirs n'auraient sorti que leur D. Le coup du texte affaiblit la case é6 mais il faut bien chasser le Fé5.

j) Naturellement si 11..., D×d4 ? ; 12. Fg6+ et 13. D×d4.

k) Si 13..., D×b2 ? ; 14. Ta-b1 suivi de 15. T×b7. Si 13..., D×d4 ? ; 14. Ta-d1. Les pions b2 et d4 n'étant pas en prise, la sortie de la D noire sur b6 paraît vraiment artificielle.

l) Si 14..., Fé7 ; 15. Fç4 gagnant le pion é6 (15..., ç5 ; 16. Fb5+ ou 16. Tf-é1).

m) Empêche l'avance g7-g5 à cause de D×f6.

n) Maintenant les Noirs peuvent envisager de contre-attaquer par g7-g5.

o) Si 19..., a5 ; 20. Tf-b1, a×b4 ; 21. a5 !

p) D+T+deux F contre le R noir seul !

q) Pensant souffler après 23. Ff4, Fd6.

r) L'estocade finale : Si 23..., R×a7 ; 24. D×ç6, h×g3 ; 25. Ta1+, Rb8 ; 26. Ta8 mat. Si 23..., Rb8 ; 24. Ta8+, Rb7 ; 25. D×ç6+ suivi du mat. Larsen a joué cette partie avec autant de simplicité que d'élégance. Quelques semaines plus tôt, il remportait dans le même style une belle victoire contre Olafsson à Reykjavik. (Position des Blancs. Larsen : Rg1, Dç2, Tb1 et d2, Fé2 et é3, Cd5 et f3, Pa3, b4, ç4, é4, f2, g2, h3. Olafsson avec les Noirs : Rg8, Dç8, Td8 et é8, Fé6 et g7, Cç6 et f6, Pa7, b6, ç5, d6, f7, g6, h7.) Larsen vient de jouer 19. Td2, tendant le piège dans lequel les Noirs se précipitent : 19..., C×é4 ; 20. D×é4, Ff5 ; 21. Dh4, F×b1. Une superbe attaque surgit : 22. Fh6 ! f5 ; 23. F×g7, R×g7 ; 24. Df6+, Rg8 ; 25. Db2 !, Fé4 ; 26. Cf6+, Rf8 ; 27. C×h7+, Rg8 ; 28. Cf6+, Rf8 ; 29. C×é8, R×é8 ; 30. Dh8+, Rd7 ; 31. Dg7+, abandon.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 762
Dr. J. FRITZ,
1975.

(Blancs : Ra6, Cé4, Fh2, Pf2. Noirs : Ré8, Fg8, Cd7.) En priant les lecteurs de corriger le diagramme n° 762 dans lequel le pion f2 est noir par erreur.

1. Cf6+, Rf7 ; 2. C×g8, Cç5+ ; 3. Rb5, Cé4 ; 4. Ch6+, Rg6 ; 5. Cg4, Rg5 ; 6. f3, Cd2 ; 7. Cé5, Cf1 ; 8. Cf7+, Rf6 ; 9. Ff4 !, R×f7 ; 10. Rç4 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
E. BIRNOV
(1947)

a b c d e f g h

BLANCS (3) : Rç4, Tg4, Pa7.
NOIRS (4) : Rç7, Fh4, Pç2 et d6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 760

CONTRE-ATTAQUE DÉSESPÉRÉE

Au cours du championnat du monde de Venise (1974), les Français n'étaient pas en forme, et ils payèrent très cher la moindre erreur, comme dans cette donne où un des défenseurs néo-zélandais trouva une terrible contre-attaque pour faire chuter le déclarant.

Nord : ♠ A 7 ; ♥ A V 9 5 2 ; ♦ 9 6 4 3 ; ♣ D 10
Ouest : ♠ R V ; ♥ 6 3 ; ♦ D V 10 8 ; ♣ 9 7 6 5 2
Est : ♠ 10 5 4 3 2 ; ♥ 10 8 7 4 ; ♦ 5 ; ♣ 8 4 3
Sud : ♠ D 9 8 6 ; ♥ R D ; ♦ A R 7 2 ; ♣ A R V

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Kerr	Swarc	Wignall	Boulen.
—	—	passe	2 SA
passe	3 ♥	passe	3 SA
passe	5 SA	passe	6 SA...

Ouest ayant entamé la dame de carreau, *comment Boulenger, en Sud, doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Boulenger a laissé passer la dame de carreau (pour « rectifier le compte »), quelle est *la contre-attaque qu'Ouest a faite* pour faire chuter ce chelem qui était théoriquement imperdable ?

Réponse :

A la table du match U.S.A.-Italie, où Goldman était en Sud, l'Italien, qui était en Ouest, continua carreau à la seconde levée. Le déclarant prit avec le roi de carreau, puis il tira cinq cœurs, l'as de carreau et les trois trèfles maîtres pour *squeezer Ouest* à pique et carreau sur l'as de trèfle :

Nord : ♠ A 7 ; ♦ 9
Ouest : ♠ R V ; ♦ 10
Sud : ♠ D 9 ; ♣ A

A la table de Boulenger, Ouest se rendit compte qu'il serait squeezé, et il trouva la terrible contre-attaque du *valet de pique !*

Mettez-vous maintenant à la place du déclarant : il lui paraissait peu vraisemblable que Ouest ait le roi de pique, et *il mit l'as de pique* en espérant que les carreaux seraient partagés 3-2, ou bien que Est aurait quatre carreaux et le roi de pique et serait squeezé à pique-carreau sur le cinquième cœur (l'as de carreau servant de communication et le 10 de cœur n'étant pas quatrième). Hélas !, quand après avoir pris avec l'as de pique, il tira un de ses gros honneurs à carreau, il comprit qu'il était condamné et qu'il aurait dû donner le coup à blanc à carreau à la seconde levée *en prenant l'entame avec le roi de carreau et en rejouant carreau*. Il aurait constaté que les carreaux étaient 4-1 et, quand Ouest, à la troisième levée, aurait contre-attaqué le valet de pique, il aurait fait l'impasse, sa seule chance de gagner.

A l'autre table, les Néo-Zélandais avaient chuté le chelem à carreau.

Intuition ou raisonnement ?

Nord : ♠ 10 4 3 ; ♥ A 6 5 2 ; ♦ D 10 ; ♣ A 9 6 5
Ouest : ♠ A D 9 5 ; ♥ R 9 8 7 ; ♦ 9 6 ; ♣ 8 4 2
Est : ♠ V 8 6 2 ; ♥ D 10 ; ♦ V 8 7 4 3 ; ♣ 7 3
Sud : ♠ R 7 ; ♥ V 4 3 ; ♦ A R 5 2 ; ♣ R D V 10

Quand il faut deviner où se trouve la place d'un as, on dispose, même si les adversaires n'ont pas parlé, de plusieurs éléments :

1. — La reconstitution de la distribution d'après les cartes fournies ;

2. — La façon de jouer des adversaires, et notamment leurs entames ;

3. — L'intuition.

Dans la donne suivante du match France-Israël d'un championnat d'Europe, le déclarant, Michel Lebel, grâce à un mélange de raisonnement et d'intuition, sut deviner, à la fin, où se trouvait l'as de pique pour gagner son contrat.

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lev	Mari	Romik	Lebel
—	—	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♦
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entama le 7 de cœur pour le 2 du mort et la dame d'Est qui rejoua le 10 de cœur. Sud couvrit avec le valet de cœur, et Ouest, ayant mis le roi, *comment Lebel, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Une fois que Sud ne répond pas « 2 ♥ » sur le Stayman à « 2 ♣ », seul le contrat de « 3 SA » est raisonnable.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 68

LES COUPS DOUBLES

Tournoi de Vilnius - Décembre 1977
Blancs : Z. Sakalauskaite
Noirs : S. Geller

Ouverture Fabre.

1. 34-29 (a)	18-22 (b)	22. 38-33	10-14 (k)
2. 40-34	12-18	23. 42-38	14-19 (l)
3. 45-40	7-12	24. 40-34 (m)	9-14
4. 50-45	1-7	25. 49-44	2-7
5. 32-28	19-23 (c)	26. 34-30	7-12 (n)
6. 28×19	14×23	27. 47-42	17-21 (o)
7. 35-30	16-21	28. 26×17	12×21 (p)
8. 31-26 (d)	21-27 (e)	29. 31-27 (q)	21-26
9. 30-24	9-14 (f)	30. 42-37 (r)	8-12
10. 37-31 (g)	14-19	31. 48-42 (s)	11-17 !! (t)
11. 41-37	19-30	32. 44-40 (u)	26-31 ! (v)
12. 34×14	23×34	33. 37-26	23-29
13. 40×29	10×19	34. 33×24	18-22 (w)
14. 44-40	4-9	35. 27×29	6-11 (x)
15. 37-32	5-10 ! (h)	36. 24×13	15×33
16. 32-21	22-28	37. 38×29	12-18
17. 33×22	16×18 (i)	38. 13×22	17×39 !! (y)
18. 46-41	19-23 (j)	Abandon (z)	
19. 28×19	12×23		
20. 41-37	7-12		
21. 37-32	12-18		

NOTES

a) Avec le danger d'avoir, en milieu de partie, toute l'aile droite paralysée par l'enchaînement classique formé par les pions à 15, 20, 24 et 25.

b) Les répliques classiques sont soit (19-23), soit (20-25) [pour tenter de constituer l'enchaînement vu ci-dessus], soit (17-22) si l'on désire entrer dans l'une des variantes de similitude [la symétrie].

c) Si (16-21), les Blancs ont intérêt à perdre des temps, à se replier par 28-23 (19×28) 29-24 (20×29) 34×32.

d) Et non 31-27 ? (21×32) 37×19 (13×35) N+1.

e) Installation d'un pion taquin et impossibilité pour les Blancs d'occuper le centre et notamment la case 28.

f) Pour renforcer sans retard la formation au centre.

g) L'efficacité de cet enchaînement est réduite du fait de la présence d'un pion adverse à la case centrale 23.

h) Si (11-16) 32×21 (16×27) 38-32 (27×38) 43×32 et les Noirs ne pourraient alors plus s'opposer au bon regroupement 31-27 (22×31) 26×37.

i) Ce deux pour deux est fort stratégiquement : la liberté de manœuvre des Noirs est de nouveau totale et leur adversaire, avec une formation quelque peu éparpillée [le regroupement n'ayant pu être effectué], ont désormais un pion passif à la bande [pion à 26].

j) Le coup stratégique illogique eût été (17-22 ?), car les Blancs auraient pu améliorer leur position toujours par le regroupement 31-27 (22×31) 26×37.

k) Suite à considérer alors : 47-41 (14-19) 40-34 ? (23-29) 34×21 (16×47)+.

l) Et non, bien sûr (13-19 ?) 26-21 (17×28) 33×4+

m) Du fait de la présence d'un pion passif à 26 et de l'existence d'une formation de pionnage sur l'aile droite adverse, les Blancs ne peuvent pas occuper la case centrale 28.

n) La seule petite faiblesse positionnelle des Noirs réside dans l'absence d'une formation de pionnage 3, 9 et 14.

o) Le meilleur.

p) Meilleur que (11×22) qui étendrait la liberté de mouvement des Blancs, puisque seraient alors, entre autres, envisageables :

— L'enchaînement par 32-27 ;

— La distribution du centre par le trois pour trois 30-24 (19×30) 33-28 (22×33) 39×10 (15×4).

q) Et non 33-28 ?, les Noirs gagnant le pion par une application du thème du coup de l'entrave (21-27 !) 32×21 [si d'abord 31×22, résultat identique] (16×27 !) [la caractéristique du thème] 31×22 (18×27 !), etc. N+1.

r) Sur 33-28 ? (26-31) force le gain du pion, si 27-21 (16×27) 32×21 (23×32), 38×27 (31×22) 21-16 (8-12), etc. N+1. Les Blancs peuvent toutefois écarter ce danger en poursuivant, après (23×32), par 36×27 (11-16) ; mais les Noirs ont alors un léger avantage positionnel.

s) A considérer : 33-28 (11-17) et si (44-40 ?) les Noirs peuvent rafler six pions par (18-22) 27×20 (15×31 !)+

t) Tentant un piège caché avec combinaison en sept temps.

u) Puisque le pion pivot [pion à 48] est sorti, il était peut-être préférable de faciliter le développement de l'aile gauche par 27-21 (16×27) 32×21.

v) Les combinaisons supposent toujours des sacrifices préalables plus ou moins importants.

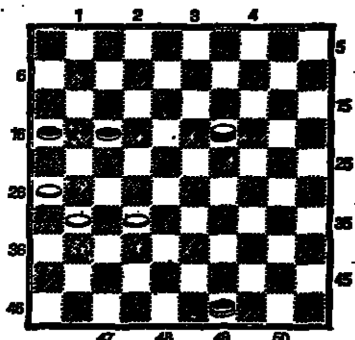
w) Les Noirs se procurent un temps de repos.

x) La mise à profit du temps de repos, qui va permettre aux Noirs de conclure en beauté par deux rafles de huit pions au total. Comportant donc deux rafles, cette combinaison est à classer parmi les coups doubles.

y) Sans la sortie, sans doute prématurée, du pion pivot au trente et unième temps [48-42], ces deux rafles n'auraient pas été possibles.

z) Dans deux temps les Noirs dameraient.

I. WEISS
(1910)



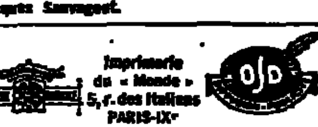
Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 67

[Noirs : pions à 14, 21, 22, 23, 29, 31 et 36 — Blancs : pions à 30, 38, 40, 44, 46, 48 et 50] : 46-41 ! ! (36×47) 40-34 ! ! (29×49) [la prise majoritaire est toujours prioritaire : on doit prendre du côté du plus grand nombre] 50-44 ! ! (49×42) 48-10 ! ! =

JEAN CHAZE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Hippisme

DEUX ACHETEURS INSPIRÉS

LA réunion de dimanche passé, à Longchamp, commençait par ce qui semble bien être une liquidation. La jeune princesse Caroline de Monaco, dont les couleurs (celles de la principauté : losanges rouges et blancs) étaient apparues, aux courses, l'automne dernier, mettait « à réclamer », c'est-à-dire à vendre, Egmont, *resté l'unique cheval à les avoir portées.*

Bien qu'il ait gagné (d'une courte encolure), Egmont, *dont le prix de « réclamation » était de 50 000 francs, ne fut revendiqué par personne. Mais l'intention de désengagement paraît nette. Papa a dû finir par faire comprendre que si les princes du Gotha peuvent se hasarder au pesage, ils doivent du moins, auparavant, s'être forgé une armure qui les protège de ceux de l'aventure. Celle de la jeune princesse était trop tendre. La retraite est probablement une excellente affaire pour les finances princières.*

Robert Sangster a fait également, dimanche, une excellente affaire. Ce propriétaire anglais — principal animateur, outre-Manche, et par conséquent principal gagnant, des paris sur le football — gère son écurie comme un portefeuille d'actions, achetant une « patte » ici, en vendant une là (entendons-nous : les « pattes » illustres qui, lorsqu'elles sont quatre, ont noms Secrétariat, Vaguely Noble, The Minstrel, etc.), *procédant constamment à de savants et inspirés arbitrages qui, le plus souvent, précèdent (dans le bon sens) une hausse ou une baisse. Il avait acheté, voilà deux semaines, à François Mathet — toujours vendeur des chevaux dont il est l'éleveur, — un fils de* Kalamoun, *vainqueur lors de ses deux uniques sorties :* Dom Racine. *Or ce* Dom Racine *a gagné plaisamment devant un lot qui, avec les* Little Love, Count Ivor, Perceran *et autres* Le Lorrain, *avait fière allure. Il y aurait de la sève de derby dans ce* Dom Racine *qu'il ne faudrait pas s'étonner. A tout le moins, si les 2 400 mètres de Chantilly inquiètent ce fils et petit-fils de « miler » le calendrier hippique devrait lui offrir un prix Jean-Prat, un « Eugène-Adam » ou quelque autre riche épreuve autour de 2 000 m. Robert Sangster a déjà gagné son pari. Il a, dit-on, payé* Dom Racine *400 000 francs. Le cheval lui en a, dimanche, rapporté 150 000, et vaut bien, après sa victoire, 700 000 ou 800 000 francs. Allons, pour un habile boursier du jeu, les sabots ferrés peuvent valoir les chaussures à crampons...*

Entre ciel et enfer

En gagnant le prix du Cadran, Buckskin *ajoute un chapitre révélateur au mystère Ange Penna. Cet Argentino-Américain a accompli durant six années, en France, une carrière d'entraîneur étincelante, d'abord à l'écurie Batthyany puis à celle de Daniel Wildenstein. Carrière controversée. Pour les uns, cet homme avait le génie des chevaux, et c'était la seule explication aux progrès spectaculaires qu'accomplissaient ceux qui passaient sous sa férule. Pour d'autres, il y avait quelque diabolique mystère là-dessous : les performances fulgurantes de certains pensionnaires ne pouvaient se comprendre que si on invoquait la mise en œuvre d'un « truc » secret (on disait « secret », mais, intérieurement, on franchissait un pas et on pensait : réprouvé). Les carrières des chevaux faisaient pencher la balance tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.* San San, Filiberto, Promessa, Liloy, *étincelants quelque temps, se consumaient vite, et l'on invoquait les flammes de l'enfer. Mais* Allez France, Pawneese, Flying Water *et beaucoup d'autres demeuraient longtemps au firmament, et on y faisait monter leur entraîneur, ceint, cette fois, de l'auréole des martyrs et des prophètes. A la fin de l'année passée, Ange Penna, qui se disait ulcéré par la suspicion pesant sur lui et qui, aussi, commençait à subir les effets de la récession hippique en Europe, retournait aux Etats-Unis avec une partie de l'effectif Wildenstein (une autre étant dirigée sur l'Angleterre) sans qu'on eût réussi à savoir définitivement si sa juste place s'était située à la droite de Dieu le père des chevaux et des courses, ou sur les marches de l'enfer. Or, six mois après son départ, le ciel paraît derechef lui être ouvert. Deux chevaux, d'abord obscurs, qu'il avait révélés, et dont la révélation avait été mise au compte des inconnues de sa science, poursuivent de brillantes carrières en Angleterre, sous la responsabilité d'un entraîneur dont les méthodes, elles, se situent assurément dans la droite ligne de la tradition hippique britannique. Conclusion : on avait probablement tort, naguère, de froncer les sourcils, plus fort qu'on applaudissait, aux succès de* Crow *et de* Buckskin *(c'est d'eux qu'il s'agit). Et si l'écho s'en est répandu jusqu'à New-York, Penna est en droit de s'attribuer la plus large part des applaudissements qui ont salué, dimanche, la victoire du second nommé, venu cueillir, dans le « Cadran », une première grande victoire française pour la nouvelle écurie Wildenstein « made* in England ».

Une remarque à propos de cette course : sauf une exception en 1976 (4 min. 20 sec. pour Sagaro): *le temps en est désormais toujours médiocre : 4 min. 33 sec. cette année. Voilà vingt ans, on ne dépassait pratiquement jamais 4 min. 20 sec., et il arrivait qu'on descendît tout près de 4 min. 15 sec. Pas de doute : la race des grands stayers s'éteint. La persévérance, l'effort prolongé, ne sont plus des vertus de l'époque, même chez les chevaux.*

Pour deux minutes de galop

Reine de Saba *assure, dans le prix Saint-Alary, une royauté que ne paraît guère pouvoir lui contester, pour l'instant, que sa camarade d'écurie* Dancing Maid. *Bien entendu, celle-ci ne va pas courir sur ses brisées :* Reine de Saba *va probablement prendre pour objectif les Oaks d'Epsom, et* Dancing Maid *le prix de Diane.*

L'une et l'autre sont filles du jeune étalon Lyphard, *vendu l'an passé aux Etats-Unis et dont on n'a pas fini de regretter l'exportation. Comme pour aviver ces regrets, la seconde de* Reine de Saba *est encore une fille du jeune « sire » :* Lys River.

Celle-ci, vendue yearling à Deauville, au mois d'août 1976, à un propriétaire français, avait été cédée par lui, l'hiver passé, à un Néo-Zélandais, intéressé par le « sang » maternel de la pouliche, « sang » auquel se rattache un étalon assez coté aux antipodes. Le nouveau propriétaire de Lys River *avait traversé la moitié de la planète pour la voir courir dimanche. Vingt mille kilomètres d'avion pour deux minutes de galop. Cheval, quand tu nous tiens...*

LOUIS DÉNIEL.

Le Monde

culture

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

« RÊVE DE SINGE », de Marco Ferreri

L'homme de l'avenir

Il y a eu *l'Arbre aux sabots*, d'Olmi, dont on s'est dit, dont on se dit toujours, c'est un film qui figurera au palmarès. Il y a eu les amants tragiques d'Oshima confrontés au fantôme très japonais de la culpabilité dans *l'Empire de la passion*, Peter Handke et sa « femme gauchère », la maîtrise de Chabrol recréant *Violette Nozière*, la mise en scène de Dassin pour une Médée à double visage, la provocante « bombe » Louis Malle, la comédie féministe de Paul Mazurski, les élans lyriques de Miguel Littin dans *le Recours de la méthode*. Tout cela plus ou moins sur la crête d'une sélection internationale où tout est, pour diverses raisons, intéressant.

Et puis, jeudi, tout à coup, ce fut le véritable événement, le film qui ne ressemble à aucun autre, *Rêve de singe*, de Marco Ferreri. Une œuvre exceptionnelle s'élevant bien au-dessus des conflits individuels et des exercices de style, monnaie courante du Festival. Depuis *la Grande Bouffe*, (qui représenta la France à Cannes en 1973, fit scandale et remporta un grand succès commercial), Ferreri avec *Touche pas à la femme blanche* et *la Dernière Femme*, a achevé le constat de décomposition de notre civilisation. La famille, le couple, s'étant effondrés, il ne restait à l'homme qu'à s'émasculer, se priver de son sexe-pouvoir.

Dans Rêve de singe, Gérard Depardieu renaît pourtant des cendres de sa virilité. Il est — avec James Coco (l'humaniste acceptant les compromis, réfugié dans la contemplation d'un musée de cire rappelant la grandeur romaine avant l'arrivée des Barbares), Marcello Mastroianni (le vieil anarchiste perdu, l'utopiste rongé de solitude) et quelques comparses — l'un des derniers représentants masculins de l'espèce humaine. Tous vivent dans une métropole qui ressemble à New-York — et c'est d'ailleurs New-York, — paysage urbain où subsistent, dans l'invasion des tours de béton, quelques maisons d'une autre époque, des arbres, un bout de jardin, une vaste plage au bord de l'Hudson. Là gît le cadavre d'un immense singe, sorte de « roi Kong » de nos terreurs secrètes, l'ancêtre qu'on a voulu oublier, sur la dépouille duquel Gérard Depardieu, qui s'appelle Lafayette, recueille un bébé quadrumane dont il va faire son fils, son ultime recours. A la fois enfant et adulte, refusant l'insertion sociale, l'amour romantique et la paternité réelle, Lafayette est un être de transition.

Marco Ferreri dit qu'il a choisi ce quartier de New-York (fantastique à l'écran par sa réalité même) parce que l'herbe y soulève l'asphalte, qu'on y sent venir le « retour au Moyen Age » en pleine crise historique. Il dit aussi qu'il a voulu effacer, une bonne fois, l' « image historique » de l'homme fixe par l'humanisme. L'apocalypse est maintenant dépassée. Il faut chercher l'homme nouveau qui refera la civilisation dans d'autres rapports avec la femme et l'enfant.

Une aurore se lève

Au moment où son compatriote Olmi se retourne vers le passé, les racines terriennes et culturelles du dix-neuvième siècle, pour inviter à retrouver les valeurs humanistes Ferreri, lui, sonne le glas de ces valeurs par trois suicides qui sont des holocaustes et l'incendie néronien d'un musée dépositaire d'une vaine mémoire. Et pourtant, *Rêve de singe* (où l'on trouve un humour grinçant mais aucune de ces « provocations » qui furent tant reprochées au cinéaste) n'es tpas un film désespéré. C'est le seul, dans ce Festival révélateur des problèmes de société, à donner une réponse, pour l'avenir proche, aux questions essentielles. Une aurore se lève au-dessus de la mort purificatrice. L'homme naturel d'avant l'humanisme va resurgir, après sa transition dans le retour au cycle de l'animal éternel.

Il faut, certes, écouter le cinéaste parlant de son œuvre, et l'on pourra discuter ses idées. Mais il faut surtout regarder ce film prophétique qui détruit aussi, selon Ferreri, « le cinéma anachronique et son discours théâtral ». Sans mouvements de caméra acrobatiques et flamboyants, sans effets esthétiques, sans dialogues littéraires (Depardieu s'exprime parfois uniquement avec un sifflet), Ferreri a construit un univers d'images émotionnelles qui nous envoûtent en ce qu'elles font apparaître la réalité profonde de ce que nous redoutons et espérons, de ce qui pourrait changer et de ce qui a, déjà, changé. On prend le film au cœur, comme cela, d'emblée, et si l'on veut y appliquer une « grille » intellectuelle, cela ne marche pas. En Italie — signe des temps ? — *Rêve de singe* est, déjà, un succès populaire.

Déconcertant, génial Ferreri, qui change même sa propre image. Lui qu'on a dit, si souvent, misogyne nous donne, avec Gail Lawrence, la plus belle, la plus simple, la plus lumineuse figure féminine du Festival. Il exalte la « violence vitale » de la femme, sa tendresse et sa liberté réelle. Il révèle ici, encore plus que dans son film précédent, ce qui fait de Gérard Depardieu le plus grand acteur moderne : l'animalité, l'instinct, la relation à son corps, l'expression physique des doutes, des incertitudes, des désarrois, de l' « homme de transition » cherchant à retrouver sa condition primitive. Voir Depardieu subir un viol sans violence, rouler à bicyclette, tenir contre lui son bébé singe, pleurer et s'immobiliser, tête couverte d'un péplum, dans une tragédie de flammes, c'est plus que bouleversant.

JACQUES SICLIER.

« SPIRALE », de Krzysztof Zanussi

L'angoisse de la mort

Krzysztof Zanussi poursuit son discours humaniste, sa réflexion sur l'individu et la société, la vie et la mort, avec une ambition philosophique avouée, avec un pessimisme tenace. Le héros de *Spirale* a compris ce que chaque individu devrait savoir, mais que le monde qui l'entoure s'emploie à lui faire oublier : il sait qu'il va mourir. Il sait qu'il va mourir parce qu'il est malade. Sans les allégories de Wajda, Zanussi met en scène son désespoir et sa solitude. Pas de réflexion à voix haute, pas de longues discussions métaphysiques ou morales : *Spirale* est bien plus simple, et par là-même plus terrible, que les films précédents de Zanussi.

Un homme qui semble un peu fou (Jan Nowicki) arrive dans un refuge de montagne. Il a jeté les clés de sa voiture, il interpelle les gens qui sont là, les agresse, les écoute, puis dénonce leurs faiblesses. Les femmes sont attentives, les hommes supportent mal la mise en accusation. Mais quand l'étrange individu disparaît en montagne, ils se portent tous à son secours. On le retrouve : c'était une première approche de la mort.

Illumination et *Camouflage*, que l'on a vu au dernier Festival de Paris, proposaient des comportements de révolte. *Spirale* est le récit d'un homme qui se sait manipulé, conduit vers la fin de ses jours sans avoir la possibilité d'assumer son destin, et qui choisira la dignité — le suicide. Zanussi dénonce ici le milieu hospitalier, où les victimes sont livrées à une angoisse que personne ne veut leur nommer. On regarde le malade s'enfoncer vers la mort, comme on regardait un des sauveteurs perdre pied dans la neige : avec une horreur fascinée car la caméra reste toujours proche des personnages, car Zanussi filme le malheur et non la cause de ce malheur, ce qui serait une manière de l'exorciser. A aucun moment, par exemple, la maladie incurable n'est scientifiquement désignée.

Curieusement, la dernière image est une délivrance : une sorte de vision religieuse où le corps du mort ressuscité s'avance dans la lumière. On se demande alors où est le message de vie dans ce film de mort. Et on ne le trouve pas.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Expositions

La donation Picasso au Louvre

(Suite de la première page.)

Il mettait les tableaux n'importe où, achetait le rogaton, le petit rien amusant ou imprévu aussi bien que la merveille, avec cette bizarre tendresse qui lui faisait conserver des piles de boîtes d'allumettes vides et chérir des animaux (et des hommes) aussi dépourvus de séduction que peu communicatifs.

L'unité de sa collection tient seulement à la constance de ses amitiés (Matisse) et de ses admirations (Cézanne), au hasard de la visite chez un brocanteur, aux caprices, parfois, de son diabolique et merveilleux humour ou à l'intérêt qui le portait vers tel ou tel peintre à telle ou telle époque de ses recherches.

Que l'on ne prenne pas ces remarques pour autant de réserves. En dehors même des très belles pièces qu'elle contient, la collection Picasso a le mérite de déconcerter, de piquer la curiosité au plus haut point. On se dit : voilà un homme qui aurait pu acheter un Delacroix, un Rembrandt, un Ingres ou un Greco, si la fantaisie lui en avait pris. On se dit surtout : voilà un homme qui avait tout vu, tout interrogé et assimilé de l'histoire des formes (et cela jusqu'à Lascaux, Sumer, Memphis et compagnie).

Eh bien ! son « Wunderkabinett » nous dira peut-être ce qu'il a retenu, rapporté de ce long voyage, de cette longue histoire d'amour, de rupture, d'infidélités, nous aidera éventuellement à progresser d'un pas vers la solution de l'énigme : s'il a acheté ce tableau plutôt qu'un autre, il devait bien avoir ses raisons. Mais ces raisons sont d'autant plus difficiles à découvrir que presque toujours on ignore la date de l'achat, qu'on ne peut donc le situer dans cette biographie si complexe, le mettre en rapport avec le thème ou le problème qui peut-être alors obsédait le peintre.

Pour le Minotaure ?

Renoir ? L'affinité avec la période néo-classique, l'époque des *Grandes Baigneuses*, les Cybèles et les Junons des années 20 est évidente, bien que le choix, en dehors d'une très belle sanguine de 1900-1901 *(la Coiffure)*, soit assez décevant. Van Dongen ? Une amitié de jeunesse, la camaraderie du « Bateau-Lavoir ». Braque ? Cela va de soi : deux natures mortes exquises, la première surtout, une *Bouteille*, de 1910, qui dit très bien les intentions du premier cubisme, mais dont la relative minceur (alors que le Derain est de toute beauté) évoque assez clairement les rapports ambigus, résolument pincés qui furent ceux des deux artistes après 1914.

Pour Corot, il n'y a pas de mystère. Braque et Picasso ont découvert Corot (le Corot des figures) au Salon d'automne de 1909. Ils l'ont aimé pour sa modestie, sa naïveté, son charme ingénu à une époque où ils cherchaient à tordre le cou à la « belle peinture », à la peinture savante, et si les Corot de Picasso inspirent un peu plus que le doute, ils renvoient aux mêmes préoccupations que les quatre Douanier Rousseau, ceux-là magnifiques ou désopilants, qui sont un des temps forts de la collection : le portrait du peintre et de sa femme, *les représentants des puissances étrangères venant saluer la République en signe de paix*, que l'artiste, dans son innocence, pensa vendre à l'Etat, et surtout le monumental portrait féminin que Picasso acheta pour 5 F en 1908 à un critique de l'époque.

Mais pourquoi ce « Chardin » ? Pourquoi ce « Gauguin » ? Pourquoi ce Louis Le Nain, que le catalogue affecte prudemment d'un double point d'interrogation (pour Louis et pour Le Nain ?) ? Pourquoi ce Vuillard, d'ailleurs charmant ? Pourquoi cette *Procession du bœuf gras*, d'auteur inconnu, fort beau tableau que Picasso acquit de Kahnweiler dans les années 20 ? Ce bœuf serait-il le frère inférieur et comme le pressentiment du *Minotaure* qui va obséder le peintre dans la décade suivante ? Est-ce encore à cause de ses cornes, de son œil souffrant que Picasso a acheté cette *Tête de chamois*, de Courbet, qui est si peu un Courbet que Malraux lui-même s'en est aperçu ? On ne sait, et comme disait Balzac quand il n'arrivait pas à rattraper le fil d'une de ses histoires, « la solution de ce problème appartient aux sciences occultes ».

Passons aux chefs-d'œuvre. Il y a ceux des maîtres, ceux des jeunes artistes dont Picasso, toujours très attentif à la nouveauté, regardait l'œuvre avec bienveillance, ceux, enfin des peintres qu'il considérait comme ses pairs. Pour les maîtres, on sait que Picasso n'en a jamais eu qu'un seul : Cézanne. « Si je connais Cézanne ! disait-il un jour à Brassaï, il était mon seul et unique maître ! Vous pensez bien que j'ai regardé ses tableaux ! J'ai passé des années à les étudier... Il était comme notre père à tous. »

Voilà donc trois Cézanne, tous les trois de premier ordre : un *Château noir*, où la superposition des plans, le rendu synthétique de l'espace aboutissent à une formule presque abstraite ; la *Mer à l'Estaque*, une œuvre des années 80, dont la force de composition, la rigueur géométrique, montrent très bien ce que Picasso et Braque ont demandé à Cézanne lors de la grande rupture qui précède le cubisme ; et surtout peut-être ces petites *Baigneuses*, si drôles, si agitées encore et presque baroques, si libres déjà de construction et de perspective, prélude entre tous précieux à l'*opus magnum*, dont nous déplorions récemment qu'il n'ait pu être conservé dans les collections nationales.

Pour les jeunes (les jeunes d'alors, s'entend), si le Modigliani est relativement secondaire, on admirera sans réserve le Balthus *(les Enfants)* qui, sans clin d'œil métaphysico-érotique, est une des toiles les plus singulières du peintre, les plus habilement exécutées dans l'esprit Courbet-Derain, peut-être son chef-d'œuvre. Et plus encore l'*Autoportrait* (1919) et la *Danseuse espagnole* (1921) de Miro : quelle originalité, quelle puissance, quel éclat de dessin, de coloris et quelle étrangeté aussi dans la contradiction volontaire entre le gonflement, la monumentalité impassible des volumes et la minutie descriptive des détails ! Le surréalisme n'a jamais fait mieux, plus réel et plus onirique à la fois.

C'est Matisse

Quant aux pairs, en dehors de Derain, déjà cité, et en l'absence, assez curieuse, de Juan Gris et de Léger, on sait que Picasso n'en reconnaissait qu'un seul et c'est Matisse. On le voit ici à ses débuts, à sa maturité et dans son grand âge. Si les débuts sont les débuts (Matisse est un peintre qui s'est lentement et difficilement formé), les deux petites toiles des années 40 *(la Robe persane, Tulipes et huîtres sur fond noir)* sont deux morceaux exquis, à la fois savants et détendus, étonnants d'humour, de fraîcheur, de gaîeté, l'un et l'autre marqués par cette justesse dans le rapport des tons imprévus, presque discordants, qui est une des gloires de Matisse.

Mais pour la gloire, la voici à son zénith avec *la Corbeille d'oranges*, de 1912 ; un des grands moments du siècle, somptueuse, éclatante composition, incroyable de hardiesse dans son jeu de couleurs stridentes ou délectables, où une fermeté plastique digne de Cézanne s'allie à toutes les libertés de l'effusion décorative, où l'on voit aussi tout le parti que Matisse a su tirer des découvertes du cubisme (et même du cubisme synthétique). Les nombreux repentirs qu'a révélés l'examen de laboratoire montrent de quel travail, de quelle « douloureuse tension » est né ce miracle d'harmonie à propos duquel on ne peut pas ne pas évoquer ce vers de Baudelaire qui a si longtemps chanté dans la mémoire de Matisse : « Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté. » Et pour la volupté, même si elle est d'une espèce bien différente, on en trouvera un autre exemple dans l'extraordinaire ensemble de monotypes de Degas, images de maisons closes inspirées de *la Maison Tellier*, silhouettes burlesques et pathétiques dont l'impudeur sans complaisance renvoie au naturalisme du jeune Picasso comme aux fantaisies érotiques des années 30 et de la fin de sa vie.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Donation Picasso, la collection personnelle du peintre. Musée du Louvre, entrée par le pavillon de Flore.

■ Au Centre Georges-Pompidou, ce vendredi 26 mai, à 20 h. 30, Silvia Monfort et Maurice Sonar-Senghor liront des poèmes de M. Léopold Sedar Senghor, en présence de celui-ci.



Théâtre

Cyrano ou les Soleils de la Raison

L'excellent journaliste et critique Claude Bonnefoy a voulu, par cette pièce, nous remettre les idées en place sur un écrivain attachant du XVIIe siècle, Cyrano de Bergerac (1619-1655), qui n'est connu du grand public que par l'image très déformée qu'en donne Edmond Rostand dans sa comédie célèbre.

Hector de Cyrano n'était pas gascon, mais parisien. Il a pris part avec courage à des combats d'idées touchant la science, la philosophie, la religion — n'oublions pas que l'Inquisition sévissait encore ces années-là. Il présentait ses théories sous la forme de romans utopiques et de science-fiction *(l'Autre Monde)*, et il a inventé en passant la formule de l'aérostat, du parachute, du gramophone.

Le spectacle sur Cyrano qu'a mis en scène à Chaillot André-Louis Perinetti, d'après le texte de Bonefoy, est bizarre. Il y a pas mal de machines, une montgolfière, un segment de scenic-railway, un avion à plumes avec bec mobile du Concorde, des amusements comme ça. Il y a des projections de photographies au plafond. Un côté acrobate aussi, avec des acteurs qui s'envolent. Une belle musique intelligente de Robert Quibel est très bien jouée par quatre instrumentistes cachés derrière un panneau du décor : Dominique Probst, percusionniste, Pierre Roullier, flûte, Ramon de Herrera, guitare comme son nom l'indique, et David Simpson, violoncelle. Des chansons pas bêtes sont interprétées avec chaleur par Bernadette Rollin. De bonc acteurs : François Lalande, Marc Imbert, Louis Mérino...

Néanmoins tout cela manque de tonus, peut-être parce que le texte de Bonnefoy est trop copieux et manque d'air, peut-être parce que Périnetti n'a pas rassemblé ses joujoux mécaniques et audio-visuels dans une démarche assez serrée.

Peut-être surtout parce que Chaillot manque d'argent. En grattant les fonds de tiroir, Périnetti a pu fabriquer des accessoires amusants, donner du travail à vingt-trois acteurs et quatre musiciens qui sont convenablement payés — et cela, aujourd'hui, c'est rare — mais il n'a pas pu assumer financièrement la réalisation complète d'un spectacle très ambitieux.

Dans une interview publiée cette semaine à Lyon, Planchon déclare : *« Si le montant des subventions allouées au T.N.P. (de* Villeurbanne) *devait être réduit de moitié, je dis froidement que je licencierais la moitié du personnel fixe. Quitte à passer pour un salaud, je sais que c'est la seule solution pour sauver le théâtre. Le jour où l'on a coupé les subventions de Chaillot on aurait dû diminuer le personnel de 60 % pour continuer à faire du théâtre. »*

Avec ce *Cyrano*, Périnetti empêche sa maison de sombrer, trouve le moyen de donner du travail à des artistes, réussit des bricoles drôles, mais ne peut pas faire du théâtre. C'est un exemple entre cent.

Le pouvoir actuel s'ingénie à asphyxier le théâtre. Dans la même interview, Planchon rappelle que *« sur les 0,50 % du budget national attribués à la culture, on paye les salaires des fonctionnaires de la rue de Valois et on assure la réfection de la cathédrale de Strasbourg. »*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, 20 h. 30.

Musique

En hommage à Maderna, « le Visage nuptial »

Bruno Maderna est mort en 1973, à cinquante-trois ans, trop tôt, malgré la densité d'une double carrière de compositeur et de chef d'orchestre abordée en enfant prodige... Mais ses œuvres sont là, musique de chambre, concertos, pièces électro-acoustiques, il suffirait de les jouer.

Réservée en principe aux compositeurs vivants, la série Perspectives du XXe siècle s'est ouverte à Maderna samedi dernier ; furtivement, on a pu jeter un œil au grenier : faute de moyens, on a dû se contenter de la portion congrue et redescendre sans trop savoir ce qu'on y avait trouvé...

La soirée, sans qu'on sache exactement pourquoi, débutait avec Zeitmasse, de Stockhausen, exécuté par le quintette à vent André Rabot avec une aisance et une musicalité assez exceptionnelles. Suivait le troisième Concerto pour hautbois *de Maderna. Le soliste (Jacques Vandeville) mène l'œuvre d'un bout à l'autre avec la complicité du chef. C'est d'abord le réveil progressif de l'orchestre : deux piccolos, puis les trompettes, le xylophone un peu après et quelques violons disséminés dans la masse, tout cela sur une seule note sans cesse « réanimée ».*

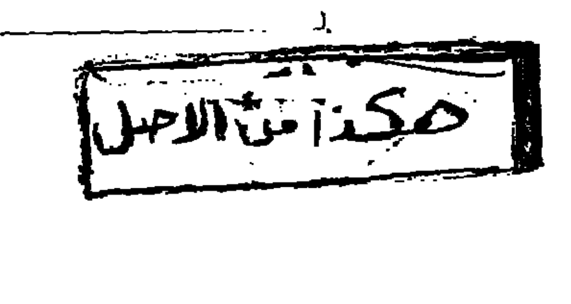
Explosion soudaine des cuivres et dissolution dans un tutti divisé à l'extrême. Nouveau solo — l'instrument est traité très classiquement — et, comme toujours chez Maderna, les choses semblent aller de soi, il n'y a qu'à se laisser entraîner. Vers la fin, un cor anglais placé en retrait esquisse un dialogue avec le hautbois, comme un appel où les biographes du futur verront sans doute un pressentiment. Peut-être...

La journée s'achevait avec le Visage nuptial, *une des œuvres les plus secrètes et les moins jouées de Boulez. Esquissée en 1946, remise sur le métier cinq ans plus tard, créée en 1957, elle affirme la maîtrise à chaque page et de la façon la moins pédante qui soit : une multitude de détails, d'intentions esquissées avec leurs contradictions, la volonté de se renouveler constamment, de ne jamais peser et, en quelque sorte, de s'imposer en fuyant. A un quart de siècle de distance, la complexité demeure, mais elle fait partie du style ; son caractère utopique fascine parce qu'il est un élan vers l'inaccessible. On a beau jeu aujourd'hui de constater que tout ce qui, sur le papier, promet d'être passionnant à entendre ne sonne pas aussi clairement qu'on aimerait, qu'il y a peut-être trop tout le temps et que c'est beaucoup de musique jetée par les fenêtres... A cela, il n'y a rien à répondre, sinon l'émotion de ce chant d'amour et de solitude, sinon enfin que l'excuse du trait de génie, c'est de ne pas avoir pu être autrement qu'il n'est avec ses défauts et son caractère irremplaçable.*

L'Orchestre national et le chœur féminin de Radio-France, Sigune von Osten, Barbara Ericsson et, au pupitre, Gabriele Ferro, ont rendu hommage, le tout confondu, à la qualité du travail des uns et des autres et à la volonté commune de dépasser les limites habituelles.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le pianiste américain Murray Perahia, souffrant, a dû annuler le récital qu'il devait donner vendredi 26 mai au Théâtre des Champs-Elysées. Il sera remplacé par la pianiste soviétique Oxana Yablonskaya.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story (Papin) ; 21 h. : Compagnie Serge Keuten ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre, de Jehan Rictus (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : English Chamber Orchestra ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30 : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait. — Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre, 21 h. : Ulysse. — La Resserre, 21 h. : Antigone.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-Lame.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la subie.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Vendredi 26 mai

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : P. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 15 : A. Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Fontenay ; 23 h. : Poésie.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Pavey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon *Graffiti*.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Mechin.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : le Bonnet *de fou*.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : l'Epreuve.
Clamart, C.C. Jean-Arp, 20 h. 30 : la Mégère apprivoisée.
Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda, 21 h. : Dick Annegarn.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-reux.
Montreuil, Salle des fêtes, 20 h. 30 : L. Llach, chanteur catalan.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Los Jaivas.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 18 h. 30 : Courses (ballets).

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : J.-Y. Bosseur, théâtre musical ; 21 h. : H. Sparnay, clarinette basse et action scénique (créations mondiales de Fabres, Bon, Scherchen).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Murray Perahia, piano (Beethoven, Chopin, Schubert).
Radio-France, 20 h. 30 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Beethoven, Gade, Martinu).
Berlioz, 17 h. : Ensemble Ars Nova (exercices publics de la classe d'orchestration).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano (Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Chœur Johanniskantorei de Mannheim, sol. Antoine Cure (trompette) et Louis Kalck (orgue) (Bach, Langlais, Rivier, Tomasi).
Eglise de la mission espagnole, 20 h. 30 : Coral *Polifonica* Castilla.
Eglise danoise, 20 h. : P. Langberg et B. Larsen, orgue et flûte (Buxtehude, Bach, Mozart, Berg).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Beethoven, Gade, Martinu).
Couvent des dominicains, 20 h. 45 : Concerts hautbois, violoncelle et clavecin (Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Drugshow, 20 h. 15 : le Grand Nébuleux et ses laveurs de conscience.
Palais des sports, 20 h. 30 : Genesis.
Palais des arts, 17 h. et 20 h. 30 : J.-P. Mas, C. Alvin, D. Huthar, F. Jeanneau et H. Texier.
Espace Cardin, 21 h. : Wapassou.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Olivier Franc Jazz Quintet.
Campagne-Première, 20 h. : D. Malherbe (dernière) ; 21 h. 45 : Nico ; 22 h. 45 : Raymondo-Sagner.
Radio-France, 21 h. : Concours de jazz, avec Anachronic Jazz Band.
Golf Drouot, 22 h. 30 : Aura ; The Temple, The Worms ; Diamant ; Karcass.

La danse

Mogador, 20 h. 30 : Cabo Negro, danses et percussions.
Ranelagh, 18 h. 30 : Ma.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Watercress
Centre Mandapa, 21 h. : Christiane de Rougemont (Prière sauvage).

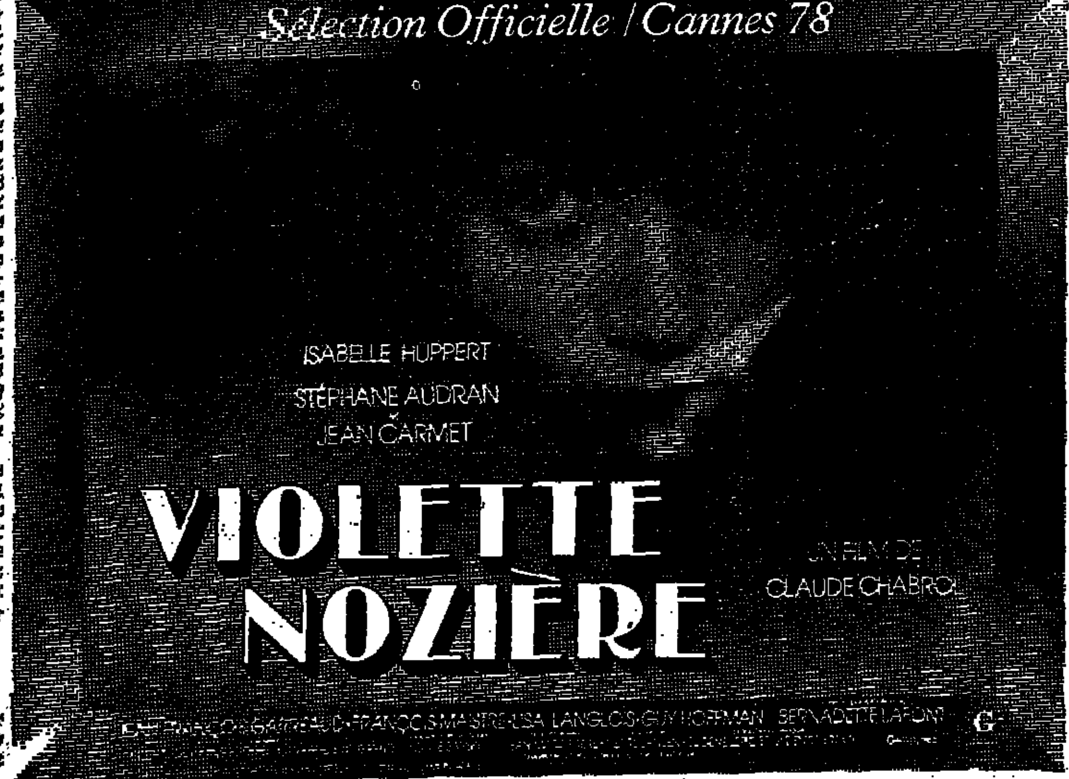












Interdit aux moins de 13 ans.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 18 h. 30 : la Parole donnée, d'A. Duarte ; 20 h. 30 : les Fusils, de R. Guerra ; 22 h. 30 : Made in U.S.A., de J.-L. Godard.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéoston, 6e (325-60-34).

ADIEU ! JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'à jeudi ; à partir de ven. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à jeudi ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98). H. Sp.

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.

LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.G.C.-Gobelins, 13e (331-01-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

COMMENT ÇA VA ? (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 5e (261-50-32).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88), jusqu'à jeudi.

DIABOLO MENTHE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ECRIRE SUR L'ECRAN (reportages) La Clef, 5e (337-90-90).

EMMANUELLE-II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-89-17), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), horaire spécial.

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeu. ; Marignan, 8e (359-92-82) ; à partir de ven. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) jusqu'à jeu., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de ven. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (*) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; première partie : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Marbeuf, 8e (225-47-19), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) jusqu'à jeu. ; v.f. : Diderot, 12e (343-1-929).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Biarritz, 8e (723-69-23).

MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MILITIA BATTLEFIELD (An., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). A partir de vendredi : Quinquette, 5e (033-35-40).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06). A partir de vendredi : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Gaumont Rive-gauche, 6e (548-26-36), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), jusqu'à jeudi, Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e 828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Jusqu'à jeudi.

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Sudio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Tourelles, 20e (636-51-98).

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi.

LE ROTI DE SATAN (All.), v.o. : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) jusqu'à jeudi.

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à jeudi : Ternes, 17e (380-10-41).

SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) (sf lundi et mardi à 22 h.) : Racine, 6e (633-43-71).

STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

TRINITA VA TOUT CASSER (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA ZIZANIE (Fr.) jusqu'à jeudi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; à partir de vendredi : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

VIOLETTE NOZIERE, film français de Claude Chabrol (*) : Quintette, 5e (033-35-40) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Concorde, 8e (359-92-84) : Lumière, 9e (770-84-64) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PETITE, film américain de Louis Malle (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (538-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ALLO MADAME, film italien de A. Nannuzzi (**) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Rotonde, 6e (633-08-22) : Ermitage, 8e (359-15-71) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (288-64-44) : Secrétan, 19e (206-71-33).

SALUT LES POURRIS, film italien de Fernando Di Leo (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BORN TO BOOGIE, film américain inédit de Ringo Star (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE CROCODILE DE LA MORT, film américain de Tobe Hooper (**). (v.o) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

REVE DE SINGE, film italien de Marco Ferreri, V. angl. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-52-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME LIBRE, film américain de Paul Masursky, v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

AU FIL DU TEMPS (Al., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES DU FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mar.).

LA CITE DES DANGERS (A., v.o.) Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D., L., Mar.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.

L'EVANGILE SELON ST MATTHIEU (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.). Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 18e (208-18-76).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), Daumesnil, 12e (343-52-97).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Calypso, 17e (754-10-68).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.)

PHARAON (Pol., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES RODEURS DE LA PLAINE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

SALO (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 26 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Histoire sans paroles ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : un centre pour détecter et traiter la stérilité ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue... au cinéma, de G. Béart.

Une émission réalisée à Cannes lors du Festival 1977.

21 h. 45, Théâtre : « Le roi se meurt », d'E. Ionesco, mise en scène : J. Lavelli, avec M. Duchaussoy, M. Aumont, F. Chaumette.

L'homme pris de panique à l'approche de la mort dont la révolte est vaine. Une tragédie de Ionesco où se croisent le grandiose, le burlesque, la dérision. Une mise en scène violente de J. Lavelli qui tire le meilleur des comédiens-français.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les Brigades du Tigre (L'ange blanc, dernier épisode) ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Ça ne sort pas de la famille).

Confrontation d'écrivains de la même « famille », mais de générations différentes. Avec Mmes Auclair et F. Prévost (Mémoires à deux voix) ; MM. A.-A. Hallier (Corneilles de Cornouailles) ; J.-E. Hallier (Chaque matin qui se lève est une leçon de courage) ; M. de Saint-Pierre (la Passion de l'abbé Delance) ; Mme I. de Saint-Pierre (l'Ombre claire)

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : TAKING OFF, de M. Forman (1970), avec L. Carlin, B. Henry, L. Heacock, G. Engel, T. Harvey, A. Lindley (v.o. sous-titrée).

Deux bourgeois recherchent, dans New-York, leur fille tentée par la vie hippie et, pour essayer de la comprendre, se mettent à s'amuser, à se défouler.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fondation pour l'innovation sociale ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Les mercenaires de la mer, par R. Delourme

Qu'est-ce qu'un pavillon de complaisance ?

21 h. 30, Festival cinématographique international de Cannes, par A. Andreu et M. Leroux.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les maîtres du roman populaire français 1918-1950 : Publication en fascicules et littérature juvénile ; 21 h. 30, Musique de chambre (rediff.) ; Milhaud, Casterède, d'Indy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. L. Maazel : « Symphonie n° 5 en ut mineur opus 67 », « Symphonie n° 7 en la majeur opus 92 » (Beethoven) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

SAMEDI 27 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratique : les transports des handicapés ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée.

14 h. 8, Restez donc avec nous le samedi ; 17 h., Des autos et des hommes ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Série : Le Message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Thierry Le Luron) ; 21 h. 32, Série : Serpico (Meurtre en sous-sol) ; 22 h. 20, Télé Foot 1.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en Super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : été-automne 1942, ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club ; 20 h., Journal.

20 h. 25, Les Cinq Dernières Minutes : Les Loges du crime.

Le but de cette série policière, ici l'assassinat d'un jeune premier tué par jalousie ou par intérêt, est de décrire des milieux, des atmosphères. Mais Cabrol n'est pas Maigret.

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir ; 23 h., Drôle de baraque.

23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978 : la Maison de marbre, de J. Trébouta, d'après A. et J.-C. Sordelt. Avec D. Carrel, G. Casadesus, J.-Cl. Dauphin.

La solitude d'une caissière dans une grande surface. Quand une vieille dame cherche à voler une petite fille.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « la Chouette aveugle », de S. Hedayat, avec S. Merlin, C. Viret, D. Emilfork ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Poole, avec J. Vandeville, hautbois : suite extraite de « The Fairy Queen » (H. Purcell), « Concerto pour hautbois et orchestre opus 7, n° 3 » (J.-M. Leclair), « Concerto grosso opus 6, n° 5, en ré majeur » (Haendel), suite extraite de « Dardanus » (Rameau) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit au Théâtre de la Ville... Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant : Stravinski, Penderecki, Xenakis, M. Solal.

DIMANCHE 28 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., (en Eurovision, le pèlerinage militaire à Lourdes) ; 11 h. 30, La présence protestante.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 25, Sports première ; 17 h. 55, Les animaux du monde ; 18 h. 25, Téléfilm : Les sangliers, de M. Failevic (1976).

Des villageois en colère face aux notables de la ville.

20 h. 30, FILM : PLUS FORT QUE LA LOI, de W.D. Russell (1951), avec R. Ryan, C. Trevor, J. Buetel, R. Preston, W. Brennan, B. Cabot.

Après la guerre de Sécession, un officier nordiste prend le parti d'anciens guérilleros de Quantrell contre un homme d'affaires véreux, tenant une ville sous sa coupe.

Western de série, comme on en tournait beaucoup dans les années 50.

21 h. 50, Concert : Symphonie n° 1, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan.

Premier d'une série de quatre concerts en hommage à H. Von Karajan.

22 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 35, Concert : Les quatre derniers lieder de R. Strauss, par l'Orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, cantatrice M. Caballe.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : la mort de Mussolini, le 28 avril 1945.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque (avec un reportage sur les saisonniers et la communauté italienne dans la région de Toulouse).

16 h. 35, Festival cinématographique international de Cannes (reprise de l'émission du 26 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air : Que reste-t-il de l'« Amoco-Cadiz » ? ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Dunkerque 40, réal. B. Claes.

4 juin 1940, les Allemands entrent à Dunkerque. Le déroulement des événements grâce à des bandes d'archives et le témoignage de témoins de l'époque.

20 h. 30, Cinéma du soleil : Jean Giono, de J. Ordines ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Histoire de mai, d'A. Frossard et P.-A. Boutang (quatrième partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Frank Capra) : L'ENJEU, de F. Capra (1948), S. Tracy, K. Hepburn, V. Johnson, A. Lansbury, A. Menjou, L. Stone (v.o. sous-titrée, N.).

Un industriel idéaliste, candidat à la présidence des Etats-Unis, s'aperçoit qu'il est manœuvré par un politicien et dénonce les dessous de la campagne électorale.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « On ne badine pas avec l'amour » et « la Nuit d'octobre », d'A. de Musset, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, L'orchestre de jeunes, un phénomène social ; 17 h. 30, Rencontre avec Salah Stetié ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Dialogue mère-enfant », par V. Berthommier et C. Questerbert ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Carnaval des animaux » (Camille Saint-Saëns) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Portal : N. Rota, Schumann, Schubert, Beethoven, Mozart, Berio, Portal, Stockhausen ; 19 h., Musiques chorales : chorale Heinrich Schütz, direction R. Norrington ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux... soirée Jean Sibelius par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. O. Kamy : « la Dryade, opus 45 n° 1 », « Symphonie n° 4 en la mineur opus 63 », « Pan et Echo, n° 33 », « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur opus 82 » ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre.

Une sélection pour le week-end

● **LE PRIX KAMMANS : La maison de marbre.**

Une jeune mère seule, une vieille dame très digne et très riche, une jolie petite fille sont les personnages de ce conte sur la solitude. Lente histoire d'un enlèvement consenti, racontée par Jacques Trebouta, candidat au prix Kammans 1978 (samedi, FR 3, 20 h. 30).

● **RUGBY : la finale.**

En direct du Parc-des-Princes la finale du championnat de France : Béziers contre Montferrand (dimanche, TF 1, 15 h. 25).

● **UN HOMME, UN JOUR : Mussolini.**

Le 24 juillet 1944, Mussolini est renversé et interné. Libéré par un commando SS, il se heurtera à la Résistance italienne... De Salo à la pendaison par les pieds du Duce assassiné, présenté par Jean-Marie Cavada (dimanche, A 2, 21 h. 40).

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Radios pirates ou radios libres ?

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris examinait, jeudi 25 mai, sous la présidence de M. Jean Serre, un nouveau cas de poursuites contre une radio libre. M. Jean-Luc Frenchet, en tant que responsable de Radio-Roquette, était poursuivi à la demande du parquet pour avoir contrevenu aux dispositions de l'article L 39 du code des postes et télécommunications. L'interruption par la police le 2 mai (« le Monde » du 4 mai) des émissions de Radio-Roquette à partir de la rue du même nom, émissions destinées à être captées dans le onzième arrondissement avait mis un terme à cette activité.

Pour les défenseurs, professionnels ou non, de « Radio-Roquette », le fameux monopole dont on ne peut manquer de parler lorsqu'on parle de radios « libres » pour les uns, « pirates » pour les autres, est devenu ce que le journaliste Maurice Séveno a appelé une « *fiction inique désormais obsolète* ».

Une fiction parce que le monopole de l'Etat en matière de radiodiffusion est *en fait* bafoué depuis longtemps par les radios périphériques avec la « *parodie des émetteurs à l'étranger* ». Une lourde réalité politique aussi, puisque, selon M. Gérard Soulie, professeur de droit à Amiens, « *il n'y a pas de pluralisme en matière de radio, mais une pluralité qui se déguise en pluralisme pour ne pas apparaître comme un totalitarisme* ».

Aux yeux des défenseurs des radios libres le monopole rejette les « sans parole », les gens simples, les minoritaires de toutes sortes, tous ceux qui ont « *besoin de s'exprimer* », « *envie d'échanger des paroles et des services* ». Pour la restauratrice du coin, candidate malheureuse aux dernières élections législatives et qui n'aurait pu se faire entendre sans « Radio-Roquette », pour l'assistante sociale désireuse d'expliquer à tous comment fonctionne sa garderie d'enfants, pour de nombreux habitants d'un même quartier, radio libre égale communication.

Utopie que tout cela, a tranché Mᵉ Solal, partie civile, qui réclamait au nom de Télé-Diffusion de France le franc symbolique de dommages et intérêts. Pour lui, cette utopie risque de dégénérer : « *Soixante-dix pour cent des deux mille radios libres en Italie et la plupart des trois cent soixante-cinq chaînes privées de télévision sont commerciales.* » Pas plus que le substitut du procureur de la République, M. Jean-Michel Bruntz, ne doutait de l'essentiel : « *La radiodiffusion fait partie des télécommunications dont le monopole est sanctionné par l'article L. 39.* » Ni de la nécessaire condamnation pénale de Radio-Roquette.

Comme pour opposer la promotion de la radio d'aujourd'hui à la sauvegarde de la radio d'antan, Mᵉ Jean-Paul Mignard parcourait à rebours les « *dérives successives* » qui ont jusqu'ici tenu lieu au législateur de doctrine et dont la « *carence* » a amené le gouvernement à saisir le Parlement d'un nouveau projet de loi. A la suivre, on n'aurait rien fait d'autre depuis 1793 que d'adapter indéfiniment au fil des découvertes successives une « *loi floue par une extension inépuisable* » pour protéger un monopole d'Etat sur tous les moyens de correspondance entre deux individus. Or la radiodiffusion échappe à cette définition élémentaire.

Rien de plus logique alors que de soutenir, comme le fait Mᵉ Michel Tubiana, que l'article L. 39, base des poursuites, ne s'applique pas à la radiodiffusion. Certes, il existe un monopole (défini par la loi du 3 juillet 1972) auquel il peut être dérogé dans des conditions précises. Mais si le texte qui aménage ces dérogations et leur autorisation est soupçonné d'illégalité (1), Radio-Roquette pouvait donc, pour Mᵉ Tubiana, émettre sans rien demander à qui que ce soit en attendant que le vide de la loi soit comblé... En attendant, en d'autres termes, les « *formalités, conditions, restrictions ou sanctions* » qui pourraient être apportées au principe fondamental affirmé par l'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme : « *Toute personne a droit à la liberté d'expression.* »

Jugement le 15 juin.

MICHEL KAJMAN.

(1) La délégation parlementaire pour la radiodiffusion télévision française affirme n'avoir pas donné l'avis que le gouvernement dit avoir pris avant de publier le décret du 20 mars 1978, qui organise certaines délégations du monopole. Aussi a-t-elle décidé de déposer un recours en annulation devant le Conseil d'Etat (« le Monde » du 20 mai).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Importante Société Américaine (Process Instrumentation Equipment)

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste demande:

Formation technique supérieure;
Plusieurs années d'expérience de vente de produits industriels;
Initiative, dynamisme, bon contact exigés;
Sachant inspirer ses représentants;
Anglais courant (parlé et écrit);
Minimum 28 ans.

situation: Paris.

A self-reliant Sales Engineer with experience in process intrumentation would probably be the man for this challenging job. Modern salary and fringe benefits.

Lettres avec curriculum vitae complet sous nº 6038 « le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

L'Ecole supérieure de Commerce de Paris

recrute des enseignants

1) DOCTEURS AVEC EXPÉRIENCE D'ENTREPRISE

dans l'une au moins des disciplines suivantes : Affaires internationales - Finances - Relations industrielles - Structures et direction d'entreprise.

2) EN COURS D'ÉLABORATION DE THÈSE

dans les disciplines suivantes : Comptabilité - Contrôle de gestion - Finances - Relations humaines - Marketing

Une expérience d'entreprise et une ouverture internationale seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo au PLUS TARD LE 31 MAI à :

E.S.C.P., 79, avenue de la République, 75011 PARIS

UHER FRANCE

Société Électronique Courbevoie (5 minutes gare)

recherche

FEMME DYNAMIQUE - SENS DES RESPONSABILITES ET DE L'ORGANISATION - CONTACTS CLIENTELE ET REPRESENTANTS.

Disponible rapidement pour administration commerciale (3 personnes) Tél. : 789-01-23.

Couple angl.-all. ch. Jne fille au pair à part. de juin ou juill., pr g. bébé et aid. mén. - Frau Obst 87 Würzburg Brüsseler St. 9, RFA

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecrire : nº 5563, à Organisation et Publicité - 2, rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Sté d'Economie mixte de Construction recrute COLLABORATEUR du DIRECTEUR

Cadre administratif confirmé. Sér. connaiss. jurid. et financ., secteur accession sociale et commercialisation. Candid. et C.V. à Logement Dionysien - 14, rue Pierre-Dupont, 93200 Saint-Denis

---

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE AUBERVILLIERS recherche

UN PROGRAMMEUR
CONFIRME GAP II

— Expérience IBM 3 et T.P.
— Formation IUT souhaitée.

Adr. C.V. et prétent. No 65.509, Contesse Publicité, 20, av Opéra, PARIS-1ᵉʳ.

STE CAUTION MUTUELLE

SECTEUR CINÉMA
recherche urgent

ANALYSTE DE CRÉDIT

qual. d'organisation et de négociation. Expér. P.M.E. indisp. 85.000 F an., poss. carrière ds le secteur. Env. C.V. ss réf. V.M. 10, r. de Marignan, 75008 Paris.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières. Génie industriel, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8ᵉ recherche pour une de ses filiales

INGÉNIEURS

GDE ECOLE ou EQUIVALENT ayant formation informatique sér. conn. COBOL, FORTRAN. GESTION BASE DE DONNEES, TIME SHARING apprécié pour deux postes, l'un à vocation technique, l'autre à vocation technico-commerciale.
Ec. lettre man. av. C.V., photo

UNE COMPTABLE QUALIFIÉE

Références exigées.
SOMM - 93, rue Pelleport 75020 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

INGÉNIEURS

TRES EXPERIMENTES en conception de machines hydrauliques complexes.
Ils posséderont des compétences en mécanique de précision.
Ils auront pour charge l'animation d'une équipe créatrice de produits nouveaux dont la destination est l'automatisation des tâches en milieu industriel. Leurs responsabilités s'étendr. depuis la diffusion mécanique et hydraulique jusqu'à la rech. des composants procédés ou sous-traitant nécessaire à l'exécution de projet.
Adresser lettre manuscrite décrivant l'expérience industrielle en indiquant les prétentions à

A.O.I.P. B.P. 301 PARIS 13ᵉ

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche

COLLABORATRICE

tenue et responsabil. dossiers. Sér. réf. Pl. st. Ecr. avec C.V., CETECY, 9 bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES

PROFILMECA

(Filiale du groupe LE PROFIL) recherche pour son USINE de MECANIQUE (machines spéciales, asservissements, transfert, outils de découpe, etc...) située à MANTES-LA-JOLIE (78)

1 DIRECT. D'USINE

pr assurer la gestion de l'usine et les relations commerciales. Expérience poste similaire souh. Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétentions : 121, les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD

REVUE MENSUELLE

d'informations sociales Paris-17ᵉ rech. pour rubriques familiales, éducatives et pratiques

RÉDACTRICE

à plein tps ayant quelques années d'expérience professionn. Ecr. av. C.V. nº T 754.039 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

TECTRA SELECTION

DESSINATEURS

bureau d'études machines spéciales recherche :

E1 E2 P1

dessin carrosserie.
Adr. C.V. et prét.
85, rue A.-France, Levallois.

représent. offre

Fabricant chemises luxe bien introduit, ch. pour secteurs Nord et Sud-Ouest REPRESENTANTS exp. ou jnes attachés commerciaux, sérieux Ecrire sous nº 754097 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

secrétaires

Sté près SAINT-LAZARE ch. SECRETAIRE DE DIRECTION STENODACTYLO
Rédact. courrier, comm. Initiatives. Sérieuses références.
LIBRE DE SUITE.
Ecr. C.V. détail. et prét.
AVENIR PUBLICITE,
50, r. de Châteaudun, Paris-9ᵉ.

capitaux ou proposit. com.

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON.
SOCIETE MULTINATIONALE VOUS PROPOSE

CONCESSION PRODUIT EXCLUSIF

AFFAIRE TRES LUCRATIVE.
CAP. NECESSAIRE 50 000 F.
ECRIRE SS nº 1 222 A SOPIC,
B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

traductions

Offre

A.T.I. recrute URGENT

TRADUCTEURS INTERPRET.

franç., angl, spéc. aéronautique. Envoyer C.V., 33, rue L.-Castel, 92230 GENNEVILLIERS.

perdu-trouvé

Perdu passeport 26.300 Hussein Hamdi. Tél. Consulat EGYPTE.

demandes d'emploi

J.H. cherche pl. photographe ou labo presse ou revue. Téléph. : 379-79-73

J.H. D.O.-M. ch. place chauffeur V.L., région Sud souhaitée. Téléph. : LACASSAGNE Gérard 938-53-92

VOUS TRAVAILLEZ AVEC LE MAROC

spécialiste contrôle marchandises quantité - qualité, contrôle d'expédition, contrôle documents, ch. situation dans société travaillant avec le Maroc. Ecr. à M. Molfimerd Roger, 34, rue Berthier, 91170 Viry-Châtillon

---

A partir de septembre 1978 recherche une place

AU PAIR OU DANS UN HOTEL

Connaissance de la langue franç. et angl. existantes

Offres à SABINE NAGEL, Friedrichstrasse 45, D-7800 Freiburg, Tél. D - Freiburg / 277823

MASSEUSE ESTHÉTICIENNE

Jeune - recherche situation Tél. : 886-84-34

SECRÉTAIRE PARTICULIER

Homme 30 ans - Expérience 10 a. entreprise privée, banque, très disponible, rech. poste de confiance, de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier. Tél. au 033-29-53

emplois internationaux

TECTRA SELECTION

Pour importante entreprise T. P. internationale recherchons

DIRECTEUR
TRAVAUX

Pour chant. G.O. et T.C.E., situé en Arabie Saoudite. Formation ingénieur, expér. plusieurs années dans direction de chantiers. Anglais exigé. Disponible rapidement. Env. C.V. détaillé, photo et prétentions. 85, rue A.-France, Levallois.

Jne f., 18 à 30 a., prés. agréable qui aimerait pendant an ou deux mois donner leçons de franç. à Kitzbühel (Autriche) à Jne chef d'entreprise (30 a.). Rémunér. attract., log. ds merveill. villa 3 h. de leçons par jour, reste de la journ. libre, ts frais payés.

Ecr. av. C.V. et photo à

Peter Cervinka, Oberleitenweg 35, A-6370 Kitzbühel, Autriche.

emplois régionaux

Organisme semi-public recherche UN ANIMATEUR DE FORMATION D'ADULTES. Formation supérieure, expérience du milieu agricole et rural. Demande man. et C.V. à HAVAS ORLEANS Nº 25.668.

Station de ski des Pyrénées rech. VENDEURS pour commercialisation hôtel en multipropriété, commission import. si efficace. Ecr. à nº 1898, PBC J'annonce, 22, r. Espagne, 31081 Toulouse C.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 S.E.

3,5 litres, juin 1972, blanche, intérieur havane, boîte automatique, direction assistée. 65.000 km d'origine. ETAT EXCEPTIONNEL 32.000 F. Tél. heures bur. : 288-05-34/325-86-50. A partir de 18 h. : 958-52-38.

Une Rover ?

3.500 - V.8
voiture de l'année 1977

JACQUES SAVOYE

227, bd Péreire, Paris 17ᵉ
574.82.80

---

104 - 304 - 504 - 604

77 et 78, peu roulé
Auto-Paris XVᵉ 533-69-95
63, rue Desnouettes, PARIS-15ᵉ.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16ᵉ
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524.50.30 •

divers

ARMORED VEHICLE BUILDERS INC. EXPOSE SES VEHICULES

BLINDES M-8 450 SEL AU PARIS TRADE CENTER. 123, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly, du 30 mai au 2 juin 1978, à l'Exposition sur la Sécurité Industrielle et Commerciale.
Siège social : 343, Pecks Road, Pittsfield, Mass. 01201 U.S.A. Adr. télégr. : ARMDVEHBLD
Président : Michael T. Dan.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Bois de Vincennes près R.E.R., beau 4 P., entrée, gde cuis., w.c., s. de bns, balc., asc, park. 416.000. - 345-82-72.

7, R. DE L'ASSOMPTION

Appts de 164 et 196 m2. Balc. Park. Sous-sol. Petit immeuble neuf

Sur place 14 à 19 h. GEFIC - 24-10-22.

MARAIS
Propriétaire vend 220.000 F app. Tél. 2 pces, cuis., s. de bns., w.c., entrée Refait neuf Avant 10 h Après 19 h. et week-end, 81, rue du Temple.

Porte de Vincennes, beau 3 P., entrée, cuis., w.c., s. d'eau, 220.000. 346-63-85

ABBESSES. 3 Pces. Refait neuf. 270.000 F. TEL : 960-27-83.

16ᵉ. Bel imm. P. de T., tt cft. Living dble + 2 chbres 80 m2 Px intéress. Vis. sam. 14-18 h. 156, av. de Versailles, 16ᵉ

Mº BOURSE, r. Chabanais, app. de caractère, 5ᵉ ét. ss asc., style atelier, non mansardé, 60 m2, gd séj., ch., poutres, ch., cuis., bains, tél. 325.000 F. T. 589-65-63.

FACE BOIS DE VINCENNES
Part. à part. vd 2 splend. appts 1) 140 m2 av. chbre service. 2) 100 m2 rez de jardin, av. ch. de serv. Pr visiter, tél. le mat. 368-71-21.

10ᵉ, quai de Valmy
Part. à part. vd 3 P tt cft. 2ᵉ ét. sur cour. - 208-46-87.

19ᵉ Jaurès ds imm récent de caractère 4 P, 82 m2, loggia, park., cave, tél. 420.000 T.TC 200-60-37 ou 986-25-01

BUTTE-MONTMARTRE. Except. 2 ateliers artiste en duplex. Cuis. Bns. W.C., chf. cent., v-o 1ᵉʳ ét libre 6 m haut. 150.000. 2ᵉ ét. loué, 7 m. haut. 250.000. Voir 14-16 h. Sam Dim Lundi 55, r. Abbesses ou 224-18-42.

37, rue JOSEPH-DE-MAISTRE 3 P., entr., cuis, w.c, bs, 5ᵉ ét. Balcon - 225.000 F. Vendredi Samedi 14-18 h.

11ᵉ VIEUX PARIS. Beau studio + mezzanine, wc, s. bains, état neuf. TEL. 828-26-25. 140.000 F. Me voir dimanche 15 h. à17 h. 13, rue SAINT-BERNARD.

XIᵉ 7, av. Philippe-Auguste 3 pièces, cuis., w.-c., bains, clair. 173.000 F. Gierl - 373-05-81.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3ᵉ étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

RARE Dans imm. rénové SACRE-CŒUR
Très beau **2 PCES** Vue sur PARIS Verdure - Calme
Sur place : vendredi 26 au samedi 27 inclus (11 à 17 h.)
6, RUE MAURICE-UTRILLO, ou tél. : 256-20-33 et après 20 h. : 261-72-08.

BOULOGNE Vue sur la Seine
10ᵉ ét. - Mº PONT-DE-SEVRES Imm. récent. Tt conft. Balcon.
3 PIECES Entrée, cuis., w.-c., salle de bains, tél. AGREABLEMENT AMENAGE PX INTERESSANT - Esc. A 23, quai Alphonse-Gallo, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

Mº EXELMANS S/rue calme
IMM. PIERRE DE TAILLE LIV. DOUBLE + 2 CHBRES Entrée, cuis., bains + chbre serv. - ASC. - CHF. CENTRAL Agréablement aménagé, décoré PRIX INTERESSANT - Tél. 2, rue Charles-Marie-Widor, angle 86, rue Chardon-Lagache, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

20, RUE RAMBUTEAU
APPT. CHARME 118 m² CALME divisible. Prix intéress. S/place mardi et samedi de 14 à 17 h. EXCLUSIVITE DORESSAY.

10ᵉ, boul. Magenta, part. vend

DUPLEX

de caractère, entièrement refait neuf, cuisine et salle de bains équipées, 90 m² env., dble liv. + 2 chbres (dont 1 d'enfant), nombx placards, moquette, tél. balcon 12 m², cave b. état. Asc. URGENT 485.000 F. Téléphone : 607-40-34.

---

80 m PL. DES VOSGES
dans imm. luxe rénové reste quelques apts : grand séjour, 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée dont l'un avec terrasse 16 m². 4, RUE DU FOIN. Tous les jours 14 h. 30-19 h., l'après-midi : 271-38-84.

XVIᵉ IENA
Dans bel imm. pierre de taille **GRAND 5 P.** SALON SALLE à MANGER, 3 chbres, sur rue et cour dégagée. Petits travaux. Possib. PROF. LIBERALE
PRIX 870.000 F
Vendredi, samedi, 14 à 18 h 30 : **11**, RUE DE BASSANO ou Tél. 722-96-05

Paris Rive gauche

131, RUE BRANCION
2 P tout confort décoré + jardinet à aménager. Exceptionnel - 165.000 F. S. pl. vendredi, samedi 14-18 h. 874-43-98 - 286-15-30

PLACE D'ITALIE
Bel immeuble rénové SPECIAL PLACEMENT
STUDIOS tout confort **89.000 F**
Location assurée 9.000 F l'an Vendredi, samedi, 14 à 19 h : 9 .RUE JONAS

Mº ODEON Bon immeuble ravalé
STUDIO entrée, bains, gde cuis., w.-c., refait à neuf, chauffage central PRIX 149.500 F 16, rue Grégoire-de-Tour Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

Mº SAINT-SULPICE
1 GRANDE PIECE + cuisine, douche, w.-c., bon immeuble PRIX INTERESSANT. 16, rue CASSETTE, samedi, dimanche, lundi 15 à 18 h.

VAL-DE-GRACE
29, RUE BERTHOLLET
Dans très bel imm. avec asc. tt cft. Disponibles 3 très bx apparts comprenant gd living dble sur rue + 1 chamb. sur cour, cuis. équip. S. de bain, w.-c. Bel. décorat., prêt à être habiter. Px : 349 000 F. Visites Vendredi 15/19 h. et Samedi 10 h. à 12 h. et 15 h. à 19 h. Ou sur R.V. PROMOTIC 322-10-74.

ÉCOLE MILITAIRE
Studio confort 29 m2, Libre de suite. 193 000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

Mº Boucicaut - Gd 2 p. 60 m2, tt cft. Balcon sur jardin. Imm. st. 320.000 F - Téléph. : 828-50-66

Mº Charles-Michel - Gd 3 p. Tt cft. Imm. récent, balcon s/jardin. 400.000 F - Tél. : 828-50-66

Mº Félix-Faure - 4 p. tt cft. Etat impeccable. Imm. récent P. de taille. Park. 500.000 - T. 828-50-66

QUAI VOLTAIRE
Magnifique appartement 160 m2, vue sur Seine et Louvre. Px 1.850.000 F - Tél. : 326-98-66

GOBELINS - Part. à Part. 3 p., cuis., s. bns, wc, tt cft. 320.000 F. -- Samedi, 587-31-90

135, RUE D'ALESIA
Imm. fin 77 - Beau 3 pièces, calme, soleil, verdure, terrasse 30 m2 - Samedi de 14 h. à 17 h.

CONTRESCARPE - Studio tt cft, poutres, 4ᵉ ét. - Samedi, 4, rue Blainville, de 15 h. à 18 h.

13, RUE DE TOURNON
Beaucoup de charme 130 M2, chambres. S/arbres. Vendredi, samedi, 11 h. 30-16 h.

15ᵉ rue SAINT-CHARLES - Bon placement. Studio, cuisinette, douche, wc, 75.000 F - 589-65-63

13ᵉ, pr. place JEANNE-D'ARC 3 p. tt cft, imm. 1965, 8ᵉ et dern. ét. + terrasse, dble exposition Est-Ouest. Prix : 325.000 F. Tél. ppta̱ire au 583-22-74

15ᵉ, Mº LOURMEL 2/3 p. s/rue Entr., cuis. équip., s. bns, wc, cave, ch. indiv. Tél. Calme. Tr. bon état. 6ᵉ ét. s. ascenseur. 215.000 F. Tél. pr vis. 280-54-41

BARBET-DE-JOUY
Ravissant hôtel du XIXᵉ complètement remis à neuf
A vendre :
Appartement de grande classe. 4 P. 2 bains + service, parkings. Splendide réception, gr confort. Soleil, calme.
S/pl. samedi 27, 10 h. à 14 h. 30 26, RUE BARBET-DE-JOUY
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, 766-01-69

MONTPARNASSE
BEAU STUDIO, tt conft, as., balc. Samedi 11 à 16 h. 30 et lundi 29 de 11 h. à 13 h. 30 53-55, AVENUE DU MAINE après 19 h Tél. : 554-34-81.

LUXEMBOURG
Imm. Pierre de Taille ravalé, soleil, Pptaire vend appartem. jamais habités. 1) Entrée, séjour double, 2 chambres, 2 bains, 2 w.c., cuisine aménagée, v.-ord Décoration raffin. Moquette Asc. Chauff. centr., balcons, cave ; 2) Entrée, séjour, 1 chambre même confort que le prem app.. Le tout absolument impeccable. Visite vendredi-samedi. 14, RUE GAY-LUSSAC

Région parisienne

SAINT-MAUR - Part. vend dans imm. bourgeois, P. de t., appt duplex, 3ᵉ et 4ᵉ ét., sans asc, 8 Pces luxueusement décorées, cuisine aménagée, 2 bains, w.c., 2 caves. Tél. à partir de 17 h. : 283-85-33

BOULOGNE ds les arbres réc. 115 m2, terrasse, balc. Sol. Décoration qualité. Ptaire. 604-44-36 sam., dim. s. rd-vs

---

NEUILLY-CHARCOT - Récent Luxueux living + 2 chambres **110 M²** balcon 20 m2, garage + studio confort indépendant. - 577-96-85.

A vdre LOUVECIENNES
Appt 5 P, 135 m2, réception 45 m2, chbre de serv., 2 gar., ds résidence avec parc et piscine. 750.000 F - Tél. 918-23-38

CHATOU LIMITE VESINET
7' R.E.R. - Ds petite résidence 3-4 pièces 85 m2 + loggia 15 m2, garage dble. 460.000 F. S/place Samedi et dimanche, 14 à 18 h : 15, av. Victor-Hugo, Bât. B. 2ᵉ et dernier étage.

BOULOGNE PRES BOIS 145 m2
s/verdure, gd cft, 7.800 F le m2. Sur place samedi, 10 à 13 h : 6, rue ALSACE-LORRAINE

VIROFLAY DUPLEX dans villa
avec sous-sol et jardin privatif. Prix à débattre - 950-81-80.

ENGHIEN Centre - Bel appart. décoré 100 m2, cuis. équipée, bains, serv. 460.000 F. 964-85-84 ou 548-43-94

CLOS LOUVECIENNES
Très bel appt sur 2 niveaux, 210 m2, bains, terrasse. 870 000 F - 727-84-24.

MONTMORENCY - Part. vend beau 2 p. Résid. stando. Piscine, tennis. Sit. except. confort. Tél. Etat impeccable. 747-12-40 P. 267 16 (32) 37-35-83, samedi, dim.

CHAMPIGNY
Urgent - Part. vd 3 pces, cuis., cave, parkg, 63 m2, 10' R.E.R. Prix : 170.000 FRANCS Téléph. : 706-55-93, apr. 17 h.

CHATOU
F 4 70 m2, 15' R.E.R. Résid. calme. Prix : 265.000 F. Téléph. : 071-88-81

CACHAN - R.E.R., bus. Imm. 1965, 4 ét., 9 appts. Part. vend 4 p., tt conft, 70 m2, double exposition, sans vis-à-vis. Décorat. originale, impeccable. Cave. Box + parking visiteurs. 282.000 F. 665-11-38

ST-GERMAIN-EN-LAYE Ds bel hôtel XVIIIᵉ, 2' R.E.R., beau 5 pces. 150 m2, à restaurer. - 963-28-82.

SAINT-CLOUD Près parc et gare
Dans demeure de gd caractère SUPERBE DUPLEX 230 m2 - Récept. 90 m2, cuisine équipée. Chbres, 3 bains. Dépendances. RARE - 1.200.000 F H. COGE S.A. - 602-57-27

SAINT-MANDÉ 94
Résidence JEANNE-DU-LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc à 200 m. du Bois de Vincennes

Luxueux immeuble en PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 ET 5 P. Vastes loggias, terrasses, jardins privatifs. PRIX FERME et DEFINITIF à la réservation. Sur pl. ts les jours de 11 à 19 h. sauf mardi ou SOGECOM - 544-38-78

MEUDON-BELLEVUE
3 Pièces, standing. 953-77-77.

FACE BOIS
VINCENNES et parc, près R.E.R.
5.750 F LE m2
Imm. récent tt conft. + box, dble liv. + 3 chbres, entrée, 2 bains, 2 w.-c., cuis., tél., balcon sur parc.
8, av. des Marronniers, FONTENAY-SOUS-BOIS, esc. F. samedi, dimanche 15 à 18 h.

CLICHY (92)
Part. vd urgent dans résidence neuve, calme, soleil, près centre
1) Grand studio 32 m² + loggia 6 m², Sud-Ouest 8ᵉ ét. ascenseur, moquette, cuis., bns, tél., cave, park. 170.000 F.
2) 3 Pièces, 71 m² + loggias 13 m² double orient. Nord-Est, Sud-Ouest, 8ᵉ étage, ascenseur, cave, 2 parkings. Prix : 350.000 F. Téléphone : 739-55-69.

CHAMBOURCY
près SAINT-GERMAIN-en-LAYE part. vd 3 P., 72 m², séjour + 2 chbres. 260.000 F + C.F. Téléphone : 979-16-73

Province

PART. vd app. gd stand. 222 m2 centre Nice. Poss. usage comm. Idéal profess. libérale. Tél. (93) 80-07-53.

MONTPELLIER PLEIN CENTRE
PISCINE - TENNIS
APPARTEMENTS
TYPE 4 et 5
3.700 F à 3.900 F le m2
SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. : (67) 58-51-51

Etranger

IRLANDE DE L'OUEST
SITE EXCEPTIONNEL
COTTAGES BORD MER LAC et RIVIERE
Prix intéressant. Renseignem. : A.E.D.I.F.I.C.A. - 272-92-14 8, rue de Jarente 75004 Paris

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ, T. 566-00-75, rech., Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11ᵉ, 12ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ. Pour rd.-vs : Gierl. 373-05-81.

URGENT Part. recherche 6 pièces 150 m2 Tt cft. PARIS (5-6-7-8-11-12-15-16-17ᵉ). Px 800.000 F. 027-15-40.

appartements occupés

Rapport 8 %. Bail 6 ans en cours, 9e, RUE LA BRUYERE. Immeuble P. de T., standing, appartement 110 m2. A SAISIR 357.000 F. — Tél. :622-54-80.

locations non meublées Offre

Paris

Ds imm. neuf, à louer Studio, cuis., wc, s. bains, entr., tél., parking, 4ᵉ ét., clair, calme, sur cour. Libre le 15 juin 1978. 122, rue du Théâtre (15ᵉ) - Loy. mensuel : 800 F + 270 F charg. Téléphone : 575-27-48, apr. 20 h.

PARIS, pl. Monceau - 90 m2 rénové, 1ᵉʳ ét., tr. calme, s/cour + jdin. 4 p., c., s. bns, wc sépar. 2.800 F mens., charges eau ch., chauffage compris. - Téléph. : 227-27-24, de 10 h. à 20 h.

Région parisienne

DOMONT-95, centre - Pav. 4 p., pet. rue calme, pr. gare, comm., écoles. T. 990-27-44, 9 à 17 h. 30

BOULOGNE
dans verdure, Gd stand. Calme. 4 Pièces + chambre de service. Téléphone. Garage. TEL. : 577-71-17

Province

BIARRITZ - Location à l'année Bel appartement dans immeuble ancien, 4 pièces principales, centre ville, près mer. Téléphoner le matin au (16-1) 288-46-08

---

(45) CHATEAUNEUF - A louer vaste résidence récente, Grand stando, s/sol, rez-ch., étage, 2 s. bains, 3 wc. Gd garage. Plan 250 m2 sur 1.800 M2. Arbres. quartier central, très calme, entourée jardins Tél 54-00-12-48

locations non meublées Demande

Paris

Ch. chambre individ. pour étud., 1ᵉʳ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ ou 12ᵉ ardts. 400 F max. - Tél : 345-26-27

Région parisienne

Urgt - Sté Aviation, pour Cadre, 4/5 pces, cuis. équ. Accès facile Roissy. 3.500 F max. - 283-57-02

Pr Société Européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

Directement propriétaire Ingénieur T.P. cherche à louer dans (93) pavillon 3 à 4 pièces + jardin. Proximité R.E.R. Téléph. : 344-29-81, le soir

locations meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY BOIS, SUR PARC Très grand 2 pces, tt cft. Tél. 2.000 F - 229-52-98

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour Cadres de Groupes européens ou Diplomates

immeubles

A vendre en TOTALITE
PARIS NORD-EST
Immeuble de rapport
18 APPTS construction récente asc., v.-o., chff. gaz individuel, bon état d'entret. Cabinet BERTRAND 886-42-42

LE PERREUX RÉSIDENT.
S/1 300 m2 (possib. 2 200 m2) clôt. de murs.
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE
300 m2 habit., récept. 55 m2, 7 ch., 3 bns, ch. cent. gaz. garage 2 voitures. Etat impeccable. Cabinet BERTRAND, 86, bd de Créteil, Saint-Maur. TEL. : 886-42-42.

PRÈS SACRÉ-CŒUR
Petit immeub., r.-de-ch., 5ᵉ ét. 1 commerce, 10 logts. RAPPORT 25.700 F. TEL. 266-67-86.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

constructions neuves

A Port Gruissan à 15 km de Narbonne.
Les Méridiennes.
Studios
(24 m² à partir de 99 000 F)
"Marinas"
(studio + cabine 35 m², appontement pour votre bateau au bout de la terrasse à partir de 175 000 F)
Appartements
(2 pièces 40 m² 183 000 F. 3 pièces 55 m² 240 000 F
Prix fermes et définitifs. Livraison Juin 78)
Un placement sûr
Urbiplan Bredero
36, rue Tronchet Lyon Tél. (78) 89.12.25
ou sur place (68) 45.02.69

XVIIIe
55-57, RUE STEPHENSON
ACHETEZ POUR INVESTIR OU HABITER
BEAUX STUDIOS
avec balc., cuis. équipée.
A partir de 128.100 F.
Quelques appts de 3 et 4 P. avec balcon ou terrasse.
Prêts conventionnés.
Livraison immédiate.
S/pl. ou s/rendez-vous
PUJOS S.A. 296-17-01.

pavillons

Région PIERREFITTE - PAVILLON caract. 6 p., tt cft 632 m2.
PRIX : 350.000 FRANCS
AGENCE GARE - 826-24-43

GOUVIEUX
(2 km Chantilly) - Pavillon sur 570 m2 de terrain, ss-sol total, garage, entrée, séjour en « L », 4 chbres, s. de bains, cuisine. Prix : 340.000 F, dont [...]

bureaux

fonds de commerce

terrains

fermettes

Boutiques

maisons de campagne

chasse-pêche

propriétés

BEAUVAIS (près), 1 h environ Paris, gde MAISON RURALE 9 P. tt cft, rénovée. Terrain boisé 1.000 m2. A saisir 370.000 F - 953-22-27.

CHANTILLY (2 km) Belle propriété lisière de forêt 95 m2 de réception, 4 chambres, chbre de service. Parc 6.600 m2. Pièce d'eau. Prix 1.100.000 F. DEVIQ CONSEIL Chantilly - (16) 4 457-12-02

Particulier vend
REGION SUD **FONTAINEBLEAU**
TRES BELLE MAISON
BOURGEOISE de caractère, restaurée, 2.400 m2 de parc aménagé. Bord de l'eau. Ile privée et terrasse dans site classé. Prix 1.300.000 F justifié. TEL. 424-71-32

2 km gare JOIGNY, jolie maison tr. bon état, entr., 4 P., cuis. wc, cab. toil., terrasse, s/1.450 m CLOS. 210.000 F. Av. pet. compt. 808-25-52

MAISON TOURANGELLE, 12 km Nord de Tours, cadre boisé, sortie de bourg, fournisseurs. Rez-de-ch., plain-pied, 4 belles P., poutres, cheminées, s. bns, 2 wc, ch. mazout. 1er ét. 2 chbres, dches, grenier, cft, autre bât. gar., atelier, petite serre, jard., tr. beaux arbres fruitiers et d'ornement, pelouses, 2 caves en roc, conten. 2.000 m2 entièrem. clos. Prix 400.000 F M Catherine, les Renneries, 37360 Rouziers-de-Touraine. Tél. (47) 24-56-14.

Sur 2 ha, terrain aménagé par spécialiste, 105 km de Paris, [...] séj. 60 m2, 5 chambres, cuis., tt cft. Garage. [...] 578.000 F avec 120.000 F compt. AGI - 16-35-90-0[...]

Vends très belle propriété à VIARMES (95), style [...] anc. sur parc 2.400 m2, [...] 3 m de hauteur, 350 m2 [...] réception, salon, séjour, salle d'hiver et cuisine. 1er étage : 3 gdes chambres + s. [...] 2e étage : 3 gdes pces [...] dches, s/sol, 2 caves [...] Chauff. mazout. Prix : [...] Téléphone : 202-8[...] ou sam., dimanche au [...]

LE VÉSINET - 3' R.E.R.
Gde maison familiale, réception 65 m2, jardin [...] parfait état. EXCLUSIVITÉ AGENCE BARTHEL. [...]

MEULAN (YVELINES)
DS PARC VERDURE [...] rivière, BELLE PROPRIÉTÉ construct. récente, parf. état. R.-de-ch. : gd séj., ch[...] terrasse, 2 chbres, dégagement, cuis. aménagée, s. de b[...] 1er étage : salle de jeux, [...] 2 salles d'eau, w.-c. Sous-sol : garage, chaufferie, atelier.
Tél. : dir. propriét. ap. 19 h. 30
924-76-61

MONTGERON
QUARTIER RESIDENTIEL
Pr. lycée, transports, co[...]

16 km OUEST - CALME
GRANDE PPTE CLASSIQUE

50 km PARIS OUEST

+ATELIER ARTISTE indép.

FONTENAY-AUX-ROSES

JE VENDS A LA CELLE-SAINT-CLOUD, BELLE DEMEURE

MAGNIFIQUE CHAUMIÈRE

CÉVENNES

LES ISSAMBRES

ENVIRONS DE SENS

75 km MAISON RURALE

FACE EGLISE à NEMOURS

domaines

châteaux

VALLEE DE LA LOIRE
MAGNIFIQUE DEMEURE 17e SIECLE

BARBIZON

villas

COSTA BRAVA
BAHIZA DE ROSAS-AMPURIABRAVA
Villas à partir de 985 000 pesetas.
Terrains à partir de 450 000 pesetas.
Villas avec appontement sur les canaux.
LARGES FACILITES DE PAIEMENT
Pour recevoir notre documentation renvoyer le bon ci-dessous avec vos nom et adresse à :
FUNDAMENTA
Plaza San Pedro, 4 - ROSAS-GERONE (ESPAGNE)

Nom ....
Adresse ....
Ville .... Tél. ....

Villa provençale avec terrain. Livraison : décembre 78. Total clés en main : 460.000 F, prêts 80 % Constructeur : PIC Villas. 4, bd de l'Observatoire Montpellier - Tél. 16-67-92-05-19

Sortie Village proche MILLY-LA-FORET, lisière FORET FONTAINEBLEAU
Part. vd maison ét., dépend. sur jardins 1.500 m2 entièrement clôturés. Excellent état. Tt cft. Téléphone : (94) 69-56-29

Particulier vend
MAISON 7 PCES dans forêt
Terrain boisé de 608 m2
Exposition sud - 2 salles de bains + 1 douche - Ecoles, commerces à 5 mn - Gare des Clairières de Verneuil à 5 mn. (30' de St-Lazare). Px 595.000. Tél. : 971-92-54 ou 971-67-88

Près St-Nom-la-Bretèche, part. vd ds parc. villa 73 s/500 m², 6 P., 2 bns, 156 m² + 40 m² aménag. Prix 585.000 F. 462-46-99

L'AFFAIRE DU MOIS
EPINAY-S/SEINE - UNIQUE

l'agenda du Monde

Offre de particulier

Animaux

GARDIENNAGE DE CHIENS

Artisan

Ameublement

Bateaux

cours aménagement, magnifique coque ferro-ciment, pour grande croisière avec possibilité de grand confort en résidence secondaire. Plans architecte renommée mondiale.
18,5 x 5,2 x 2,3 m.
Visible à l'eau 83360 Port-Grimaud (France). Ecr. s/chiff. A. 18-115195 Publicitas, CH 1211 GENEVE 3.

Cours

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES
Cours Audio-Visuel Privé.
Démonstrations gratuites.
46, bd St-Michel, Paris. 329-02-88.

STAGE COMMEDIA dell ARTE
Marie-France Duverger, Chantal Neuwrith, du 6 au 29 juin.
Téléph. : 277-31-25 et 371-22-19.

CENTRE KLEBER
PIANO Cours accélérés pr adultes débutants 508-88-23.

VACANCES D'ÉTÉ EN ESPAGNE
— Pourquoi pas un cours d'espagnol au bord de la mer ?
— Sports et excursions, logement ;
— Professeurs spécialement préparés, diplôme.
Ecrivez à : EUROLINGUA, Calle Pedralbes, n° 6, Barcelona 21, ESPAGNE - Telf. : 211-23-43.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. : 033-00-83.

Instruments de musique

PIANO CENTER

[...] avant travx remise importante SUR
39 PIANOS NEUFS
ET
7 ORGUES NEUFS
178, r. de Courcelles, Paris-17e. Téléph. : 227-13-56. PARKING.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Déménagement

Rigoulet, 22, av. Leclerc, Nîmes. [...]

Moquette

MOQUETTE PURE LAINE

MOINS CHER 30 à 60 %

Plongée sous-marine

Peinture

Rencontres

AMSON CLAY

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Relations

CLUB RSV Réussir Sa Vie...
Si vous n'avez pas réalisé le mariage de votre vie, venez nous voir : nous sommes prêts à vous accueillir et à vous aider.
CLUB RSV *uniquement sur rendez-vous : 387.75.19*
une prestation de qualité
12, rue de Rome, 75008 PARIS

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs-Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE
4 & 6
[...] Jean Bart.
Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Location avec Skiper. Cannes Goélette 16 m. Rec. Confort. Gd Pont Bains de Sol. Bien éq. Sans frais ag. T. : 878-61-23.

LOCTUDY Sud-Finistère
Mais. 4 pces jard. Juin 1 200 F, Juillet 2 200 F. Tél. : 628-82-30.

CORSE séjours
location ou hôtel à la semaine. Forfait transport charter. Villas - Voyages corses. Tél. : (1) 526-22-72.

FORMENTERA (Baléares)
à louer maison traditionnelle : 4 chbres, grand séjour, cuisine, cabinet toilette, grand jardin, piscine, 8 à 10 personnes : août 4 000 F, septembre 3 000 F. ELLIOTT, 7, rue de Lanneau, 75005 PARIS. Tél. : 033-60-72.

LA GRANDE-MOTTE
à louer studio, terrasse, jardin près port. Tout confort. JUIN 1 200 F, JUILLET 1 800 F. Téléphoner le soir : 566-87-14 ou 322-82-12.

ITALIE [...]

BRETAGNE-SUD
PRESQU'ILE DE RHUYS
CHOIX DE LOCATIONS
Juin, juillet, août, septembre.
CABINET BENEAT-CHAUVEL
56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00.
56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

ILE D'ELBE, ital., villa 6 pers. 2 pièces 3 pers., terrasse jdin, vue sur mer. Tél. : 255-12-11.

JUAN-LES-PINS. Louer, appartement 3 pièces, 50 m. plage, tout confort, juin, juillet, sept. TEL. : 61-55-82.

LA TRANCHE-SUR-MER

« LES BARTAVELLES »
B.P. 48 74220 LA CLUSAZ
Tél. : (50) 02-24-06.
Home d'enfants du monde entier, garçons et filles, 3 à 13 ans, 1.200 m., piscine privée, maître nageur, tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

HAUT QUERCY maison 6 pers. tt cft. Site except., terr., 2 km village. Juill. 2 500 F T.C. Juin-Sept. 1 500. T. 011-13-38/237-54-71.

Angleterre Juillet 10-18 ans
U.S.A. Août 15-21 ans
Encadrement par professeurs.
Tél. : 589-85-14 après 17 h.

Vacances linguistiques
Angleterre, Espagne, Allemagne, Autriche, Italie. T. : 033-12-19.

Pêche

A une demi-heure de Paris (45 km par l'autoroute du Nord)
PÊCHER LA TRUITE TOUTE L'ANNÉE
BREDOUILLE IMPOSSIBLE
Enclos de Fontaine-Chaalis p/60305 Senlis. 1 000 m de rive sur déviation de la Nonette.
Initiat. à la pêche à la mouche.

POUR LES AMATEURS
Parcours sur 44 km de rive de la Nonette en période d'ouverture, ttes pêches légales (vers, leurres, insectes, etc.), 6 km réservés à la pêche à la mouche dt 2 km à la m. sèche fouettée. Pr ts rens. M. Ch. Charpentier. Fontaine-Chaalis p/60305 Senlis. Tél. : (16) 4 454-20-81.

Le Monde

économie

SOCIAL

Journée de protestation dans les Vosges contre l'aggravation du chômage

L'ensemble des travailleurs du département des Vosges, traumatisés par les menaces de licenciement — notamment chez Boussac, — sont appelés ce vendredi 26 mai à cesser le travail et à manifester sur le thème « Vivre et travailler dans les Vosges ». Une manifestation est organisée à Epinal, à 15 heures, par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et Force ouvrière, soutenus par l'ensemble des élus locaux de toutes tendances politiques. L'association des maires vosgiens a d'ailleurs proposé de fermer les guichets de toutes les mairies de 15 heures à 17 heures. Les commerçants devraient également fermer boutique en même temps. Mgr Vilnet, évêque du diocèse de Saint-Dié, a lancé un appel à la solidarité « pour cette manifestation qui rassemble toute une population dans un élan et dans un consentement unanime ». Les pasteurs des paroisses protestantes se sont également associés à ce mouvement.

« Nous sommes tous des Boussac »

De notre correspondant

Epinal. — « *Oh ! nous, dans les Vosges, nous les ouvriers, on est tous dans la même galère. Employés chez Boussac ou ailleurs, on est logés à la même enseigne.* »

Un pinceau à la main, penché sur un long ruban de toile, M. Michel Rund s'applique à confectionner des banderoles qui hérisseront le défilé, point fort de la journée départementale d'action du vendredi 26 mai. Banderoles et calicots qui crieront l'angoisse de tout un département et lanceront une sorte d'appel au secours : « *Les Vosges veulent vivre !* »

M. Michel Rund, trente ans, monteur en teinturerie à l'usine Boussac de Nomexy depuis plus de quinze ans, s'exprime calmement. Derrière les fines lunettes, le regard reflète une détermination avouée. « *Nous n'avons plus le choix,* explique-t-il, *même ceux qui jusqu'à ce jour pensaient que le chômage c'était les autres n'ont maintenant d'autre recours que de se battre.* »

Ce changement d'attitude, on l'observe depuis quelques semaines dans les Vosges. A la passivité héritée du paternalisme a succédé un dynamisme qui surprend même les responsables syndicaux.

« *Cela se comprend,* commente M. Michel Rund, *chaque jour apporte sa charrette de licenciés. Les journaux ne parlent que de fermetures d'usines, de dépôts de bilan. Alors, qu'allons-nous devenir ? Je gagne 1 900 F par mois, j'ai deux petits gosses, ma femme est chômeuse. Et il y a des cas pires que le mien.* »

Les Vosgiens sont gens qui répugnent à parler de leurs malheurs. Toutes ces femmes qui craquent, qui pleurent à l'annonce des licenciements, c'est nouveau. « *C'est un signe infaillible* », affirme M. Michel Rund. Les nerfs sont à bout. Et rien, loin s'en faut, pour atténuer une détresse à fleur de peau. Il y a eu 6 647 demandes d'emploi non satisfaites en mars contre 2 240 trois ans plus tôt : 10 000 chômeurs dans les Vosges, traduisent les syndicats. Une offre d'emploi pour six demandes.

« Tout fout l'camp »

Des pans entiers de l'économie qui s'écroulent. Le textile s'effiloche à la vitesse de cent emplois en moins chaque mois. Ce secteur qui employait, toutes activités confondues, 35 590 personnes en 1974 fournit du travail à moins de 20 000 aujourd'hui.

Le bâtiment, second pilier de l'économie vosgienne, est lézardé. En trois ans, vingt-trois entreprises ont disparu, entraînant dans leur naufrage 1 500 ouvriers. Le commerce, le verre, la métallurgie et les industries alimentaires sont, eux aussi, en perte de vitesse. Sans oublier les salaires très bas, au cours des quatre premiers mois de 1978, près de 600 licenciements économiques ont déjà été enregistrés.

« *Qu'on se tourne à droite, qu'on se tourne à gauche, tout fout l'camp* », constate posément M. Rund. Et pourtant, comme les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., il dit « *sa foi* » en l'avenir du textile, Boussac ou autre.

Il s'y accroche comme à une bouée. Presque en désespoir de cause. « *Il n'y a rien d'autre dans nos vallées, aucune solution de remplacement.* » M. Michel Rund prépare toutefois un permis de poids lourds pour le cas où Boussac le « *remercierait* ». Car il n'est plus question aujourd'hui de s'expatrier vers le nord de la Lorraine, Sochaux ou l'Allemagne.

Les solutions de reconversion apportées depuis quelques années sont trop peu nombreuses et se sont souvent soldées par des échecs « *exemplaires* ». La diversification réclamée justement à cor et à cri depuis quelque dix ans n'a pas réussi.

« *On parle du bois, de la mise en valeur de la forêt vosgienne, d'usines de pâte à papier. Les deux derniers exemples en ce domaine n'ont guère été concluants.* » M. Michel Rund fait allusion à Mussy (emballages en bois) et Panno-Vosges. La première a fermé moins de deux mois après son démarrage, la seconde n'a jamais produit le moindre panneau de bois aggloméré. Usines « *électorales* » parmi d'autres.

Le plan Vosges ? : « *Rien, du vent, c'est un peu la bête des Vosges. Comment voulez-vous qu'on le prenne au sérieux ? Nul responsable politique ne peut nous dire ce qu'il contient, même pas. M. Giraud, le ministre de l'industrie qui n'a pas daigné venir ici alors qu'il se trouvait en Lorraine nord.* »

Les élus de gauche demandent à être associés à l'élaboration de ce plan. Le P.C. souhaite que l'ensemble de la population définisse son contenu. Les représentants de la majorité, notamment ceux du R.P.R., entendent y apporter leur pierre.

Un délégué syndical renchérit : « *C'est bien simple, ils vont élargir une ou deux actions, claironner quelques implantations et, comme toujours, on verra arriver des chasseurs de prime. Les emplois solides et durables, point. Une tisane pour soigner un cancer en quelque sorte.*

— *Et nous les accepterons,* répond M. Rund, *parce que nous ne pouvons faire autrement. Quand on a pour vivre un salaire minable ou simplement une allocation de chômage, il est difficile de faire la fine bouche. Les patrons et les pouvoirs publics qui le savent exploitent ainsi la misère.* »

Dialogues teintés d'amertume qui font souvent référence aux promesses électorales.

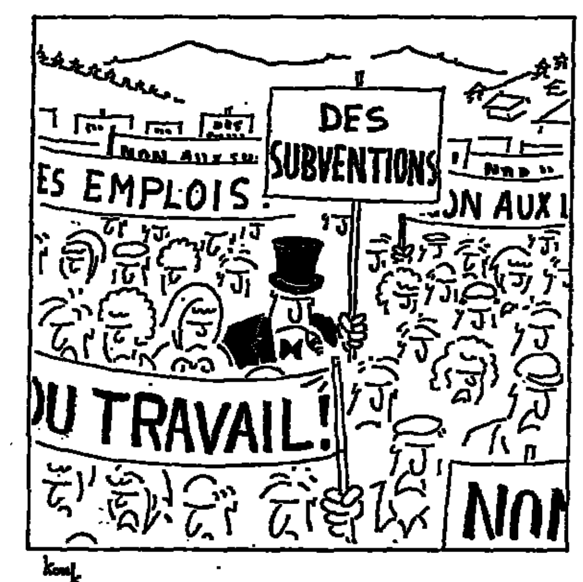
MM. Barre et Chirac sont venus dans les Vosges lors de la campagne électorale. Ils ont promis d'aider les Vosgiens. M. Seguin (R.P.R.) s'est engagé, avant son élection, à démissionner de son mandat de député si le problème Boussac n'est pas réglé dans un an.

Et puis, ce plan ne vient-il pas trop tard ? La dégringolade de l'économie vosgienne ne date pas d'hier. Elle a commencé dans les années 1973-1974. Bien des sonnettes d'alarme ont été tirées. En vain. Montefibre tout comme Boussac, quelle que soit leur importance dans l'économie vosgienne, ne peuvent plus être les arbres qui cachent la forêt. Les usines en difficulté sont légion. On craint d'ailleurs du côté syndical que, se servant de l'écran Boussac, « *bien des patrons en profitent pour liquider* ».

« *Cette fois, c'est fini* » : cette réflexion entendue dans les milieux les plus divers claque comme un avertissement. La mettre sous le coup de la colère passagère serait une erreur. « *Jamais nous ne laisserons les Vosges devenir un désert vert. L'accepter serait faire preuve d'une faiblesse coupable.* » Les dents serrées sur sa pipe, un jeune ouvrier textile, licencié il y a une semaine, menace :

« *Face à une situation catastrophique, les Vosgiens attendent des mesures exceptionnelles* ». « *Pas simplement des mesures de sécurité* », ironise quelqu'un qui fait allusion à la rumeur concernant l'arrivée de renforts de police. Dans les Vosges, tout le monde se sent un peu « Boussac » et l'affirme.

YVAN COLIN.



(*Dessin de KONK.*)

La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent à renforcer la pression des travailleurs

Pour M. Krasucki, secrétaire de la C.G.T., la récente lettre du C.N.P.F. aux organisations syndicales « *n'annonce que des rencontres de portée réduite dans un esprit très restrictif, et, à certains égards, négatif, parce qu'il s'agit de remettre en question des conquêtes sociales des travailleurs. C'est le cas en matière de durée du travail et de l'indemnisation du chômage notamment.*

» *La C.G.T., comme elle l'a annoncé, participera à toutes les discussions et à tous les niveaux dans un esprit constructif et ferme.*

» *Il reste que la lettre du C.N.P.F. n'annonce pas une volonté de débloquer sérieusement une situation sociale préoccupante. Les travailleurs doivent le savoir et renforcer la pression syndicale de masse en premier lieu dans les entreprises.* »

La C.F.D.T., de son côté, a déclaré que, même si le champ des négociations « *est extrêmement limité, elle considère comme un acquis l'ouverture de négociations. Les propositions du C.N.P.F. ne correspondent pas à celles de la C.F.D.T. Ainsi, en ce qui concerne l'emploi, le C.N.P.F. écrit que c'est le problème social dominant aujourd'hui, mais il ne propose que la recherche d'une meilleure efficacité du système d'indemnisation du chômage.*

» *Il est donc clair que la C.F.D.T. n'ira pas à ces négociations pour avaliser les propositions patronales. (...) L'élargissement des négociations, la qualité des résultats dépendent de la mobilisation des travailleurs dans les entreprises. La C.F.D.T. appelle ses organisations à prendre toutes initiatives dans ce sens.* »

F.O. : difficultés pour le minimum professionnel.

Les négociations avec le C.N.P.F. sur « *un minimum professionnel ne seront pas plus faciles qu'à l'ordinaire* », a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., le 25 mai, à La Baule (Loire-Atlantique), devant le congrès de l'équipement, du logement et des transports de sa centrale. « *La difficulté viendra du fait que les employeurs souhaitent que ce minimum soit apprécié à l'année alors que nous restons attachés à la notion mensuelle. Autre difficulté, le minimum sera évidemment différent selon l'état des secteurs en cause. C'est probablement l'amélioration des conditions de travail qui devrait offrir les possibilités les plus faciles, puisque la négociation se situera en prolongement des accords signés en 1975 par F.O.* »

SELON LA C.G.T.

80 % des femmes gagnent moins de 2 500 F par mois dans la métallurgie

En France, un peu plus de cinq cent mille femmes travaillent dans la métallurgie, représentant un cinquième des effectifs employés dans cette branche de l'industrie. Plus de 80 % d'entre elles gagnent moins de 2 500 F par mois, et exercent leur métier dans des conditions pénibles.

Aussi les luttes se développent-elles, à l'heure actuelle, dans les entreprises métallurgiques où la concentration de main-d'œuvre féminine est forte : la fédération des travailleurs de la métallurgie (F.T.M.) C.G.T., qui donnait ces indications mercredi 24 mai devant la presse en présence d'ouvrières en grève, constate que ces femmes « *refusent avec de plus en plus de force les mauvaises conditions de travail, les discriminations et les inégalités qu'elles subissent* ».

Les résultats acquis

Les actions en cours, indique la C.G.T., sont principalement entreprises par les ouvrières spécialisées, « *considérées par le patronat de la métallurgie comme des pions sur le marché du travail, acceptées ou rejetées uniquement en fonction des besoins de la production* ». A catégories égales, d'après une enquête réalisée par la fédération en octobre 1977, l'écart moyen entre les salaires masculins et féminins est de 30 % en défaveur de ces dernières.

Les ouvrières présentes à cette conférence de presse ont ensuite donné des exemples des luttes entreprises dans leurs établissements respectifs et ont annoncé des résultats acquis : ainsi, à l'usine Macas (cadenas et verrous), située près de Chaumont-en-Vexin (Oise), le personnel, en grève du 19 avril au 11 mai dernier, a notamment obtenu que les plus bas salaires soient portés de 1 813 F (brut) à 2 100 F (brut).

Des actions sont aussi menées, a indiqué la C.G.T., chez Renault à Sartrouville, et ailleurs dans les établissements Cavers, Ericsson, Bosch, Thomson C.S.F., Girling, Flaminaire, Cibié, General Motors, Forever, etc. D'une façon générale, a conclu un responsable cégétiste, « *on assiste, depuis les élections législatives, à une sensibilisation et à une prise de conscience des travailleurs de la métallurgie.* »

La F.S.M.-C.G.T. avait récemment « *regretté* » l'attitude de la Fédération générale de la métallurgie (F.G.M.) C.F.D.T., à laquelle elle reprochait d'accepter des « discussions séparées » avec l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières), estimant qu'il s'agissait là d'une « *procédure de division nuisible* ».

Mais un élément nouveau est intervenu mardi soir avec la réception d'une lettre de la F.G.M.-C.F.D.T. conviant la F.T.M.-C.G.T. à une rencontre le lundi 29 mai, à 16 h. 30. La F.T.M.-C.G.T., qui doit à son tour être reçue le mercredi 31 mai, à 9 h. 30, par l'U.I.M.M., a exprimé mercredi sa « *satisfaction* » devant la réponse de la C.F.D.T. En revanche, elle ne se fait « *aucune illusion* » sur le résultat de son entretien avec le patronat de la métallurgie.

● *Facteurs parisiens en grève.* — L'ordre de grève lancé pour la journée du 25 mai, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. auprès des préposés de la région parisienne a été suivi par 38 % de ses facteurs », selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T. Les revendications présentées par cette catégorie de postiers concernent la semaine de trente-cinq heures sur cinq jours et l'augmentation des effectifs.

AGRICULTURE

« LA COLLECTIVITÉ DEVRA CONSENTIR UN EFFORT FINANCIER CONSIDÉRABLE SI ELLE VEUT UNE AGRICULTURE FORTE », déclare M. Méhaignerie.

Le développement des exportations agricoles a été l'un des principaux thèmes du 60e congrès de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (C.N.M.C.C.A.) qui s'est tenu à Biarritz du 23 au 25 mai. La plupart des leaders agricoles présents ont souligné la nécessité de s'organiser pour conquérir de nouveaux marchés, et rappelé leurs craintes vis-à-vis de la politique agricole des Neuf, qui ne semble pas jouer la carte de l'exportation vers les pays tiers. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui clôturait le congrès, a également évoqué ce sujet : « *Il faudra mener une action extrêmement vigoureuse vis-à-vis de nos partenaires (européens) pour obtenir la définition d'une véritable politique d'exportation agricole vers les pays tiers, incluant la passation de contrats commerciaux pluriannuels, la fixation de restitutions de longue durée et l'adaptation de la politique de stockage aux besoins de la grande exportation.* »

Evoquant ensuite les problèmes financiers de l'agriculture, le ministre, après avoir affirmé qu'il était difficile pour ce secteur « *de se passer de financement spécifique* », a poursuivi : « *Je ne crois pas du tout qu'il faille envisager de réduire l'enveloppe de prêts bonifiés du crédit agricole ou même de supprimer la bonification d'intérêts. Je ne crois pas davantage que l'on puisse s'attendre à une réduction des besoins de financement de l'agriculture. Je reste convaincu, au contraire, que les progrès de productivité, qui restent à faire, imposeront pour les années à venir un effort financier considérable que la collectivité devra consentir si elle veut une agriculture forte, capable d'expansion sur les marchés internationaux.* »



CONJONCTURE

Reprise modérée de la croissance et chômage élevé jusqu'à la mi-1979

prévoient les économistes d'entreprise

« *Comme les autres grands pays industrialisés, la France connaîtra en 1978 une reprise de la croissance de la production industrielle, mais à un rythme de l'ordre de 3,5 % à 4 % l'an* », estime l'AFEDE (Association française des économistes d'entreprise) dans son enquête bi-annuelle réalisée en avril et mai auprès des économistes d'entreprise. « *Cette reprise s'effectuerait dans la plupart des grands secteurs, bâtiments et travaux publics exclus. Elle serait d'ampleur insuffisante cependant pour infléchir la courbe des demandes d'emploi, dont on s'attend qu'elle se stabilise aux environs d'un million cent cinquante mille jusqu'à la mi-mai 1979.* »

« *Pour 1978, les économistes d'entreprise,* ajoute l'AFEDE, *attendent un rythme de hausse des salaires horaires ouvriers légèrement inférieur à 11,5 % (après 13,2 % au deuxième semestre 1977) et 10,5 % pour 1979. Ce ralentissement est à rapprocher de leurs prévisions de hausse des prix à la consommation : 9 % en 1978 et 8 % en 1979.* (Evaluations faites pour la plupart avant l'annonce des augmentations des tarifs publics.) « *Ces chiffres conduiraient, sauf rectification des hausses de prix, à des gains de pouvoir d'achat de l'ordre de 2,5 % en 1978 et 1979 pour les catégories de salariés concernées.* »

L'AFEDE s'attend en 1978 à une réduction du taux d'épargne (16,8 % du revenu disponible en 1978 contre 17,1 % en 1979), qui, jointe aux autres données, permettrait un progrès de la consommation d' « *à peine plus de 3 %* » (moins de 4 % pour les produits manufacturés). Le rythme de croissance des exportations serait comparable à celui de 1977 (environ 12 % à 13 % l'an en valeur), tandis que « *la fin des incertitudes politiques et l'amorce d'une reprise... devraient favoriser un redémarrage de l'investissement des entreprises : un peu plus de 4 % en 1978, peut-être 5 % en 1979* ».

(L'enquête de l'AFEDE a été menée à cheval sur avril et mai. Les très fortes hausses des tarifs publics et des prix agricoles européens décidés fin avril n'ont pu être complètement prises en compte dans ses calculs. L'AFEDE, que nous avons consultée, reconnaît que la prévision d'une hausse des prix de 9 % en 1978 sous-estime la réalité. Dans ces conditions, l'amélioration du pouvoir d'achat serait faible, sauf progression plus forte que prévue des salaires.)

M. BARRE S'EN PREND AU « MONDE ARTIFICIEL » DE L'ÉCONOMIE

« Nous sommes un grand pays moderne, mais nous ne sommes pas modernes de certains points de vue, en particulier dans le domaine de l'information économique », *a déclaré M. Raymond Barre au déjeuner de clôture du colloque de l'AFEDE, organisé, les 24 et 25 mai, à Paris. Après avoir souligné qu'il est plus important de connaître les tendances que de réagir aux informations ponctuelles, le premier ministre a souhaité l'aboutissement de la réforme des* enquêtes sur les branches industrielles *et l'approfondissement des études sur l'évolution des stocks en France.*

Après avoir affirmé que de nombreuses activités avaient été maintenues grâce à l'inflation (aux dévaluations concomitantes), aux concours bancaires excessifs et aux subventions gouvernementales « qui ne peuvent pas durer », *M. Barre a fustigé le* « monde artificiel » *ainsi créé.* « Les Français parlent en termes d'avantages supplémentaires, a-t-il ajouté, alors que le problème est celui de la conservation de l'acquis et même de la survie du pays ».

	1977 Résultats (en %)	1978 Prévisions AFEDE (en %)	1978 Prévisions officielles (*) (en %)	1979 Prévisions AFEDE (en %)
● Ressources de la nation :				
PIB marchand	2,9	3,3	3,2 (4,5)	3,8
Importations	1	4,9	6,8 (7,1)	5,8
● Emploi de ces ressources :				
Consommation finale	2,5	3,2	3,8 (4)	3,6
Investissements	— 0,6	2,5	2 (2,9)	3,4
dont entreprises	— 0,9	4,2	3,3 (3,7)	5
Exportations	6,3	6,8	6,6 (8,1)	6,9

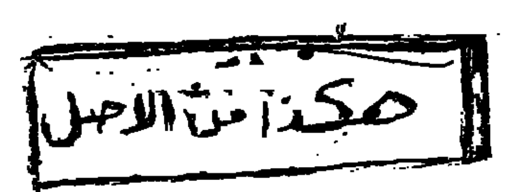
(*) Entre parenthèses, les prévisions faites par le gouvernement en 1977. Les chiffres de la troisième colonne (prévisions officielles pour 1978) correspondent « grosso modo » aux dernières évaluations des pouvoirs publics. Celles-ci seront discutées par les membres de la commission des comptes de la nation, le 9 juin prochain.

ÉTRANGER

L'ÉGYPTE NÉGOCIERAIT UN EMPRUNT DE 750 MILLIONS DE DOLLARS AUPRÈS DU F.M.I.

Une délégation du Fonds monétaire est en train de discuter au Caire avec les autorités égyptiennes l'octroi éventuel d'un prêt qui, selon le *Financial Times*, pourrait s'élever à l'équivalent de 750 millions de dollars. Le prêt du F.M.I. ouvrirait la voie à un certain nombre d'autres crédits que seraient prêts à consentir l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et les Emirats arabes unis.

Le ministre des finances égyptien, M. Hamid El Sayed, rendrait visite à chacun de ces quatre pays avant la réunion, prévue pour le milieu du mois de juin à Paris, des représentants des principaux pays créanciers de l'Egypte. La balance des paiements de ce pays s'est améliorée au cours des douze derniers mois mais on s'attend pour les deux ou trois années à venir à la persistance d'un déficit important.



TRANSPORTS

LA RÉFORME DE L'IATA

Les usagers auront leur mot à dire dans la fixation des tarifs aériens

Le comité exécutif de l'Association du transport aérien international (IATA) vient d'approuver à l'unanimité le rapport du groupe de travail auquel l'assemblée générale annuelle de l'IATA avait confié le soin, au mois de novembre dernier, d'étudier une réforme du fonctionnement de cette association et, singulièrement, de la procédure de fixation des tarifs. Une assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin prochain à Montréal devra entériner ces propositions.

N'était-il pas présomptueux de maintenir coûte que coûte au sein de l'IATA la lourde règle de l'unanimité pour valider les décisions tarifaires ? N'était-il pas irréaliste de vouloir « dégager un consensus » alors que l'association ne compte pas moins de cent six compagnies régulières de poids inégal et d'intérêts divergents, alors que les Etats-Unis, au nom de la défense des consommateurs, prêchent la « déréglementation » du transport aérien et favorisent les activités des compagnies charter ?

Les membres de l'IATA ont fini par admettre qu'ils devaient simplifier leurs méthodes de travail pour être en mesure de s'adapter sans délais excessifs aux exigences d'un marché soumis aux aléas d'une concurrence sauvage. D'où la mission confiée l'automne dernier à cinq « sages » — Air Canada, Air India, Alitalia, British Airways et T.W.A. — de repenser les règles du jeu entre compagnies régulières.

Cette « task force » propose donc d'abroger la réglementation actuelle, qui oblige tout membre actif de l'IATA à s'intéresser à l'ensemble des activités de l'association, qu'elles soient techniques, juridiques, financières ou tarifaires. Le groupe de travail prévoit une « participation de base » ouverte à toutes les compagnies aériennes sur les sujets non tarifaires et une « participation facultative » à la fixation des barèmes passagers et fret.

De son côté, le comité exécutif suggère que les conférences tarifaires renoncent à travailler à huis clos et recueillent au cours de leurs travaux l'avis de tiers, notamment des groupements de consommateurs. Il souhaite également que les gouvernements soient associés de plus près au déroulement de ces négociations.

Pour les cinq « sages », l'introduction de nouveaux barèmes passagers et fret ne doit pas conduire à modifier les barèmes déjà en vigueur. L'objectif est de réagir sur-le-champ aux sollicitations du marché sans qu'une retouche de l'édifice tarifaire n'oblige à le reconstruire de fond en comble.

De même, le comité exécutif recommande d'éliminer toutes les réglementations qui *« pourraient être devenues superflues au fil du temps »*. La question reste posée de savoir, par exemple, s'il convient de normaliser à l'extrême le service à bord : repas, boissons, ventes et distractions en vol.

Si, en définitive, tout le monde reconnaît l'impuissance de l'IATA à remettre de l'ordre dans l'industrie du transport aérien, personne, pour autant, ne souhaite sa disparition. *« Si cette association n'existait pas, il faudrait l'inventer »*, conviennent les experts.

Pour survivre, l'IATA doit aujourd'hui s'ouvrir, ne plus apparaître comme un club fermé, mais comme une libre association avec laquelle chaque compagnie définit les termes de sa collaboration. Il n'empêche que beaucoup continueront de s'interroger sur l'autorité d'une telle association dès lors qu'on lui ôte, sans mot dire, le pouvoir tarifaire.

JACQUES DE BARRIN.

URBANISME

« TOUR SCANDALE » PRÈS DE SAINT-ÉTIENNE

Un immeuble de treize étages est démoli avant d'être achevé

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Une tour inachevée de treize étages est actuellement démolie à grands coups de boules de fer après être restée en l'état depuis qu'il y a trois ans sa construction avait dû être interrompue à la suite de différents vices de forme.

La colline de la Cottonne, à l'ouest de la grande artère, a donné son nom à un nouveau quartier qui a commencé à se bâtir en 1974. A l'époque, les mille premiers occupants étaient déjà installés sur la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de quelque 24 hectares prévue pour plus de six mille personnes, agréée le 14 mai 1971. Le plan d'aménagement avait été approuvé par arrêté préfectoral du 18 octobre 1973. Le programme, pour cette réalisation, comportait, sans parler des équipements divers, mille sept cent trente logements répartis entre la location simple et l'accession à la propriété.

La société anonyme d'H.L.M. LOGIREL (1), pour sa part, avait, en 1972, mis en adjudication deux tours, l'une de seize étages, l'autre de treize. Le marché avait été attribué à l'entreprise Desrat, de Saint-Genis-Laval (Rhône). Ayant fait faillite, elle déposa son bilan en juillet 1973. Il manquait encore trois étages à la plus grande des deux constructions en cours et douze à l'autre.

Il y eut un nouvel adjudicataire, l'entreprise stéphanoise de travaux publics Lantermoz, mais experts et assureurs refusèrent de terminer le bâtiment le plus avancé, ayant décelé de nombreuses malfaçons. Les travaux n'ayant pas été achevés à la résiliation de la police souscrite par l'entreprise Desrat, ceux déjà exécutés n'étaient plus garantis. La perte sèche pour LOGIREL serait de l'ordre de 5 millions. Quant à la note de la démolition, elle s'élèvera à 700 000 francs.

Le conseil d'administration de LOGIREL s'est résolu à cette solution chirurgicale qui, a-t-il estimé, sera finalement quatre fois moins coûteuse qu'une consolidation hypothétique, d'autant plus que les experts avaient affirmé dans leur rapport que *« les remèdes préconisés constitueraient des améliorations, mais non des garanties »*.

Regards sur la Loire, hebdomadaire de la fédération départemental du P.C.F., se réjouit que *« la tour scandale »* soit *« enfin démolie »*. L'immeuble constituait *« un danger permanent pour les enfants du quartier qui étaient tentés d'y jouer et pour une école qui se trouvait en contre-bas »*. Des pétitions avaient circulé, rappelle le P.C., demandant à la société LOGIREL de prendre ses responsabilités. Celle-ci, l'hiver dernier, s'était contentée, selon le P.C., de répondre que *« certains partis faisaient une utilisation politique du problème et que les enfants qui pénétraient dans la tour malgré les interdictions seraient responsables en cas d'accident »*.

PAUL CHAPPEL.

(1) LOGIREL, société anonyme d'H.L.M., qui a son siège 247, avenue Jean-Jaurès, à Lyon, complète l'action de la SONACOTRA (Société nationale d'économie mixte pour le logement des travailleurs étrangers). Elle a construit quelque dix mille logements dans la région Rhône-Alpes et en Auvergne. Le président de son conseil d'administration est le préfet, M. Jean Vaujour, qui a succédé à M. Eugène Claudius-Petit (U.D.F.-C.D.S.), ancien ministre de la construction, ancien député et maire de Firminy (Loire) et ancien député de la 15e circonscription de Paris.

A Paris

QUERELLES DE FAÇADES DANS LE QUARTIER DES HALLES

Les permis de démolir ont été délivrés pour les immeubles qui bordent la rue Saint-Martin, entre les rues Rambuteau et du Grenier-Saint-Lazare, à Paris, dans le quartier des Halles (« Bulletin municipal officiel » du 24 mai). Mais les façades des 158, 160, 182 et 184, rue Saint-Martin, et 23, rue Brantôme, devront être conservées et étayées jusqu'à ce qu'elles puissent être « solidarisées » avec les nouvelles constructions du quartier de l'Horloge réalisé par la Cogedim. Les éléments de menuiserie et de serrurerie, ainsi que l'escalier du 184, devront être démontés et conservés pour être réutilisés.

En revanche, les façades des immeubles encore debout, au coin de la rue Rambuteau (numéros 50 et 52), au nord du plateau Beaubourg, ne seront pas conservées. Après une longue polémique entre les partisans de leur conservation (parmi lesquels les architectes du Centre Georges-Pompidou) et ceux qui estimaient possible une architecture contemporaine de qualité, ces derniers l'ont emporté. La commission des sites, consultée à plusieurs reprises sur cette affaire, a finalement voté la démolition, à une voix de majorité.

ÉNERGIE

Rapporteur du projet de loi sur les économies d'énergie

M. Weisenhorn (R.P.R.) va rencontrer les responsables syndicaux d'E.D.F.-G.D.F.

M. Pierre Weisenhorn, député (R.P.R.) du Haut-Rhin, a présenté jeudi 25 mai à la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale son rapport sur le projet de loi relatif aux économies d'énergie et à la production de la chaleur. Ce texte a pour objet essentiel la mise en place de réseaux urbains de distribution de la chaleur alimentés soit par les rejets thermiques des industries, soit par des installations spécifiques (centrales électrocalorigènes). La gestion de ces réseaux serait confiée aux collectivités locales.

M. Weisenhorn estime que le texte du gouvernement ne propose pas de mécanisme permettant le développement cohérent d'une politique locale et d'une politique sectorielle de la production d'énergie. Il a critiqué le fait que, dans le projet de loi, l'Etat ne prenne aucun engagement quant au financement des réseaux de distribution de la chaleur, au développement des autres sources d'énergie, au prix de l'énergie fournie par les réseaux et à la gestion de ceux-ci.

Sur l'article 8 du projet de loi, qui vise à permettre la construction d'installations produisant de la chaleur et de l'électricité en dehors du cadre de la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz, le rapporteur a déclaré qu'il s'agit là, incontestablement, d'un aménagement du monopole d'E.D.F. Cependant, il n'est pas prévu de confier ces installations au secteur privé, et leur construction dépendra d'une décision de la puissance publique. Il est vrai que la question du mode de gestion de ces installations (concession ou affermage) reste en suspens. Toutefois, M. Weisenhorn s'est étonné des réactions des syndicats d'E.D.F.-G.D.F., qu'il a soupçonnés de corporatisme.

M. René de Branche (U.D.F.) s'est demandé si la grève annoncée par la C.G.T. et la C.F.D.T. d'E.D.F.-G.D.F. pour le 1er juin (*le Monde* du 25 mai) ne constituerait pas une pression inadmissible sur le Parlement. M. Paul Quilès (P.S.) estime au contraire que le projet de loi justifie, dans sa rédaction actuelle, l'inquiétude des syndicats.

La commission a chargé M. Weisenhorn de prendre un premier contact avec les syndicats. Le député du Haut-Rhin recevra le 30 mai, à l'Assemblée nationale, les représentants nationaux des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'E.D.F.-G.D.F. Il a indiqué que des contacts analogues vont être organisés avec les autres syndicats.

La hausse des prix des produits pétroliers pourrait être différée de quelques jours

La hausse des prix des carburants prévue pour le 1er juin pourrait être différée de quelques jours.

Le Budget 1978, voté à l'automne 1977, prévoit une augmentation au 1er juin de 16 centimes sur l'essence et le super, de 10 centimes pour le gasoil, et de 5 centimes pour le fuel domestique. Le 10 mai, le gouvernement a annoncé une majoration supplémentaire pour financer le pacte national pour l'emploi. Pour que cette augmentation supplémentaire puisse être appliquée, il est nécessaire que le Parlement se soit prononcé sur la loi de finances rectificative (le collectif) qui contient cette disposition. Or l'Assemblée nationale n'examinera ce projet que le 31 mai et le Sénat n'en débattrait que le 13 juin. Ainsi les hausses ne pourraient être appliquées au plus tôt que le 14 juin.

Dans un communiqué, l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (U.C.S.I.P.) explique que l'augmentation de la fiscalité sur les produits pétroliers prévue est, en fait, *« plus importante encore que ne le laisse paraître l'augmentation annoncée des prix à la pompe »*.

Les pouvoirs publics ont décidé de porter le 1er juin le prix du litre de super à 2,68 F (+ 26 centimes), du gasoil à 1,63 F (+ 22 centimes) et du fuel domestique à 0,89 F (+ 8,40 centimes). Or, parallèlement à cette augmentation pour le consommateur, interviendra une diminution des revenus des raffineurs. En effet, les prix de reprise en raffinerie seront globalement amputés de 5 F par tonne en moyenne (soit 1,70 centime par litre pour les carburants et 0,85 centime pour le gasoil). Cette diminution est la conséquence de la baisse enregistrée sur les cours du dollar depuis février. Ainsi sur les carburants l'augmentation de la fiscalité ne sera pas de 26 centimes, mais en réalité de près de 28 centimes. En conséquence, la répercussion de la baisse des cours du dollar ne profitera pas au consommateur.

PÊCHE

● *Onze chalutiers espganols ont été interceptés* au cours des dix derniers jours face aux côtes du nord de la Gironde. Les bateaux, qui viennent des ports de la cote cantabrique, pêchaient dans la zone dite « économique » lorsqu'ils ont été surpris par les vedettes de la douane.

Dépourvus de licence de pêche pour cette zone, ils ont été conduits à Bordeaux, où leur pêche a été saisie. Les capitaines devront répondre prochainement de leurs infractions dvant le tribunal de grande instance de Bordeaux.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Agence Transcongolaise des Communications

AVIS INTERNATIONAL DE PRÉSÉLECTION

Un avis international de présélection est lancé pour la fourniture et la pose des installations de transmission téléphonique sur les 100 km du nouveau tracé du Chemin de Fer Congo-Océan entre BILINGA (ex-FOURASTIE) et LOUBOMO (ex-DOLISIE).

Le dossier de présélection est disponible sur demande à l'adresse suivante :

Agence Transcongolaise des Communications
B.P. 670
POINTE-NOIRE
(République Populaire du Congo)

La date limite de réponse à la présélection est fixée au 1er juillet 1978.

Les réponses devront obligatoirement être rédigées en langue française.

ÉVITEZ DE VOUS PRÉSENTER AUX GUICHETS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

La C.A.F.R.P. informe les familles que tous les moyens sont mis en œuvre pour résorber le retard de traitements des dossiers consécutif au mouvement de grève qui s'est poursuivi dans les services durant les mois de février et de mars.

Les prestations familiales étant calculées mensuellement, les opérations nécessaires à la régularisation des dossiers doivent, elles aussi, être effectuées suivant une chronologie rigoureuse. Une intervention isolée sur un dossier ne peut donc, pour l'instant, que provoquer un décalage du traitement qui lui est réservé.

En conséquence, il est demandé aux allocataires, à l'exception de ceux qui ont une nouvelle demande de prestations à déposer ou ont été expressément convoqués, d'éviter de se déplacer aux guichets. Cette recommandation s'adresse aussi bien aux familles dont les enfants résident en France qu'à celles dont les enfants résident dans un pays étranger.

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE
Direction provinciale de Meknès
Sabat Abdelaziz Ben Driss
Tél. : 201-70 - 201-72 MEKNÈS

AVIS D'ADJUDICATION OUVERTE

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Meknès lance une Adjudication ouverte pour l'exécution de reconnaissance et plans parcellaires avant remembrement dans les Communes Rurales d'Aïn Taoujdate et Tizguit - Cercle d'EL HAJEB.

Peuvent participer à cette Adjudication les Sociétés et Entreprises Marocaines et celles des Pays membres de la Banque Mondiale et de la Suisse.

Les Offres, qui devront être présentées selon les conditions et les formes définies dans le cahier des charges, devront parvenir avant le 17 juillet 1978, à 10 heures, par plis recommandés, déposés contre récépissé ou remis le même jour et à la même heure au président de la Commission à l'adresse sus-indiquée.

Retrait du cahier des charges et consultation du dossier à la même adresse.

Le directeur provincial
de l'agriculture de Meknes.
Signé : LARBI RHELLAB.

ÉCONOMIE

Contre le plein emploi

(Suite de la première page.)

La Grande-Bretagne avait réussi à obtenir de ses travailleurs une sagesse remarquable : les entreprises ont vu leurs marges se regonfler, la balance des paiements avait retrouvé son équilibre et la croissance de la production industrielle a augmenté de nouveau, mais on ne peut vraiment dire qu'elle soit vigoureuse, après tant de sacrifices.

En France, le succès de la majorité et les promesses de la liberté des prix ont redonné confiance aux industriels. On constate une reprise, mais on ne sait encore s'il ne s'agira que d'une légère brise ou d'un mouvement plus ample. De toute façon, la pression sur la demande, du fait de la hausse des prix, n'incline pas à l'optimisme.

3) Les tensions inflationnistes persistent. Ne parlons pas des remises en ordre de prix qui conduisent à des hausses volontaires en France. Aux Etats-Unis, M. Albert Strauss, « conseiller spécial pour l'inflation de la Maison Blanche » a déclaré récemment que *« l'inflation est appelée à s'accélérer, puis à décliner au cours des six à douze prochains mois »*. En tout cas, l'administration américaine a désigné la hausse des prix comme fléau n° 1. Ce n'est pas dans un tel climat que l'économie occidentale verra baisser le nombre de ses chômeurs.

4) En France, les effets démographiques (arrivée à l'âge de l'activité des « classes » encore fortes de la fin des années 50) et la hausse tendancielle du taux d'activité (accroissement du nombre de femmes occupées à un travail salarié) se cumulent. Chaque année on compte 180 000 demandeurs nouveaux alors qu'on ne crée guère aujourd'hui plus de 40 000 emplois nouveaux par an.

5) Les nouveaux secteurs d'entraînement de l'économie (mini-informatique par exemple) sont à court terme réducteurs d'emploi. Le rapport Nora sur l'informatisation de la société (1) ne masque pas les réalités. *« Avec la télématique* (c'est-à-dire l'informatique de grande diffusion) *le secteur des services va connaître dans les années à venir un saut de productivité comparable à celui qu'ont vécu depuis vingt ans l'agriculture et l'industrie. »* Or, c'est dans les services (banques, assurances, sécurité sociale, poste) que naissaient les nouveaux emplois et non dans l'industrie.

Cet échantillonnage un peu sinistre ne doit pas conduire au désespoir. Tant que tous les besoins ne seront pas totalement satisfaits ici et dans le reste du monde, il y aura des possibilités d'emploi, et, comme le désir est « innombrable », il y a encore pas mal de chances pour des occasions de travail. Inversement, si la « nouvelle croissance », plus qualitative, moins dévoreuse de « temps salariés », s'impose vraiment vers l'an 2000, le « chômage » tendra à passer du rang des vices à celui des vertus.

Un système impitoyable

En attendant, il faut essayer d'adapter la machine économique aux demandes des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Tout ce qui a été présenté ici et là (« pacte pour l'emploi » par exemple) a son mérite, mais on sent bien qu'il s'agit surtout de cautères sur une jambe de bois. Le degré au-dessus eût été de préparer plus efficacement un terrain industriel d'accueil pour les travailleurs des régions ou des branches affectées par l'évolution des affaires. On ne peut pas dire que cette face des choses ait exagérément retenu l'attention du gouvernement français, qui n'a pas pourtant été pris au dépourvu par ce qui arrive. Au-delà de cette action (il n'est jamais trop tard), c'est à renverser des valeurs établies mais mal acceptées qu'il faut s'attacher.

Le système économique est impitoyable : ou bien on travaille huit heures par jour et l'on a sa place reconnue dans la société, ou bien l'on est chômeur et vous voici d'un coup relégué au rang des assistés, déraciné socialement, agressé par un sentiment d'inutilité. Il faut sortir de cette formule binaire, bonne peut-être pour les ordinateurs, mais non pour un groupement humain. Ce qui veut dire que le travail à temps partiel doit être favorisé par tous les moyens, à la fois pour donner plus d'emplois à ceux qui en cherchent et moins de travail à ceux qui le désirent.

« Contre le plein emploi », tel pourrait être le slogan mobilisateur et provocateur qui réveillerait les imaginations. Il serait sans doute répété avec faveur par des millions de jeunes, de femmes et d'hommes proches de l'âge de la retraite. Le « noyau dur » des adultes, pères de famille ou mères célibataires, veuves, etc., n'ont sans doute pas trop de tout leur temps de travail pour subvenir aux besoins de leur « ménage » et, pour eux, le « plein emploi » est une quasi-nécessité. Mais pour les autres ?

Combien de mères de famille, si l'organisation des tâches était plus souple, n'accepteraient-elles pas de gagner moins et de travailler à mi-temps pour pouvoir s'occuper davantage de leurs enfants ! Si toutes les organisations de défense de la condition de la femme, à quelques tendances qu'elles appartiennent, méditaient sérieusement pour cette mutation, si elles contraignaient les administrations et les chefs d'entreprise à préparer les voies pour la généralisation de cette formule que l'on n'accepte ici ou là qu'en rechignant, on ferait un bond vers une meilleure qualité de vie, tout en réduisant le nombre des chômeurs.

Les syndicats, comme le C.N.P.F., doivent comprendre que l'heure n'est plus à chipoter sur des arrière-pensées. Sur la table des négociations concernant les conditions de travail, cette revendication du salariat à temps réduit devrait venir en priorité. Il est trop facile pour les organisations de défense des travailleurs de dire qu'une telle innovation généralisée réduirait les garanties indispensables (insécurité de l'emploi, risques de déclassement, de « surexploitation » pendant les heures de présence, etc.). Les syndicats sont là précisément pour veiller au grain.

Il est trop simple aussi, pour les chefs d'entreprise, d'invoquer la complexité du travail à mi-temps. Il est vrai que certains postes exigent une continuité de responsabilité, aux grades élevés notamment. Mais n'est-ce pas en vertu d'habitudes, puis de conformisme et de peur du changement, qu'on en juge ainsi pour des foules d'occupations qui pourraient aussi bien être accomplies par équipe de deux que par une seule personne ? De même, pour le travail posté, qui empêcherait de remplacer le 3 × 8 par le 6 × 4 ?

La grosse objection opposée à cette réforme est le surcroît de charges sociales entraîné pour l'employeur. Elle mérite considération. Mais préfère-t-on payer des indemnités de chômage ? Et pourquoi ne pas imaginer un certain dégrèvement pour les entreprises qui institutionnaliseraient le travail à temps partiel, comme on le fait pour celles qui embauchent des jeunes ?

Un espoir pour les jeunes

Les jeunes, autant que les mères de famille, pourraient être intéressés par la possibilité de travailler à temps partiel, quand ils n'ont pas la responsabilité d'un foyer. Combien d'entre eux, passant brutalement de l'amphi ou de l'enseignement technique à l'usine, sont tellement rebutés par ce qu'ils trouvent qu'ils s'inscrivent au chômage après avoir essayé plusieurs « boîtes » et pratiqué allègrement l'absentéisme.

Le Bureau international du travail a suggéré récemment, pour éviter ce traumatisme, que les jeunes puissent commencer leur vie active par des horaires allégés, suivis d'une augmentation progressive de la durée du travail. Poussant plus loin son analyse, l'organisme de Genève estime que les gens ont encore des réactions d'autrefois à l'égard du chômage, considéré comme une tare. Ce comportement pourrait être modifié si la société aceptait l'idée que, dans la vie professionnelle, il peut y avoir des périodes d'inactivité salariée compensée par le maintien d'un revenu. Ce retrait temporaire de l'activité professionnelle ne serait pas forcément le temps du *farniente*. Il pourrait être mis à profit pour un recyclage professionnel ou de nouvelles études.

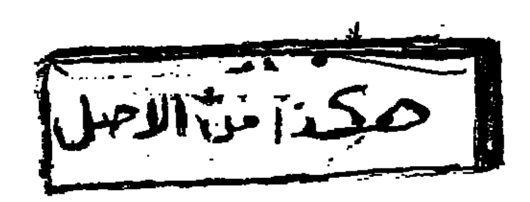
La mentalité à l'égard du travail a commencé de changer heureusement et grâce aux jeunes. Mais l'évolution est trop lente. Sans aller jusqu'à demander de *Travailler deux heures par jour*, pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif publié récemment (2), cette lutte contre la valeur du « plein emploi », entendu comme le maximum de travail salarié que peut fournir une nation ou un individu, paraît aujourd'hui indispensable.

Les « quarante heures par semaine » ne sont pas une loi de la nature, disait récemment Loup Verlet, coauteur du livre cité plus haut. En 1896, poursuivait-il, la durée moyenne hebdomadaire était de cinquante-six heures. En 1936, on a voté la loi des quarante heures. En 1978, on travaille en moyenne quarante-deux heures. En quarante ans (1896-1936), l'arbitrage s'est fait entre la diminution du temps de travail (1/3) et l'augmentation de la production (2/3). On pourrait envisager une autre répartition et en tout cas un assouplissement des temps de travail sans qu'en principe la production globale en souffre, puisque les gains de productivité, les emplois (à temps partiel ou non) donnés aux chômeurs, compenseraient les choix faits par des jeunes, des femmes (et, pourquoi pas, des hommes, surtout quand dans le ménage l'épouse travaille à temps complet), ou des travailleurs proches de la retraite, désirant accomplir moins que leurs quarante-deux heures par semaine à l'usine ou au bureau.

La France n'est pas seule. Le risque économique de ces formules — si elles connaissent le succès — n'est tout de même pas nul (baisse de l'activité). C'est au niveau de la Communauté européenne qu'il faudrait concevoir les systèmes qui tournent le dos au plein emploi. Le chômage existe, même dans les pays les mieux gérés. Mais on peut trouver des « chômeurs » heureux, s'ils ont choisi, avec l'aide de la société, de travailler moins.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 20 mai 1978.
(2) Adret. Editions du Seuil.



AUTOMOBILE

Quatre breaks Mercedes : du sérieux

Présentés pour la première fois au public au Salon de Francfort, en septembre 1977 (*le Monde* du 17 septembre), les breaks Mercedes sont désormais livrables en France. Mille commandes ont déjà été passées à la firme allemande pour le marché français, sur la simple annonce de leur production.

Certes, des breaks Mercedes circulaient déjà sur les routes, mais ces modèles étaient montés soit en Belgique soit en Grande-Bretagne. Désormais, la maison mère s'en charge elle-même, comblant par là un créneau de gamme un peu négligé. Sur les cinq modèles présentés à Francfort, puis plus tard au Salon de Genève, sous le signe T, quatre sont importés en France : deux avec moteur Diesel (240 TD, 300 TD) deux avec groupe à essence (250 T, 280 TE).

Le 240 TD est animé par un moteur Diesel à quare cylindres de 2 400 cm3 qui développe 65 ch Din, le 300 TD par un cinq cylindres de 3 000 cm3 qui donne 80 ch Din. Quant aux breaks à essence, le 250 T (2 500 cm3) développe 129 ch Din, et le 280 TE, avec son moteur six cylindres à injection de 2 800 cm3, donne 177 ch Din à pleine puissance. Les vitesses maximales possibles sont respectivement de 138 km/h (240 TD), 148 km/h (300 TD), 180 km/h (250 T), 200 km/h (280 TE). Tous les modèles ont un même gabarit, soit 4,73 m de long et 1,7? m de large, hors tout. Leurs capacités de chargement sont également identiques, de 523 litres à 879 litres, selon que l'on couche ou non les sièges arrière. Un correcteur d'assiette est posé en série, ce qui permet un chargement utile de 560 kg sans les inconvénients inhérents aux fortes charges sur le plateau arrière.

Le comportement de ces nouveaux véhicules à la fois utilitaires et élégants n'est guère éloigné de celui des berlines Mercedes : grande sûreté de conduite, malgré une tendance au déport par fort vent latéral, grand confort, visibilité excellente, maniabilité de la boîte de vitesses (quatre rapports, boîte automatique sur option). En revanche, on regrettera sur la 240 TD la faiblesse des reprises à bas régime et un freinage mou, des défauts qui n'apparaissent pas sur la 300 TD ni, *a fortiori*, sur les modèles à essence, surpuissants.

Les tarifs, on ne s'en étonnera pas, sont... à la hauteur de l'endurance des véhicules et de la réputation de la marque. — C. L.

Prix : 240 TD, 90 380 F ; avec boîte automatique, 95 900 F ; 300 TD, 100 860 F ; avec b.a., 107 560 F ; 250 T, 89 920 F ; avec b.a., 96 620 F ; 280 TE, 108 860 F ; avec b.a., 115 560 F.



Prix : 240 TD, 90 380 F : avec boîte automatique, 95 900 F ; 300 TD, 100 860 F : avec b.a., 107 560 F ; 250 T, 89 920 F ; avec b.a., 96 620 F ; 280 TE, 108 860 F ; avec b.a., 115 560 F.

BMW 323 i : quand la berline se fait bombe

Il a été souvent reproché à B.M.W. d'avoir sacrifié, depuis la crise du pétrole, aux tendances de la conjoncture. Autrement dit, d'avoir modifié depuis quelques années, insensiblement, son image de marque sportive au profit d'un label plus sage où confort et souplesse auraient remplacé « pointu » et performance.

L'apparition des petits six cylindres en 1977 était même pour certains observateurs la confirmation de cette thèse. Les hauts de gamme, la série 7 en 3 litres, 3,3 litres et la série 6, les coupés en 3 litres et 3,3 litres sont là pour démentir ce point de vue. Voici maintenant la 323 i, une 2,3 litres à injection dont on doit encore moins affirmer qu'elle tourne le dos aux tendances sportives de la marque. A un point tel qu'il nous paraît utile de dire qu'un véhicule de ce genre ne doit pas être confié à n'importe qui, tant sa conduite réclame une attention particulière.

Certes, voilà une voiture qui supporte une utilisation « normale ». A ce titre, ses qualités de maniabilité sont remarquables, le silence et la souplesse de son six cylindres rassurants. Mais si l'on se laisse tenter ou que les circonstances le réclament — dépassement rapide par exemple — que l'on appuie franchement sur l'accélérateur et la berline se transformera en bombe, avec les exigences que cela implique dans la maîtrise du véhicule. Cent quarante-trois chevaux sous un capot pour un véhicule d'une tonne demande que l'on tienne bien en main les rênes.

Les accélérations — de 0 à 100 kilomètres à l'heure en 9 secondes et quelques, le 400 mètres arrêté en 16,7 secondes, une vitesse de pointe supérieure à 190 kilomètres à l'heure — révèlent des possibilités qui ont peu de rapport avec une conduite traditionnelle. Mais précisément ces réserves de puissance ne sont-elles pas aussi une garantie de sécurité ? Affaire de mesure et de réflexes. Des nerfs jeunes dans un corps jeune. Affaire de moyens aussi bien sûr : 57 500 francs. — C. L.

Caractéristiques : moteur 6 cylindres en ligne ; 2 315 cm3 ; course 76,8, alésage 80. Puissance maximum : 143 CV à 6 000 tours. Couple maxi. : 19,4 mkg à 4 500 tours. Injection électronique. Boîte quatre rapports (transmission automatique à trois vitesses, en option). Suspension à roues indépendantes arrière et avant. Freins à disques sur les quatre roues, ventilés à l'avant, intérieurement. Longueur : 4,355 m, largeur : 1,61 m. Charge utile : 435 kg. Consommation aux 100 kilomètres : 9 à 14 litres.

Alfasud Ti et Sprint : plus de muscle

Les versions « sportives » des Alfasud, la TI et la Sprint, viennent d'être revigorées. Ces deux nouvelles voitures sont d'ores et déjà disponibles sur le marché français.

Voici un an et demi, quand est sortie la Sprint en 1300 cm3, pour laquelle l'accueil avait été en général favorable, il était apparu qu'un moteur plus puissant aurait été néanmoins souhaitable. L'homogénéité du véhicule devait à l'évidence en être bénéficiaire. La firme italienne en convenait d'ailleurs, sous-entendant par là que l'idée était bien évidemment envisagée, voire se concrétiserait dans les mois à venir.

C'est chose faite : la cylindrée est passée de 1286 cm3 à 1490 cm3, une vingtaine de chevaux (moteur) supplémentaires sont disponibles, et le couple maximum passe de 12,1 mkg à 12,3 mkg, à 3 500 tours. Cette augmentation de la puissance ne modifie guère le comportement — déjà très sain sur les anciens modèles — des deux « nouveaux véhicules », avec pourtant un avantage pour la TI, qui prend du coup une nervosité supérieure à celle que révèle la Sprint, sans doute parce qu'elle est plus compacte. Dans les deux cas, le « souffle » s'est allongé, ce qui ne gâte rien.

Extérieurement, les carrosseries ne sont pas modifiées, sinon par l'adjonction sur la TI de moulures sur les ailes et par son spoiler arrière. Dans la Sprint, le tissu écossais, peu heureux sur l'ancien modèle, a été remplacé par un velours brillant.

Les reproches faits à la qualité des tôles, particulièrement sensibles jusqu'ici aux effets de l'humidité, ne sont plus de mise, dit-on chez Alfa-Romeo. Acceptons-en l'augure. Toujours est-il que la firme italienne a, on le sait, étendu à toute sa gamme, y compris donc à ces nouveaux modèles, sa garantie de deux ans sur les peintures, comme elle le fait pour les moteurs couverts jusqu'à 100 000 kilomètres ou deux ans d'usage. — C. L.

Avec les modifications apportées à la TI et à la Sprint, les différents modèles d'Alfasud se présentent comme suit : Alfasud N, berline quatre portes (1 186 cm3) ; Alfasud L 5 M, berline quatre portes (1 186 cm3) ; Alfasud Super, berline quatre portes (1 286 cm3) ; Alfasud Giardinetta, trois portes (1 286 cm3 ; Alfasud TI, deux portes (1 490 cm3) ; Alfasud Sprint, coupé (1 490 cm3).

Tarifs : Alfasud TI 1 500, 31 390 F ; Alfasud Sprint 1 500, 35 850 F.

CITROEN POURRAIT SIGNER UN IMPORTANT CONTRAT AVEC L'ALLEMAGNE DE L'EST

La société Citroën pourrait signer un important contrat avec l'Allemagne de l'Est. Les négociations engagées depuis plusieurs années par la firme française avec le gouvernement est-allemand pour la construction à Zwickau d'une usine d'arbres de transmission pour traction avant seraient sur le point d'aboutir, indique-t-on de source diplomatique à Berlin-Est. Le contrat, dont le montant atteindrait environ 720 millions de marks (375 millions de F environ), pourrait être signé, indique-t-on de même source lors de la visite qu'effectuera en France, du 5 au 8 juin, une importante délégation est-allemande conduite par M. Gunter Mittag, membre du Politburo, spécialisé dans les affaires économiques. Au siège de Citroën, on confirme qu'un contrat de cet ordre est en cours de négociation, mais que rien n'est actuellement conclu. La firme française est, en effet, en compétition avec le groupe anglais G.K.N. La construction de l'usine, indique-t-on à Berlin, pourrait commencer dès la fin de l'été, les premiers arbres de transmission devant sortir en 1980. Les pièces seraient destinées pour servir à équiper une nouvelle voiture est-allemande, et l'Allemagne de l'Est a demandé à Citroën de reprendre la moitié des six cent mille arbres qui seront produits à Zwickau.

UNE REPRISE DES IMMATRICULATIONS S'AMORCE EN FRANCE

Le redressement prévu des ventes d'automobiles après la dépression du premier trimestre a commencé à se manifester au cours du mois d'avril. Selon la note de conjoncture de la chambre syndicale des constructeurs, les immatriculations ont atteint au cours de ce mois 185 434 unités, soit 2,8 % de moins qu'en avril 1977, alors qu'au cours des trois premiers mois de l'année le recul avait atteint 9 % par rapport à l'année passée.

Les exportations, qui avaient également fléchi, ont repris, atteignant 145 926 unités (4,6 % de plus qu'en 1977). Au total, la production (276 243 unités) a progressé de 3,8 % par rapport à avril 1977.

Le marché des véhicules industriels demeure, en revanche, très déprimé. Les immatriculations de petits véhicules (moins de 6 tonnes) ont reculé en avril de 9,2 %, celles de véhicules de gros tonnage de 2,4 %. « Le niveau des prises de commandes ne laisse guère espérer de retour à une situation normale dans les prochaines semaines », note la chambre syndicale.

AFFAIRES

Création d'entreprises : ça bouge...

L'action menée par l'Etat depuis deux ans pour tenter de favoriser la création d'entreprises nouvelles sera-t-elle relayée par les banques ? A quelques jours d'intervalle, le groupe des Banques populaires et le Crédit du Nord ont en tout cas annoncé une série d'actions destinées à encourager les futurs entrepreneurs : création d'une Fondation nationale pour la création d'entreprises et d'une structure Accueil-entreprises par les Banques populaires; lancement d'un Prix de la jeune entreprise par le Crédit du Nord.

Ces initiatives correspondent à un besoin, car le taux de renouvellement des entreprises françaises reste largement inférieur à celui de nos partenaires (3 % en moyenne par an, contre 6 % pour la R.F.A. et 8 % pour les Etats-Unis). Le gouvernement a adopté depuis 1976 une série de mesures en faveur des P.M.I. et des P.M.E. Ces dispositions seront complétées en 1978 par un ensemble de décisions annoncées par le premier ministre lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée, le 21 avril dernier.

Reste que les possibilités offertes aux créateurs d'entreprises sont encore insuffisantes. Pour les futurs créateurs réunis aux Secondes Journées nationales de la création d'entreprises organisées par l'Institut supérieur de gestion les 19 et 20 mai, la France demeure un pays dont les structures sont peu favorables aux entrepreneurs. Parmi les obstacles les plus couramment évoqués, notons le manque de formation ou simplement d'information, les freins administratifs et juridiques, et, surtout, la difficulté d'obtenir un financement. « *Ni les banques ni les organismes de financement publics ou para-publics n'acceptent de prendre de risques,* déclare un « candidat ». *Sans surface financière, on ne vous prête pas d'argent.* »

Pourtant l'esprit d'entreprise paraît aujourd'hui vivace en France, notamment parmi les jeunes. D'après une enquête réalisée par le Crédit du Nord auprès de mille deux cents jeunes, représentatifs de quatre millions deux cent mille personnes, 60 % d'entre eux seraient désireux de créer leur propre entreprise en l'absence de toute contrainte de financement ou de compétence, 15 % sont fermement déterminés à tenter l'expérience, 45 % l'envisagent.

Autre notation intéressante de ce sondage soulignée par Yvon Gattaz, président de l'Ethic, à l'occasion du lancement du Prix de la jeune entreprise : les jeunes universitaires et diplômés de grandes écoles paraissent beaucoup plus tentés par la libre entreprise qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. « *Avant les années 1970,* a-t-il déclaré, *seuls quelques autodidactes intrépides se risquaient à créer leur propre affaire : les diplômés se dirigeaient tout naturellement vers le salariat.* » Aujourd'hui, 39 % des jeunes salariés et 37 % des étudiants interrogés souhaiteraient devenir leur propre patron.

Ce sondage est sans doute de nature à réjouir M. Jean-Pierre Prouteau, le secrétaire d'Etat aux P.M.E., qui estime que l'idée serait de susciter cent mille vocations par an, dont 70 % pour reprendre des firmes déjà existantes et 30 % pour en créer de nouvelles ! Le moins que l'on puisse dire est que l'objectif est ambitieux...

● *La S.N.F.A. (Société nouvelle de fabrication aéronautique)*, spécialisée dans la fabrication de roulements de haute qualité, dont le siège est à Ivry-sur-Seine, a décidé d'implanter une unité de production sur la zone industrielle de Trouvy-Rouvignies, près de Valenciennes. Le démarrage de cette unité est prévu pour la fin de l'année 1979. De cent quatre-vingts à deux cents personnes seront employées, en majorité du personnel féminin qualifié. — *(Corresp.)*

La société Bouygues est bien placée pour construire, en participation l'université de Ryad

La société de travaux publics Bouygues a annoncé jeudi 25 mai que, en association à 55 %-45 % avec l'entreprise américaine Blount, elle se trouvait bien placée pour emporter le marché de la construction de la nouvelle université de Ryad, en Arabie Saoudite. A l'ouverture des plis de l'adjudication, l'association franco - américaine se trouve « *apparemment moins discutée* », avec une soumission de 11,8 milliards de rials saoudiens, soit 3,7 milliards de dollars (17 milliards de francs). Le projet porte sur l'édification de 1,3 million de mètres carrés couverts, suivant une étude des architectes américains Hok. Bouygues était la seule entreprise française engagée dans la compétition, où s'affrontaient cinq consortiums internationaux.

L'examen de ses propositions par les autorités saoudiennes se prolongera plusieurs mois avant qu'un contrat ne soit éventuellement signé. Un tel contrat ne manquera pas d'être très complexe, puisque l'intervention de très nombreux sous-traitants est prévue, notamment par la préfabrication d'éléments de construction.

Bien que rien ne soit encore acquis, le fait d'être « moins disant » dans un marché d'une belle ampleur constitue un grand succès pour Bouygues, qui a déjà emporté l'an dernier un contrat de 1 milliard de francs pour la construction d'immeubles d'habitation à Djeddah, et prévoit qu'en 1978 50 % de son chiffre d'affaires total de 4 milliards de francs sera réalisé à l'étranger.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U	4,6625	4,6675	— 25	+ 10	— 20	+ 10	— 85	— 40
$ can.	4,1300	4,1350	— 25	+ 12	— 32	+ 12	— 35	— 16
Yen (100)	2,0600	2,0640	+ 60	+ 90	+ 130	+ 170	+ 430	+ 470
D M. ...	2,1960	2,2000	+ 65	+ 75	+ 150	+ 175	+ 490	+ 530
Florin	2,0520	2,0570	+ 35	+ 55	+ 105	+ 155	+ 330	+ 365
F B. (100).	14,0700	14,0950	+ 160	+ 290	+ 420	+ 610	+1200	+1470
F. S.	2,38	2,3870	+ 115	+ 145	+ 245	+ 285	+ 760	+ 810
L. (1 000)..	5,3518	5,3600	— 310	— 240	— 570	— 470	—1610	—1450
£	8,4424	8,4350	— 220	— 140	— 420	— 320	—1230	—1110

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/8	3 3/4	3 3/8	3 11/16	3 3/8	3 11/16	3 1/2	3 13/16
$ E.-U	3 3/4	4 1/8	8	8 3/8	7 3/4	8 1/8	8 5/16	8 11/16
Florin	4 1/8	4 5/8	4 1/8	4 9/16	4 1/4	4 5/8	4 3/4	5 1/8
F. B. (100).	4 3/4	5 1/2	5 1/4	5 3/4	5 1/2	6	6 1/8	6 5/8
F. S.	7/16	13/16	1	1 1/4	1 1/16	1 9/16	1 5/8	2
L. (1 000)..	7 1/2	11 1/2	12 3/4	13 1/4	13	13 5/8	14	14 3/4
£	8 3/4	9 1/4	10	10 1/2	10 1/4	10 3/4	11	11 1/2
Fr franç..	7 1/2	8	8	8 1/4	8	8 3/4	9	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
75382 PARIS CEDEX 08

L'assemblée générale, réunie le 24 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au cours de l'année écoulée, tenant compte de la conjoncture internationale, l'Eurobank a poursuivi une politique de stricte limitation de ses engagements. De ce fait, le bilan est demeuré stationnaire à 14.2 milliards de francs, de même que les effectifs à trois cent soixante personnes environ.

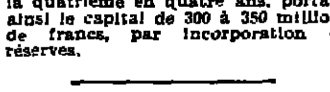
Après 37.1 millions de francs passés en amortissements et provisions et 37,7 millions de francs d'impôts sur les bénéfices, le bénéfice net de l'exercice ressort à 35.3 millions de francs, montant jugé satisfaisant, encore qu'inférieur à celui de l'exercice 1976, qui s'élevait à 38,8 millions de francs.

Pour permettre à la banque un développement ultérieur, après cette période de consolidation du volume de ses affaires, l'assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividendes, afin de porter les bénéfices en réserves.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a procédé à une nouvelle augmentation de capital, la quatrième en quatre ans, portant ainsi le capital de 300 à 350 millions de francs, par incorporation de réserves.



PARIBAS



OPFI - PARIBAS

La valeur estimative de l'action OPFI-Paribas s'élevait au 30 avril dernier à 127 F, en progression de 20 % depuis le début de l'année. Les cours de Bourse actuels, voisins de 90 F, donnent à l'action un rendement de 10.8 % sur la base du dernier dividende distribué de 9,75 F, avoir fiscal compris.

EUROBAIL

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 24 mai 1978 sous la présidence de M. Charles Frappart, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au cours de l'exercice écoulé, les engagements totaux de la société ont progressé de 16 % environ, passant de 185,90 millions de francs à 215,45 millions de francs, dont 55 % représentés par le crédit-bail et 45 % par la location simple.

Au 31 décembre 1977, la répartition des engagements d'Eurobail, par grande zone géographique, était la suivante : région parisienne (48,28 %) ; Paris (6,55 %) ; province (45,17 %).

Par nature d'immeubles, les entrepôts banalisés (46,67 %) représentaient près de la moitié des engagements.

Le chiffre d'affaires hors taxes, produits financiers inclus, s'est élevé à 28,95 millions de francs contre 20,84 millions de francs en 1976, marquant une progression réelle de 38,5 %.

Les recettes perçues au titre des loyers des immeubles dont Eurobail garde la pleine propriété ont atteint 10,27 millions de francs et les loyers encaissés en crédit-bail 13,69 millions de francs.

Le patrimoine acquis à titre définitif correspond maintenant à près de 96 % de son capital de 100 millions de francs et les fonds propres d'Eurobail se trouvent maintenant indexés à 146 %.

Après 3,07 millions d'amortissements, 2,27 millions de provisions et 6,75 millions de frais financiers, le résultat net de l'exercice 1977 a atteint 13,56 millions de francs contre 11,99 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée a approuvé la distribution de 88,50 % du résultat bénéficiaire de l'exercice, ce qui correspond à un dividende net de 12 F par action contre 10,20 F au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 1978.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE - *Obligations 8 % juin 1969*

Les intérêts courus du 27 juin 1977 au 26 juin 1978 sur les obligations Electricité de France 8 % juin 1969 seront payables, à partir du 27 juin 1978, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,99 F, soit un net de 30,01 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,50 % juin 1970

Les intérêts courus du 29 juin 1977 au 28 juin 1978 sur les obligations Electricité de France 8.50 % juin 1970 seront payables, à partir du 29 juin 1978, à raison de 38.25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4.25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,50 % juin 1971

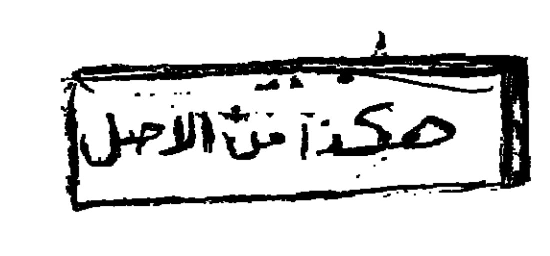
Les intérêts courus du 28 juin 1977 au 27 juin 1978 sur les obligations Electricité de France 8.50 % juin 1971 seront payables, à partir du 28 juin 1978 à raison de 30,60 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3.40 F (montant global : 34 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,09 F, soit un net de 25,51 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 18 juin 1977 au 17 juin 1978 sur les obligations Electricité de France 8.80 % juin 1973 seront payables, à partir du 18 juin 1978, à raison de 79.20 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8.80 F (montant global : 88 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 66,01 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables direct du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes ls Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 MAI

Accès de mauvaise humeur

L'euphorie, que la présentation du projet de loi sur la taxation des plus-values avait déclenchée, est en bonne partie retombée jeudi. Des courants de ventes parfois étoffés ont été enregistrés et en plusieurs endroits de la cote, les valeurs françaises ont fléchi. Toutefois, bien que le nombre de baisses ait été supérieur à celui des hausses, par solde gains et pertes se sont à peu de chose près équilibrés et l'indicateur instantané n'a finalement marqué qu'un recul assez minime (— 0,3 % environ).

En vedette la veille, les magasins ont plus durement accusé le coup que les autres compartiments. A l'inverse, le secteur du bâtiment est demeuré bien achalandé. Ailleurs, la tendance a été très irrégulière, nombre de valeurs reproduisant d'autre part, à quelques fractions près, leurs cours de la veille.

Accès de mauvaise humeur ? A l'analyse, le projet de loi de M. Papon n'est pas apparu à certains aussi modéré qu'il y paraissait de prime abord. Quelques-uns tablaient, en particulier, sur un plafond plus élevé que celui fixé. Mais ce sont surtout les professionnels qui ont fait la grimace, s'estimant lésés par rapport à la masse des opérateurs. Et nombre d'entre eux qui, la veille, avaient pris position se sont dégagés.

« La taxation des plus-values n'en finira-t-elle donc pas d'empoisonner le climat de la Bourse », *murmurait un spécialiste à l'oreille de son voisin, un agent de change, qui, plus judicieux, lui répondit :* « Une affaire d'habitude. Quand le pli sera pris, il n'y paraîtra plus. De toute façon, cette taxation ne découragera pas les « spielers ». L'essentiel n'est-il pas que les achats étrangers soient exemptés dans la mesure où ils constituent un puissant ressort ? »

Le taux de l'argent est resté inchangé à 5 1/4 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 135 F à 27 060 F (après 27 090 F) et le napoléon 0,10 F à 254,40 F (après 254,90 F).

LONDRES

La séance de vendredi, coïncidant avec la période des règlements de la quinzaine écoulée, la baisse reprend. L'indice des industrielles perd 2,4 points à 475,1. Recul également des pétroles et des Fonds d'État. Stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 178 05 contre 172 60

VALEURS	CLOTURE 25 5	COURS 26 5
Beecham	555 ...	550 ...
British Petroleum	886 ...	884 ..
Courtaulds	126 ...	124 ..
De Beers	358 ...	349 ..
Imperial Chemical	388 ...	388 ...
Rio Tinto Zinc Corp	218 ...	218 ...
Shell	560 ...	555 ...
Vickers	172	171 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1 4	30 7 8
*West Driefontein	26 ..	26 ..
*Western Holdings	21 3 8	21 1 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I. C. I. — Les résultats du premier trimestre sont sensiblement meilleurs que ceux enregistrés au cours des trois derniers mois de 1977. Le bénéfice avant impôt atteint en effet 112 millions de livres contre 80 millions et après impôts 60 millions de livres contre 8 millions. I. C. I. est la seule firme chimique européenne à pouvoir faire état d'une telle amélioration. Cette dernière, il est vrai, est largement imputable aux fluctuations de la livre sterling et à leurs effets bénéfiques sur les exportations, le chiffre d'affaires n'ayant pratiquement pas varié (1,08 milliard de livres contre 1,11 milliard). D'autre part, les résultats annoncés sont encore inférieurs à ceux dégagés à l'issue du premier trimestre de 1977, respectivement 141 millions et 70 millions de livres. Le cours de l'action I. C. I. a néanmoins monté à la Bourse de Londres.

KALI-SAINTE-THERESE. — Bénéfice net pour 1977 : 5,71 millions de francs contre 10,2 millions. Dividende global : 9 F contre 8,25 F.

W. R. GRACE AND CO. — Les résultats du premier trimestre de l'année, en progrès de 37 %, permettent d'espérer que le bénéfice de l'exercice 1978 dépassera le chiffre record (140,5 millions de dollars) atteint en 1977.

COURTAULDS. — Le bénéfice net attribuable réalisé en 1977 s'est élevé à 25,4 millions de livres contre 48,1 millions. Le dividende final a été fixé à 5,081 pence, faisant un total annuel de 11,452 pence contre 10,315 pence pour 1976.

NEW-YORK

Amorcé mardi dernier, le mouvement de baisse s'est nettement ralenti jeudi à Wall Street, le volume des transactions enregistrant une diminution assez sensible puisque 28,4 millions d'actions ont été échangées contre 31,45 millions la veille et 32,23 millions mardi.

Un moment en hausse de 2 points, l'indice Dow Jones a finalement terminé la séance en repli de 2,31 points à 835,41.

Outre le nouvel accès de faiblesse du dollar et la perspective d'une hausse des taux d'intérêt, les opérateurs paraissent anticiper dès maintenant l'annonce, la semaine prochaine, d'une hausse des prix trop élevée pour le mois d'avril. Parallèlement aux ventes de précaution liées à ces nouvelles négatives, il semble que les prises de bénéfices se soient poursuivies sur un grand nombre de valeurs.

Sur 1 806 valeurs traitées, 808 ont reculé, 640 sont parvenus à progresser, tandis que 452 demeuraient inchangés.

VALEURS	COURS 24 5	COURS 25 5
Alcoa	44 7 8	44 5 8
A.T.T.	60 3 4	60 3 4
Boeing	47 ...	47 1 2
Chase Manhattan Bank	32 1 2	31 1 2
Du Pont de Nemours	114 3 4	114 5 8
Eastman Kodak	54 1 4	54 1 4
Exxon	47 1 8	48 1 2
Ford	48 1 4	49
General Electric	52 3 8	52 3 4
General Foods	30 5 8	31 1 2
General Motors	59 7 8	59 7 8
Goodyear	17 1/8	17 3 8
I. B. M.	262 1 2	261 1/4
I.T.T.	31 5 8	31 1 4
Kennecott	24 1 4	26 1 4
Mobil Oil	64 1 8	63 7 8
Pfizer	32 3 8	32 ...
Schlumberger	75 3 8	76 1 4
Texaco	24 3 4	24 5 8
U. A. I. Inc.	27 3/8	27 1 4
Union Carbide	40 ...	39 3 4
U. S. Steel	29 5 8	28 7 8
Westinghouse	21 1 2	21 1/8
Xerox	52 1/4	51 7 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/5	26/5
1 dollar (en yens)	227 35	221 45

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977.)

	24 mai	25 mai
Valeurs françaises	131,8	131,5
Valeurs étrangères	101,4	101,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,8	74,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 25 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 40	1 942	GAN (Stal Centr)	630	629	Lafitte-Bail	145 50	144 50	Immofevest	92	92
5 %	50 90	1 562	Protectrice A.I.R.	233	231	Locabail Immob	229 50	230	Cie Lyon. Imm.	95	95
5 % 1920-1980	145 90	1 562	S.P.E.E.	130 20	135 50	Loca-Expansion	106 50	106	UFIMEG	94 10	94 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[Cours des valeurs — colonnes de droite]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

25/5	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
850	Du Pont Nem.	537 ..	545 ..	544	548
285	East Kodak	257	258	257 50	254
16	East Rand	16 50	16 50	16 30	16 20
132	Ericsson	135	133 40	133 50	132 10
225	Exxon Corp	226 50	225	225	226 60
230	Ford Motor	231	231	231	231
96	Free State	98 50	95	95	95 10
250	Gen. Electric	248 50	246	244 80	248
15	Rand Corp.	15 40	15 20	15 ..	15 20
106	B Mag 1/10	106 50	105 50	106	107 50
120	West Drief	119 50	119 90	119 80	119
45	West Deep	45 20	46 05	46 05	44 20
106	West Hold	107 90	107 50	107 50	106
250	Xerox Corp	242	246	245	243
0 85	Zambia Corp	0 89	0 88	0 89	0 88
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 5	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 673	4 667	4 670
Allemagne (100 DM)	219 400	219 310	219
Belgique (100 F)	14 06	14 062	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 880	205 850	204 500
Danemark (100 krd)	81 718	81 625	81
Suède (100 krs)	99 870	99 670	100 250
Norvège (100 k.)	85 310	85 290	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 475	8 451	8 550
Italie (1 000 lires)	5 357	5 353	5 450
Suisse (100 fr.)	237 300	237 120	235 500
Autriche (100 sch.)	30 615	30 630	30 650
Espagne (100 pes.)	5 753	5 748	5 750
Portugal (100 esc.)	10 176	10 130	10 500
Canada ($ can. 1)	4 195	4 183	4 165
Japon (100 yens)	2 045	2 057	2 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 5
Or fin (kilo en barre)	27100	27000
Or fin (en lingot)	27105	27060
Pièce française (20 fr.)	254 50	254 40
Pièce française (10 fr.)	209 50	211
Pièce suisse (20 fr.)	233 50	231
Union latine (20 fr.)	223 90	225 40
Souverain	254 80	253 10
Pièce de 20 dollars	1218	1218
Pièce de 10 dollars	584	569
Pièce de 5 dollars	389 50	412 50
Pièce de 50 pesos	1109	1110
Pièce de 10 florins	244	241 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CONTRE L'AVIS DES DIRIGEANTS

Les syndicats allemands se prononcent pour la semaine de trente-cinq heures

De notre correspondant

Bonn. — Contre l'avis de ses dirigeants, le congrès de la Confédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.), réuni à Hambourg, s'est prononcé le 25 mai en faveur de la semaine de trente-cinq heures. En outre, une très nette majorité de délégués a approuvé le principe d'une nationalisation des industries-clés, ainsi que des banques et des assurances. Enfin, le congrès, s'il n'a pas formellement enterré le système de la concertation entre patrons, ouvriers et gouvernement, qui domine la scène sociale de la R.F.A. depuis des années, a assez clairement indiqué que le retour à une telle méthode de négociation n'a plus ses faveurs.

Tous ces votes ont causé une surprise générale pour le public et un choc assez profond pour la direction du D.G.B., fidèle jusqu'à présent à une ligne beaucoup plus modérée. Un écart considérable subsiste certes entre les prises de position des congressistes à Hambourg et la politique qui sera pratiquée tant par les syndicats séparément que par l'ensemble de leurs fédérations. Il n'en reste pas moins que les organisations ouvrières de la R.F.A., dont on vantait jusqu'ici la « sagesse exemplaire », semblent vouloir s'engager sur une voie plus militante.

Le vote décisif, prônant l'adoption de la semaine de trente-cinq heures et les nationalisations, a eu lieu dans une certaine confusion et d'une manière presque accidentelle. La commission responsable pour les affaires de la jeunesse avait présenté un texte assez touffu contenant de nombreuses propositions en vue de lutter contre le chômage des jeunes. La direction du D.G.B. demanda toutefois la suppression d'un passage réclamant la semaine de trente-cinq heures ainsi que six semaines de vacances pour tous les travailleurs.

Auparavant, le président de la Confédération, M. Vetter, avait indiqué que, sans exclure une réduction du temps de travail, lui-même et ses collègues considéraient qu'il serait prématuré de prendre sur ce point une position favorable. De façon plutôt inattendue, le congrès a toutefois adopté l'ensemble du projet présenté par la commission de la jeunesse. Les voix ne furent même pas comptées, le vote à main levée ayant indiqué que plus de 75 % des délégués rejetaient sur ce point les recommandations de leurs dirigeants.

Le congrès dans son ensemble s'est néanmoins déroulé dans une atmosphère reflétant la relative modération des syndicats ouest-allemands. Il ne s'était engagé dans ses travaux qu'après avoir entendu le président Scheel et le chancelier Schmidt faire appel au sens des responsabilités des congressistes. Ceux-ci ont même reçu et écouté avec attention le secrétaire général de la C.D.U., M. Geissler, qui, de son côté, a promis aux organisations ouvrières qu'elles peuvent toujours compter sur la sympathie du parti chrétien-démocrate.

Certaines décisions étaient sans nul doute attendues. Tel fut le cas lorsque le D.G.B. se prononça pour l'interdiction du lock-out en tant qu'arme patronale contre les grèves. Encore a-t-il peu de chances de faire aboutir cette revendication au sein du gouvernement et devant le Bundestag. Au surplus toute législation touchant les lock-out ne manquerait pas de réglementer aussi le droit de grève, ce qui ne ferait nullement l'affaire des syndicats.

Il était également à prévoir qu'à Hambourg les représentants syndicaux réclameraient du gouvernement une politique financière « *expansionniste* », la création de nouveaux postes de travail dans les services publics et des investissements de l'Etat dans le domaine industriel. Personne toutefois n'avait soupçonné que le « Parlement du travail » se prononcerait aussi nettement pour une politique de revendications économiques et sociales débordant le souci de maintenir et d'accroître le bien-être, dont la classe ouvrière ouest-allemande continue de jouir en dépit du chômage.

JEAN WETZ.

En Irak

SEPT MILITAIRES ACCUSÉS D'APPARTENIR AU PARTI COMMUNISTE ONT ÉTÉ PASSÉS PAR LES ARMES

Selon des informations dignes de foi parvenues à Paris, sept militaires irakiens, accusés d'appartenir au parti communiste, ont été passés par les armes vers la fin de la semaine dernière. Ils faisaient partie d'un groupe de vingt-huit personnes arrêtées au cours des deux dernières années et condamnées à mort aux termes d'une loi qui interdit, sous peine de mort, à tout Irakien — civil ou militaire — n'appartenant pas au parti Baas, de se livrer à des activités politiques au sein de l'armée.

Ces exécutions soulignent la détérioration dans les relations entre le parti Baas au pouvoir et le parti communiste associé à ce dernier au sein du Front national progressiste par un pacte de coopération conclu il y a environ cinq ans. Le 12 mai dernier, l'hebdomadaire baasiste *Al Rassed*, publié par le ministère de l'information, s'en prenait violemment à un rapport du comité central du parti communiste critiquant certaines insuffisances de l'action gouvernementale au sujet du problème kurde, du fonctionnement démocratique de l'Etat et réclamant une plus grande participation des communistes aux décisions.

Parallèlement, une certaine tension est apparue entre Bagdad et les pays de l'Est. C'est ainsi que le journal gouvernemental *Al Joumhouriya* vient de lancer une violente attaque contre la Pologne, qu'il accuse d'avoir opéré un virage politique en faveur d'Isaël et contre les pays arabes. Le *Financial Times*, qui fait état de cette information, rapporte à ce propos que les autorités irakiennes ont interdit aux Irakiens de se rendre en Pologne.

APRÈS LA CONDAMNATION DE M. YOURI ORLOV

Le physicien français Georges Charpak refuse de se rendre en U.R.S.S.

La femme du physicien soviétique Youri Orlov n'a pu obtenir à ce jour la permission de rendre visite à son mari. Habituellement, une visite de la famille est autorisée au lendemain d'une condamnation. Mme Orlov a donc adressé une protestation aux plus hautes autorités. A Genève, après ses collègues américains, un physicien français du CERN (Organisation européenne de recherches nucléaires) de réputation mondiale, M. Charpak, a refusé de se rendre en U.R.S.S. pour y inaugurer un congrès.

De notre correspondante

Genève. — Le professeur Georges Charpak vient, en signe de protestation contre la condamnation de M. Youri Orlov, de décliner l'invitation qui lui avait été faite par l'Institut unifié de recherches nucléaires de Moscou de participer du 6 au 10 juin à un congrès international à Doubna (U.R.S.S.). Cette réunion sera essentiellement consacrée à l'une des inventions du professeur Charpak : « Les chambres proportionnelles et les chambres à dérive » (nouvelles techniques de détection utilisées en physique nucléaire) et reposant en grande partie sur des travaux faits par lui au CERN en 1968 et 1969.

Le professeur Charpak précise dans le message qu'il a adressé à l'Institut soviétique : « *Ma participation serait encore traitée comme de l'indifférence à l'égard d'une atteinte ostensible à la liberté de pensée à laquelle je suis attaché comme l'immense majorité de la communauté scientifique, y compris, j'en suis sûr, nos collègues soviétiques.* »

I. V.

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1978 a été tiré à 567 608 exemplaires.

UNE VINGTAINE DE PERSONNES ATTAQUENT LES LOCAUX DE « JEUNE AFRIQUE »

Les locaux du journal *Jeune Afrique*, avenue des Ternes, à Paris (17[e]), ont été saccagés, ce vendredi matin 26 mai, par un commando d'une vingtaine de personnes.

Selon *Jeune Afrique*, ce commando était composé de jeunes gens masqués et munis de bâtons. Ils ont blessé plusieurs personnes, dont l'une a dû être hospitalisée. Des vitres ont été brisées et des déprédations commises dans les locaux, notamment sur le standard téléphonique.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le service des trains de banlieue sur les lignes Paris-Austerlitz Etampes et Dourdan* était très perturbé vendredi matin : un train sur cinq seulement circulait. La grève, qui a été déclenchée jeudi 25 mai à 20 heures par la C.G.T., et à laquelle s'est ralliée la Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), doit se poursuivre jusqu'à samedi matin à 8 heures. Les revendications des conducteurs portent sur les effectifs et les conditions de travail.

● *Basket-ball.* — A l'occasion de la poule finale des championnats d'Europe féminins de basket-ball, qui se déroulent à Poznan (Pologne), l'équipe de France a battu avec aisance l'équipe de Bulgarie (77-63) jeudi 25 mai, après avoir triomphé de la Pologne la veille. Les Françaises étaient classées troisièmes à l'issue de cette deuxième journée de compétition, derrière l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie.

A Tel-Aviv, en Coupe d'Europe des nations, l'équipe de France a été battue le 25 mai par l'équipe d'Israël (105-103).

A B C D E F G